
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Onzième séance – Mercredi 8 septembre 2004, à 17 h

Présidence de M. Gérard Deshusses, président

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. André Hediger*, conseiller administratif, *M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Renate Cornu, Linda de Coulon, Virginie Keller Lopez, Sarah Klopmann, M. Jean-Pierre Oetiker, M^{mes} Annina Pfund, Bérengère Rosset et M. François Sottas.*

Assistent à la séance: *M. Pierre Muller*, maire, *M. Manuel Tornare*, vice-président, *MM. Patrice Mugny et Christian Ferrazino*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 26 août 2004, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 7 septembre, mercredi 8 septembre et lundi 13 septembre 2004, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Mon intervention ne sera pas longue. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je voudrais simplement vous parler du dépliant que vous avez reçu au sujet de «La ville en jeux», ce forum que nous organisons avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, la Délégation à la jeunesse, le Service d'aménagement urbain et d'éclairage public, l'Association Rivages, la Haute Ecole d'arts appliqués et l'Institut d'architecture de l'Université de Genève. Dans le dépliant figure la liste des expositions qui auront lieu dans ce cadre et je ne vais pas y revenir en détail. Mais il est important de retenir que les 23, 24 et 25 septembre aura lieu un grand forum où seront abordées des problématiques extrêmement intéressantes. Je remercie les conseillères municipales et les conseillers municipaux qui s'y sont déjà inscrits, et j'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à les imiter. Comme vous le savez, il y aura aussi une conférence d'Albert Jacquard, dont je pense qu'elle vous intéressera tous.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Conseil d'Etat se réunit ce soir et je vous prie de laisser libre la petite salle des Deux-Cents, car il peut en avoir besoin.

3. Questions orales.

M. Pierre Muller, maire. Je réponds à la question posée hier par le conseiller municipal Guillaume Barazzzone à propos de la vente de l'Hôtel Noga-Hilton. Comme je vous l'avais annoncé, M. Ferrazino et moi avons travaillé ce matin sur le dossier en question, et nous avons bien étudié les réponses qui nous ont été apportées par UBS SA. Je dois vous dire qu'elles ne sont pas complètes, raison pour laquelle nous ne sommes pas encore complètement satisfaits. Pour être clairs et francs, nous vous informons que nous aurons une réunion mardi prochain au cours de laquelle nous prendrons une décision quant à la suite de cette affaire.

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. J'interviens concernant une question qui m'a été posée hier soir par M. Froidevaux. Ce dernier n'étant pas présent dans cette enceinte en ce moment, je réponds pour le *Mémorial*. Il s'agissait des dégâts commis au Victoria Hall dans le cadre du Festival de la Bâtie. Finalement, les seuls frais recensés sont ceux du nettoyage supplémentaire et ils ont été facturés aux organisateurs du festival. La Ville n'a donc pas dépensé un sou, mais ces incidents qui ont eu lieu à l'intérieur du Victoria Hall étaient regrettables et j'espère que cela ne se reproduira plus.

M. Christian Ferrazino, conseiller administratif. J'ai des informations à l'intention de M. Losio, qui m'a interrogé hier à propos du tri des déchets lors de la Fête du sauvetage, qui s'est déroulée en juillet dernier sur le quai marchand du Mont-Blanc. Je lui avais répondu de manière très générale, en précisant que j'allais me renseigner sur le cas particulier évoqué.

Voilà ce que l'on m'a indiqué à ce sujet. Presque simultanément, au même endroit – donc à la hauteur des bains des Pâquis – trois manifestations publiques ont eu lieu au cours du mois de juillet: la fête du 14 Juillet, organisée par l'Union des sociétés françaises de Genève, qui a nécessité une intervention des services de la Ville du 13 au 15 juillet, la Fête Harry Marc, organisée par la Fondation des anciens, à qui a été délivrée la permission d'utiliser le domaine public du 16 au 21 juillet, et finalement la Fête du sauvetage dont vous avez parlé hier, Monsieur Losio, qui était organisée par la Société de sauvetage du Léman et pour laquelle une permission analogue a été accordée du 22 au 25 juillet. Durant cette période, trois fêtes se sont donc succédé.

En l'occurrence, le tri des déchets pour ces trois manifestations prévues sur le même site a pu faire l'objet d'un même traitement, à savoir qu'une tour de tri comprenant cinq conteneurs de 800 litres pour le PET, le verre, l'aluminium, le compost et les déchets généraux, a été installée sur place dès le 12 juillet, m'a-t-on dit, et elle y est restée jusqu'au début août, donc pendant toute la période considérée. La Fête du sauvetage s'est déroulée en même temps que les «pré-Fêtes de Genève» au Jardin anglais. Au sujet de ces dernières, je dois dire que nous avons tous été un peu surpris – quand je dis nous, je parle du Service des espaces verts et de l'environnement, de la Voirie, etc. – car ces manifestations ont été beaucoup plus importantes que ce qui avait été annoncé, et des équipes de la Ville ont dû être sur place jusqu'à 2 h du matin, tous les soirs.

Dans ces conditions, il est clair qu'aucun membre du personnel de la Voirie n'a pu être présent, n'a pu assurer un accompagnement de la Fête du sauvetage. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, au budget 2005, nous demandons au Conseil municipal de nous accorder trois postes pour s'occuper du tri des déchets

sur le domaine public. En plus des tours de tri, de l'infrastructure matérielle, nous souhaitons en effet que des membres du personnel de la Voirie soient physiquement présents pour s'assurer que tout se passe bien. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je peux vous dire que nous faisons tout notre possible pour satisfaire les demandes à ce sujet – et nous ne pouvons que nous féliciter qu'elles soient nombreuses – mais simplement, il faut disposer des ressources humaines et financières nécessaires pour pouvoir le faire. Je puis en tout cas vous confirmer, Monsieur Losio, qu'il y avait bien des tours de tri à l'endroit où a eu lieu la Fête du sauvetage, même si, malheureusement, les personnes qui auraient pu compléter cette action par leur présence physique faisaient défaut.

4. Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 4 février 2004 en vue de l'ouverture de quatre crédits pour un montant total de 7 573 900 francs:

- un crédit de 7 146 700 francs destiné à l'aménagement d'un restaurant scolaire, d'une crèche et d'espaces d'accueil pour habitants et associations dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit de 160 000 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel informatique des espaces pour habitants dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit de 228 500 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel informatique de la crèche dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;
- un crédit de 38 700 francs destiné à l'équipement en mobilier du restaurant scolaire dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex (PR-330 A)¹.

¹ Rapport, 680.

Troisième débat

M^{me} Vera Figurek, rapporteuse (AdG/SI). Mesdames et Messieurs, en tant que rapporteuse, j'ai déjà été amenée à présenter ce projet lors de notre séance du 22 juin. Sans exposer dans le détail les travaux à entreprendre, puisque nous sommes au troisième débat sur la proposition PR-330 étudiée en commission des travaux, je vais néanmoins vous remémorer les avantages que son acceptation pourrait apporter au quartier.

Tout d'abord, étant donné que ce projet émane d'une concertation avec les associations de parents d'élèves et d'habitants du quartier des Charmilles-Saint-Jean-Europe, ainsi qu'avec les services s'occupant de la petite enfance, il est aisé de noter qu'il est issu de la volonté des principaux futurs utilisateurs. Je rappelle que quarante séances de concertation ont été nécessaires pour arriver à un consensus convenant à tous les acteurs intéressés. Au 99, rue de Lyon, sont prévus entre autres le restaurant scolaire de l'école de l'Europe et une crèche car, dans le quartier, la liste d'attente en matière de places de crèche porte sur 240 demandes. En outre, des espaces de rencontre pour les habitants du quartier et des lieux d'exposition sont également compris dans la proposition. On trouvera également à cet endroit une salle polyvalente d'une capacité de 140 places et d'autres salles pouvant être occupées par les associations de quartier.

Quitte à me répéter à outrance, je tiens à souligner que les associations de quartier, les animateurs sociaux, le délégué à la jeunesse, la déléguée à la petite enfance, l'association de parents d'élèves et les habitants du quartier ont tous été consultés pour aboutir à ce projet. Les architectes et les futurs utilisateurs ont été auditionnés par la commission des travaux, qui a accepté la proposition PR-330 par 9 oui, 3 non et 3 abstentions. Aussi, tous ces critères ayant été réunis, il conviendrait, selon le groupe de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants), de voter ce crédit par respect pour les citoyennes et les citoyens du quartier concerné, qui ont besoin d'un tel lieu.

Ce projet aurait déjà dû être engagé, mais nous en sommes arrivés au troisième débat... C'est regrettable, car la rentrée scolaire a déjà eu lieu et les élèves du quartier n'ont toujours pas accès à un restaurant scolaire accueillant et paisible. Les parents sont toujours dans l'embarras, n'ayant pas la possibilité de placer leurs enfants par manque de places de crèches. Les jeunes également, au lieu de pouvoir se réunir dans des lieux culturels et conviviaux, sont contraints d'errer dans la rue ou dans le centre commercial attenant.

Certes, on peut ignorer cette réalité et faire un usage différent des locaux du 99, rue de Lyon. Mais comment résoudrons-nous les difficultés auxquelles sont confrontés ces citoyennes et ces citoyens? Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, je vous le demande: achèterons-

nous d'autres espaces, plutôt que d'utiliser à bon escient ceux que nous avons déjà acquis? Votons donc sans plus attendre ce crédit, pour que les travaux puissent enfin commencer!

M. Alain Marquet (Ve). Effectivement, il faudra de l'argent, et même pas mal d'argent, pour remplir ces locaux du 99, rue de Lyon, situés dans un quartier qui, de par sa conception architecturale et la concentration de sa population, présente toutes les conditions pour déboucher sur ce qui pourrait être une bombe sociale. Nous ne voulons évidemment pas que cela se produise et, à nos yeux, de tels aménagements constituent une manière d'aborder le problème en amont et de lui apporter des solutions. Nous sommes convaincus que les infrastructures telles qu'elles vous sont proposées dans cette proposition et telles qu'elles ont été étudiées par la commission des travaux permettront de créer une identité pour ce quartier qui en manque cruellement. Nous souhaitons qu'il ait un avenir plus radieux que ce qu'il a connu jusqu'à maintenant. En effet, nous avons constaté que de nombreuses associations ont préféré baisser les bras, tant la situation était difficile.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la Ville peut apporter son aide en vue de l'amélioration des conditions de vie à cet endroit. Nous le souhaitons, nous soutiendrons cette proposition et nous vous encourageons à faire de même.

M. Roman Juon (S). La droite – et en particulier le Parti libéral – a réussi son pari de faire traîner ce dossier. Félicitations! Pourtant, le 99, rue de Lyon est un endroit où nous aurions dû intervenir immédiatement, c'est-à-dire il y a trois mois! Le seul lieu que les habitants du quartier – et principalement les jeunes – ont à disposition actuellement dans ce secteur, c'est le complexe commercial Planète Charmilles, sa Migros, ses bancs... Ce n'est pas normal, et ce n'est pas cela qu'on attend de la Ville.

De toute façon, je pense que ce dossier va aboutir et que les aménagements prévus seront réalisés le plus rapidement possible, car le besoin est urgent. Vous le savez, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, car on en parle depuis des années, ce quartier est sinistré, déjà de par son urbanisme et son architecture, mais surtout avec tous les problèmes des jeunes. Ils ne sont de loin pas encore résolus, même si la Délégation à la jeunesse est sur place, et il faut des locaux destinés à ces jeunes en particulier et aux habitants. En effet, à partir de 19 h, tout est mort, tout est fermé dans la région, et ce n'est pas ainsi que l'on favorise une vie en société digne de ce nom. Tous nos programmes électoraux

prônaient la qualité de la vie, l'amélioration des conditions de vie. Sur les bancs de la droite, vous n'avez pas respecté vos engagements; nous respecterons les nôtres et nous voterons ce projet.

M. Georges Queloz (L). Monsieur le président, vous transmettez à la majorité du Conseil municipal qu'elle ne manque vraiment pas d'air! Je m'explique. Mesdames et Messieurs de l'Alternative, ce qui est regrettable, dans cette affaire, c'est le forcing que vous avez voulu faire lors de notre séance du 22 juin, à 23 h 25 très exactement, par la voie d'une motion d'ordre – et mes reproches ne s'adressent pas à vous, Monsieur le président, mais à l'ensemble de ceux qui l'ont acceptée. Soyons sérieux! Même si l'unanimité de notre Conseil avait alors voté ce crédit, les 7,5 millions de francs de travaux n'auraient pas déjà pu être effectués aujourd'hui, à la rentrée! On voit bien là à quel point vous vous moquez du monde, sur les bancs de la gauche!

Je constate d'ailleurs que la majorité municipale, vu son attitude à l'égard de la minorité, donne un sens bien faible au mot «démocratie». Que veut dire ce mot pour vous, l'Alternative? Vous nous en avez fait la démonstration quand vous avez refusé de donner à la minorité la possibilité de s'exprimer, et surtout de voter. Or la démocratie, c'est permettre à la minorité non seulement de se faire entendre et de prendre la parole, mais aussi et surtout de s'exprimer par le vote. Actuellement, votre attitude est celle des régimes totalitaires! Voilà très exactement ce qui se passe! (*Brouhaha.*) Oui, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de la gauche, vous avez un sens de la démocratie qui consiste à dire, comme dans une dictature: «Taisez-vous!» Mais notre démocratie à nous, elle vous répond: «Cause toujours!» C'est là toute la différence... (*Brouhaha.*)

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous prie de laisser parler l'orateur.

M. Georges Queloz. J'en reviens à la proposition PR-330. Nombre de ceux qui sont présents dans cette salle n'ont pas eu connaissance de toute la problématique concernant ce projet. Alors, rappelons de quoi il s'agit. Dans un premier temps, le Conseil municipal a voté à la majorité un plan localisé de quartier – votre majorité, Mesdames et Messieurs de l'Alternative – visant à permettre de construire un immeuble de huit étages au 99, rue de Lyon. Or, une fois l'autorisation en force, vous avez constaté que ce bâtiment allait finalement être de trop, mais vous vous en êtes rendu compte un peu tard. Il n'y avait donc plus beaucoup d'autres possibilités que de faire une offre alléchante à 11 millions de francs pour acheter un immeuble qui, au lieu de huit étages, n'en aura que deux sur rez. Cela

veut dire qu'on a payé un prix au mètre cube très élevé, alors qu'on ne sait pas trop quoi faire de ces locaux, à part y mettre des activités diverses et sociales parce qu'il faut bien les occuper.

Je m'étonne de cette manière de faire chez ceux qui ont récolté des signatures durant l'été, en disant que la droite gaspillait l'argent du contribuable en accordant un prêt de 2,5 millions de francs à la Fondation du Stade de Genève, alors qu'ils en ont dépensé 11 pour un bâtiment qui, au lieu de huit étages, en comptera seulement deux. Quant aux activités sociales prévues, elles partent dans tous les sens, de la petite enfance aux espaces pour fêter des anniversaires d'enfants... Un calcul a été fait: le coût de l'endroit revient environ à 9000 francs le mètre cube! C'est très sympathique de faire du social à ce prix-là...

L'Alternative nous dit que cela répond à des besoins des habitants du quartier. Mais il faut savoir que les sommes que la Ville dépense pour ce projet visent à répondre aux attentes d'une population de 1400 habitants. Sachant que le nombre d'habitants de la ville de Genève est de 185000 habitants, je n'ose imaginer combien de millions vous pourriez dépenser simplement pour des infrastructures! En plus, je suis désolé, mais il ne faut quand même pas prendre les gens pour des imbéciles: la couverture des voies CFF à Saint-Jean, avec sa maison de quartier, sa crèche, est toute proche. En réalité, la gauche ne savait pas que faire du 99, rue de Lyon, c'est pourquoi elle a décidé d'utiliser ces locaux pour du social.

Mesdames et Messieurs, votre attitude est inadmissible, il faut que la population le sache! Vous avez essayé de faire le forcing en pensant que, de toute façon, nous ne pourrions pas lancer un référendum pendant l'été. Sur un autre sujet, vous avez montré que vous, vous pouviez en lancer un, mais vous l'avez fait avec les moyens que le citoyen contribuable finance à travers les maisons de quartier!

M^{me} Alexandra Rys (DC). Nous non plus, comme la rapporteuse tout à l'heure, nous ne nous lasserons pas de le dire: les montants demandés pour les réalisations prévues dans cette proposition sont proprement hallucinants. Nous avons peine à croire que, dans une ville qui, nous a-t-il semblé jusqu'ici, est normalement dotée d'intelligence technique et planificatrice, on puisse en arriver à des chiffres pareils.

Pour vous dire toute la vérité, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le Parti démocrate-chrétien se sent complètement pris en otage par cette proposition, car notre bon sens budgétaire nous conduirait à la repousser, mais voilà: il y est question d'équipements pour des associations, de crèche... Nous avons passé un bien mauvais été en préparant ce troisième débat. Malheureusement – et je maintiens cet adverbe – nous allons accepter ce projet avec les mon-

tants proposés dans la demande de crédit, mais vraiment en traînant les pieds et en vous assurant, Monsieur le président, que c'est bien la dernière fois que nous votons de telles sommes pour ce genre d'objets.

M. Michel Ducret (R). J'interviens très brièvement, pour expliquer notre critique quant à cette proposition. Elle ne porte pas sur l'utilité de l'équipement prévu dans le quartier concerné, et nous n'entendons donc pas entrer en discussion sur ce point précis, car nous ne contestons pas cette utilité en tant que telle.

Par contre, nous ne pouvons pas admettre les coûts engendrés par cette opération. Si les coûts de construction sont relativement élevés – mais enfin, nous en avons une certaine habitude – ce sont surtout les coûts d'acquisition qui sont très importants. Nous avons acheté des droits à bâtir pour des sommes considérables et nous ne les utilisons pas, alors que, par ailleurs, tout le monde se plaint du manque de logements! Nous ne pouvons pas cautionner cette logique qui consiste à acheter au prix fort des possibilités de construire à des endroits où finalement la Ville ne construit pas ou quasiment pas, c'est-à-dire le quart de ce qui est autorisé. Il y a certes de bonnes raisons à cela mais, parallèlement, on empêche le secteur privé de faire des opérations, sous contrôle de l'Etat, permettant de créer des logements sociaux, en croyant que la Ville pourra les faire elle-même.

La Ville disperse ainsi les moyens dont elle dispose, alors qu'ils ne sont pas illimités, comme nous nous en rendons compte tous les jours: le montant des investissements de cette année est en train de crever le plafond du budget! Certes, tout ne sera pas dépensé dans le courant de cette année, mais ce sont des engagements qui grèvent lourdement les finances de la Ville. A un moment donné, la majorité devra cesser de dire qu'il faut opérer des choix, comme elle l'a fait lors du débat sur les comptes ou lors du débat budgétaire, puisque elle-même s'abstient systématiquement d'en faire, sous prétexte qu'il y a des priorités, qu'il faut faire ceci, qu'il faut faire cela... Mesdames et Messieurs de l'Alternative, vos priorités n'ont pas de limites et le résultat, c'est que vous allez rencontrer un jour celles des capacités financières des poches des contribuables. Voilà le véritable problème! En faisant de mauvais choix – comme cette opération prévue dans la proposition PR-330 – qui coûtent trop cher à la collectivité, nous allons droit dans le mur financier, que nous approchons déjà à une vitesse supersonique ces derniers temps. Il est bien dommage que la gauche accélère encore ce phénomène, et c'est en fonction de ces considérations que le groupe radical a décidé de ne pas voter ce crédit pour marquer sa réprobation par rapport à une telle attitude.

M^{me} Liliane Johner (T). Je ne peux quand même pas laisser passer les propos de M. Queloz. Franchement, mais de qui se moque-t-on? Comme d'habitude, vous dites n'importe quoi, Monsieur Queloz!

Le président. Je transmettrai, Madame Johner...

M^{me} Liliane Johner. C'est gentil! Comment définissez-vous alors l'attitude de la majorité du Grand Conseil, Monsieur Queloz? La qualifiez-vous aussi de totalitaire, quand elle remet en question tout ce qui a été acquis par la majorité précédente de gauche? Vous parlez de démocratie... Mais le projet contenu dans la proposition PR-330 est justement un exemple de démocratie de quartier, car il répond aux besoins prépondérants de la population. Le Parti du travail le votera donc.

Mis aux voix article par article et dans leur ensemble, les arrêtés I, II, III et IV sont acceptés par 40 oui contre 12 non (6 abstentions).

Ils sont ainsi conçus:

ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 7146700 francs destiné à l'aménagement d'un restaurant scolaire, d'une crèche et d'espaces d'accueil pour habitants et associations dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 7146700 francs.

Art. 3. – Un montant de 73100 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève institué par l'arrêté du Conseil municipal du 14 novembre 2001.

Art. 4. – La dépense prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter le montant de 230000 francs du crédit d'étude voté le 26 janvier 2002, soit un montant total de 7376700 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2006 à 2025.

Art. 5. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, modifier, épurer et radier toutes servitudes sur les parcelles concernées permettant la réalisation de cette opération.

ARRÊTÉ II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 160000 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel informatique des espaces pour habitants dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 160000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2013.

ARRÊTÉ III

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 228500 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel informatique de la crèche dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 228500 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2013.

ARRÊTÉ IV

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 38700 francs destiné à l'équipement en mobilier du restaurant scolaire dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 38700 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève dès l'année suivant la mise en exploitation, soit de 2006 à 2013.

Le troisième débat ayant eu lieu, les arrêtés deviennent définitifs.

**5. Présentation du 1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015
(D-39).**

Ville de Genève

Premier plan financier
d'investissement 2004-2015

SOMMAIRE

I. PRÉAMBULE	3 et 4
II. OPTIONS POLITIQUES	
Programme d'investissements	
1. Options de base	5 à 7
2. Réponse aux motions et questions	7 et 8
3. Options proposées	9 à 14
III. CONCLUSIONS	15
NOMENCLATURE DES TABLEAUX	16
TABLEAUX ET CARTES	17 à 29
LISTE DES OBJETS VOTÉS OU DÉPOSÉS	31 à 63
LISTE DES OBJETS PROJETÉS	65 à 100
LISTE DES NOUVEAUX OBJETS (ANNEXE I)	101 à 106
LISTES DES OBJETS À PLANIFIER (ANNEXE II)	107 à 110

I. PRÉAMBULE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter

**Le premier plan financier d'investissement
de la Ville de Genève
couvrant les années 2004 à 2015.**

Le 27 août 2001 le Conseil administratif a présenté au Conseil municipal le 20^e programme d'investissements quadriennal concernant les années 2002 - 2005.

A la fin de la précédente législature, le Conseil administratif a souhaité laisser le soin au futur conseil élu de définir le prochain plan d'investissement.

Celui-ci, constatant que la présentation quadriennale ne permettait pas d'avoir une vision suffisamment longue englobant l'ensemble des projets envisagés, a décidé que le nouveau plan serait basé sur une période de douze ans. Ce changement, ainsi que l'établissement du catalogue des investissements souhaités, a nécessité quelques mois supplémentaires de préparation.

Dans la mise à jour de ce plan, qui projette les investissements jusqu'en 2015, le Conseil administratif entend:

- tenir comptes des obligations de la Ville de Genève, sur le plan légal, comme sur le plan de ses engagements avec d'autres collectivités publiques, notamment avec l'Etat de Genève dans le domaine des transports en commun.
- confirmer d'une part ses options pour la législature et, d'autre part, tenir compte des besoins auxquels la Ville de Genève doit faire face pour répondre aux demandes formulées tant par le Conseil municipal que par la population.

Dans le plan précédent, le Conseil administratif avait indexé les montants fixés par le Conseil municipal en 1990, soit 100 millions d'investissement par année pour le patrimoine administratif et 25 millions pour le patrimoine financier. En tenant compte de l'indice du coût de la vie, les nouveaux montants de référence étaient alors respectivement de 124 et 31 millions, soit 155 millions par an.

Idéalement et à terme, le nouveau plan financier d'investissement qui vous est présenté devrait permettre de respecter un équilibre des finances, à savoir l'autofinancement des investissements et le désendettement. De ce point de vue, il devrait respecter un montant global d'investissement annuel de 110 millions.

Cet objectif implique que le total des dépenses de la période 2004 – 2015 ne dépasse pas 1'320 millions.

Le plan présenté atteint 1'713 millions, en conséquence, des choix devront être opérés. Le Conseil administratif entend associer le Conseil municipal à ces choix en vue de réduire les investissements réels de 400 millions environ.

II. OPTIONS POLITIQUES

Programme d'investissements

1. OPTIONS DE BASE

Les axes principaux de ce nouveau plan sont les suivants:

1. Création de nouveaux logements

Afin d'atteindre à l'objectif financier fixé, le Conseil administratif propose au Conseil municipal la mise à disposition de parcelles à des fondations de droit public ou à des coopératives pour la réalisation de logements nouveaux.

2. rénovation du patrimoine immobilier à destination du logement

Les efforts de restauration porteront essentiellement sur les bâtiments les plus dégradés qui présentent des difficultés liées à la sécurité des structures et à la distribution des fluides. Il s'agira également de répondre aux dispositions légales en matière d'isolation thermique et phonique.

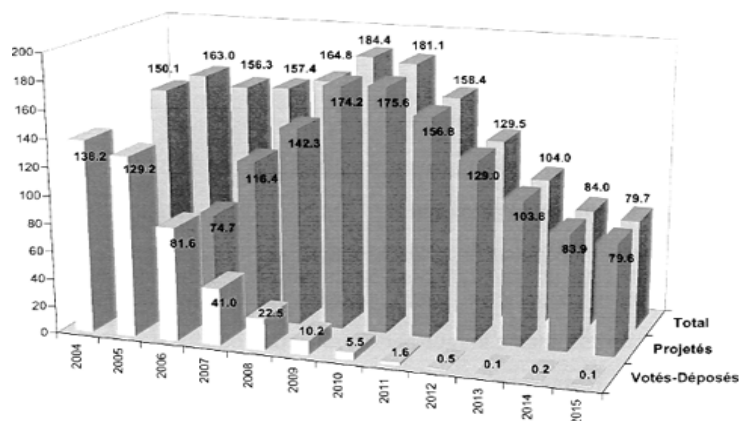
3. création et amélioration d'équipements

Une attention particulière est toujours accordée aux équipements centrés sur la qualité de la vie dans les quartiers. Ainsi plusieurs projets d'équipements culturels, de crèches et d'espace de vie enfantine sont proposés. Les améliorations qualitatives dans les quartiers existants en ce qui concerne les équipements scolaires et parascolaires, les centres d'action sociale et de santé, sans oublier les espaces verts et les zones de détente, ainsi que les équipements sportifs.

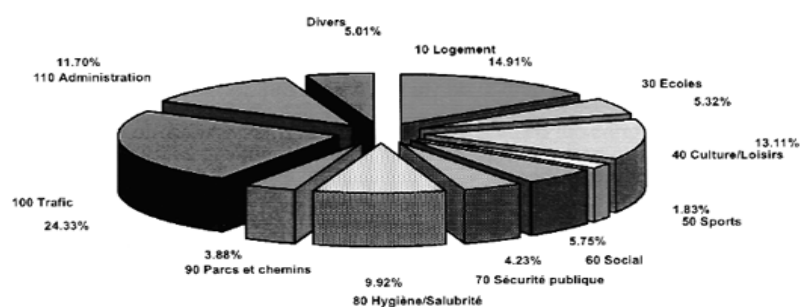
4. amélioration de la qualité de vie dans les quartiers

L'accent principal continue d'être mis sur la qualité de la vie dans les quartiers en poursuivant les efforts pour une mobilité alternative préconisant le renforcement des transports publics et la participation intensive de la Ville de Genève à la création de nouvelles lignes de tramways, en complémentarité à la remise à niveau des lignes de bus, en favorisant le stationnement des habitants dans les quartiers, en développant les places et les zones piétonnes. Dans ce contexte, la Ville entend également mettre en application les ordonnances fédérales contre le bruit, OPB, en initiant un plan d'actions concrètes visant à réduire le bruit.

DEPENSES TOTALES NETTES PAR ANNEES
(en millions de francs)



REPARTITION DES DEPENSES BRUTES EN %
(par groupes fonctionnels)



Divers = 20 Industrie, Commerce, Artisanat, 120 Planification, 130 Acquisitions de terrains, 140 Opérations financières, 150 Divers et rompus.

5. rénovation des bâtiments publics — isolations phonique et thermique

Une politique active dans le développement durable sera poursuivie pour la rénovation des bâtiments publics en y intégrant les questions liées à la sécurité contre les effractions et les incendies.

6. rationalisation de l'administration municipale

Pour faire suite à l'acquisition du bâtiment de la rue du Stand 25, une rationalisation de l'administration municipale peut être engagée par la mise en œuvre de "rocares" dans les locaux existants ainsi libérés.

Par ailleurs, le programme répond notamment aux motions et questions suivantes:

- **M-121** - Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Création de locaux publics dans les futures écoles de la Ville de Genève».
- **M 253** - Motion de Mme Véronique Pürro, MM. Albert Rodrik et Marco Ziegler: «Soutien de la Ville aux coopératives de logement et à l'habitat associatif».
- **M 260** - Motion de Mmes Anne-Marie Bisetti, Jacqueline Normand, Christine Chappuis, MM. Pierre Rumo, Hubert Launay et François Sottas: «Entretien du parc immobilier de la Ville de Genève et logements sociaux: pour une concertation démocratique avec les demandeurs de logements».
- **M 286** - Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «La population: «T'as une belle rade, tu sais...» La rade: «Débarrassez-moi!»». (Rapport No 437 A.)
- **M 365** - Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Pour des mesures concrètes en faveur de la modération du trafic en ville de Genève». (Rapport M-365/366/367/368 A.)
- **M 367** - Motion de la commission de l'aménagement et de l'environnement: «Préparation de l'après-C2000: pour une Ville de Genève innovatrice en matière de mobilité urbaine». (Rapport M-365/366/367/368 A.)
- **M 20** - Motion de MM. Pierre Losio et Alain Comte: «Des toilettes pour tous... et toutes!»
- **M 30** - Motion de Mmes Monica Huber Fontaine, Marianne Husser, Vanessa Ischi, Michèle Künzler, Christina Matthey, MM. Roberto Broggin, Pierre Losio, Alain Marquet, Jean-Pascal Perler et Damien Sidler: «Squares Pradier et Chantepoulet».
- **M 83** - Motion de Mme Anne-Marie von Arx-Vernon, M. Didier Bonny, Mme Sophie Christen, MM. Michel Ducret, Alain Fischer, Bernard Lescaze, Pierre Maudet, Mark Muller et Robert Pattaroni: «Sur la politique de production de logements de la Ville de Genève».

- **M 91** - Motion de MM. Pierre de Freudenreich et Jean-Pierre Oberholzer: «Pour un programme financier quadriennal conforme permettant une gestion prévisionnelle des investissements».
- **M 119** - Motion de M. Roberto Broggini et Mme Monica Huber Fontaine: «Les bâtiments de la Ville de Genève méritent d'être entretenus».
- **M 156** - Motion de Mme Fatiha Eberle, MM. Jacques François, Daniel Künzi, Mme Ruth Lanz, MM. Jean-Pierre Lyon, Jacques Mino, Souhail Mouhanna, Mmes Isabel Nerny, Evelyne Strubin, Marie Vanek, MM. Christian Zaugg, Alain Comte, Mme Eustacia Cortorreal, M. Alain Dupraz, Mmes Hélène Ecuyer, Monique Guignard, Lilliane Johnner, MM. Guy Jousson, Alain-Georges Sandoz, François Sottas, Mme Marie-France Spielmann, MM. Guy Dossan, Michel Ducret, Mme Michèle Ducret, M. Alain Fischer, Mme Catherine Hämmerli-Lang, MM. Bernard Lescaze, Pierre Maudet et René Winet: «Pour une réalisation rapide des projets de tramway, en site propre, en ville de Genève».
- **M 180** - Motion de MM. René Grand, Jean-Louis Fazio, Mmes Michèle Künzler, Vanessa Ischi, Alice Ecuivillon, Ruth Lanz et Lilliane Johnner: «Du vert pour Voltaire!»
- **M 190** - Motion de MM. Roger Deneys, Roman Juon et Mme Virginie Keller Lopez: «Pour des aménagements en faveur des habitants et des commerçants dans le triangle rue Voltaire–rue de Malatrex–rue de Lyon».
- **M 227** - Motion de MM. Roman Juon, René Grand et Mme Sandrine Salerno: «Construisons les EMS (établissements médico-sociaux) en Ville de Genève»
- **M 249** - Motion de MM. Didier Bonny, Guy Mettan, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Guy Savary, Mmes Alice Ecuivillon, Anne-Marie von Arx-Vernon, Odette Saez et Alexandra Rys: «Pour un nouveau musée des civilisations ouvert sur le monde».
- **M 278** - Motion de la commission sociale et de la jeunesse: «Pour une structure adaptée aux besoins socioculturels dans le quartier de Vermont et du Grand-Pré».
- **M 392** - Motion de MM. Patrice Reynaud, Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, Mme Alexandra Rys, MM. Alain Fischer, Roland Crot, Frédy Savioz, Gérard Deshusses, Mme Monique Cahannes, MM. Eric Rossiaud, Mathias Buschbeck, Mme Nicole Valiquer Grecuccio et M. Pierre Rumo: «Pour une réelle planification des mesures contre le bruit en ville de Genève».
- **QE 2015** - Question écrite de Mme Nicole Bobillier: «Plaine de Plainpalais».
- **QE 42** - Question écrite de M. Jacques Mino: «Construction de logements sociaux».

2. OPTIONS PROPOSÉES**2.1. Logement (dépenses du chapitre 10)**

- Acquisition de terrains pour la promotion et la construction de logements en droit de superficie.
- Rénovation des immeubles et mise à disposition de logements de qualité à des loyers abordables.

2.2. Industrie, artisanat, commerce (dépenses du chapitre 20)

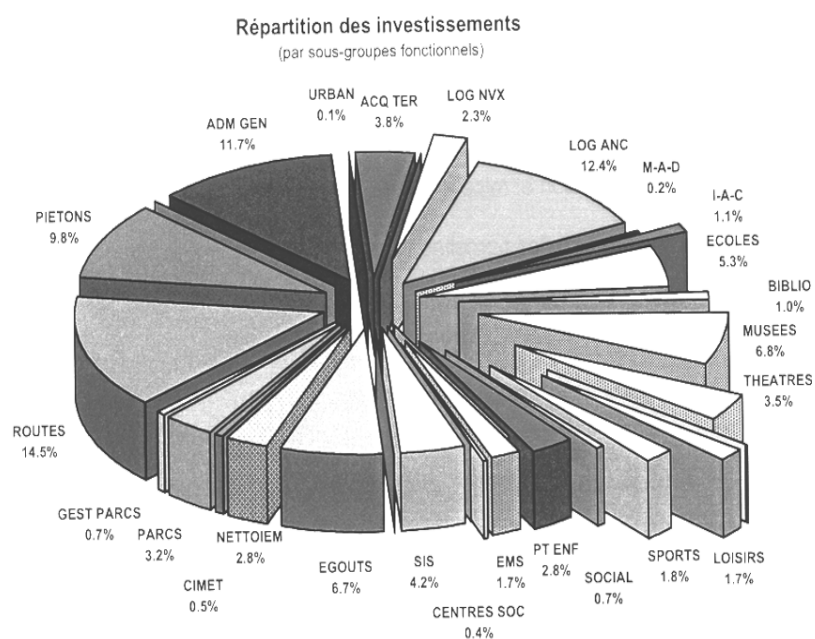
- Modernisation de la gare routière.
- Stratégie de mise en valeur des établissements publics (cafés et restaurants de la Ville).

2.3. Ecoles publiques (dépenses du chapitre 30)

- Réalisation de 2 groupes scolaires et de locaux de quartier.
- Restauration et mise à niveau des équipements scolaires existants.
- Acquisition des parcelles dans le quartier de la Forêt pour la réalisation d'un groupe scolaire.

2.4. Cultures et loisirs (dépenses du chapitre 40)

- Réaménagement et mise à niveau de certaines bibliothèques et discothèques.
- Migration informatique des bibliothèques municipales.
- Rénovation et mise à niveau des musées.
- Etude d'agrandissement du musée d'art et d'histoire.
- Réalisation du musée des cultures
- Réfection de La Comédie, du Grand-Théâtre et du Théâtre de l'Orangerie. Aménagement de l'Alhambra
- Etude d'une Nouvelle Comédie.
- Mise en œuvre du plan Jeunesse et d'équipements de quartier dans le domaine des loisirs.



2.5. Sports (dépenses du chapitre 50)

- Etude d'un complexe sportif à la gare des Eaux-Vives.
- Divers travaux de rénovation et de modernisation dans les équipements sportifs.

2.6. Social (dépenses du chapitre 60)

- Construction de crèches dans les quartiers.
- Adaptation des CASS et des UACP aux exigences de la loi cantonale sur l'aide à domicile.
- Création d'établissements médico-sociaux pour les personnes âgées.

2.7. Sécurité publique (dépenses du chapitre 70)

- Rénovation et agrandissement de la caserne des pompiers de la rue des Bains.
- Construction de la nouvelle caserne de pompiers de la rive droite.
- Renouvellement des véhicules du SIS.

2.8. Hygiène et salubrité publique (dépenses du chapitre 80)*a) Protection des eaux*

- Poursuite de la mise en oeuvre du plan d'évacuation des eaux et de la rénovation des collecteurs de la Ville de Genève en fonction de la coordination avec les autres services publics.

b) Nettoient, enlèvement et traitement des déchets

- Renouvellement des véhicules de la voirie.
- Poursuite de l'organisation du tri et du traitement des déchets.

c) Cimetières, crématoires

- Rénovation de divers équipements de cimetières.

**2.9. Aménagement du domaine privé de la Ville de Genève
(dépenses du chapitre 90)**

a) Parcs et promenades

- Aménagement de plusieurs espaces verts.

b) Moyens de gestion des espaces verts

- Participation à un projet d'utilisation de l'eau du lac pour l'arrosage des espaces verts.

2.10. Aménagement du domaine public (dépenses du chapitre 100)

a) Réseau des rues, des routes et ouvrages d'art

- Aménagement et entretien de diverses voies publiques. Aménagement et constructions liées aux travaux des transports publics des lignes de tram et de bus.
- Mesures de lutte contre le bruit, application de la législation fédérale OPB.

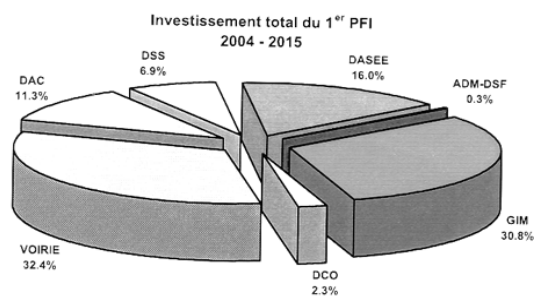
b) Places, rues résidentielles, rues à trafic modéré

- Aménagement de places, de rues et de cheminements piétonniers.

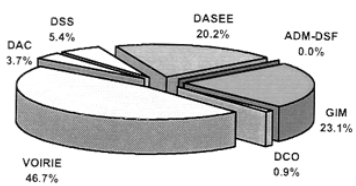
2.11. Administration générale (dépenses du chapitre 110)

- Poursuite de la mise en oeuvre d'un programme de protection de sécurité des bâtiments publics, notamment des installations de détection de feu et de vol.
- Poursuite de l'application des ordonnances fédérales et de la loi cantonale sur l'énergie par l'isolation thermique et phonique des bâtiments publics.
- Continuation d'un programme informatique quadriennal.
- Renouvellement des véhicules des divers services de l'administration.
- Etude et réaménagement de divers bâtiments à l'usage de l'administration.

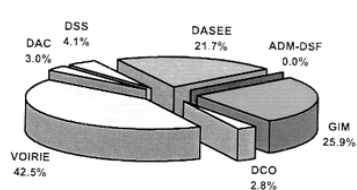
REPARTITION DES DEPENSES BRUTES PAR DEPARTEMENTS MUNICIPAUX (DIVISIONS)



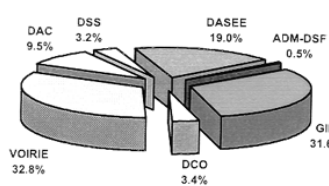
Dépenses du 1^{er} PFI pour 2004



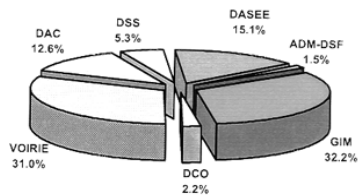
Dépenses du 1^{er} PFI pour 2005



Dépenses du 1^{er} PFI pour 2006



Dépenses du 1^{er} PFI pour 2007

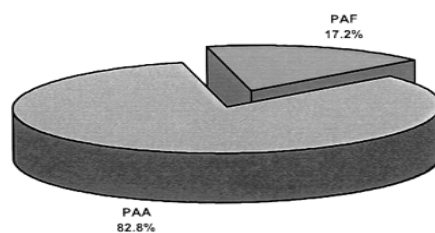


Légende :

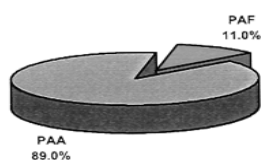
ADM-DSF =	Administration générale et finances	DAC =	Affaires culturelles
GIM =	Gérance immobilière municipale (Patr. Fin.)	DSS =	Sports et sécurité
DCO =	Division de l'aménagement et des constructions		
VOIRIE =	Division de la voirie		
DASEE =	Affaires sociales, écoles, environnement		

REPARTITION DES DEPENSES BRUTES PAR TYPES DE PATRIMOINES

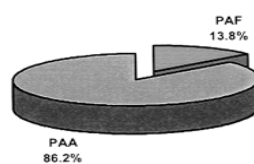
Investissement total du 1^{er} PFI
des patrimoines financiers (PAF) et administratifs (PAA)



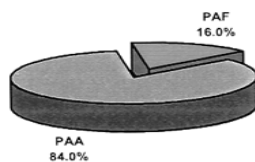
Dépenses du 1^{er} PFI pour 2004 des
patrimoines financiers et administratifs



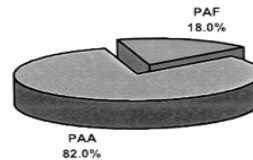
Dépenses du 1^{er} PFI pour 2005 des
patrimoines financiers et administratifs



Dépenses du 1^{er} PFI pour 2006 des
patrimoines financiers et administratifs



Dépenses du 1^{er} PFI pour 2007 des
patrimoines financiers et administratifs



III. CONCLUSIONS

Ce premier plan financier d'investissement couvrant les années 2004 à 2015 nécessite des choix concernant les projets proposés par les départements afin de garantir un rétablissement durable de l'équilibre financier.

Le Conseil administratif souhaite que ce nouveau programme financier, qui se veut un plan d'intentions, soit favorablement accueilli par le Conseil municipal et que le débat qu'il suscitera permette d'aboutir au choix le plus judicieux possible des projets finalement retenus.

NOMENCLATURE DES TABLEAUX

- Graphiques :
 - répartition des investissements votés/déposés et projetés en % des groupes et sous-groupes spécifiques, pages 6 et 10
 - répartition des investissements bruts par département, et par type de patrimoine, financier, administratif, pages 13 et 14
- Tableaux
 - Tableaux récapitulatifs généraux des dépenses
Représentation cartographique, pages 17, 18 et 19
 - Tableau récapitulatif général des dépenses
plafonnées à 110 millions par an, page 20
 - Tableaux récapitulatifs des dépenses votées/déposées,
représentation cartographique, pages 21, 22 et 23
 - Tableaux récapitulatifs des dépenses projetées
représentation cartographique, pages 24, 25 et 26
 - Tableau récapitulatif des dépenses projetées
assurant 110 millions par an au total du plan, page 27
 - Tableau récapitulatif des dépenses des
patrimoines administratifs et financiers, page 28
 - Budget annuel des investissements 2004, page 29
 - Liste détaillée des objets votés ou déposés
induisant une dépense dans le plan, pages bleues
 - Liste détaillée des projets dont le dépôt au CM
peut intervenir entre 2004 et 2015, pages chamois
 - Liste des objets considérés par le CA comme
nouveaux dans le 1^{er} PFI, 2004 et 2015 (annexe I). pages jaunes
 - Liste des projets devant être planifiés dans
le cadre des dotations annuelles du 1^{er} PFI (annexe II). pages vertes

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 1

RÉCAPITULATION DES DEPENSES TOTALES SELON LES DEMANDES DES DEPARTEMENTS

GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues 2004 2005	Dépenses prévues 2006 2007	Dépenses prévues 2008 2009	Dépenses prévues 2010 2011	Dépenses prévues 2012 2013	Dépenses prévues 2014 2015	Dépenses totales	Ratios
1 LOGEMENTS	17415339 24672162	28573218 29574200	31968000 33907262	29123113 21430000	15450000 12600000	9600000 6949934	261163128	14.91%
2 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	4213656 2034627	1100000 5500000	4050000 2050000	500000 0	0 0	0 0	19448283	1.11%
3 ECOLES PUBLIQUES	20610961 20565720	9129921 3681500	4400000 8950000	7724304 3640000	1500000 500000	750000 11800000	93251406	6.32%
4 CULTURE ET LOISIRS	10873563 8286923	21420898 29425000	30200000 58570000	37337000 17889321	6030000 3750000	1250000 4550000	229682705	13.11%
5 SPORTS	8850473 5345000	3398000 3440000	4040000 3530000	2150000 250000	0 0	0 1000000	32003473	1.85%
6 SOCIAL	8920138 12913550	16443246 7552038	5445000 9088451	16330000 16800000	5900000 1400000	0 0	100792423	5.75%
7 SECURITE PUBLIQUE	3118000 1535000	1310000 3100000	4350000 7400000	14900000 13000000	13300000 5750000	4150000 2100000	74013300	4.23%
8 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	33636313 22529734	17684000 18650460	17650000 13490000	10125000 9300000	8200000 8200000	7300000 7000000	173765507	9.82%
9 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG	7676415 7739021	5910056 11086060	12750000 5900000	5500000 5650000	3700000 650000	700000 750000	68011552	3.88%
10 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC	65417362 57976432	45967550 41630500	42284900 41094785	32834600 25800000	23000000 18900000	15700000 15670000	426176129	24.33%
11 ADMINISTRATION GENERALE	16314281 18101804	21000000 20635042	18825927 16800000	15690000 15300000	16900000 14900000	14900000 15500000	204867054	11.70%
12 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL	736283 301304	450000 250000	100000 0	0 0	0 0	0 0	1837587	0.10%
13 ACQUISITIONS DE TERRAINS	10750000 5000000	5000000 5000000	5000000 5000000	5000000 5000000	5000000 5000000	5000000 5000000	65750000	3.75%
14 OPERATIONS FINANCIERES	300000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	300000	0.02%
15 DIVERS ET ROMPUS	6717 10718	16035 21745	27387 31013	33797 42476	46184 51199	54247 59166	400682	0.02%
DEPENSES TOTALES BRUTES	208636901 187611995	177402824 178548545	181091214 203911951	177247814 134191787	99826184 71861199	59464247 70279000	1751463229	100%
<i>Déduction globale sur les montants des groupes pour décalages entre dates prévues et réelles.</i>	<i>53145546 74261831</i>	<i>96385392 122092072</i>	<i>141653362 167998158</i>	<i>168349217 148183801</i>	<i>120926784 93699613</i>	<i>73977611 69574466</i>		
<i>Report de la déduction de l'année précédente</i>	<i>53145546</i>	<i>74261831 96385392</i>	<i>122092072 141653362</i>	<i>167998158 168349217</i>	<i>148183801 120926784</i>	<i>93699613 73977611</i>		
<i>Hausses conjoncturelles sur groupes 1 à 12</i>	<i>867820 1930620</i>	<i>2704738 3571635</i>	<i>4695076 6285285</i>	<i>7218244 7162787</i>	<i>6546799 6026630</i>	<i>4888752 5012855</i>		
DEPENSES PROBABLES TOTALES	156581175 167828330	157964000 157411500	166225000 185850000	184115000 161438000	132830000 104455000	84015000 79695000	1738388005	
RECETTES	6426175 4851330	1869000 31500	1400000 1500000	3000000 3000000	3380000 560000	0 0	25728005	
DEPENSES TOTALES NETTES	150135000 162975000	156315000 167380000	164825000 184380000	181115000 158430000	129480000 103955000	84015000 79695000	1712670000	
DEPENSES TOTALES QUADRIENNALES	2004 - 2007	626805000	2008 - 2011	688720000	2012 - 2015	397145000		

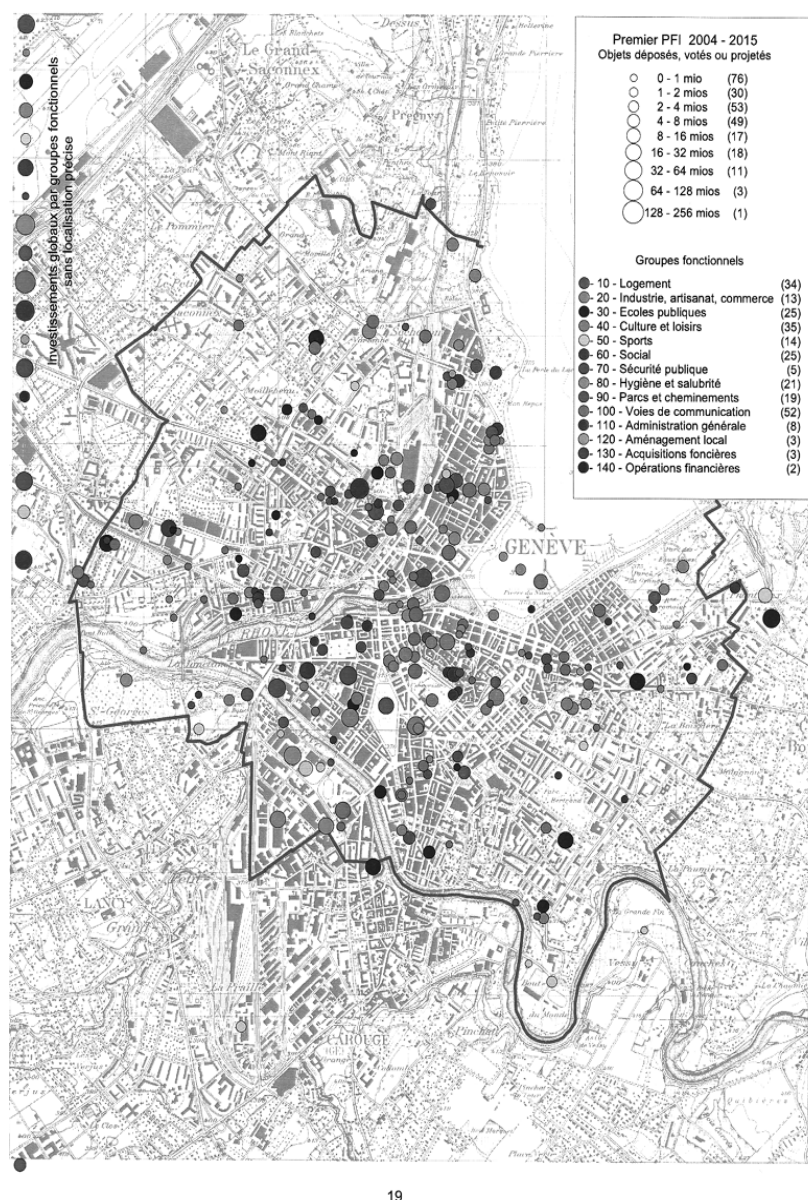
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

1025

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 2

RECAPITULATION DES DEPENSES TOTALES DES CREDITS DES SOUS GROUPES FONCTIONNELS									
SELON LES DEMANDES DES DEPARTEMENTS									
SOUS GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues 2004 2005	Dépenses prévues 2006 2007	Dépenses prévues 2008 2009	Dépenses prévues 2010 2011	Dépenses prévues 2012 2013	Dépenses prévues 2014 2015	Dépenses totales 2004 2015	Ratios	
11 LOGEMENTS NOUVEAUX	1135000 5385000	6100000 4350000	11400000 7300000	1790000 100000	0 0	0 0	41070000	2.38%	
12 LOGEMENTS EXISTANTS	18074329 18547162	21973218 21474200	19568000 25507282	27333113 21330000	15450000 12600000	9690000 6849834	216307118	12.44%	
13 LOGEMENTS MIS A DISPOSITION DE TIERS	146010 140000	500000 1500000	1000000 500000	0 0	0 0	0 0	3786010	0.22%	
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEOTHEQUES	1603852 684020	6060850 5425000	850000 650000	720000 1400000	490000 0	0 0	17873722	1.03%	
42 MUSEES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE	4249072 1376141	3956000 9350000	16400000 45400000	23100000 13139321	1500000 0	0 0	118470534	6.81%	
43 THEATRES ET CONCERTS	1549650 3471000	7706000 7300000	9000000 9085000	10817000 2100000	2500000 2200000	1000000 4500000	61828650	3.56%	
44 CONSERVATION DU PATRIMOINE	460989 173762	223762 50000	50000 50000	50000 50000	50000 50000	50000 50000	1308813	0.68%	
45 MASS - MEDIAS	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
46 ANIMATIONS ET LOISIRS	3010000 2582000	3474286 6700000	3900000 3485000	2850000 1200000	1500000 1500000	200000 0	30201286	1.74%	
60 SOCIAL (Équipements généraux)	1852409 3400050	5020000 1682800	400000 18451	0 0	0 0	0 0	12423710	0.71%	
61 ENFANTS ET JEUNESSE	6297187 7972500	7648246 4349238	3225000 3920000	5850000 6650000	2900000 700000	0 0	48312151	2.94%	
62 HANDICAPES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
63 PERSONNES AGEES	0 0	0 0	1000000 1000000	10000000 10000000	3000000 700000	0 0	29700000	1.71%	
64 CENTRES SOCIAUX	20562 1031000	3410000 1510000	820000 180000	680000 150000	0 0	0 0	7771562	0.45%	
70 SECURITE PUBLIQUE (Équipements généraux)	50000 50000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	100000	0.01%	
71 ETAT - CIVIL	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
72 POLICE MUNICIPALE	798300 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	798300	0.05%	
73 SERVICE INCENDIE	2270000 1485000	1310000 3100000	4350000 7400000	14900000 13000000	13300000 5750000	4150000 2100000	73115000	4.21%	
74 PROTECTION CIVILE	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
75 INSTALLATIONS SPECIALES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
81 PROTECTION DES EAUX	29074000 16189155	11745000 12300480	10000000 6735000	5785000 5000000	5000000 5000000	5000000 5000000	116808815	6.72%	
82 ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS	4207000 6315040	5019000 4050000	4300000 5860000	4280000 4300000	3200000 3200000	2300000 2000000	48701040	2.80%	
83 ABATTOIRS ET TRAITEMENT DES DECHETS CARNES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
84 CIMETIERES, CREMATOIRES	356313 25539	920000 2350000	3350000 1155000	100000 0	0 0	0 0	8255852	0.47%	
91 PARCS ET PROMENADES	7444350 6612500	4560056 7441060	8000000 5500000	5500000 5850000	3700000 650000	500000 750000	56307966	3.24%	
92 MOYENS DE GESTION DES ESPACES VERTS	232065 1126521	1350000 3645000	4750000 400000	0 0	0 0	200000 0	11703588	0.87%	
101 RUES, ROUTES ET OUVRAGES D'ART	41966702 34501982	28381850 23632100	21075500 21394785	22200000 17200000	13200000 10200000	10200000 10370000	254522719	14.84%	
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, TRAFIC MODERE	23450960 23474450	17585900 17798400	21209400 19700000	10634800 8660000	9800000 8660000	5500000 5300000	171653410	9.87%	
103 PARKINGS PUBLICS	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
104 BATIMENTS., EDICULES PUBLICS	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
106 NAVIGATION LACUSTRE ET FLUVIALE	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	



SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

1027

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 3

RECAPITULATION DES DEPENSES TOTALES SELON LES OBJECTIFS FINANCIERS

GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses totales	Ratios
	2004 2005	2006 2007	2008 2009	2010 2011	2012 2013	2014 2015	2015	2004 2015	
1 LOGEMENTS	12'698'962 16'619'004	20'216'856 20'670'746	21'450'968 20'406'893	17'993'409 15'169'946	13'477'583 13'405'416	12'569'184 9'454'567	194'533'566	14.73%	
2 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	3'120'915 1'387'005	778'300 3'844'199	2'717'610 1'233'781	308'920 0	0 0	0 0	13'390'728	1.91%	
3 ECOLES PUBLIQUES	15'265'187 14'019'544	8'459'765 2'573'167	2'952'465 5'386'507	4'772'380 2'578'696	1'308'503 531'961	881'968 16'267'065	73'115'337	0.54%	
4 CULTURE ET LOISIRS	8'053'686 5'649'192	15'156'263 20'566'463	20'264'644 35'310'206	23'068'273 12'663'567	5'260'183 3'989'707	1'636'613 6'260'193	157'898'962	11.80%	
5 SPORTS	6'555'251 3'643'685	2'404'340 2'404'372	2'710'899 2'124'510	1'328'355 1'769'971	0 0	0 1'380'262	22'728'545	1.72%	
6 SOCIAL	6'606'849 8'903'162	11'834'347 5'278'461	3'653'675 5'469'833	10'089'319 11'892'445	5'146'779 1'489'491	0 0	70'064'362	5.31%	
7 SECURITE PUBLIQUE	2'309'621 1'046'409	926'885 2'188'730	2'918'914 4'453'648	9'205'808 9'202'487	11'602'062 6'117'551	5'433'554 2'898'551	58'282'220	4.41%	
8 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	24'913'296 15'358'512	12'512'237 13'035'650	11'843'410 8'118'880	6'255'625 6'563'318	7'153'151 8'724'159	9'557'817 9'661'636	133'717'893	10.13%	
9 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG	5'685'665 5'275'688	4'181'634 7'748'549	8'555'438 3'550'881	3'398'117 3'999'542	3'227'641 691'549	9'16'503 1'035'197	48'266'405	3.68%	
10 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC	48'452'464 39'522'513	32'524'141 28'097'439	28'373'790 24'732'663	20'286'513 18'263'997	20'063'716 20'001'732	20'555'653 21'628'709	323'502'930	24.80%	
11 ADMINISTRATION GENERALE	12'083'445 12'339'963	14'858'459 14'422'764	12'632'474 10'110'985	9'683'902 10'830'819	14'742'470 15'852'436	19'508'421 21'394'065	168'470'033	12.78%	
12 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL	545'340 205'399	318'398 174'736	67'101 0	0 0	0 0	0 0	1'310'972	0.10%	
13 ACQUISITIONS DE TERRAINS	7'962'167 3'408'486	3'537'728 3'494'728	3'355'074 3'009'222	3'089'197 3'539'418	4'361'677 5'319'609	6'546'450 6'901'311	54'525'079	4.13%	
14 OPERATIONS FINANCIERES	222'200 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	222'200	0.02%	
15 DIVERS ET ROMPUS	4'975 7'306	11'345 15'198	18'377 18'665	20'881 30'068	40'288 54'471	71'025 81'664	374'264	0.29%	
DEPENSES TOTALES BRUTES	154'680'027 127'486'011	125'520'598 125'493'201	121'514'889 123'926'673	109'510'708 94'928'464	86'384'055 76'178'083	77'777'387 87'093'450	1'320'403'516	100%	
<i>Déduction globale sur les montants des groupes pour décalages entre dates prévues et réelles.</i>	53'145'546 74'261'831	86'385'392 122'092'072	141'653'362 167'998'158	168'349'217 148'183'801	120'526'784 93'699'513	73'977'611 69'574'466			
<i>Report de la déduction de l'année précédente</i>	53'145'546	74'261'831 86'385'392	122'092'072 141'653'362	167'998'158 168'349'217	148'183'801 120'526'784	93'699'513 73'977'611			
<i>Hausses conjoncturelles sur groupes 1 à 12</i>	867'820 1'930'620	2'704'738 3'571'635	4'695'076 6'283'285	7'218'244 7'162'787	6'546'799 5'626'530	4'888'752 5'012'855			
DEPENSES PROBABLES TOTALES	117'128'175 113'351'330	111'269'006 110'931'506	111'000'000 109'950'000	111'900'000 112'150'000	112'950'000 110'600'000	110'872'918 110'000'000	1'341'400'923		
RECETTES	7'092'696 3'307'150	1'180'894 22'017	939'421 902'786	1'853'518 2'123'651	2'922'324 531'961	0 0	20'876'398		
	2004 2005	2006 2007	2008 2009	2010 2011	2012 2013	2014 2015	2004 2015		
DEPENSES TOTALES NETTES	110'040'000 110'050'000	110'990'000 110'910'000	110'070'000 110'050'000	110'050'000 110'030'000	110'030'000 110'070'000	110'080'000 110'000'000	1'320'570'000		
DEPENSES TOTALES QUADRIENNALES	2004 - 2007	440'190'000	2008 - 2011	440'200'000	2012 - 2015	440'180'000			

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 4

RECAPITULATION DES DÉPENSES DES CREDITS VOTES OU DEPOSES

GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses totales	Ratio
	2004 2005	2006 2007	2008 2009	2010 2011	2012 2013	2014 2015	2015	2004 2015	
1 LOGEMENTS	16'815'339 18'891'662	12'723'218 6'057'580	5'000'000 137'262	424'113 325'000	100'000 0	150'000 49'834	60'674'008	13,88%	
2 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	42'13'656 2'034'627	200'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	6'448'283	1,49%	
3 ECOLES PUBLIQUES	20'610'061 20'565'720	7'519'821 1'121'500	0 0	0 0	0 0	0 0	49'817'102	11,48%	
4 CULTURE ET LOISIRS	10'873'563 5'836'923	1'807'198 200'000	200'000 100'000	0 0	0 0	0 0	18'917'684	4,36%	
5 SPORTS	8'850'473 5'345'000	958'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	15'153'473	3,48%	
6 SOCIAL	7'920'138 11'293'550	10'138'246 3'992'038	400'000 18'451	0 0	0 0	0 0	33'762'423	7,78%	
7 SECURITE PUBLIQUE	3'118'300 1'535'000	1'310'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	5'963'300	1,37%	
8 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	26'636'313 13'829'734	5'009'000 3'000'460	2'000'000 2'000'000	2'000'000 0	0 0	0 0	54'475'507	12,56%	
9 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG	76'764'15 62'39'021	2'980'056 2'176'060	2'200'000 0	0 0	0 0	0 0	21'251'552	4,90%	
10 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC	62'217'362 33'326'432	17'018'550 7'830'500	5'609'400 3'394'785	1'334'800 0	0 0	0 0	130'731'629	30,13%	
11 ADMINISTRATION GENERALE	134'142'81 84'51'804	5'000'000 2'135'042	925'927 0	0 0	0 0	0 0	29'927'054	6,80%	
12 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL	636'283 51'304	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	687'587	0,16%	
13 ACQUISITIONS DE TERRAINS	5'750'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	5'750'000	1,33%	
14 OPERATIONS FINANCIERES	300'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	300'000	0,07%	
15 DIVERS ET ROMPUS	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0,00%	
DEPENSES TOTALES BRUTES	186'832'184 127'500'777	64'444'089 28'513'180	16'335'327 5'850'498	3'788'713 325'000	100'000 0	150'000 49'834	433'859'802	100%	
<i>Déduction globale sur les montants des groupes pour décalages entre dates prévues et réelles.</i>	45'745'546 43'311'581	26'938'917 13'363'024	7'424'588 3'268'771	1'758'871 520'468	155'117 38'779	47'195 24'257			
<i>Report de la déduction de l'année précédente</i>	45'745'546	43'311'581 26'938'917	13'363'024 7'424'588	3'268'771 1'758'871	520'468 155'117	38'779 47'195			
<i>Hausses conjoncturelles sur groupes 1 à 12</i>	823'420 1'559'217	1'454'702 962'138	668'213 353'027	221'366 74'947	25'129 6'980	9'345 5'240			
DEPENSES PROBABLES TOTALES	144'110'058 131'483'958	82'271'454 41'051'211	22'541'976 10'159'342	5'491'979 1'636'351	490'486 123'318	150'929 78'011	439'999'068		
RECETTES	5'926'175 2'251'330	868'900 31'500	400'000 0	0 0	0 0	0 0	9'275'065		
DEPENSES TOTALES NETTES	138'183'883 129'242'629	81'602'454 41'019'711	22'541'976 10'159'342	5'491'979 1'636'351	490'486 123'318	150'929 78'011	430'721'063		
DEPENSES TOTALES QUADRIENNALES	2004-2007	390'048'677	2008-2011	39'829'648	2012-2015	842'738			

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

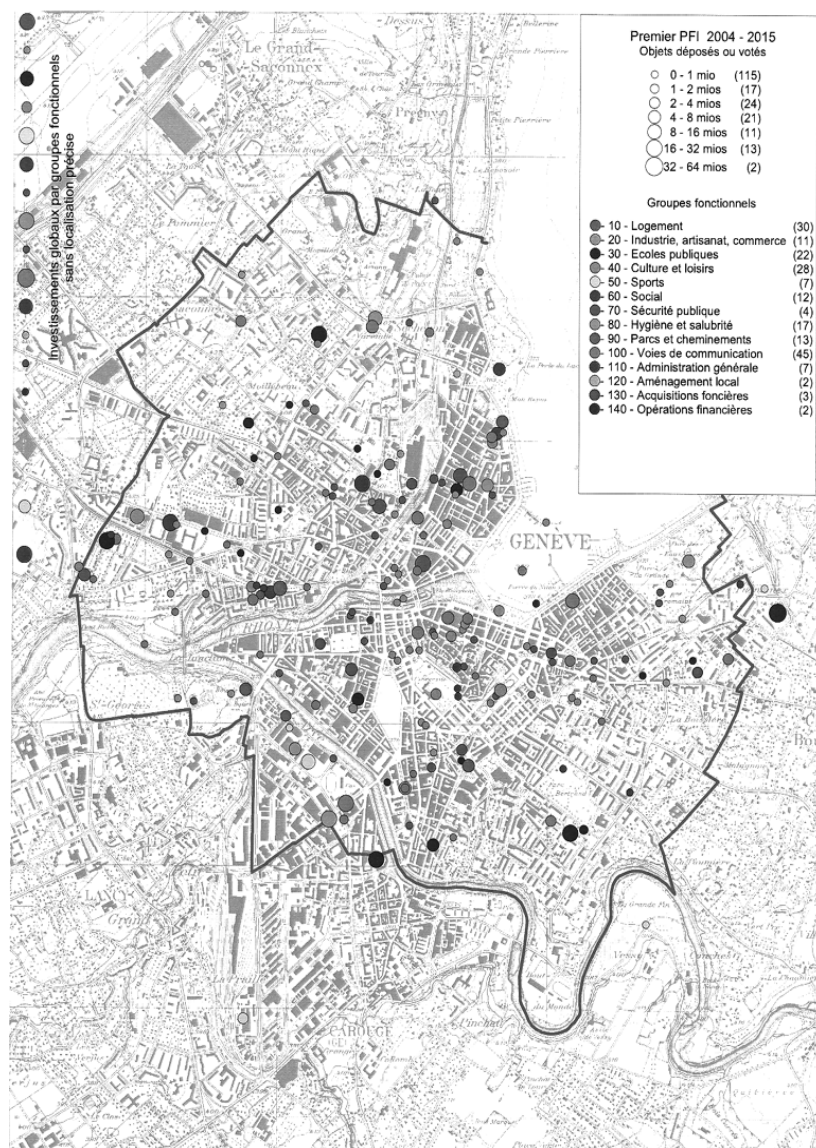
1029

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 5

RECAPITULATION DES DEPENSES DES CREDITS VOTES OU DEPOSES DES SOUS GROUPES FONCTIONNELS

SOUS GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues 2004	Dépenses prévues 2005	Dépenses prévues 2006	Dépenses prévues 2010	Dépenses prévues 2012	Dépenses prévues 2014	Dépenses prévues 2015	Dépenses totales 2004 2015	Ratio
	2004	2005	2006	2010	2012	2014	2015	2004 2015	
11 LOGEMENTS NOUVEAUX	1'195'000 5'985'000	6'100'000 5'100'000	5'000'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	23'380'000	5.31%
12 LOGEMENTS EXISTANTS	15'474'329 12'766'662	6'623'218 957'580	0 137'262	424'113 325'000	100'000 0	150'000 49'634	0	37'007'998	8.41%
13 LOGEMENTS MIS A DISPOSITION DE TIERS	146'010 140'000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	286'010	0.07%
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEOTHEQUES	1'603'852 684'020	347'150 200'000	200'000 100'000	0 0	0 0	0 0	0 0	3'135'022	0.71%
42 MUSEES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE	4'249'072 1'376'141	156'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	5'781'213	1.31%
43 THEATRES ET CONCERTS	1'549'850 2'271'000	406'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	4'225'650	0.96%
44 CONSERVATION DU PATRIMOINE	460'988 173'762	173'762 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	808'513	0.18%
45 MASS - MEDIAS	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
46 ANIMATIONS ET LOISIRS	3'010'000 1'432'000	524'286 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	4'966'286	1.13%
60 SOCIAL (Équipements généraux)	1'892'409 3'400'050	5'020'000 1'692'800	400'000 18'451	0 0	0 0	0 0	0 0	12'423'710	2.82%
61 ENFANTS ET JEUNESSE	5'897'167 7'762'500	4'753'246 2'299'238	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	20'712'151	4.71%
62 HANDICAPES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
63 PERSONNES AGEES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
64 CENTRES SOCIAUX	20'662 21'000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	41'662	0.01%
70 SECURITE PUBLIQUE (Équipements généraux)	50'000 50'000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	100'000	0.02%
71 ETAT - CIVIL	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
72 POLICE MUNICIPALE	798'300 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	798'300	0.18%
73 SERVICE INCENDIE	2'270'000 1'485'000	1'310'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	5'065'000	1.15%
74 PROTECTION CIVILE	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
75 INSTALLATIONS SPECIALES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
81 PROTECTION DES EAUX	22'074'000 7'489'155	1'960'000 1'000'460	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	32'553'615	7.40%
82 ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS	4'207'000 6'315'040	3'015'000 2'000'000	2'000'000 2'000'000	2'000'000 0	0 0	0 0	0 0	21'541'040	4.90%
83 ABATTOIRS ET TRAITEMENT DES DECHETS CARNES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
84 CIMETIERES, CREMATOIRES	355'313 25'538	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	380'852	0.09%
91 PARCS ET PROMENADES	7'444'350 6'112'500	2'960'056 2'176'060	2'200'000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	20'682'966	4.75%
92 MOYENS DE GESTION DES ESPACES VERTS	232'065 126'521	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	358'586	0.08%
101 RUES, ROUTES ET OUVRAGES D'ART	40'768'702 21'051'982	10'582'660 4'182'100	1'600'000 684'755	0 0	0 0	0 0	0 0	78'878'219	17.93%
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, TRAFIC MODERE	21'450'660 12'274'450	6'435'900 3'648'400	4'009'400 2'700'000	1'334'600 0	0 0	0 0	0 0	51'853'410	11.78%
103 PARKINGS PUBLICS	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
104 BATIMENTS, EDICULES PUBLICS	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%
105 NAVIGATION LACUSTRE ET FLUVIALE	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%



SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

1031

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 6

RECAPITULATION DES DEPENSES DES OBJETS PROJETES SELON LES DEMANDES DES DEPARTEMENTS

GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses totales	Ratio
	2004 2005	2006 2007	2008 2009	2010 2011	2012 2013	2014 2015	2015	2004 2015	
1 LOGEMENTS	600'000 5'780'500	15'850'000 23'516'620	25'968'000 33'770'000	28'699'000 21'105'000	15'350'000 12'600'000	9'450'000 6'800'000	200'489'120	15.22%	
2 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	0 0	900'000 5'500'000	4'050'000 2'050'000	500'000 0	0 0	0 0	13'000'000	0.98%	
3 ECOLES PUBLIQUES	0 0	1'610'000 2'560'000	4'400'000 8'950'000	7'724'304 3'640'000	1'500'000 500'000	750'000 11'800'000	43'434'304	3.30%	
4 CULTURE ET LOISIRS	0 2'350'000	19'813'700 29'225'000	30'000'000 58'570'000	37'337'000 17'889'321	6'030'000 3'750'000	1'250'000 4'550'000	210'765'021	16.00%	
5 SPORTS	0 0	2'440'000 3'440'000	4'040'000 3'530'000	2'150'000 250'000	0 0	0 1'000'000	16'850'000	1.28%	
6 SOCIAL	1'000'000 16'200'000	6'305'000 3'560'000	5'045'000 9'070'000	16'330'000 16'800'000	5'900'000 1'400'000	0 0	67'030'000	8.09%	
7 SECURITE PUBLIQUE	0 0	0 3'100'000	4'350'000 7'400'000	14'900'000 13'900'000	13'300'000 5'750'000	4'150'000 2'100'000	68'050'000	5.18%	
8 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	7'000'000 8'700'000	12'675'000 15'650'000	15'650'000 11'490'000	8'125'000 9'300'000	8'200'000 8'200'000	7'300'000 7'000'000	119'290'000	9.65%	
9 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG	0 1'500'000	2'950'000 8'910'000	10'550'000 5'900'000	5'550'000 5'850'000	3'700'000 650'000	700'000 750'000	46'760'000	3.65%	
10 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC	3'200'000 24'650'000	28'949'000 33'800'000	36'675'500 37'700'000	31'500'000 25'800'000	23'000'000 18'800'000	15'700'000 15'670'000	295'444'500	22.42%	
11 ADMINISTRATION GENERALE	2'900'000 9'650'000	16'000'000 18'500'000	17'900'000 16'800'000	15'600'000 15'300'000	16'900'000 14'900'000	14'900'000 15'500'000	174'940'000	13.28%	
12 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL	100'000 250'000	450'000 250'000	100'000 0	0 0	0 0	0 0	1'150'000	0.09%	
13 ACQUISITIONS DE TERRAINS	5'000'000 5'000'000	5'000'000 5'000'000	5'000'000 5'000'000	5'000'000 5'000'000	5'000'000 5'000'000	5'000'000 5'000'000	60'000'000	4.85%	
14 OPERATIONS FINANCIERES	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0	0.00%	
15 DIVERS ET ROMPUS	6'717 10'718	16'035 21'745	27'387 31'013	33'797 42'476	46'184 51'199	54'247 59'166	400'682	0.03%	
DEPENSES TOTALES BRUTES	19'806'717 58'511'218	112'966'735 153'933'385	164'755'887 208'281'913	173'489'101 133'779'797	98'926'184 71'601'199	58'264'247 70'229'166	1'317'603'627	100%	
<i>Déduction globale sur les montants des groupes pour décalages entre dates prévues et réelles.</i>	7'400'000 30'950'250	69'446'475 108'729'048	134'228'774 164'729'387	166'592'345 147'863'333	120'771'667 83'660'833	73'930'417 69'550'208			
<i>Report de la déduction de l'année précédente</i>		30'950'250 69'446'475	108'729'048 134'228'774	164'729'387 166'592'345	147'863'333 120'771'667	83'660'833 73'930'417			
<i>Hausse conjoncturelle sur groupes 1 à 12</i>	44'400 371'403	1'250'037 2'609'497	4'028'863 5'930'258	6'996'879 7'067'640	6'521'670 5'619'850	4'879'407 5'007'615			
DEPENSES PROBABLES TOTALES	12'451'117 36'332'371	75'712'546 116'360'289	143'283'024 175'690'658	178'623'021 159'793'649	132'339'520 104'331'682	83'864'071 79'616'989	1'298'398'937		
RECETTES	500'000 2'600'000	1'000'000 0	1'000'000 1'500'000	3'000'000 3'000'000	3'350'000 500'000	0 0	16'450'000		
DEPENSES TOTALES NETTES	11'951'117 33'732'371	74'712'546 116'360'289	142'283'024 174'190'658	175'623'021 156'793'649	128'989'520 103'831'682	83'864'071 79'616'989	1'281'948'937		
DEPENSES TOTALES QUADRIENNALES	2004-2007	236'756'323	2008-2011	648'890'352	2012-2015	396'302'262			

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 7

RECAPITULATION DES DEPENSES DES CREDITS PROJETES DES SOUS GROUPES FONCTIONNELS								
SELON LES DEMANDES DES DEPARTEMENTS								
SOUS GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues 2004 2005	Dépenses prévues 2006 2007	Dépenses prévues 2008 2009	Dépenses prévues 2010 2011	Dépenses prévues 2012 2013	Dépenses prévues 2014 2015	Dépenses totales 2004 2015	Ratio
11 LOGEMENTS NOUVEAUX	0	0	6'400'000	1'780'000	0	0	17'800'000	1.36%
12 LOGEMENTS EXISTANTS	800'000 5'780'500	15'350'000 20'516'820	18'568'000 25'370'000	28'909'000 21'005'000	15'350'000 12'800'000	9'450'000 6'800'000	179'289'120	13.81%
13 LOGEMENTS MIS A DISPOSITION DE TIERS	0	500'000 1'500'000	1'000'000 500'000	0	0	0	3'500'000	0.27%
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEOTHEQUES	0	5'713'700 5'225'000	650'000 550'000	720'000 1'400'000	480'000 0	0	14'738'700	1.14%
42 MUSEES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE	0	3'800'000 9'380'000	16'400'000 45'400'000	23'100'000 13'139'321	1'500'000 0	0	112'689'321	8.68%
43 THEATRES ET CONCERTS	0	7'300'000 1'200'000	9'000'000 7'800'000	10'817'000 2'100'000	2'500'000 2'200'000	1'000'000 4'500'000	57'602'000	4.44%
44 CONSERVATION DU PATRIMOINE	0	50'000 50'000	50'000 50'000	50'000 50'000	50'000 50'000	50'000 50'000	500'000	0.04%
45 MASS - MEDIAS	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
46 ANIMATIONS ET LOISIRS	0	2'950'000 6'700'000	3'900'000 3'485'000	2'650'000 1'200'000	1'500'000 1'500'000	200'000 0	25'235'000	1.94%
60 SOCIAL (Équipements généraux)	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
61 ENFANTS ET JEUNESSE	400'000 210'000	2'895'000 2'050'000	3'225'000 3'920'000	6'650'000 6'850'000	2'900'000 700'000	0	28'800'000	2.20%
62 HANDICAPES	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
63 PERSONNES AGEES	0	0	1'000'000 5'000'000	10'000'000 10'000'000	3'000'000 700'000	0	29'700'000	2.29%
64 CENTRES SOCIAUX	0	3'410'000 1'510'000	820'000 150'000	880'000 150'000	0	0	7'730'000	0.60%
70 SECURITE PUBLIQUE (Équipements généraux)	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
71 ETAT - CIVIL	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
72 POLICE MUNICIPALE	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
73 SERVICE INCENDIE	0	0	4'350'000 7'400'000	14'900'000 13'000'000	13'300'000 5'750'000	4'150'000 2'100'000	68'050'000	5.24%
74 PROTECTION CIVILE	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
75 INSTALLATIONS SPECIALES	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
81 PROTECTION DES EAUX	7'000'000 8'700'000	9'785'000 11'300'000	10'000'000 8'735'000	8'785'000 5'000'000	5'000'000 5'000'000	5'000'000 5'000'000	84'255'000	6.49%
82 ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS	0	2'300'000 2'000'000	2'300'000 3'800'000	2'280'000 4'300'000	3'200'000 3'200'000	2'300'000 2'000'000	27'160'000	2.09%
83 ABATTOIRS ET TRAITEMENT DES DECHETS CARNES	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
84 CIMETIERES, CREMATOIRES	0	820'000 2'350'000	3'350'000 1'155'000	100'000 0	0	0	7875'000	0.61%
91 PARCS ET PROMENADES	0	1'800'000 5'265'000	5'800'000 5'500'000	5'500'000 5'650'000	3'700'000 650'000	500'000 750'000	35'415'000	2.73%
92 MOYENS DE GESTION DES ESPACES VERTS	0	1'350'000 3'645'000	4'750'000 400'000	0	0	200'000	11'345'000	0.87%
101 RUES, ROUTES ET OUVRAGES D'ART	1'200'000 13'480'000	17'799'000 19'665'000	19'475'500 20'700'000	22'200'000 17'200'000	13'200'000 10'200'000	10'200'000 10'370'000	175'644'500	13.53%
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, TRAFIC MODERE	2'000'000 11'200'000	11'150'000 14'150'000	17'200'000 17'000'000	9'300'000 8'600'000	9'800'000 8'600'000	5'500'000 5'300'000	119'800'000	9.23%
103 PARKINGS PUBLICS	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
104 BATIMENTS, EDICULES PUBLICS	0	0	0	0	0	0	0	0.00%
105 NAVIGATION LACUSTRE ET FLUVIALE	0	0	0	0	0	0	0	0.00%



SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 8

RECAPITULATION DES DEPENSES DES OBJETS PROJES SELON LES OBJECTIFS FINANCIERS

GROUPES FONCTIONNELS	Dépenses prévues 2004 2005	Dépenses prévues 2006 2007	Dépenses prévues 2008 2009	Dépenses prévues 2010 2011	Dépenses prévues 2012 2013	Dépenses prévues 2014 2015	Dépenses totales 2004 2015	Ratio
1 LOGEMENTS	(3 916 377) (2 072 658)	7 403 638 14 613 166	16 450 908 20 269 631	17 569 296 14 944 946	13 377 583 13 405 416	12 419 184 9 404 733	133 859 558	15,10%
2 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	(1 092 741) (547 622)	578 300 3 844 199	2 717 610 1 233 781	306 920 0	0 0	0 0	6 942 445	6,70%
3 ECOLES PUBLIQUES	(5 344 874) (6 546 076)	(1 060 056) 1 461 667	2 952 465 5 386 507	4 772 380 2 576 886	1 308 503 531 961	981 968 16 287 096	23 298 235	2,85%
4 CULTURE ET LOISIRS	(2 819 877) (287 731)	13 549 065 20 366 463	20 064 644 35 210 206	23 068 273 12 663 557	5 260 183 3 969 707	1 636 613 6 280 163	136 981 298	15,60%
5 SPORTS	(2 295 222) (1 701 315)	1 446 240 2 404 372	2 710 899 2 124 510	1 328 355 1 769 71	0 0	0 1 380 262	7 575 072	6,85%
6 SOCIAL	(1 131 289) (2 490 388)	1 496 101 1 286 423	3 253 675 5 451 382	10 089 319 11 992 445	5 146 779 1 489 491	0 0	36 301 939	4,00%
7 SECURITE PUBLIQUE	(808 679) (488 581)	(383 115) 2 166 730	2 918 914 4 453 648	9 205 908 9 202 487	11 602 062 6 117 551	5 433 554 2 896 551	52 318 920	5,60%
8 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	(1 723 015) 1 528 778	7 503 237 10 035 190	9 843 410 6 118 880	4 256 825 6 583 316	7 153 151 8 724 159	9 557 817 9 661 836	79 242 386	8,40%
9 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG	(1 990 750) (963 333)	1 221 578 6 572 489	6 355 438 3 550 881	3 398 117 3 998 542	3 227 641 681 548	916 503 1 035 187	27 014 853	3,00%
10 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC	(13 764 698) 6 196 081	15 505 591 21 266 939	22 764 390 21 337 878	18 951 913 18 263 397	20 063 716 20 001 732	20 565 853 21 628 709	192 771 301	21,74%
11 ADMINISTRATION GENERALE	(1 330 836) 3 888 189	9 858 459 12 287 722	11 706 547 10 110 985	9 693 902 10 830 619	14 742 470 15 852 436	19 508 421 21 394 065	138 542 979	15,80%
12 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL	(90 943) 154 095	318 396 174 736	67 101 0	0 0	0 0	0 0	623 385	0,67%
13 ACQUISITIONS DE TERRAINS	2 212 167 3 406 498	3 537 728 3 494 726	3 355 074 3 009 222	3 089 197 3 539 418	4 361 677 5 319 609	6 546 450 6 901 311	48 775 079	5,40%
14 OPERATIONS FINANCIERES	(77 800) 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	(77 800)	-0,01%
15 DIVERS ET ROMPUS	4 975 7 306	11 345 15 198	18 377 18 665	20 881 30 068	40 288 54 471	71 025 81 664	374 264	0,40%
DEPENSES TOTALES BRUTES	(34 352 157) (14 786)	61 078 589 95 989 021	105 179 542 118 278 175	105 751 987 94 603 464	86 284 955 78 178 983	77 827 387 86 953 916	886 543 914	100%
<i>Dédution globale sur les montants des groupes pour décalages entre dates prévues et réelles.</i>	<i>(18 245 750) (10 838 160)</i>	<i>23 344 638 59 407 367</i>	<i>80 606 729 97 927 509</i>	<i>100 284 708 95 859 343</i>	<i>88 770 717 79 787 359</i>	<i>75 398 636 82 884 638</i>		
<i>Report de la déduction de l'année précédente</i>	<i>(18 245 750)</i>	<i>(10 838 160) 23 344 638</i>	<i>59 407 367 80 606 729</i>	<i>97 927 509 100 284 708</i>	<i>95 859 343 88 770 717</i>	<i>79 787 359 75 398 636</i>		
<i>Hausse conjoncturelle sur groupes 1 à 12</i>	<i>(109 474) (130 058)</i>	<i>615 290 14 257 777</i>	<i>310 836 3 525 390</i>	<i>2 594 112 4 591 648</i>	<i>4 916 100 4 787 242</i>	<i>6 023 861 5 953 294</i>		
DEPENSES PROBABLES TOTALES	(26 983 883) (18 142 629)	28 997 546 68 980 289	88 058 024 100 790 658	106 408 021 110 813 649	112 459 528 110 478 682	109 921 989 109 921 989	901 401 855	
RECETTES	1 160 921 1 065 620	511 894 (9 483)	539 421 962 788	1 853 518 2 123 651	2 922 324 531 981	0 0	11 598 393	
DEPENSES TOTALES NETTES	(25 817 362) (17 086 809)	28 485 652 68 989 772	87 518 603 99 887 892	104 554 502 108 389 998	109 537 196 109 944 721	109 921 989 109 921 989	894 248 145	
DEPENSES TOTALES QUADRIENNALES	2004-2007	54 571 254	2008-2011	400 350 996	2012-2015	439 325 885		

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 9

RECAPITULATION DES DEPENSES DES PATRIMOINES ADMINISTRATIF ET FINANCIER
(montants nets en millions de francs, arrondis)

	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Dépenses totales	Ratio
PATRIMOINES	2004 2005	2006 2007	2008 2009	2010 2011	2012 2013	2014 2015	2004 2015	
ADMINISTRATIF (Groupes 3 à 13 + 15)	131 141	131 129	133 151	149 131	108 86	70 69	1'430	83.5%
TOTAUX QUADRIENNAUX		532		565		333		
FINANCIER (Groupes 1, 2 et 14)	16 23	25 28	32 33	32 27	22 18	14 11	280	16.4%
TOTAUX QUADRIENNAUX		92		124		64		
TOTAUX ANNUELS	150 163	156 157	165 184	181 158	129 104	84 80	1'713	100%
TOTAUX QUADRIENNAUX		627		689		397		
Excedents d'investissement		187		249		-43	393	22.9%

NB : Les éventuelles différences d'addition sont dues aux arrondis

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2004 (après-midi)
1^{er} plan financier d'investissement 2004-2015

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT
2004 - 2015

Tableau n° 10

BUDGET DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2004 SELON LES DEMANDES DES DEPARTEMENTS

GROUPES FONCTIONNELS	Crédits votés	Projets	Totaux	Ratios	Recettes
1 LOGEMENTS	16'815'339	600'000	17'415'339	8.34%	157'500
2 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE	4'213'656	0	4'213'656	2.02%	0
3 ECOLES PUBLIQUES	20'610'061	0	20'610'061	9.87%	19'500
4 CULTURE ET LOISIRS	10'873'563	0	10'873'563	5.21%	0
5 SPORTS	8'850'473	0	8'850'473	4.24%	1'000'000
6 SOCIAL	7'920'138	1'000'000	8'920'138	4.27%	0
7 SECURITE PUBLIQUE	3'118'300	0	3'118'300	1.49%	229'000
8 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	26'636'313	7'000'000	33'636'313	16.11%	2'880'000
9 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VG	7'676'415	0	7'676'415	3.68%	160'000
10 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC	62'217'362	3'200'000	65'417'362	31.32%	1'380'175
11 ADMINISTRATION GENERALE	13'414'281	2'900'000	16'314'281	7.81%	600'000
12 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL	636'283	100'000	736'283	0.36%	0
13 ACQUISITIONS FONCIERES	5'750'000	5'000'000	10'750'000	5.15%	0
14 OPERATIONS FINANCIERES	300'000	0	300'000	0.14%	0
15 DIVERS ET ROMPUS	0	6'717	6'717	0.00%	
DEPENSES TOTALES BRUTES	189'032'184	19'808'717	208'838'901	100.00%	
<i>Déduction globale sur les montants des groupes 1 à 12 pour décalages entre dates prévues et réelles.</i>	<i>25.00%</i> 45'745'546	<i>50.00%</i> 7'400'000	<i>26.87%</i> 53'145'546		
<i>Hausses conjoncturelles sur groupes 1 à 12</i>	<i>0.60%</i> 823'420	<i>0.60%</i> 44'400			
DEPENSES PROBABLES TOTALES	144'110'058	12'451'117	156'561'175		
RECETTES	5'926'175	500'000	6'426'175		6'426'175
DEPENSES TOTALES NETTES POUR 2004	138'183'883	11'951'117	150'135'000		

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
10. LOGEMENTS									
11. IMMEUBLES NOUVEAUX									
011.014 VOT	Môte 19, rue du, Plaque-Centre 2B : Logements, salle de gym, parking	30.01.1986 03.06.1986	12 321 500	20 000	0	0	0	0	0
011.036.01 DEP	Candrier 1-3, rue du : Concours pr construction immeuble en droit/sep.	14.01.2003	810 000	0	500 000	0	0	0	0
011.050.01 VOT	Aménagement constructions et voirie : Préétudes constr/démol/reconst. bât. loc. (300/1)	11.11.1997 10.02.1998	50 000	50 000	0	0	0	0	0
011.050.02 VOT	Aménagement constructions et voirie : Préétudes constr/démol/reconst. bât. loc. (300/2)	11.11.1997 10.02.1998	300 000	300 000	0	0	0	0	0
011.050.03 VOT	Aménagement constructions et voirie : Préétudes constr/démol/reconst. bât. loc. (117)	10.04.2001 15.01.2002	150 000	150 000	0	0	0	0	0
011.051.01 VOT	Finances et administration générale, DSF : Soutien au logement coopératif en Ville de Genève	20.04.1999 01.10.2001	2 500 000	600 000	600 000	0	0	0	0
011.052 DEP	Fondation HLM de la Ville de Genève Financement de la fondation	24.06.2002	20 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0	0	0
011.054.01 VOT	Coulouvrenière 20, rue de la : Etude d'un immeuble de logement (117)	11.02.2004 11.02.2004	150 000	75 000	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				1 195 000	6 100 000	5 000 000	0	0	0
				5 885 000	5 100 000	0	0	0	0
12. IMMEUBLES EXISTANTS									
012.001.01 VOT	Servette 36, rue de la : Etude de rénovation du bâtiment	04.12.2001 25.05.2002	327 500	0	170 000	0	0	0	0
012.001.03 VOT	Jean-Robert Chouet 4, rue : Etude de rénovation du bâtiment	04.12.2001 25.05.2002	217 500	0	100 000	0	0	0	0
012.001.05 VOT	Servette 40, rue de la : Etude de rénovation du bâtiment	04.12.2001 25.05.2002	348 000	0	170 000	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
10 LOGEMENTS									
12 IMMEUBLES EXISTANTS									
012.003.01 VOT	Vélodrome 2, rue du, Cité Jonction : Etude mise en conformité sécurité, étanchéité dalle	04.12.2001 25.05.2002	340 000	240 000	0	0	0	0	0
012.004.01 VOT	Mhorettes 1-3-5-7, rue des : Etude de réfection toiture et façades	04.12.2001 25.05.2002	330 000	165 000	0	0	0	0	0
012.005.01 VOT	Carouge 98-100-102, rue de : Etude de réfection toiture et façades	04.12.2001 25.05.2002	298 000	148 000	0	0	0	0	0
012.015.01 VOT	Tour-de-Bail 7, rue de la : Etude de rénovation de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	311 747	0	150 000	0	0	0	0
012.022.06 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Entretien, modernisation, isolation therm.+ phon. VI	01.10.2001 28.04.2002	4 144 000	1 000 000	0	0	0	0	0
012.036.05 VOT	Rousseau 14, rue : Etude pour la rénovation de l'immeuble (300)	12.02.2003 12.02.2003	50 000	50 000	0	0	0	0	0
012.038.04 VOT	Lisignol 8, rue : Préétude compl. pour rénovation de l'immeuble (138)	12.02.2003 12.02.2003	32 500	32 500	0	0	0	0	0
012.040.03 VOT	Lisignol 10, rue : Préétude pour la rénovation de l'immeuble (138)	12.02.2003 12.02.2003	32 500	32 500	0	0	0	0	0
012.041.01 VOT	Eluves 11, rue des : Préétude pour rénovation de l'immeuble (136)	29.11.1998 25.04.1999	176 530	0	0	0	0	0	0
012.041.03 VOT	Eluves 9, rue des : Préétude pour rénovation de l'immeuble (31)	12.08.1995 16.04.1997	190 000	71 850	0	0	0	0	0
012.044.01 VOT	Eluves 17, rue des : Etude de rénovation des immeubles (31)	12.08.1995 15.04.1997	290 000	85 409	0	0	0	0	0
012.044.02 DEP	Eluves 17, rue des : Rénovation des immeubles	09.09.2003	3 691 000	400 000	491 000	0	0	0	0
012.044.03 VOT	Eluves 15, rue des : Etude de rénovation de l'immeuble (31)	12.08.1995 15.04.1997	240 000	102 772	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTÉS ou DÉPOSÉS avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Côté déposé ou vote	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
10 LOGEMENTS									
12 IMMEUBLES EXISTANTS									
012.044.05 VOT	De Grenus 2, pl. : Etude de rénovation de l'immeuble (31)	12.08.1995 15.04.1997	210 000	98 787 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.045.02 VOT	Eluves 3-5, rue des : Rénovation (5) et reconstruction (3) des immeubles	01.10.2001 29.04.2002	4 316 000	2 800 000 300 000	47 471 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.048.01 VOT	Jean-Jacques-de-Sailion 3, rue : Etude de rénovation de l'immeuble	11.11.1997 11.02.1998	290 000	247 045 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.050.02 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Préétudes pour la rénovation d'immeubles locat. (300)	11.11.1997 10.02.1998	12 840	12 840 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.050.03 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Préétudes pour la rénovation d'immeubles locat. (117)	10.04.2001 15.01.2002	300 000	150 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.051.01 VOT	Navigation 4, place de la, Fonds Galland : Etude de refecton légère du bâtiment	11.11.1997 10.02.1998	69 000	0 0	20 000 44 452	0 0	0 0	0 0	0 0
012.051.03 VOT	Léman 11, rue du, Fonds Galland : Etude de refecton légère du bâtiment	11.11.1997 01.02.1998	56 000	0 0	15 000 36 528	0 0	0 0	0 0	0 0
012.052.05 VOT	Gares 17, rue des : Etude compl. de rénovation de l'immeuble (300)	12.02.2003 12.02.2003	105 000	47 200 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.052.06 DEP	Gares 17, rue des : Rénovation de l'immeuble	21.08.2004	1 878 000	0	963 000 190 000	0 0	0 0	0 0	0 0
012.052.11 VOT	Gares 19, rue des : Etude compl. de rénovation de l'immeuble (300)	12.02.2003 12.02.2003	135 000	36 400 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.052.15 VOT	Gares 21, rue des : Etude compl. de rénovation de l'immeuble (300)	12.02.2003 12.02.2003	165 000	65 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
012.052.16 DEP	Gares 21, rue des : Rénovation de l'immeuble	10.02.2004	2 775 900	0	1 500 000 75 800	0 0	0 0	0 0	0 0
012.055.02 VOT	Jean-Violette 17, rue : Rénovation après incendie	17.04.2002 12.02.2003	1 877 100	377 100 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
LISTE DES PROJETS VOTES OU DEPOSES AVEC INDICATION DES DEPENSES PROJEES DE 2004 A 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
10. LOGEMENTS									
12 IMMEUBLES EXISTANTS									
012.056.03 VOT	Grottes 15-20-22, rue des, Faucille 1, rue de la : Rénovation des immeubles	12.05.2000 28.05.2001	8 600 000	3 000 000	0	0	0	0	0
012.058.01 VOT	Coulourmière 15, rue de la : Etude pour la rénovation légère de l'immeuble	11.11.1997 10.02.1998	200 000	76 956	0	0	0	0	0
012.059.01 VOT	Clairière 5, ch. de la, anc. Frontenex 56bis : Etude de rénovation des façades de l'immeuble	11.11.1997 10.02.1998	40 000	39 721	0	0	0	0	0
012.062.02 VOT	Giuseppe-Motta 20, av. : Etude gpl de rénovation légère des immeubles	04.12.2001 25.05.2002	182 000	133 980	0	0	0	0	0
012.063.01 VOT	Rois 13 à 17, rue des : Etude de réflexion des façades	10.04.2001 15.01.2002	60 000	30 000	0	0	0	0	0
012.064.01 VOT	Frontenex 2, av. de : Etude de rénovation légère de l'immeuble	11.11.1997 10.02.1998	220 000	100 000	0	0	0	0	0
012.064.02 DEP	Frontenex 2, av. de : Rénovation légère de l'immeuble	09.03.2004	2 379 000	0	1 300 000 79 000	0	0	0	0
012.066.02 VOT	Impératrice 10, ch. de l' : Etude de restauration du château	11.11.1997 10.02.1998	60 000	54 024	0	0	0	0	0
012.066.03 VOT	Impératrice 10, ch. de l' : Etude gpl de rénovation du château	04.12.2001 25.05.2002	127 500	25 000	0	0	0	0	0
012.068.02 VOT	Faucille 4, 6, 8, rue de la : Rénovation des immeubles	12.05.2000 28.05.2001	3 256 998	50 000	0	0	0	0	0
012.069.01 VOT	Lausanne 21bis, rue de : Etude de rénovation légère de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	223 702	0	0	0	150 000	0	0
012.069.03 VOT	Lausanne 23bis, rue de : Etude de rénovation légère de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	213 560	0	150 000	0	0	0	0
012.069.05 VOT	Lausanne 25bis, rue de : Etude de rénovation légère de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	213 560	0	63 560	0	150 000	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
10 LOGEMENTS									
12 IMMEUBLES EXISTANTS									
012.069.07 VOT	Lausanne 27, rue de : Etude de rénovation légère de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	244 058	0	0	0	0	0	0
012.069.09 VOT	Lausanne 31, rue de : Etude de rénovation légère de l'immeuble	01.04.2001 15.01.2002	305 055	0	0	0	0	100 000	0
012.073.01 VOT	Montbrillant 5, rue de : Etude pour la rénovation légère de l'immeuble	11.11.1997 11.02.1998	150 000	0	100 000	0	0	0	0
012.074.01 VOT	Dassier 15, rue : Etude de rénovation de l'immeuble	11.11.1997 10.02.1998	350 000	47 084 90 000	0	0	0	0	0
012.077.01 VOT	Madeline 7, rue de la : Etude pour la rénovation du bâtiment	11.11.1997 10.02.1998	100 000	0	0	0	0	0	0
012.077.03 VOT	Madeline 11, rue de la : Etude pour la rénovation du bâtiment	11.11.1997 10.02.1998	100 000	0	0	0	0	0	0
012.078.01 VOT	James-Fazy 2, bd : Etude de rénovation légère de l'immeuble	11.11.1997 10.02.1998	60 000	53 505 0	0	0	0	0	0
012.079.02 VOT	Eluves 21, rue des : Rénovation de l'immeuble	20.02.2001 10.10.2002	1 900 000	160 906 0	0	0	0	0	0
012.081.02 VOT	Lontard 6-8, rue : Rénovation des immeubles	25.06.2002 09.04.2003	3 014 885	1 200 000 1 200 000	314 885	0	0	0	0
012.083.01 VOT	Terrassière 5bis, rue de la : Etude de rénovation de l'immeuble	11.02.2004 11.02.2004	100 000	30 000 60 000	10 000	0	0	0	0
012.085.06 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Travaux liés à la politique énergétique 2003	14.01.2003 03.06.2003	1 595 000	400 000 770 000	425 000	0	0	0	0
012.086.02 VOT	De-Grenus 9, pl : Rénovation de l'immeuble	04.12.2001 15.05.2002	1 810 000	900 000 61 788	0	0	0	0	0
012.087.02 VOT	Lisignod 9, rue : Rénovation de l'immeuble	03.12.2002 11.02.2004	3 094 000	1 500 000 1 200 000	194 000	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
10 LOGEMENTS															
12 IMMEUBLES EXISTANTS															
012.088.02	Rousseau 16, rue : Rénovation de l'immeuble	03.12.2002 03.12.2003	3 660 000	1 400 000		360 000		0		0		0		0	
012.092.01	Tacomerie 6, pl. de la : Etude de rénovation légère de l'immeuble	10.04.2001 15.01.2002	188 052		38 500		142 862		0		0		0		0
012.098.01	Zürich 40, rue de : Etude de rénovation	15.05.2001 14.11.2001	70 000	35 000		0		0		0		0		0	
012.103.01	Jean-Robert Chouat 7, rue, Hôtel de l'Union : Etude d'aménagement de logement pour les jeunes	11.02.2004 11.02.2004	150 000	150 000		0		0		0		0		0	
Totaux du sous groupe fonctionnel :			55 878 387	15 474 329 12 766 662	6 623 218 957 580	137 262	0	424 113 325 000	100 000	150 000 49 834					
13 IMMEUBLES MIS A DISPOSITION DE TIERS															
013.001.02	Concorde 20, av. de la, Villa la Concorde : VOT Restauration du bâtiment pour m. à disp. CAMVAL	09.09.1997 13.01.1998	4 134 266	3 010	0	0		0		0		0		0	
013.004.02	Lyon 45bis - 49, rue de, Clos Voltaire : VOT Etude de restauration de l'enveloppe et du jardin	12.03.2002 11.03.2003	285 000	143 000		0		0		0		0		0	
Totaux du sous groupe fonctionnel :			4 419 266	146 010 140 000	0	0	0	0		0		0		0	
Totaux du groupe fonctionnel :			96 577 153	16 815 339 18 891 662	12 723 218 6 057 580	5 000 000 137 262	424 113 325 000	100 000	150 000 49 834						
20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE															
020.007.01	Ile, pl. de l', Halles de l'île : VOT Etudes pour adaptations de la brasserie	10.04.2001 15.01.2002	522 627	150 000		0		0		0		0		0	

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE															
020.008.02 VOT	Général-Guisan, quai du Jardin anglais : Rénovation de la Polinière	01.12.1998 12.10.1999	2 986 852	220 261	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.010.02 VOT	Montbrillant 13, pl. de l'Îlot 7 : Concours pour m.d.s. de commerces/bur./logem.	04.11.1988 25.04.1989	400 000	15 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.011.03 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Prestudes bâtiments antérieurs divers (117)	10.04.2001 15.01.2002	100 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.014.03 VOT	Châtelaine 43, av. de ex SIP : Mise en conformité grande halle "Cathédrale"	04.12.2001 14.01.2002	9 108 000	2 000 000	609 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.015.02 DEP	Pierre-Fallo 17, rue, Hévelique 29, bd. : Remplacement du gaz réfrigérant et adaptation insal.	21.06.2004	788 000	100 000	688 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.016.02 VOT	Eaux-Vives, parc des, restaurant : Agrandissement et réaménagement des cuisines	15.06.1999 29.06.1999	6 243 000	668 155	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.020 DEP	Moulins, quai : Stovention pour la construction du Bateau Lavoir	08.04.2003	757 400	757 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.020.01 VOT	Frontenex 71, rta. de La Grange, parc, loge : Etude d'aménagement d'une buvette d'été	19.12.2001 19.12.2001	50 000	40 640	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.021 VOT	Moland, place : Construction d'un pavillon pour le fleuriste	11.03.2003 04.06.2003	212 200	212 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020.022.01 DEP	Bâtie 20, chemin de la, "Le Châlet" et abords : Concours et étude d'un nouvel établissement public	04.11.2003	550 000	0	350 000	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				21 719 079	4 213 656 2 034 627	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				21 719 079	4 213 656 2 034 627	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
30 ECOLES PUBLIQUES													
030.001.02 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Préécoles diverses de bâtiments scolaires (117)	10.04.2001 15.01.2002	300 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.003.01 VOT	Lidard 86, rue : Etude de mise aux normes de la salle de gymnastique	11.11.1987 14.05.2003	20 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.012.02 VOT	Peschier 34, av. : Aménagement chalet "ex Spring"	10.03.1998 15.09.1998	1 964 000	26 672	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.012.04 VOT	Dumas 28, av. : Construction du groupe scolaire de Peschier	10.03.1998 15.09.1998	20 480 000	131 810	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.015.02 VOT	Lamarline 16bis, rue : Etude d'aménagement d'un restaurant scolaire	10.04.2001 15.01.2002	275 696	0	225 696	50 000	0	0	0	0	0	0	0
030.017.01 VOT	Pestalozzi 4, rue : Etude d'aménagement d'un restaurant scolaire	11.11.1987 14.05.2003	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.018.01 VOT	Altre 1, avenue d' : Etude de mise aux normes de la salle de gymnastique	11.11.1987 14.05.2003	10 000	9 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.019.05 VOT	Allobroges 10, rue des : Construction d'un 3/4 de groupe scolaire	11.04.1995 27.06.1995	17 800 000	56 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.019.07 VOT	Allobroges 4-6, rue des : Etude de mise aux normes du restaurant scolaire	11.11.1987 14.05.2003	10 000	9 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.020.01 VOT	Allières 14, avenue des : Etude de mise aux normes de la salle de gymnastique	11.11.1987 14.05.2003	10 000	9 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.022.02 VOT	Franck-Thomas ch., Pré-Picot : Const. d'un groupe scolaire avec Commune de COLOGNY	12.09.1988 20.03.1990	35 995 000	70 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.023.07 VOT	Micheli-du-Crest 17, rue : Etude de mise aux normes du restaurant scolaire	11.11.1997 14.05.2003	10 000	9 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.026 DEP	Allières, Contamines, F. Hodler, Genêts, Ecoles : Aménagements de restaurants scolaires	23.06.2003	611 000	611 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
30 ECOLES PUBLIQUES									
030.027.06 VOT	Champ-Baron, ch. du Genêts, quartier des : Construction d'un groupe scolaire	15.02.1995 10.05.1995	17 500 000	9 208 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.030.07 VOT	Peupliers 15, rue des : Construction d'une salle de gym - sud	13.04.1999 18.01.2000	5 480 000	176 095 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.039 DEP	Lyon 99, rue de Europe, promenade de l' : Equipements du restaurant scolaire (V060.006.03)	09.03.2004	38 700	0 0	38 700 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.040.07 VOT	Ouches, ch. des, Ecole des Ouches : Construction d'un groupe scolaire	11.08.2002 11.02.2003	30 224 800	10 000 000 10 000 000	5 389 330 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.040.08 VOT	Ouches, ch. des, Ecole des Ouches : Equipement et mobilier scolaire	11.08.2002 11.02.2003	1 076 000	0 500 000	400 000 176 000	0 0	0 0	0 0	0 0
030.041.03 VOT	Vieux-Grenadiers 15, rue des : Surélévation bâtiment, rénov.salle éducation physique	18.06.1996 03.12.1996	4 600 000	27 217 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.045.05 VOT	Zürich 28, rue de : Restauration école et construction préau couvert	03.12.2002 06.05.2003	7 414 000	4 000 000 3 000 000	106 295 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.045.06 VOT	Zürich 28, rue de : Restauration école et construction préau couvert	03.12.2002 06.05.2003	73 000	0 53 000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.056.03 DEP	Mestraz 7A, chemin : Acquisition de la parcelle n° 2876 pour 1326 m2	10.02.2004	1 150 000	1 150 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.056.04 VOT	Forêt 11, avenue : Acquisition de la parcelle n° 1591 pour 3237 m2	11.05.2004 22.06.2004	1 970 000	0 1 970 000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.071.03 VOT	Baulacre 8, rue, Ecole des Croquettes : Concours, étude, salle de gym et loc. musique élect.	10.04.2001 15.01.2002	510 000	0 150 000	209 800 150 000	0 0	0 0	0 0	0 0
030.074.04 VOT	Eaux-Vives, quartier des, Eaux-Vives, gare des : Concours, et préétude d'un 1/2 groupe scolaire (30)	12.09.1995 16.01.1996	610 000	0 300 000	310 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0
030.075.02 DEP	Grand-Prie 22, rue du, école de Beaulieu : Cr. cpi. pour la construction du préau couvert	11.05.2004	414 500	40 000 334 500	40 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
30 ECOLES PUBLIQUES														
030.077.02 VOT	Rodo 3, rue, école Hugo-de-Senger II : Etude de mise aux normes de la salle de gymnastique	11.11.1997 14.05.2003	10 000	8 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.079 VOT	Ecoles enfantines et primaires : Réfection de toitures et éléments structurels	06.05.2003 07.04.2004	2 945 500	800 000	800 000	800 000	0	0	0	0	0	0	0	0
030.082.01 VOT	Ecoles enfantines et primaires : Câblage informatique des classes	24.06.2002 04.06.2003	3 110 620	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.082.02 VOT	Ecoles enfantines et primaires : Recommandement informatique au réseau cantonal 2	07.10.2003 11.02.2004	3 793 000	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				158 455 616	20 610 061	7 519 821	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				158 455 616	20 610 061	7 519 821	0	0	0	0	0	0	0	0
40 CULTURES ET LOISIRS														
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEO THEQUES														
041.005.02 VOT	Amenagement, constructions et voirie : Préétudes diverses de bibliothèques (117)	10.04.2001 15.01.2002	100 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.006.02 VOT	Pin 5, prom. du Bibliothèque d'Art & d'Archéologie : Etude opt. aménagement de locaux, ascenseur, sécurité	10.04.2001 15.01.2002	150 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.011.02 VOT	Chamillies, Saint-Jean, secteur : Constr. d'une bibliothèque s/ couverture voles C.F.F.	14.10.1997 21.04.1998	3 176 672	1 830	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.011.03 VOT	Chamillies, Saint-Jean, secteur : Equip. informat. biblioth. s/ couverture voles C.F.F.	14.10.1997 21.04.1998	147 200	28 703	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.011.04 VOT	Chamillies, Saint-Jean, secteur : Livres et matér. biblioth. s/ couverture voles C.F.F.	14.10.1997 21.04.1998	300 000	25 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				158 455 616	20 610 061	7 519 821	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				158 455 616	20 610 061	7 519 821	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
40 CULTURES ET LOISIRS															
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEO THEQUES															
041.015.05	Bibliothèques et discothèques municipales :	01.10.2001	475 000	475 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Remplacement d'un bibliobus 2002	23.11.2002		0											
041.016.04	Bastions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	31.10.2002	65 000	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de réfection salle de l'Espace Lullin	06.11.2002		8 200											
041.018.05	Bastions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	31.10.2002	15 000	2 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de réfection salle de lecture	06.11.2002		0											
041.018.06	Bastions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	06.09.2003	679 100	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Réfection salle de lecture			179 100											
041.021	Bastions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	20.01.2004	400 000	0	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Conversion rétrospective anciens fichiers BAA et CJB	12.05.2004		100 000											
041.022.01	Bastions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	01.10.2001	521 979	228 569	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Réconversion des anciens fichiers (dés 1899)	15.05.2002		68 809											
041.022.04	Bastions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	06.03.2004	500 000	0	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Chantier de numérisation de documents			100 000											
041.028.02	Bibliothèques et discothèques municipales :	08.04.2003	459 000	100 950	147 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Catalogue rétrospectif des documents musicaux	21.01.2004		201 900											
Totaux du sous groupe fonctionnel :				6 981 951	1 603 852	347 150	200 000	200 000	0	0	0	0	0	0	0
					684 020	200 000	100 000	100 000							
42 MUSEES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE, EXPOSITIONS															
042.017.02	Jacques-Dalcroze 11, bd, MAH :	14.10.1997	4 800 720	59 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Transf. salles école des Casemates pr admin. + labors	10.03.1998		0											
042.017.04	Jacques-Dalcroze 11, bd, MAH :	19.02.2002	2 918 000	2 473 153	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Rénov. façades bâtiment des Casemates#	09.04.2003		291 800											
042.017.05	Jacques-Dalcroze 11, bd, MAH :	19.02.2002	250 000	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Mesures d'accompagnement de la rénov. façades	09.04.2003		50 000											

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTÉS ou DÉPOSÉS avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
40 CULTURES ET LOISIRS									
42 MUSEES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE, EXPOSITIONS									
042.018.03 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Préétudes diverses de musées (117)	10.04.2001 15.01.2002	200 000	100 000	0	0	0	0	0
042.019.03 VOT	Impératrice 1, ch. de l. CJB :	11.11.1997	200 000	80 000	0	0	0	0	0
042.024.01 VOT	Et d'amén. biotope lénarique et arrêt Mouettes Gen.	10.02.1996		119 923	0	0	0	0	0
042.032.02 VOT	Impératrice 1, ch. de l. CJB :	11.11.1997	280 000	40 000	0	0	0	0	0
042.032.02 VOT	Concours, étude construction Sa étape (Herbier/Bibl.)	10.02.1998		239 418	0	0	0	0	0
042.032.02 VOT	Malagnou 15, rte. de, Musée de l'hortogerie :	01.10.2001	76 000	16 574	0	0	0	0	0
042.032.02 VOT	Etude qpl d'aménagements de salles d'expositions	29.04.2002		50 000	0	0	0	0	0
042.032.03 DEP	Malagnou 15, rte. de, Musée de l'hortogerie :	21.06.2004	326 000	0	156 000	0	0	0	0
042.033.03 VOT	Etude qpl 2 d'aménagements de salles d'expositions		1 522 000	170 000	0	0	0	0	0
042.036.01 VOT	Carl-Vogt 65-67, bd. Musée d'Ethnographie :	11.09.2002		1 000 000	0	0	0	0	0
042.036.01 VOT	Création d'un dépôt des collections aux Port-Francis	11.09.2002		300 000	0	0	0	0	0
042.037.01 VOT	Neuve 1, pl., Musée Rath :	10.04.2001	275 000	125 000	0	0	0	0	0
042.037.01 VOT	Etude générale de rénovation du musée	15.01.2002		0	0	0	0	0	0
042.040.01 VOT	Lausanne 192, rte. de, La Console, CJB :	10.04.2001	160 679	5 345	0	0	0	0	0
042.040.01 VOT	Etude de rénovation générale du bâtiment	15.01.2002		155 000	0	0	0	0	0
042.040.01 VOT	Malagnou 1, rte. de, MHN :	04.12.2001	170 000	150 000	0	0	0	0	0
042.040.01 VOT	Etude d'isolation du bâtiment, sécurité, boutique	26.05.2002		0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				4 249 072	156 000	0	0	0	0
				1 376 141	0				
43 THEATRES ET CONCERTS									
043.005.05 VOT	Général-Durand 14, rue du, Victoria-Hall :	04.12.2001	125 500	100 000	0	0	0	0	0
043.006.05 VOT	Etude de réaménagement entrée, ventilation salle	25.05.2002		0	0	0	0	0	0
043.006.05 VOT	Philosophes 6, bd. des, La Comédie :	25.06.2002	275 000	275 000	0	0	0	0	0
043.006.05 VOT	Etude qpl rénov. bât. et modernis. installat.	06.10.2002		0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
40 CULTURES ET LOISIRS															
43 THEATRES ET CONCERTS															
043.007.01	La Nouvelle Comédie, lieu à déterminer : VOT	05.11.2003	150 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Etude de faisabilité de construction d'un théâtre	05.11.2003		100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.015.02	Alpes 10, rue des AMR :	04.11.2003	1 703 000	510 711	153 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Extension et transformation des locaux	21.01.2004		1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.018.03	Aménagement, constructions et voirie :	10.04.2001	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Préétudes diverses de théâtres (117)	15.01.2002		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.025.01	Affaires culturelles :	15.03.1994	676 000	73 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Création d'une billetterie électronique	28.06.1994		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.037.01	Théâtre 11, bd. du Grand-Théâtre :	04.11.2003	550 000	275 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude générale de rénovation du théâtre	21.01.2004		275 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.040.01	Général-Dufour 16, rue du, Le Grill :	04.12.2001	52 500	41 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de réaménagements intérieurs et extérieurs	25.05.2002		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.042.02	Rôtisserie 10, rue de la, Alhambra :	12.09.2001	1 277 000	77 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Mise en conformité des équip. techn. et toiture	15.01.2002		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.042.04	Rôtisserie 10, rue de la, Alhambra :	20.01.2004	933 000	80 000	253 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Etude de rénovation et d'aménagement de la salle			600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.044.01	Frontenax 71, rue de, La Grange, parc, Orangerie :	11.11.1997	50 000	17 639	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de rénovation du théâtre de l'Orangerie	10.02.1998		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043.047	Mont-Blanc 30, quai du, Bains des Plais :	11.09.2002	296 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Construction d'une scène flottante			296 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous-groupe fonctionnel :				1 549 650	406 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				2 271 000	0										
44 CONSERVATION DU PATRIMOINE															
044.001.01	Aménagement, constructions et voirie :	10.04.2001	100 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Préétudes diverses de conserv. du patrimoine (117)	15.01.2002		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
40 CULTURES ET LOISIRS															
44 CONSERVATION DU PATRIMOINE															
044.003 VOT	Berne 49, rue de, Temple des Plaques : Subvention pour restauration	14.01.2003 03.06.2003	105 960	105 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
044.008.02 VOT	Terreux-du-Temple 12, rue des, St-Gervais : Restauration décor peint de la Chapelle de l'escalade	14.01.2003 03.06.2003	161 648	161 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
044.019 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Inventaire du patrimoine architectural	12.11.1996 13.05.1997	700 000	123 762	123 762	123 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0
044.027.01 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Subventions pour travaux dans des bâtiments culturels	12.01.1999 18.05.1999	19 619	19 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
044.027.04 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Subventions pour travaux dans bâtiments culturels 2000	26.06.2000 16.05.2001	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
044.027.06 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Subventions pour travaux dans bâtiments culturels 2003	14.01.2003 03.06.2003	50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				1 187 227	480 989	173 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0
46 ANIMATIONS ET LOISIRS															
046.007 DEP	Lyon 99, rue de, Europe, promenade de l' : Equipements de l'espace pour habitants (W060.006.03)	09.03.2004	160 000	0	110 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
046.010.02 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Préétudes diverses d'équipements de loisirs (300)	11.11.1997 10.02.1998	200 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
046.010.03 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Préétudes diverses d'équipements de loisirs (117)	10.04.2001 15.01.2002	200 000	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
046.040.02 VOT	Terreux-du-Temple 8, rue des, Salle du Faubourg : Préétude complémentaire pour rénovation (226)	17.08.1999 20.03.1999	300 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
046.042.01 VOT	Buis, 14, rue des, Maison Dufour : Rénovation/transformation en maison de quartier	10.10.1989 13.02.1990	2 785 000	1 200 000	270 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
40 CULTURES ET LOISIRS															
46 ANIMATIONS ET LOISIRS															
046.042.03	Buis, 14, rue des, Maison Dufour :	11.09.2002	18 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Mobilier et équipement de la maison de quartier	12.02.2003		18 000											
046.051.01	De-Châteaurenand, pl., Plaquis, quartier :	11.09.2002	318 000	200 000	44 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Construction d'un couvert et d'une buvette	12.02.2003		50 000											
046.051.02	De-Châteaurenand, pl., Plaquis, quartier :	11.09.2002	16 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Equipeement et mobilier de la buvette	12.02.2003		16 000											
046.055.01	Henn-Goley 40, avenue :	12.05.2003	1 410 000	1 410 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Acquisition de la Ferme Menut-Pellet	27.09.2003		0											
Totaux du sous groupe fonctionnel :			5 405 000	3 010 000	524 286	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				1 432 000	0										
Totaux du groupe fonctionnel :			30 890 577	10 873 563	1 807 198	200 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0
				5 936 923	200 000	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0
50 SPORTS															
050.012.05	Hans-Wilsdorf 4, rue, Palinoire des Vernets :	05.06.2002	3 345 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Rénémeement de la palinoire inférieure	25.06.2002		445 000											
050.012.06	Hans-Wilsdorf 4, rue, Palinoire des Vernets :	09.09.2003	4 858 000	1 000 000	858 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Credit cpi pour réameement de la palinoire			3 000 000											
050.014.01	Frontenex 7, plateau de :	07.10.1987	300 529	50 529	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Préetude de construction d'un complexe sportif	28.04.1988		0											
050.019.02	Aménageement, constructions et voirie :	11.11.1987	200 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Préetudes diverses d'installations sportives (300)	10.02.1988		0											
050.019.03	Aménageement, constructions et voirie :	10.04.2001	200 000	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Préetudes diverses d'installations sportives (117)	15.01.2002		100 000	0										

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
50 SPORTS									
050.038 VOT	Vevey 31, rue de La Grande Fin : Réfection du revêtement des courts de tennis	01.10.2001 04.03.2002	797 000	7 000	0	0	0	0	0
050.039.02 VOT	Ecu 35, ch. de l' : Construction halle de gym artistique	15.09.1998 09.02.1999	6 019 960	3 000 944 1 800 000	0	0	0	0	0
050.039.04 VOT	Ecu 35, ch. de l' : Cr. opt. pr mobilier et équipements de gym	16.01.2001 29.04.2002	150 000	150 000	0	0	0	0	0
050.050.02 VOT	Jeunes 10, rue des Stades de Genève : Prêt complémentaire pour la construction du stade	09.09.2003 21.06.2004	2 500 000	2 500 000	0	0	0	0	0
050.057 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Entretien et amélioration sécurité bâtiments sportifs	20.02.2001 15.01.2002	1 934 000	950 000	0	0	0	0	0
050.059.01 VOT	François-Dussaud 12, rue, Quai d'Arve : Etude de remplacement de la piste du vélodrome	04.12.2001 25.05.2002	92 000	92 000	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :			20 396 489	8 850 473 5 345 000	958 000 0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :			20 396 489	8 850 473 5 345 000	958 000 0	0	0	0	0
60 SOCIAL									
060.001.03 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Préétudes diverses d'équipements sociaux (117)	10.04.2001 15.01.2002	100 000	50 000	0	0	0	0	0
060.005 VOT	Affaires sociales, écoles et environnement : Formation scolaire de jeunes réfugiés	05.06.2001 25.06.2001	295 000	50 000 50 000	50 000 50 000	50 000 18 451	0	0	0
060.006.01 VOT	Lyon 99, rue de Europe, promenade de l' : Acquisition de la partie hors-sol, parc. 4381 et 4390	14.11.2001 16.01.2002	11 515 000	1 600 000	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
60 SOCIAL														
060.006.03 DEP	Lyon 99, rue de Europe, promenade de l' : Aménagements intérieurs	09.03.2004	7 146 700	176 700 3 000 000	3 470 000 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
060.008.01 VOT	Lausanne 120b, rue de, Villa Moynier : Etude de rénovation du bâtiment	11.11.1997 10.02.1998	90 000	15 709 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
060.008.03 DEP	Lausanne 120b, rue de, Villa Moynier : Rénovation du bâtiment pr direction dpt 5	11.05.2004	3 342 850	0 350 060	0 1 500 000 1 142 800	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0
060.008.04 DEP	Lausanne 120b, rue de, Villa Moynier : Dénégagement et mobilier complémentaire	11.05.2004	297 000	0	297 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0
060.008.05 DEP	Lausanne 120b, rue de, Villa Moynier : Liaison fibre optique et équipements informatiques	11.05.2004	288 000	110 000 110 000	68 000 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				23 074 550	2 002 409 3 510 050	5 385 000 1 692 800	403 000 19 451	0	0	0	0	0	0	0
61 ENFANTS ET JEUNESSE														
061.017.01 VOT	De-Châteaubriand, pl., Wilson, quai : Construction d'une crèche	10.10.1989 13.02.1990	5 752 000	2 000 000 2 500 000	624 746 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.017.03 VOT	De-Châteaubriand, pl., Wilson, quai : Mobilier et matériel de crèche	11.09.2002 12.02.2003	149 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.019 VOT	Ouches, ch. des, Crèche des Ouches : Mobilier et matériel de crèche	11.09.2002 11.02.2003	172 000	150 000 22 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.023.03 VOT	Charmilles, St Jean, secteur, s'ouverture CFF : Mobilier/mat. pr crèche collect., fami./halle-gard.	14.10.1987 02.06.1988	150 000	0 150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.033.01 VOT	Affaires sociales, écoles et environnement : Transformations de locaux pour la petite enfance	19.11.2002 06.04.2003	8 400 000	2 100 000 2 100 000	2 100 000 1 600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.036.03 VOT	Saint-Jean 39, rue de, "La Pastourelle" : Construction d'une crèche	07.10.2003 21.01.2004	4 516 881	800 000 1 500 000	1 200 000 597 488	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
60 SOCIAL															
61 ENFANTS ET JEUNESSE															
061.036.04 VOT	Saint-Jean 39, rue de "La Pastourelle": Transformation de la villa	07.10.2003 21.01.2004	2 001 770	300 000 1 000 000		600 000 101 770		0		0	0	0	0	0	0
061.036.05 VOT	Saint-Jean 39, rue de "La Pastourelle": Déménagement, mobilier et matériel de crèche	07.10.2003 21.01.2004	219 000	0		0		0		0	0	0	0	0	0
061.042.01 VOT	Fontenex 5, plateau de Villa Fromel: Etude d'aménagement administration du dpt. 5	10.04.2001 15.01.2002	290 000	100 000 122 500		0		0		0	0	0	0	0	0
061.043 VOT	Rieu 22, ch. "Les Papillons": Acquisition du lot PPE de la crèche	06.05.2003 27.09.2003	305 000	305 000 0		0		0		0	0	0	0	0	0
061.044.01 VOT	Alfred-Bertrand 20, avenue (Ecole Bertrand): Etude d'aménagement d'une crèche	11.11.1997 14.05.2003	150 000	142 167 0		0		0		0	0	0	0	0	0
061.045 DEF	Lyon 99, rue de Europe, promenade de l': Equipements de la crèche (V060.006.03)	09.03.2004	228 500	0		228 500 0		0		0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel:				5 887 167 7 762 500		4 753 246 2 299 238		0		0	0	0	0	0	0
64 CENTRES SOCIAUX															
064.012.02 VOT	Tilleuls 15, av. des coop. "Renouveau": Equipement et mobilier	21.04.1998 23.06.1998	355 000	20 582 21 000		0		0		0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel:				355 000 20 582 21 000		0		0		0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel:				45 763 501		7 920 138 11 293 550		10 138 246 3 992 038		400 000 18 451	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
Z0 SECURITE PUBLIQUE															
Z0 SECURITE PUBLIQUE															
070.001.02	Aménagement, constructions et voirie :	10.04.2001	100 000	50 000				0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Préétudes diverses d'équipements de sécurité (117)	15.01.2002		50 000				0	0	0	0	0	0	0	0
	Totaux du sous groupe fonctionnel :		100 000	50 000				0	0	0	0	0	0	0	0
				50 000				0	0	0	0	0	0	0	0
Z2 POLICE MUNICIPALE															
072.001	Hélicoptère 29, bd., agents de ville :	10.10.2001	798 300	798 300				0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Acquisition d'appareils de siège portable	10.09.2003		0				0	0	0	0	0	0	0	0
	Totaux du sous groupe fonctionnel :		798 300	798 300				0	0	0	0	0	0	0	0
				0				0	0	0	0	0	0	0	0
Z3 SERVICE INCENDIE															
073.023	Vieux-Billard 11, rue du, SIS :	15.01.2002	784 000	200 000				0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Renouvellement de la protection respiratoire	13.03.2002		200 000				0	0	0	0	0	0	0	0
073.025	Vieux-Billard 11, rue du, SIS :	28.06.2000	330 000	100 000				0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Composition et réimpression du Guide Orange	16.05.2001		100 000				0	0	0	0	0	0	0	0
073.027.02	Bols-de-la-Balle, ex réservoirs SIG 2 :	10.04.2001	60 000	0				30 000	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude cpi d'aménagement de dépôts du SIS	15.01.2002		30 000				0	0	0	0	0	0	0	0
073.028.01	Vieux-Billard 11, rue du, SIS :	07.10.2002	5 920 000	1 970 000				1 280 000	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Renouvellement du parc de véhicules 2002 - 2005	12.02.2003		1 155 000				0	0	0	0	0	0	0	0
	Totaux du sous groupe fonctionnel :		7 094 000	2 270 000				1 310 000	0	0	0	0	0	0	0
				1 485 000				0	0	0	0	0	0	0	0
	Totaux du groupe fonctionnel :		7 962 300	3 118 300				1 310 000	0	0	0	0	0	0	0
				1 535 000				0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Codt déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
80. HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE									
81. PROTECTION DES EAUX									
081.003.01	Aménagement, constructions et voirie :	10.04.2001	554 925	250 000	0	0	0	0	0
VOT	Etablissement et actualisation plan d'évacuation eaux	15.01.2002		304 925	0	0	0	0	0
081.003.02	Aménagement, constructions et voirie :	04.12.2001	200 000	200 000	0	0	0	0	0
VOT	Plan directeur des égouts, 3e étape	25.05.2002		0	0	0	0	0	0
081.006.02	Molard, pl. du :	11.03.2003	1 348 000	1 000 000	0	0	0	0	0
DEP	Reconstruction des collecteurs EPEU			348 000	0	0	0	0	0
081.008.11	Cayla, quartier de :	04.12.2001	350 000	150 000	0	0	0	0	0
VOT	Etude de constr. d'un collecteur EP.	25.05.2002		150 000	0	0	0	0	0
081.008.20	Navigation, pl. de la, Léman, Piquis, Môle, rues :	01.10.2001	6 800 000	2 800 000	0	0	0	0	0
VOT	Construction collecteurs à système séparatif EU/EP	15.01.2002		500 000	0	0	0	0	0
081.008.24	Nations, pl. des :	17.04.2002	8 790 000	4 000 000	250 000	0	0	0	0
VOT	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	09.04.2003		2 000 000	0	0	0	0	0
081.008.26	Danceat, Dizereins, Masbou, rues :	06.03.2004	4 195 900	500 000	1 500 000	0	0	0	0
DEP	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP			1 500 000	695 900	0	0	0	0
081.008.28	De-Châleuland, pl., Bulini, rue et abords :	11.09.2002	2 274 000	1 474 000	0	0	0	0	0
VOT	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	12.02.2003		0	0	0	0	0	0
081.008.30	Ouches, quartier des :	03.08.2003	1 310 400	1 200 000	0	0	0	0	0
DEP	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP			110 400	0	0	0	0	0
081.011.01	Franchises, Mollebeau, secteur :	11.11.1997	310 000	100 000	0	0	0	0	0
VOT	Etude de construction d'un collecteur EP	10.02.1998		0	0	0	0	0	0
081.012.03	Champel, Philisophes, Arve, secteur :	10.04.2001	300 000	250 000	0	0	0	0	0
VOT	Etude pour la construction d'un collecteur EP	15.01.2002		0	0	0	0	0	0
081.015.02	Acacias, rte. des :	03.06.2002	22 575 830	10 000 000	0	0	0	0	0
VOT	Construction de collecteurs EU/EP sur ligne de tram	15.01.2003		2 575 830	0	0	0	0	0
081.017.01	Frontenex, Allières, Boissière, Malagnou, secteur :	11.11.1997	505 000	0	200 000	0	0	0	0
VOT	Etude de construction d'un collecteur EP	10.02.1998		0	304 560	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE															
81 PROTECTION DES EAUX															
081.019.01	Montbrillant, rue de :	11.11.1997	150 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de construction des collecteurs v/101.17	10.02.1998	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				22 074 000	1 990 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				7 489 155	1 000 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
82 NETTOIEMENT, ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS															
082.002.01	Aménagement, constructions et voirie :	21.06.2004	1 195 000	0	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Etude rénovation et construction toilettes publiques			595 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
082.002.02	Aménagement, constructions et voirie :	21.06.2004	11 965 000	0	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0
DEP	Rénovation et construction toilettes publiques			1 965 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0
082.004	Francis-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	21.06.2004	806 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Acquisition et renouvellement de matériel de files			806 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
082.015.05	Francis-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	14.11.2001	4 665 000	1 065 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Renouvellement des véhicules de la voirie 2001	04.12.2002		1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
082.019.02	Francis-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	12.05.2003	142 000	142 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Matériel pour la collecte et le tri des déchets	12.05.2003		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
082.020	Francis-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	01.10.2001	1 547 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Transformations d'une partie des ateliers	29.04.2002		449 040	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
082.021	Aménagement, constructions et voirie :	11.09.2002	3 919 000	2 000 000	419 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Création d'espaces de récupération des déchets	08.10.2003		1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				4 207 000	3 019 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0
				6 315 040	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE									
84 CIMETIERES, CREMATOIRES									
084.002 VOT	Furet, ch., Cimetière de Châtelaine :	05.11.1986	640 000	45 313	0	0	0	0	0
	Réfection du réseau d'eau et réfection des allées	03.03.1987		0					
084.003.01 VOT	Furet, ch., Cimetière de Châtelaine :	04.12.2001	135 000	100 000	0	0	0	0	0
	Etude de rénovation du bâtiment d'entrée	25.05.2002		25 539	0	0	0	0	0
084.004.01 VOT	Moise-Duboule, ch., Cimetière du Petit-Saconnex :	10.04.2001	60 000	60 000	0	0	0	0	0
	Etude rénovation du bâtiment d'entrée et amén. int.	15.01.2002		0					
084.005.02 VOT	Cimetière 1, av. du, Cimetière de Saint-Georges :	10.04.2001	165 000	100 000	0	0	0	0	0
	Etude constr. 4e four crématoire + mise en conformité	15.01.2002		0					
084.011.01 VOT	Aménagement, constructions et voirie :	04.12.2001	100 000	50 000	0	0	0	0	0
	Préétudes diversas d'équipements de cimetières (175)	25.05.2002		0					
Totaux du sous groupe fonctionnel :				355 313	0	0	0	0	0
				25 539					
Totaux du groupe fonctionnel :				28 638 313	5 009 000	2 000 000	2 000 000	0	0
				13 829 734	3 000 460				
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VILLE DE GENEVE									
91 PARCS ET PROMENADES									
091.001.02 VOT	La Grange, parc :	02.12.2003	800 000	400 000	0	0	0	0	0
	Mise en valeur du site archéologique	11.02.2004		400 000	0	0	0	0	0
091.004.02 DEP	Bois-de-la-Bâtie :	04.11.2003	100 000	0	0	0	0	0	0
	Etude de mise en valeur de la zone forestière			100 000	0	0	0	0	0
091.015.02 VOT	Charmilles, Saint-Jean, secteur CFF :	14.05.1996	9 100 000	213 625	0	0	0	0	0
	Aménagement de surfaces, secteurs I et II + accès	12.11.1996		0					
091.022.04 VOT	Vernets, quai, Azacias - Ecole de Médecine, sect. :	19.11.2002	775 000	300 000	0	0	0	0	0
	Aménagement d'un chemin piétons	20.01.2003		475 000	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VILLE DE GENEVE									
91 PARCS ET PROMENADES									
091.062 VOT	Frontenex, triangle de : Aménagement de la nouvelle parcelle	18.02.1997 24.06.1997	143 000	0	50 000	0	0	0	0
091.064.03 VOT	Charmettes, parc des, la Cluse : Aménagement d'un espace public	16.04.2002 12.02.2003	6 200 000	0	2 000 000 2 000 000	2 200 000	0	0	0
091.067.02 VOT	Quai d'Arve, la : Réalisation d'un terrain d'aventure	19.11.2002 20.01.2003	2 350 000	1 000 000 500 000	0	0	0	0	0
091.069 VOT	De-Châtaubriand, pl. et parc : Aménagement parc et espace public	11.06.2002 12.02.2003	4 584 000	1 800 000 2 000 000	360 056	0	0	0	0
091.070.02 VOT	Burlamachi, passage et square : Aménagement d'un square	25.06.2002 12.02.2003	765 000	488 226	0	0	0	0	0
091.076.01 VOT	Saint-Jean 37, rue de, "La Pastourelle" : Acquisition de la parcelle 1263 pour parc public	25.06.2001 25.06.2001	262 500	262 500	0	0	0	0	0
091.076.03 VOT	Saint-Jean 37, rue de, "La Pastourelle" : Aménagement d'un parc public	07.10.2003 21.01.2004	1 233 660	200 000 400 000	550 000 83 060	0	0	0	0
091.080.01 VOT	Bois-de-la-Bâle, Saint-Jean, falaises : Pose de filets de protection	16.04.2002 25.06.2002	2 549 500	2 000 000 549 500	0	0	0	0	0
091.080.02 DEP	Bois-de-la-Bâle, Chaney, route, falaises : Assainissement des murs de soutènement	06.04.2004	1 275 000	0	0	0	0	0	0
091.081.03 VOT	Eugène-Rigot 5, ch., Campagne Rigot : Etude de restauration de la campagne	25.06.2002 10.06.2003	680 000	300 000	0	0	0	0	0
091.085 VOT	Bois-de-la-Bâle, Grotte du Cardinal : Travaux de sécurisation du site	08.04.2003 27.09.2003	523 000	500 000 23 000	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :			31 350 060	7 444 350 6 112 500	2 960 056 2 176 060	2 200 000	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VILLE DE GENEVE															
92 MOYENS DE GESTION DES ESPACES VERTS															
092.017.02	Frontenex 71, rue La Grange, parc communales	11.11.1997	250 259	112 065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de restauration et constructions pour S.E.V.E.	10.02.1998	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
092.059.02	Alfaires sociales, écoles et environnement, SEVE	20.09.1999	1 000 000	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Cpi contrats de culture renouvellement patrimoine	10.10.2000	0	128 521	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				1 250 259	232 065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				128 521	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				32 600 319	7 676 415	2 960 056	2 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0
				6 239 021	2 176 090	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC															
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART															
101.006.03	Grottes, rue des :	04.12.2001	240 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de constr. chaussées et collecteurs EU/EP	25.05.2002	0	190 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.010	Tulpiers quartier des :	05.04.1989	3 155 000	557 652	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Constr. chaussées, trottoirs et collecteurs EU/EP	23.05.1989	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.011.04	Génêts, quartier des, 2ème étape :	12.09.1990	5 218 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Constr. chaussées, trottoirs et collecteurs EU/EP	15.01.1991	0	389 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.011.05	Génêts, quartier des, 3e étape :	04.12.2001	300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude constr. chaussée, trottoirs, collecteurs EU/EP	25.05.2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.015.10	Aménagement, constructions et voirie :	11.09.2002	5 882 950	2 000 000	1 882 950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Entretien et rénovation du domaine public 2002	10.09.2003	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.032.01	Aménagement, constructions et voirie :	04.12.2001	300 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Préétudes diverses aménagement domaine public (175)	25.05.2002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
101.053.02	Construits, rue de la :	06.04.2004	5 961 000	0	2 350 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Aménagement et reconstruction trottoirs, collect. EP		0	600 000	2 411 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépt et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC									
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART									
101.067.02 VOT	Aménagement, constructions et voirie : Réalisation de plates cyclables, 3ème tr.	09.02.1999 12.10.1999	3 655 000	500 000	0	0	0	0	0
101.070.09 VOT	Dancof, Dizrenens, Masbou, rues : Etude aménagement trottoirs et collecteurs	10.04.2001 15.01.2002	270 000	50 000 100 000	120 000	0	0	0	0
101.070.10 DEP	Dancof, Dizrenens, Masbou, rues : Aménagement trottoirs et chaussées	09.03.2004	1 566 100	0	1 000 000 316 100	0	0	0	0
101.070.14 VOT	Dumas, av. : Aménag envir urbain compl à immeubles, équipmts, PLQ	20.02.2001 09.03.2004	2 807 000	1 000 000 1 000 000	807 000	0	0	0	0
101.071.09 VOT	Alte, av. d' : Etude de réaménagement de la rue et du carrefour	11.11.1997 10.02.1998	70 000	0	0	0	0	0	0
101.071.12 VOT	Maronniers, Flèche, Chapelle, rues : Aménagement et construction collecteurs EU/EP	15.01.2002 23.11.2002	2 327 000	800 000 100 000	0	0	0	0	0
101.071.17 VOT	Rhône, promenade du : Etude de remise en valeur de la place	04.12.2001 25.05.2002	211 000	20 000 50 000	141 000	0	0	0	0
101.072.05 VOT	Contrat-Social, rue du, Promeneur solitaire, sent. : Etude d'aménagement abords station RER (2010)	11.11.1997 10.02.1998	20 000	0	20 000	0	0	0	0
101.072.11 VOT	Chandieu, rue : Etude d'aménagement de nouvelles rues et places	11.11.1997 10.02.1998	200 000	0	0	0	0	0	0
101.072.12 VOT	Chandieu, rue : Construction d'une nouvelle voie d'accès	07.10.2003 12.06.2004	1 748 000	1 000 000 748 000	0	0	0	0	0
101.072.13 VOT	Saint-Jean, rue de : Etude d'aménagement de la rue et d'un parc public	11.11.1997 10.02.1998	150 000	50 000 100 000	0	0	0	0	0
101.072.16 DEP	Ouches, quartier des : Travaux d'adaptation du domaine public lié à l'école	03.06.2003	3 686 300	1 500 000 1 686 300	500 000	0	0	0	0
101.081.02 VOT	Acacias, section - TPG : Trav. liés à l'aménag. urbain et aux transp. publi. 98	03.06.2002 15.01.2003	28 285 000	20 000 000 5 000 000	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC													
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART													
101.081.10	Coravin, pl. - TPG :	25.06.2002	4 992 000	3 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Réaménagement de la place et construction couvert	11.02.2003		0									
101.082.07	Terrassière, rue de la - TPG :	04.12.2001	381 700	50 000	131 700	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude d'aménagement de la rue	25.05.2002		200 000									
101.083.01	Poterie, rue de la, Jean-Robert-Chouet, rue - TPG :	18.04.2000	118 700	58 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude liée à l'amén. urb. et aux transp. publ. 2001	29.04.2002		0									
101.083.06	Aménagement, constructions et voirie - TPG :	25.06.2002	4 905 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Trav. liés à l'aménag. urb. et aux transp. publ. 2002	09.04.2003		1 500 000	405 000								
101.083.12	De-Châlaubriand, pl., Bulfin, rue et abords :	11.09.2002	3 255 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Aménagement et adaptation du domaine public	12.02.2003		755 000									
101.084.01	Aménagement, constructions et voirie - TPG :	25.06.2002	2 000 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etudes d'aménag. urb. liés au plan dir. TC 2003-2008	09.04.2003		100 000	0								
101.084.03	Petit-Saconnex, quartier du - TPG :	12.03.2003	570 000	100 000	270 000	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etudes d'aménag. urb. liés à la restruct. ligne n°3	23.06.2003		200 000									
101.084.04	Petit-Saconnex, quartier du - TPG :	12.03.2003	2 448 000	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Aménagements urbains liés à la restruct. ligne n°3	23.06.2003		448 000									
101.084.06	Aménagement, constructions et voirie - TPG :	06.05.2003	760 350	380 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Etude de rehaussement des arêtes de tram			380 000									
101.084.11	Mont-Blanc, Picotet, Chantepoulet, rues :	04.12.2001	453 600	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etudes de réaménagement des places et des rues	25.05.2002		0									
101.087.00	Aménagement, constructions et voirie :	11.09.2002	5 694 785	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0
DEP	Reconstruction/entretien routes & ouvrages d'art 2003			1 000 000			694 785						
101.089	Aménagement, constructions et voirie :	14.11.2000	2 106 700	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Marquage des zones bleues	29.04.2002		285 000									
101.091.01	Aménagement, constructions et voirie :	09.03.2004	2 750 000	300 000	480 000	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Etude de revêtements antibruit OPB			2 000 000	0								

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépense ou vote	Coût dépensé ou vote	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC									
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART									
101.095.01	Aménagement, constructions et voirie - TPG :	23.06.2003	2 300 000	1 000 000	300 000	0	0	0	0
VOT	Etude d'aménagement liés à la CEVA	21.01.2004		1 000 000	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				98 778 185	40 766 702	10 582 650	1 600 000	0	0
				21 051 982	4 182 100	694 785	0	0	0
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE									
102.004	Hoffman, rue, Wendt av. :	18.04.2000	297 900	0	0	247 900	0	0	0
VOT	Etude d'aménagement d'une zone piétonne	29.04.2002		0	50 000	0	0	0	0
102.010.06	Navigation, pl et abords :	01.10.2001	10 000 000	4 000 000	0	0	0	0	0
VOT	Aménagement et collecteurs EUJEP	15.01.2002		3 000 000	0	0	0	0	0
102.010.07	Navigation, Môle, Berne, secteur :	01.10.2001	4 015 000	1 515 000	0	0	0	0	0
VOT	Rasémenagement et reconstruction collecteurs EUJEP	16.01.2002		0	0	0	0	0	0
102.014.04	Aménagement, constructions et voirie :	13.06.1995	3 061 600	600 000	0	0	0	0	0
VOT	Réalis. aménag. d'esp. public, trafic modéré étape 1	05.12.1995		600 000	0	0	0	0	0
102.015.02	Aménagement, constructions et voirie :	04.12.2001	300 000	150 000	0	0	0	0	0
VOT	Etudes d'aménagement de places et de rues (175)	25.05.2002		0	0	0	0	0	0
102.015.09	Barthélémy-Menn, rue :	11.11.1997	30 000	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de réaménagement après dpl. pavillon scolaire	10.02.1998		0	30 000	0	0	0	0
102.017.03	Ivoy, bd. :	19.11.2002	1 948 000	1 400 000	0	0	0	0	0
VOT	Aménagement du boulevard	09.04.2003		0	0	0	0	0	0
102.019.04	Malagnou, rte. :	09.04.2003	920 000	470 000	0	0	0	0	0
VOT	Etudes de mesures d'aménagement urbain	07.04.2004		450 000	0	0	0	0	0
102.020.01	Aménagement, constructions et voirie :	04.12.2001	3 685 000	1 600 000	1 000 000	0	0	0	0
VOT	Aménag. de zones de circulation à 30 km/h, 1 ^{ère} étape	12.02.2003		1 000 000	0	0	0	0	0
102.020.04	Concordie, quartier de la :	03.06.2003	866 100	866 100	0	0	0	0	0
DEP	Mesures constructives de la zone à 30 km/h.			0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Début de dépense ou vote	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC														
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE														
102.036.02	Machine, pont de la "Au fil du Rhône" :	21.06.2004	11 434 800	0	1 300 000	3 400 000	2 700 000	1 334 600	0	0	0	0	0	0
DEP	Restauration passerelle et aménagement du pont													
102.037.01	Aménagement, constructions et voirie :	05.12.1995	385 000	80 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude, réails. chem. pié. selon pl. dir.com. étape 1	12.03.1996		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.037.02	Aménagement, constructions et voirie :	13.10.1998	580 000	134 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Elaboration du plan piétons	18.06.1999		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.037.03	Aménagement, constructions et voirie :	13.10.1998	788 000	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Réalisation chem. pié. selon pl. dir.com. étape 2	18.05.1999		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.037.04	Aménagement, constructions et voirie :	07.10.2003	445 000	89 000	89 000	88 000	88 000	88 000	0	0	0	0	0	0
VOT	Promotion des promenades pour les piétons	19.04.2004		89 000	89 000	88 000	88 000	88 000	0	0	0	0	0	0
102.038.03	De Grenus, place, Cendrier, rue du :	19.11.2002	1 063 000	250 000	313 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de déplacement rampe d'accès parking	21.01.2004		500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.038.04	Grenus, place, Roussau, Elèves, rues :	19.11.2002	468 000	0	265 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Etude de l'aménagement urbain			0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.038.05	Simon-Gouliart, pl. :	10.04.2001	127 800	60 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude d'aménagement	15.01.2002		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.040.02	Nations, pl. et abords :	17.04.2002	7 978 000	2 500 000	478 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Aménagement de la place	09.04.2003		2 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.042.01	Ferdinand-Holler, Sturm, rues, Emile-Guyenot, pl. :	11.11.1997	300 000	123 570	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude de réaménagement	11.02.1998		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.045.01	Molard, pl. du :	25.06.2001	200 000	36 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude d'aménagement de la place	25.06.2001		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.045.02	Molard, pl. du :	11.03.2003	3 208 800	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Aménagement de la place			209 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.046.01	Eugène-Rigot, ch. :	10.04.2001	265 650	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Etude d'aménagement	15.01.2002		65 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC									
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE									
102.046.03 VOT	Eugène-Rigot, ch., Sâcheron, secteur de : Etude cpi d'aménagement de la passerelle	14.05.2002 10.09.2003	842 000	842 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.046.04 VOT	Eugène-Rigot, ch. : Mesures conservatoires d'une passerelle piétonne	11.03.2003 23.06.2003	408 000	408 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.047 DEP	Aménagement, constructions et voirie : Adaptation des panneaux d'affichage officiels	01.01.2001	109 400	0 0	0 109 400	0 0	0 0	0 0	0 0
102.048.01 VOT	Gustave-Autor, Mont-Blanc, Willson, quais : Etude des quais marchands de la rade et des édicules	04.12.2001 23.11.2002	1 444 400	100 000 100 000	100 000 100 000	100 000 0	0 0	0 0	0 0
102.058.01 DEP	Acacias, quartier des : Etude de mesures d'aménagement urbain	06.04.2004	1 506 000	0 150 000	1 206 000 150 000	0 0	0 0	0 0	0 0
102.065.01 DEP	Beulet, Saint-Jean, rues, Aire, contre-route : Etude d'aménagements urbains	12.03.2003	1 062 000	500 000 300 000	262 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.065.02 DEP	Beulet, Saint-Jean, rues, Aire, contre-route : Réalisation d'aménagements urbains	12.03.2003	1 150 000	1 000 000 150 000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.066.01 DEP	Eaux-Vives, Montcholey, rues : Etude d'aménagement urbain	12.03.2003	1 020 000	0 300 000	720 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.066.02 VOT	Eaux-Vives, Montcholey, rues : Réalisation d'aménagements urbains	12.03.2003 07.04.2004	3 200 000	320 000 2 560 000	320 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.067.05 VOT	Jondion, quartier de la : Etude de mesures d'aménagement urbain	18.04.2000 26.04.2002	522 500	50 000 100 000	100 000 100 000	172 500 0	0 0	0 0	0 0
102.068.01 VOT	Beaulieu, rue : Suppression de la rue agrandissement parc Croppettes	16.04.2002 08.10.2002	2 120 000	620 000 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.071 VOT	Wendi, Bourgogne, Franchises, Lollard, Ecolard-Rod : Etude de mesures d'aménagement urbain	02.05.2000 16.05.2001	688 250	98 250 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
102.073.01 VOT	Pictet-de-Bock, rue : Etude d'aménagement de la rue	10.04.2001 15.01.2002	120 000	0 0	0 120 000	0 0	0 0	0 0	0 0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépot et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC									
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE									
102.075.01 VOT	William-Lescage, ch., Cayla, quartier de :	04.12.2001	479 900	0	279 900	0	0	0	0
	Etude d'aménagement du chemin	25.05.2002		200 000	0	0	0	0	0
102.078.02 VOT	Vieille-Ville, quartier de la :	25.06.2002	78 000	78 000	0	0	0	0	0
	Aménagement des accès et sorties du quartier	10.09.2003		0	0	0	0	0	0
102.079 VOT	Europe, pl. de l' :	25.06.2002	827 703	400 000	0	0	0	0	0
	Aménagement place pour une patinoire de quartier	09.10.2002		0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				67 756 603	21 450 660	6 435 900	4 009 400	1 334 600	0
				12 274 450	3 648 400	2 700 000	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				62 217 362	17 018 550	5 609 400	1 334 600	0	0
				33 326 432	7 630 500	3 394 785	0	0	0
110 ADMINISTRATION GENERALE									
110.007.02 VOT	Administration générale, DSI - DSI :	14.05.2002	8 712 000	1 070 164	1 000 000	0	0	0	0
	Refonte du système d'information des finances	12.09.2002		1 000 000	0	0	0	0	0
110.012.01 VOT	Administration générale, DSI - DC :	04.06.1991	1 632 000	271 589	0	0	0	0	0
	Acquis, logiciel, mat. et inf. réseau (1ère étape)	19.11.1991		0	0	0	0	0	0
110.018.04 VOT	Aménagement, constructions et voirie :	14.11.2000	7 328 000	1 328 000	0	0	0	0	0
	Ent. r. rénov., isolat. phon. therm., (OPB OPah) 2001	12.09.2001		0	0	0	0	0	0
110.020.06 VOT	Aménagement, constructions et voirie :	15.06.2001	3 528 000	1 500 000	0	0	0	0	0
	Travaux liés à la politique énergétique 2002	12.09.2002		1 088 000	0	0	0	0	0
110.023.01 VOT	Saint-Lager, rue :	10.04.2001	210 000	50 000	0	0	0	0	0
	Etude de l'extension des archives	15.01.2002		0	0	0	0	0	0
110.028.01 VOT	Coulouvrenière 42 - 44, rue de la :	04.12.2001	210 000	45 184	0	0	0	0	0
	Etude réflexion enveloppe, mise en conform. sécurité	25.05.2002		150 000	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des articles VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Date de clôture et de vote	Coût déposé ou voté	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE														
110.030.01	Administration générale, DSI :	13.06.1995	3 765 000	62 671	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 1995 2ème tranche	10.10.1995		0										
110.030.02	Administration générale, DSI :	12.03.1996	993 000	99 029	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 1996	17.09.1996		0										
110.030.03	Administration générale, DSI :	09.09.1997	2 250 430	54 139	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 1996, 2e tranche	13.01.1998		0										
110.030.04	Administration générale, DSI :	21.04.1998	2 810 660	105 975	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 1997	10.11.1998		0										
110.030.06	Administration générale, DSI :	07.12.1998	2 988 305	403 706	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 1999	23.05.2000		0										
110.030.07	Administration générale, DSI :	14.11.2000	3 059 440	487 992	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2000	15.05.2001		0										
110.030.08	Administration générale, DSI :	14.11.2001	3 059 330	1 000 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2001	23.11.2002		1 000 000	296 442									
110.030.09	Administration générale, DSI :	12.03.2003	4 392 200	1 000 000	1 000 000	382 557	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2002	06.05.2003		1 000 000	700 000									
110.030.10	Administration générale, DSI :	09.03.2004	4 063 370	500 000	1 000 000	563 370	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2003			1 000 000	1 000 000									
110.034.08	Administration générale, Achats :	01.10.2001	6 167 000	1 959 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Renouvellement véhicules divers services 2001	23.11.2002		0										
110.034.10	Administration générale, Achats :	20.01.2004	250 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEP	Etude de véhicules propres			0										
110.035.00	Administration générale, DSI :	07.12.1994	3 690 000	246 782	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Récap. de 110.35.1 - 36.2 - 37.1 - 40.1 - 41.1	14.03.1995		0										
110.045.06	Administration générale, Achats :	01.10.2001	3 514 316	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2002	15.01.2003		746 047	0									

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coté déposé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE															
110.045.07	Administration générale, Achats :	11.09.2002	3 949 700	1 500 000		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VOT	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2003	03.06.2003		1 401 497	0										
110.047.08	Administration générale, Achats :	20.01.2004	3 138 600	500 000	1 500 000										
VOT	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2004	12.05.2004		1 000 000	138 600										
110.048	Secrétariat général, administration centrale :	14.01.1997	100 000	0											
VOT	Contrôle de gestion, évaluation politiques publiques	05.05.1997		66 260	0										
Totaux du sous groupe fonctionnel :				68 901 351	13 414 281	5 000 000	925 927	0	0	0	0	0	0	0	0
					8 451 804	2 135 042									
Totaux du groupe fonctionnel :				68 901 351	13 414 281	5 000 000	925 927	0	0	0	0	0	0	0	0
					8 451 804	2 135 042									
120 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL															
120.001	Aménagement, constructions et voirie :	25.06.1985	950 000	0											
VOT	Elaboration de plans d'utilisation du sol	25.02.1986		51 304	0										
120.009	Foyer de Sécheron, secteur :	19.11.2002	665 000	636 283											
VOT	Concours pour l'aménagement du périmètre	14.01.2004		0											
Totaux du sous groupe fonctionnel :				1 615 000	636 283	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					51 304										
Totaux du groupe fonctionnel :				1 615 000	636 283	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					51 304										

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets VOTES ou DEPOSES avec indication des dépenses prévues de 2004 à 2015

N°Objet	Localisation Libellé	Dates de dépôt et de vote	Coût dépensé ou voté	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
130 ACQUISITIONS DE TERRAINS															
130.003 VOT	Chêne 41bis, route de : Acquisition des parcelles n° 832 et 833 de 2151 m2	08.06.2004 21.06.2004	2 150 000	2 150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
130.013 VOT	Saint-Georges 17, bd. Stand, rue du : Acquisition des terrains des SIG	14.11.2001 04.03.2002	3 615 500	3 600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				5 765 500	5 750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				5 765 500	5 750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
140 OPERATIONS FINANCIERES															
140.010 VOT	La Neptune Subvention pour la rénovation de la galère	08.04.2003 27.09.2003	300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTALS GENERAUX DU PREMIER PRI :				733 514 728	188 032 184	64 444 089	16 335 327	3 758 713	100 000	150 000	49 834				
				127 500 777	26 513 180	5 650 488									

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
10 LOGEMENTS															
11 IMMEUBLES NOUVEAUX															
011.036.02	Cendrier 1-3, rue du :	2006	8 190 000	0	0	0	0	3 000 000	4 500 000	490 000	0	0	0	0	0
PR11	Construction d'un immeuble			0	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011.051.02	Finances et administration générale, DSF :	2006	2 500 000	0	0	0	0	600 000	600 000	600 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Soutien au logement coopératif en Ville de Genève			0	0	600 000	0	0	0	100 000	0	0	0	0	0
011.054.02	Coulouvrenière 20, rue de la :	2006	7 000 000	0	0	0	0	2 800 000	2 800 000	700 000	0	0	0	0	0
PR11	Construction d'un immeuble de logement			0	0	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe foncier :				0	0	1 500 000	0	6 400 000	7 900 000	1 790 000	0	0	0	0	0
12 IMMEUBLES EXISTANTS															
012.000.01	Aménagement, constructions et voirie :	2004	2 400 000	600 000	600 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Etudes de rénovation patrimoine financier 2004-2007			600 000	600 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.000.02	Aménagement, constructions et voirie :	2008	2 400 000	0	0	0	0	600 000	600 000	600 000	0	0	0	0	0
PR3	Etudes de rénovation patrimoine financier 2008-2011			0	0	0	0	600 000	600 000	600 000	0	0	0	0	0
012.000.03	Aménagement, constructions et voirie :	2012	2 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000	600 000
PR3	Etudes de rénovation patrimoine financier 2012-2015			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000	600 000
012.002.02	Royaume 8, rue, Navigation 40, rue de la :	2009	7 000 000	0	0	0	0	0	0	400 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	500 000	0
PR11	Etude et rénovation des Immeubles			0	0	0	0	0	0	1 100 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0	0
012.002.04	Royaume 10-12 rue, Navigation 35-38, rue de la :	2008	10 000 000	0	0	0	0	0	0	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	0	0
PR11	Rénovation des Immeubles			0	0	0	0	500 000	500 000	3 500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0
012.003.02	Vélodrome 2, rue du, Cld, Jonction :	2004	7 000 000	0	0	3 000 000	3 000 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0
PR11-OL	Mise en conformité sécurité, étanchéité de la dalle			500 000	500 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
012.004.02	Minoteries 1-3-5-7, rue des :	2006	3 670 000	0	0	0	170 000	1 500 000	1 500 000	500 000	0	0	0	0	0
PR11	Réfection toiture et façades			0	0	170 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* La date d'intention indiquée correspond au dépôt du projet pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du projet d'étude.

** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'offre basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts financiers est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
10. LOGEMENTS															
12. IMMEUBLES EXISTANTS															
012.005.02	Carouge 98-100-102, rue de :	2006	3 302 000	0	0	0	0	1 300 000	0	500 000	0	0	0	0	0
ENG	Réfection toiture et façades						202 000	1 300 000	0	0	0	0	0	0	0
012.007.02	Sécheron 3-5, av. de :	2007	2 750 000	0	0	0	0	450 000	0	300 000	0	0	0	0	0
PRI1	Réfection de l'enveloppe et des fluides							2 000 000	0	0	0	0	0	0	0
012.009.02	Gustave-Moyrier 4-6, rue :	2007	2 750 000	0	0	0	0	450 000	0	300 000	0	0	0	0	0
PRI1	Réfection de l'enveloppe et des fluides							2 000 000	0	0	0	0	0	0	0
012.013.02	Charles-Giron 22-24-26, rue :	2008	3 000 000	0	0	0	0	700 000	0	2 000 000	0	0	0	0	0
PRI1	Réfection de l'enveloppe, isolation thermique							300 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0
012.013.04	Charles-Giron 31-33, rue :	2008	1 830 000	0	0	0	0	430 000	0	400 000	0	0	0	0	0
PRI1	Réfection de l'enveloppe, isolation thermique							300 000	0	300 000	0	0	0	0	0
012.015.02	Tour-de-Bœli 7, rue de la :	2007	2 990 000	0	0	0	0	2 360 000	0	0	0	0	0	0	0
ENG	Restauration de l'immeuble							500 000	0	0	0	0	0	0	0
012.022.07	Aménagement, constructions et voirie :	2004	3 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2004							0	0	0	0	0	0	0	0
012.022.08	Aménagement, constructions et voirie :	2005	3 000 000	0	0	500 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2005							500 000	0	0	0	0	0	0	0
012.022.09	Aménagement, constructions et voirie :	2006	3 000 000	0	0	500 000	1 000 000	0	0	500 000	0	0	0	0	0
PRI3	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2006							1 000 000	0	0	0	0	0	0	0
012.022.10	Aménagement, constructions et voirie :	2007	3 000 000	0	0	0	500 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0
PRI3	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2007							500 000	0	0	0	0	0	0	0
012.022.11	Aménagement, constructions et voirie :	2008	3 000 000	0	0	0	0	500 000	0	1 000 000	0	500 000	0	0	0
PRI3	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2008							1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0
012.022.12	Aménagement, constructions et voirie :	2009	3 000 000	0	0	0	0	0	0	500 000	0	1 000 000	0	0	0
PRI3	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2009							0	0	1 000 000	0	500 000	0	0	0

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'écoulement.

** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'aide basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des investissements est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
10 LOGEMENTS									
12 IMMEUBLES EXISTANTS									
012.022.13	Aménagement, constructions et voirie :								
PR13	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2010	2010	3 000 000	0	0	0	0	1 000 000	500 000
012.022.14	Aménagement, constructions et voirie :								
PR13	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2011	2011	3 000 000	0	0	0	0	500 000	1 000 000
012.022.15	Aménagement, constructions et voirie :								
PR13	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2012	2012	3 000 000	0	0	0	0	1 000 000	500 000
012.022.16	Aménagement, constructions et voirie :								
PR13	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2013	2013	3 000 000	0	0	0	0	500 000	1 000 000
012.022.17	Aménagement, constructions et voirie :								
PR13	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2014	2014	3 000 000	0	0	0	0	0	500 000
012.022.18	Aménagement, constructions et voirie :								
PR13	Entretien, modernisat., isolation therm.+ phon. 2015	2015	3 000 000	0	0	0	0	0	500 000
012.036.03	Lisignol 1-3, rue :								
PR11	Rénovation des immeubles	2008	4 300 000	0	0	0	200 000	800 000	0
012.036.06	Rousseau 14, rue :								
PR11-DL	Rénovation de l'immeuble	2004	3 050 000	500 000	1 500 000	300 000	3 500 000	0	0
012.036.05	Lisignol 8, rue :								
PR11	Rénovation de l'immeuble	2006	2 200 000	0	300 000	1 700 000	0	0	0
012.040.04	Lisignol 10, rue :								
PR11-DL	Rénovation de l'immeuble	2006	3 000 000	0	500 000	1 500 000	250 000	0	0
012.041.02	Etèves 11, rue des :								
PR11-DL	Rénovation de l'immeuble	2004	1 461 470	500 000	900 000	61 470	0	0	0
012.041.04	Etèves 9, rue des :								
PR11-DL	Rénovation de l'immeuble	2004	2 222 000	0	1 200 000	0	0	0	0

67

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du cahier des charges pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du projet d'investissement.
 ** Le coût prévisible est indicatif. Sauf l'aide basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intersecuritaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS

PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015

Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2005	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
10 LOGEMENTS											
12 IMMEUBLES EXISTANTS											
012.044.04	Eluves 15, rue des :	2005	3 125 000	0	1 000 000	625 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Rénovation de l'immeuble			0	1 500 000	0	0	0	0	0	0
012.044.06	De-Grenus 2, pl. :	2005	2 071 000	0	700 000	171 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Rénovation de l'immeuble			0	1 200 000	0	0	0	0	0	0
012.046.02	Industrie 8, rue de f. :	2004	98 700	0	0	0	0	0	0	0	0
PR1-DL	Etude de rénovation pour logements associatifs			98 700	0	0	0	0	0	0	0
012.046.03	Industrie 8, rue de f. :	2005	1 360 000	0	140 000	14 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Rénovation pour logements associatifs			0	1 200 000	0	0	0	0	0	0
012.046.04	Industrie 12, rue de f. :	2004	102 100	0	0	0	0	0	0	0	0
PR1-DL	Etude de rénovation pour logements associatifs			102 100	0	0	0	0	0	0	0
012.046.05	Industrie 12, rue de f. :	2005	1 410 000	0	150 000	150 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Rénovation pour logements associatifs			0	1 110 000	0	0	0	0	0	0
012.047.02	Industrie 11, rue de f. :	2004	74 700	0	0	0	0	0	0	0	0
PR1-DL	Etude de rénovation pour logements associatifs			74 700	0	0	0	0	0	0	0
012.047.03	Industrie 11, rue de f. :	2006	1 030 000	0	0	830 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Rénovation pour logements associatifs			0	100 000	100 000	0	0	0	0	0
012.048.02	Jean-Jacques-de-Sallion 3, rue :	2005	3 555 150	0	360 000	360 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Rénovation de l'immeuble et aménagement des combles			0	2 835 150	0	0	0	0	0	0
012.052.12	Gares 19, rue des :	2004	2 505 000	0	1 100 000	0	0	0	0	0	0
ENG	Rénovation de l'immeuble			1 005 000	400 000	0	0	0	0	0	0
012.059.03	Charléa 5, ch. de la, anc. Fontanex 56bis :	2005	880 000	0	500 000	0	0	0	0	0	0
ENG	Rénovation des façades de l'immeuble			0	360 000	0	0	0	0	0	0
012.062.03	Giuseppe-Motta 20, av. :	2005	1 800 000	0	500 000	115 000	0	0	0	0	0
ENG	Rénovation légère du bâtiment			0	1 000 000	0	0	0	0	0	0

* La date d'initiation indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.

** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Depenses 2004	Depenses 2005	Depenses 2006	Depenses 2007	Depenses 2008	Depenses 2009	Depenses 2010	Depenses 2011	Depenses 2012	Depenses 2013	Depenses 2014	Depenses 2015
10 LOGEMENTS															
12 IMMEUBLES EXISTANTS															
012.063.02	Rue 13 à 17, rue des :	2006	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	0
PRI1	Reflexion des façades			0	0	0	0	0	500 000	500 000	0	0	0	0	0
012.066.04	Impératrice 10, ch. de l' :	2006	2 312 500	0	0	0	0	0	0	1 812 500	0	0	0	0	0
ENG	Restauration du château			0	0	0	0	250 000	250 000	0	0	0	0	0	0
012.073.03	Montbrillant 5, rue de :	2007	3 650 000	0	0	0	0	750 000	1 200 000	0	0	0	0	0	0
PRI1	Rénovation légère de l'immeuble			0	0	0	0	1 300 000	400 000	0	0	0	0	0	0
012.074.02	Dassier 15, rue :	2007	7 350 000	0	0	0	0	1 250 000	2 500 000	0	0	0	0	0	0
ENG	Rénovation de l'immeuble			0	0	0	0	2 800 000	800 000	0	0	0	0	0	0
012.076.03	James-Fazy 2, bd. :	2008	2 940 000	0	0	0	0	0	0	1 200 000	0	0	0	0	0
PRI1	Rénovation légère de l'immeuble			0	0	0	0	300 000	1 140 000	0	0	0	0	0	0
012.083.02	Terrassière Sub. rue de la :	2006	1 100 000	0	0	0	0	900 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Rénovation de l'immeuble			0	0	100 000	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0
012.085.07	Aménagement, constructions et voirie :	2004	1 000 000	0	500 000	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2006			500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.085.08	Aménagement, constructions et voirie :	2007	1 000 000	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2008			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.085.09	Aménagement, constructions et voirie :	2008	1 000 000	0	0	0	0	0	500 000	0	0	0	0	0	0
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2009			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.085.10	Aménagement, constructions et voirie :	2010	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	0	0
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2011			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012.085.11	Aménagement, constructions et voirie :	2012	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2013			0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0	0
012.085.12	Aménagement, constructions et voirie :	2014	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2015			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	0

69

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du cahier pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du cahier d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Sauf réaffectation basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
10 LOGEMENTS									
12 IMMEUBLES EXISTANTS									
012.089.02	Rousseau 7, rue :	2005	3 000 000	0	1 000 000	500 000	0	0	0
PRI1-DL	Rénovation de l'immeuble			500 000	1 000 000	0	0	0	0
012.092.02	Tacconerie 6, pl. de la :	2008	1 511 500	0	0	0	1 346 500	0	0
PRI1	Rénovation légère de l'immeuble			0	0	150 000	15 000	0	0
012.101.02	Louis-Favre 23 à 29, rue :	2014	1 900 000	0	0	0	0	0	0
PRI1	Réfection des façades			0	0	0	0	0	200 000
012.102.02	Cité-de-la-Cordière 10, rue de la :	2007	2 300 000	0	0	300 000	500 000	0	0
PRI1	Rénovation de l'immeuble			0	0	1 500 000	0	0	0
012.103.02	Jean-Robert Chouet 7, rue, Hôtel de l'Union :	2005	2 700 000	0	700 000	500 000	0	0	0
PRI1-DL	Aménagement de logements pour les jeunes			0	1 500 000	0	0	0	0
012.104.02	Sainte-Clotilde 20-22, avenue :	2007	10 350 000	0	0	500 000	4 500 000	350 000	0
PRI1	Réfection de l'enveloppe et des installations techn.			0	0	2 500 000	2 500 000	0	0
012.104.04	Ernest-Ansermet 36-38, quai :	2008	10 350 000	0	0	0	500 000	4 500 000	350 000
PRI1	Réfection de l'enveloppe et des installations techn.			0	0	0	2 500 000	2 500 000	0
012.104.06	Ernest-Ansermet 40-42, quai :	2011	10 350 000	0	0	0	0	500 000	4 500 000
PRI1	Réfection de l'enveloppe et des installations techn.			0	0	0	0	2 500 000	2 500 000
Totaux du sous groupe fonctionnel :									
			189 531 120	600 000	15 350 000	19 568 000	26 909 000	15 350 000	9 450 000
				5 780 500	20 516 620	25 370 000	21 005 000	12 800 000	6 800 000
13 IMMEUBLES MIS A DISPOSITION DE TIERS									
013.004.03	Lyon 45bis - 49, rue de, Clos Voltaire :	2005	3 500 000	0	500 000	1 000 000	0	0	0
ENG	Restauration du bâtiment et de l'annexe			0	1 500 000	500 000	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :									
			3 500 000	0	500 000	1 000 000	0	0	0
				0	1 500 000	500 000	0	0	0

* La date d'entrée indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'élude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
10 LOGEMENTS															
	Totaux du groupe fonctionnel :		210 721 120	600 000	5 790 500	15 850 000	23 516 520	26 968 000	33 770 000	28 699 000	21 105 000	15 350 000	12 600 000	9 450 000	6 800 000
20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE															
020.003 PRI1	François-Gras, rue : Construction d'ateliers d'artistes	2005	4 000 000	0	0	400 000	0	400 000	0	0	0	0	0	0	0
020.007.02 PRI1	Ile, pl. de l' Halles de l'île : Adaptation et agrandissement de la brasserie	2006	2 000 000	0	0	0	200 000	1 600 000	200 000	0	0	0	0	0	0
020.016.05 PRI1	Eaux-Vives, parc des restaurants : Rénovation des dépendances	2006	1 000 000	0	0	0	100 000	800 000	100 000	0	0	0	0	0	0
020.022.02 PRI1	Bâtiment 20, chemin de la "Le Châlier" : Réalisation d'un nouvel établissement	2007	3 000 000	0	0	0	0	750 000	1 750 000	500 000	0	0	0	0	0
020.023 PRI1	Gustave-Ador, Mont-Blanc, Wilson, quais : Etude et construction d'édifices éducatifs publics	2005	3 000 000	0	0	500 000	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0
	Totaux du sous groupe fonctionnel :		13 000 000	0	0	900 000	4 050 000	4 050 000	2 050 000	500 000	0	0	0	0	0
	Totaux du groupe fonctionnel :		13 000 000	0	0	900 000	4 050 000	4 050 000	2 050 000	500 000	0	0	0	0	0
30 ECOLES PUBLIQUES															
030.003.02 ENG	Lolard 66, rue : Mise aux normes de la salle de gymnastique	2005	120 000	0	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.015.03 PRI1-OL	Lamarine 16bis, rue : Aménagement d'un restaurant scolaire	2007	1 724 304	0	0	0	0	750 000	224 304	0	0	0	0	0	0

* La date d'implantation indiquée correspond au dépôt du projet pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du projet d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Sauf erreur, le montant des intérêts mensuels est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
30 ECOLES PUBLIQUES															
030.017.02	Pestalozzi 4, rue :	2006	2 500 000	0	0	0	0	0	1 600 000	0	0	0	0	0	0
ENG	Aménagement d'un restaurant scolaire			0	0	800 000	0	0	100 000	0	0	0	0	0	0
030.018.02	Aire 1, avenue d' :	2005	220 000	0	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENG	Mise aux normes de la salle de gymnastique			0	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.019.08	Aldrogats 4-6, rue des :	2005	40 000	0	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENG	Mise aux normes du restaurant scolaire			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.020.02	Allières 14, avenue des :	2005	170 000	0	0	170 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENG	Mise aux normes de la salle de gymnastique			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.021.02	Saint-Jean 12, rue de :	2009	4 500 000	0	0	0	0	0	0	500 000	0	1 500 000	0	0	0
PR11	Rénovation de l'enveloppe du bâtiment			0	0	0	0	0	0	2 000 000	0	500 000	0	0	0
030.023.08	Michel-du-Crest 17, rue :	2005	30 000	0	0	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENG	Mise aux normes du restaurant scolaire			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.025.08	William-Lescaux 12, ch. Ceyla, quartier de :	2014	10 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR11	Construction d'un groupe scolaire 2ème étape			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000	0
030.056.01	Forêt, quartier de la :	2014	18 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR11	Etude/concours 1/2 grps. scolaire, ét. socio-cult.			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.056.05	Forêt, quartier de la :	2014	8 850 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR11-OL	Acquisition de parcelles pour 19 458 m2			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000	0
030.068.03	Chandieu, rue :	2008	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR11-OL	Acquisition des parcelles (Nos 325-2700-3075-3076)			0	0	0	0	0	1 500 000	0	0	0	0	0	0
030.071.04	Baulac 8, rue, Ecole des Crochettes :	2007	4 740 000	0	0	0	0	0	500 000	2 000 000	0	0	0	0	0
ENG	Const. salle de gymnastique et loc. musique électr.			0	0	0	0	0	1 800 000	640 000	0	0	0	0	0
030.074.05	Eaux-Vives, quartier des Eaux-Vives, gare des :	2006	1 190 000	0	0	0	0	0	550 000	0	0	0	0	0	0
PR11-OL	Etude d'un 1/2 groupe scolaire			0	0	640 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
30 ECOLES PUBLIQUES															
030.074.06 PRI1	Eaux-Vives, quartier des Eaux-Vives, gare des : Construction d'un 1/2 groupe scolaire	2007	16 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750 000	0
030.077.03 ENG	Rodo 3, rue, école Hugo-de-Senger II : Mise aux normes de la salle de gymnastique	2005	150 000	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
030.077.04 PRI1	Rodo 5, rue, école Hugo-de-Senger II : Rénovation de l'école	2007	7 000 000	0	0	0	0	500 000	3 000 000	3 000 000	500 000	0	0	0	0
030.080 PRI1-OL	Ecoles enfantines et primaires : Sécurité des locaux de grande surface	2005	2 000 000	0	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
030.083.01 PRI1	Criets-de-Champel 40, avenue des : Rénovation de l'école	2008	5 000 000	0	0	0	0	500 000	2 000 000	2 000 000	500 000	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :			84 434 304	0	1 610 000	0	1 610 000	4 400 000	4 400 000	7 724 304	1 500 000	500 000	0	750 000	0
Totaux du groupe fonctionnel :			84 434 304	0	2 580 000	0	2 580 000	8 950 000	8 950 000	3 640 000	1 500 000	500 000	0	11 800 000	0
40 CULTURES ET LOISIRS															
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEO THEQUES															
041.006.03 PRI1	Pin 5, prom. du, Bibliothèque d'Art & d'Archéologie : Aménagement de locaux, ascenseur	2005	2 000 000	0	200 000	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.015.06 PRI1	Bibliothèques et discothèques municipales : Remplacement d'un biblibus	2006	475 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041.017.01 PRI1	Minoteries 5-7, rue des, lieu à trouver : Aménagement et déménagement de la discothèque	2008	1 500 000	0	0	0	0	100 000	400 000	800 000	200 000	0	0	0	0

* La date d'opération indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'usage.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts mensuels est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
40 CULTURES ET LOISIRS															
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEO THEQUES															
041.017.02	Mindières 5-7, rue des :	2009	1 000 000	0	0	0	0	0	0	120 000	0	280 000	0	0	0
PRI1	Réaménagement de la bibliothèque après transf. disco.									500 000	0	0	0	0	0
041.018.07	Basilions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	2005	1 400 000	0	0	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ENG	Réfection de l'espace Lullin					200 000									
041.022.02	Basilions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	2005	1 000 000	0	0	250 000	250 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Réconversion des anciens fichiers du 19 ^e siècle					250 000									
041.022.03	Basilions, parc, Bibliothèque publique et universit. :	2006	800 000	0	0	200 000	200 000	200 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Réconversion du fichier maître					200 000									
041.028.01	Bibliothèques et discothèques municipales :	2005	6 563 700	0	0	4 063 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Migration informatique des bibliothèques municipales					2 500 000									
Totaux du sous groupe fonctionnel :				14 738 700	0	5 713 700	550 000	550 000	720 000	1 400 000	480 000	0	0	0	0
42 MUSEES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE, EXPOSITIONS															
042.009.07	Charles-Galland 2, rue, MAH :	2005	1 800 000	0	0	1 000 000	3 000 000	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Etude de restauration musée et aménag. salles d'expo					800 000	5 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0
042.009.08	Charles-Galland 2, rue, MAH :	2007	18 200 000	0	0	0	1 000 000	8 000 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Restauration du musée, aménagement de salles d'expo					0	7 000 000	2 200 000	0	0	0	0	0	0	0
042.010.02	Acacias 43, route :	2008	18 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Acquisition d'un dépôt pour les collections					0	18 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
042.024.02	Impératrice 1, ch. de J. CJB :	2006	3 720 000	0	0	0	1 570 000	350 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Construction de la 5 ^e étape (Herbier/Bib.)					400 000	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0
042.032.04	Malagnou 15, rte. de, Musée de l'Hortogenie :	2006	5 830 000	0	0	0	3 630 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1-OL	Restauration et construction nouveau bâtiment					1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du projet pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du projet d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Depenses 2004 2005	Depenses 2006 2007	Depenses 2008 2009	Depenses 2010 2011	Depenses 2012 2013	Depenses 2014 2015
40 CULTURES ET LOISIRS									
42 MUSÉES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE, EXPOSITIONS									
042.034.02 PRI1-DL	Musée des Cultures, lieu à déterminer : Participation de la Ville de Genève	2005	32 000 000	0	500 000	2 000 000	9 000 000	1 500 000	0
042.036.02 PRI1-DL	Neuve 1, pl., Musée Rath : Adaptation aux conditions d'exposition	2005	3 000 000	0	800 000	700 000	0	0	0
042.037.02 PRI1	Lausanne 192, rue de La Console, CUB : Etude cpl de rénovation générale du bâtiment	2005	400 000	0	250 000	0	0	0	0
042.037.03 ENG	Lausanne 192, rue de La Console, CUB : Rénovation générale du bâtiment	2007	5 439 321	0	0	1 000 000	2 000 000	0	0
042.040.02 ENG	Malegrou 1, rue de, MFH : Isolation du bâtiment, sécurité, boutique	2005	4 000 000	0	500 000	500 000	439 321	0	0
042.041.01 PRI1-DL	Vieux-Grenadiers 10, rue des : Etude et aménagement du BAC-3	2005	7 500 000	0	750 000	3 000 000	750 000	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				0	3 800 000	16 400 000	23 100 000	1 500 000	0
				0	9 350 000	45 400 000	13 139 321	0	0
43 THEATRES ET CONCERTS									
043.005.06 PRI1	Général-Dufour 14, rue du, Victorie-Hall : Réamén. entrées, ventilation, scène, sièges	2004	6 000 000	0	3 000 000	0	0	0	0
043.006.06 PRI1	Philosophes 6, bd. des La Console : Réfection structures techn. et modernis. installat.	2008	3 000 000	0	0	500 000	2 200 000	0	0
043.007.02 PRI1-DL	La Nouvelle Comédie, lieu à déterminer : Etude et construction d'un théâtre	2013	50 000 000	0	0	0	0	0	500 000
043.037.02 PRI1	Théâtre 11, bd. du, Grand-Théâtre : Rénovations et aménagements divers	2005	9 500 000	0	1 000 000	3 000 000	1 000 000	0	0
				0	2 000 000	2 500 000	0	0	0

* La date d'initiation indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'œuvre.

** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Depenses 2004	Depenses 2005	Depenses 2006	Depenses 2008	Depenses 2010	Depenses 2011	Depenses 2012	Depenses 2013	Depenses 2014	Depenses 2015
40 CULTURES ET LOISIRS													
43 THEATRES ET CONCERTS													
043.040.02	Général-Dufour 16, rue du, La Grille :	2004	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Etude d'aménagement de salles d'expositions			100 000									
043.040.03	Général-Dufour 16, rue du, La Grille :	2006	2 082 000	0	0	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0
PRI1	Rénagements intérieurs et extérieurs			0	1 000 000	85 000							
043.042.05	Rôtisserie 10, rue de la, Alhambra :	2005	18 417 000	0	300 000	5 000 000	5 000 000	4 617 000	0	0	0	0	0
PRI-DL	Rénovation et aménagement de la salle			0	3 500 000	5 000 000							
043.044.03	Frontenex 71, rue de, La Grange, parc, Orangeie :	2004	3 500 000	0	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Rénovation du théâtre de l'Orangeie			100 000	400 000								
Totaux du sous groupe fonctionnel :				0	7 300 000	9 000 000	7 617 000	0	500 000	0	0	0	0
				32 602 000	1 200 000	7 900 000	8 085 000	300 000	0	0	0	0	0
44 CONSERVATION DU PATRIMOINE													
044.027.07	Aménagement, constructions et voirie :	2005	150 000	0	50 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Subventions pour travaux dans bâtiments culturels 2005			0	50 000	0							
044.027.08	Aménagement, constructions et voirie :	2008	150 000	0	0	0	50 000	50 000	0	0	0	0	0
PRI3	Subventions pour travaux dans bâtiments culturels 2008			0	0	0	50 000						
044.027.09	Aménagement, constructions et voirie :	2011	150 000	0	0	0	0	0	0	50 000	50 000	50 000	0
PRI3	Subventions pour travaux dans bâtiments culturels 2011			0	0	0	0	0	0	50 000	50 000	0	0
044.027.10	Aménagement, constructions et voirie :	2014	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Subventions pour travaux dans bâtiments culturels 2014			0	0	0	0	0	0	0	0	50 000	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				0	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
				0	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000

* La date d'initiation indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
40 CULTURES ET LOISIRS															
46 ANIMATIONS ET LOISIRS															
046.001 PRI1	Délégation à la jeunesse : Plan Jeunesse	2004	4 000 000	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0
046.008 PRI1	Sainte-Clotilde 18bis, rue : Rénovation de la Maison de quartier de la Jonction	2004	1 500 000	0	1 200 000	1 200 000	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0
046.009 PRI1	Bout-du-Monde 4, rue du : Rénovation de la villa Saint Euxèpe	2007	3 500 000	0	0	0	0	350 000	1 400 000	1 400 000	350 000	0	0	0	0
046.013 PRI1	Délégation à la jeunesse, lieu à déterminer : Réalisation d'un skate parc couvert	2005	1 500 000	0	150 000	150 000	150 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0
046.014 PRI1	Délégation à la jeunesse, lieu à déterminer : Réalisation d'un bowl en béton pour skate	2006	750 000	0	0	0	750 000	0	0	0	0	0	0	0	0
046.040.03 ENG	Terreaux-du-Temple 8, rue des, Salle du Faubourg : Rénovation de la salle	2010	3 700 000	0	0	0	0	0	0	0	500 000	1 500 000	1 500 000	200 000	0
046.052.02 PRI1	Boulevard 10, rue : Rénovation et aménagement maison de quartier	2005	2 350 000	0	100 000	100 000	100 000	650 000	100 000	0	0	0	0	0	0
046.054.01 PRI1-DL	Foyer de Sécheron, secteur : Etude et réalisation équipem. de quartier (2000 m2)	2006	3 450 000	0	0	0	100 000	250 000	1 500 000	1 250 000	350 000	0	0	0	0
046.055.03 PRI1	Henri-Gollay 40, avenue : Rénovation de la Ferme Menut-Pellet	2005	4 485 000	0	500 000	500 000	2 000 000	1 500 000	485 000	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				25 235 000	1 150 000	0	2 950 000	3 900 000	3 485 000	2 650 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	200 000	0
Totaux du groupe fonctionnel :				232 865 021	2 350 000	0	19 813 700	30 000 000	57 570 000	34 337 000	16 085 321	3 500 000	1 500 000	750 000	4 550 000

* La date d'intention indiquée correspond au dépôt du cahier pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du cahier d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
50. SPORTS															
050.004.05	François-Dussaud 12, rue, Queue d'Ave : PRI1 Installation de traitement de l'air du vélodrome	2005	600 000	0	540 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.012.10	Hans-Wilsdorf 4, rue, Palinoire des Vernets : PRI1 Remplacement du rink mobile de la patinoire int.	2008	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.014.03	Frontenex 7, plateau de : PRI1 Construction d'un complexe sportif	2014	15 600 000	0	0	0	0	0	1 200 000	0	0	0	0	0	0
050.016.01	Vessey 14, rue, stade de Champel : PRI1 Construction de nouveaux vestiaires et de dépôts	2008	2 500 000	0	0	0	0	0	0	2 000 000	250 000	0	0	0	0
050.016.02	Vessey 14, rue, stade de Champel : PRI1 Réfection de terrains de football en synthétique	2006	1 400 000	0	0	0	0	1 120 000	140 000	0	0	0	0	0	0
050.023	Vessey 6, rue, Ditzia-Miremont : PRI1 Réfection des courts de tennis	2005	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.040	Vermont 33, rue de : PRI1 Surélévation bâtiment Silver Star - tennis de table	2006	1 400 000	0	0	0	0	1 120 000	140 000	0	0	0	0	0	0
050.046.02	Michel-Crauvet 47, rue, piscine des Contamines : PRI1 Rénovation du hall d'entrée et des vestiaires	2007	1 300 000	0	0	0	0	0	0	150 000	150 000	0	0	0	0
050.046.03	Neuchâtel 47, rue de : PRI1 Réfection complète de la piscine de Plaquis Centre	2005	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.052.04	Hans-Wilsdorf 4, rue, Centre sportif des Vernets PRI1 Acquisition d'un plancher démontable	2005	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.059.02	François-Dussaud 12, rue, Queue d'Ave : PRI1 Remplacement de la piste du vélodrome	2006	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
050.060	Bois-de-la-Bâtie 4, ch. du : PRI1 Réhabilitation du stade de football	2005	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
50 SPORTS															
050.061.01	Hans-Wilsdorf 4, rue, Service des Sports :	2006	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRII-DL	Acquisition de patinoires de quartier			0	0	300 000	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				0	0	2 440 000	4 040 000	2 150 000	250 000	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				0	0	3 440 000	3 530 000	250 000	0	0	0	0	0	0	0
60 SOCIAL															
060.007	Servette 100, rue de la :	2004	1 000 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRII	Aménagement des bureaux du service social			400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				1 000 000	600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :				400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
61 ENFANTS ET JEUNESSE															
061.010.01	Servette 34, rue de la "La Grotte bleue" :	2005	820 000	0	420 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRII-DL	Extension de la crèche (yc mobilier)			0	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.012.01	Ernest-Ansermet, quai, "TSR" :	2005	950 000	0	475 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRII-DL	Aménagement de la crèche en partenariat (yc mobilier)			0	475 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.014.01	Daniel-Colladon 2, rue, "Palais de Justice" :	2006	1 350 000	0	0	675 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRII-DL	Aménagement de la crèche pour l'association (yc mob.)			0	675 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.021.04	Madelaine 16, rue de la :	2007	1 200 000	0	0	150 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PRII-DL	Réfection enveloppe et réaménagement cuisine			0	0	900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* La date d'opération indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit définitif.
** Le coût prévisible est indicatif. Selon l'étude basée sur un programme précis permettant d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2005	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
60 SOCIAL													
61 ENFANTS ET JEUNESSE													
061.025.01	Lamarine 2, rue "Le Gazouillis"	2007	800 000	0	0	0	200 000	100 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Réfection du bâtiment, l'annexe, aménagement combles			0	0	0	500 000	0	0	0	0	0	0
061.027	Seujet 34, quai du Crèche de Saint-Gervais	2008	1 000 000	0	0	0	0	900 000	0	0	0	0	0
PR1-DL	Réaménagement partiel des locaux			0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	0	0
061.028.01	Bois-de-la-Batte, "Pavillon"	2009	620 000	0	0	0	0	100 000	100 000	100 000	0	0	0
PR1-DL	Rénovation du bâtiment pour centre d'accueil de jour			0	0	0	0	420 000	0	0	0	0	0
061.029	Moncholey 48, rue de Crèche des Eaux-Vives	2004	400 000	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR1-DL	Aménagements intérieurs pour la crèche			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
061.033.02	Affaires sociales, écoles et environnement	2007	8 400 000	0	0	0	2 100 000	2 100 000	0	0	0	0	0
PR1	Transformations de locaux pour la petite enfance			0	0	0	2 100 000	2 100 000	0	0	0	0	0
061.038.01	Foyer de Sâcheron, quartier	2007	4 150 000	0	0	0	100 000	1 700 000	400 000	0	0	0	0
PR1-DL	Etude et construction d'une crèche			0	0	0	320 000	1 620 000	0	0	0	0	0
061.039	William-Lescage 12, ch. Gp. scolaire de Cayla	2009	4 000 000	0	0	0	0	500 000	1 500 000	0	0	0	0
PR1	Etude et construction d'une crèche			0	0	0	0	1 500 000	500 000	0	0	0	0
061.040	William-Lescage 12, ch. Gp. scolaire de Cayla	2009	2 200 000	0	0	0	0	200 000	900 000	0	0	0	0
PR1	Etude et construction de locaux pour jeunes			0	0	0	0	900 000	200 000	0	0	0	0
061.042.02	Frontenex 5, plateau de Villa Fromel	2004	2 710 000	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PR1-DL	Aménagement d'une crèche			210 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				400 000	2 895 000	3 225 000	5 650 000	2 900 000	0	0	0	0	0
				210 000	2 050 000	3 920 000	6 650 000	700 000	0	0	0	0	0
63 PERSONNES AGEES													
063.005.02	Michel-Simon 7-8, rue :	2007	29 700 000	0	0	0	1 000 000	10 000 000	3 000 000	0	0	0	0
PR1	Aménagement de l'immeuble en CASS et EMS			0	0	0	5 000 000	10 000 000	700 000	0	0	0	0

* La date d'opération indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude bâtie sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
60 SOCIAL															
63 PERSONNES AGEES															
Totaux du sous groupe fonctionnel :			29 700 000	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	10 000 000	10 000 000	3 000 000	0	0	0
64 CENTRES SOCIAUX															
Totaux du sous groupe fonctionnel :			7 730 000	0	3 410 000	820 000	680 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0
70 SECURITE PUBLIQUE															
73 SERVICE INCENDIE															
Totaux du groupe fonctionnel :			67 030 000	1 000 000	6 305 000	5 045 000	16 330 000	5 900 000	1 400 000	0	0	0	0	0	0
073.001.03	Vieux-Billard 11, rue du :	2007	7 000 000	0	0	0	700 000	2 800 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Rénovation et agrandissement de la caserne I			0	0	0	2 800 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0

* La date d'opération indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Sauf étude basée sur un programme précis permettant d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le début peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
70 SECURITE PUBLIQUE															
73 SERVICE INCENDIE															
073.006.03 PRI1	Vieux-Billard 11, rue du, SIS : Mise à niveau du central d'alarme 2011	2010	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000	0	0	0
073.019.01 PRI1	Bois-des-Frères, rue du : Etude et construction d'une nouvelle caserne	2006	40 000 000	0	0	0	0	1 500 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	2 000 000	0
073.021.02 PRI1-OL	Vieux-Billard 11, rue du, SIS : Polygone cantonal de sécurité - Participation	2006	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
073.028.02 PRI3	Vieux-Billard 11, rue du, SIS : Renouvellement du parc de véhicules 2007 - 2009	2006	6 350 000	0	0	0	2 100 000	2 150 000	2 100 000	0	0	0	0	0	0
073.028.03 PRI3	Vieux-Billard 11, rue du, SIS : Renouvellement du parc de véhicules 2010 - 2012	2009	6 350 000	0	0	0	0	0	0	2 100 000	2 100 000	2 100 000	0	0	0
073.028.04 PRI3	Vieux-Billard 11, rue du, SIS : Renouvellement du parc de véhicules 2013 - 2015	2012	6 350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 100 000	2 150 000	2 100 000
Totaux du sous groupe fonctionnel :				68 050 000	0	0	3 100 000	4 350 000	7 400 000	14 800 000	13 900 000	13 300 000	5 750 000	4 150 000	2 100 000
Totaux du groupe fonctionnel :				68 050 000	0	0	3 100 000	4 350 000	7 400 000	14 800 000	13 900 000	13 300 000	5 750 000	4 150 000	2 100 000
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE															
81 PROTECTION DES EAUX															
081.003.03 PRI1-OL	Aménagement, constructions et voirie : Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	2004	800 000	0	0	200 000	400 000	0	0	0	0	0	0	0	0
081.008.22 PRI1	Sécheron, quartier de : Construction collecteurs à système séparatif EUVEP	2004	2 800 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	300 000	0	0	0	0	0	0

* La date d'intervention indiquée correspond au début du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au début du crédit créés.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Depenses 2004 2005	Depenses 2006 2007	Depenses 2008 2009	Depenses 2010 2011	Depenses 2012 2013	Depenses 2014 2015
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE									
81 PROTECTION DES EAUX									
081.010.02 PRI1	Bel-Air, pl. et abords : Reconstruction du collecteur primaire v/101.12.02	2004	8 000 000	1 500 000 3 000 000	3 000 000 500 000	0 0	0 0	0 0	0 0
081.019.02 PRI1	Montbrillant, rue de : Reconstruction des collecteurs v/101.17.02	2005	5 000 000	0	400 000 1 900 000	1 000 000 935 000	765 000 0	0 0	0 0
081.024.04 PRI1	Alpes, rue des, Berner, Cornavin, tronçon : Reconstruction des collecteurs EU/EP v/101.35	2005	2 655 000	0	655 000 1 500 000	500 000 0	0 0	0 0	0 0
081.024.06 PRI1	Alpes, pl. des (v/102.23.06) : Construction collecteurs à système séparatif EU/EP	2006	3 000 000	0	0 500 000	2 000 000 500 000	0 0	0 0	0 0
081.027.03 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2004	2004	5 000 000	5 000 000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
081.027.04 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2005	2005	5 000 000	5 000 000	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
081.027.05 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2006	2006	5 000 000	0	5 000 000	0 0	0 0	0 0	0 0
081.027.06 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2007	2007	5 000 000	0	0 5 000 000	0 0	0 0	0 0	0 0
081.027.07 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2008	2008	5 000 000	0	0 0	5 000 000 0	0 0	0 0	0 0
081.027.08 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2009	2009	5 000 000	0	0 0	0 5 000 000	0 0	0 0	0 0
081.027.09 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2010	2010	5 000 000	0	0 0	0 0	5 000 000 0	0 0	0 0
081.027.10 PRI3	Aménagement, constructions et voirie : Entret., reconstruct., modificat., collecteurs 2011	2011	5 000 000	0	0 0	0 0	0 5 000 000	0 0	0 0

83

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du cahier pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres elle correspond au dépôt du cahier d'études.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE									
81 PROTECTION DES EAUX									
081.027.11	Aménagement, constructions et voirie : Entret., restruct., modif., collecteurs 2012	2012	5 000 000	0	0	0	0	0	0
081.027.12	Aménagement, constructions et voirie : Entret., restruct., modif., collecteurs 2013	2013	5 000 000	0	0	0	0	0	0
081.027.13	Aménagement, constructions et voirie : Entret., restruct., modif., collecteurs 2014	2014	5 000 000	0	0	0	0	0	5 000 000
081.027.14	Aménagement, constructions et voirie : Entret., restruct., modif., collecteurs 2015	2015	5 000 000	0	0	0	0	0	0
081.032.00	Eaux-Vives, Pléjus, quais marchands : Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	2006	2 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				84 255 000	7 000 000	9 755 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000
					8 700 000	11 300 000	6 735 000	5 000 000	5 000 000
82 NETTOIEMENT, ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS									
082.015.07	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie : Renouvellement des véhicules de la voirie 2005	2005	4 000 000	0	2 000 000	0	0	0	0
082.015.09	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie : Renouvellement des véhicules de la voirie 2007	2006	4 000 000	0	0	2 000 000	0	0	0
082.015.10	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie : Renouvellement des véhicules de la voirie 2009	2008	4 000 000	0	0	0	2 000 000	0	0
082.015.11	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie : Renouvellement des véhicules de la voirie 2011	2010	4 000 000	0	0	0	0	2 000 000	0
082.015.12	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie : Renouvellement des véhicules de la voirie 2013	2012	4 000 000	0	0	0	0	0	2 000 000

* La date d'opération indiquée correspond au dépôt du cahier des charges d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du cahier des charges.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts financiers est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le début peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Lieu	* Année prévisible de début	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE															
82 NETTOIEMENT, ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS															
082.015.13	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	2014	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Renouvellement des véhicules de la voirie 2015			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
082.019.04	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	2007	2 160 000	0	0	0	0	300 000	1 600 000	260 000	0	0	0	0	0
PR11	Construction d'un couvert de triage			0	0	0	0	1 600 000	0	0	0	0	0	0	0
082.020.01	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	2010	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000	1 200 000	300 000	0
PR11	Surélévation du dépôt pour des bureaux			0	0	0	0	0	0	300 000	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe foncier :				0	0	2 000 000	2 000 000	2 300 000	3 600 000	2 260 000	4 300 000	3 200 000	3 200 000	2 300 000	2 000 000
84 CIMETIERES, CREMATOIRES															
084.003.03	Furet, ch., Cimetière de Châtelaine :	2006	1 215 000	0	0	100 000	0	1 000 000	115 000	0	0	0	0	0	0
ENG	Rénovation du bâtiment d'entrée et annexes			0	0	100 000	0	100 000	115 000	0	0	0	0	0	0
084.004.02	Moise-Duboule, ch., Cimetière du Petit-Saconnex :	2007	740 000	0	0	0	0	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0
PR11	Rénovation du bâtiment d'entrée et amén. int.			0	0	0	0	540 000	0	0	0	0	0	0	0
084.005.03	Cimetière 1, av. du, Cimetière de Saint-Georges :	2005	5 500 000	0	0	500 000	2 250 000	2 250 000	500 000	0	0	0	0	0	0
PR11-OL	Mise en conformité fours crématoires et inst. techn.			0	0	2 250 000	2 250 000	500 000	0	0	0	0	0	0	0
084.009.05	Cimetière 1, av. du, Cimetière de Saint-Georges :	2005	120 000	0	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR11	Aménagement lieu d'accueil dans ancienne chapelle			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
084.010	Cimetière 1, av. du, Cimetière de Saint-Georges :	2005	300 000	0	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR11	Acquisition orgue chapelle ancien crématoire			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe foncier :				0	0	920 000	2 350 000	3 350 000	1 155 000	100 000	0	0	0	0	0

85

* La date d'intervention indiquée correspond au début du projet pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au début du coût d'usage.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE															
	Totaux du groupe foncier :		121 290 000	7 000 000	8 700 000	12 675 000	15 650 000	15 650 000	11 490 000	8 125 000	8 200 000	8 200 000	8 200 000	7 300 000	7 000 000
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VILLE DE GENEVE															
91 PARCS ET PROMENADES															
091.011.04	091.011.04 Affaires sociales, écoles et environnement, SEVE :														
PRI1	Remise en état chemins piétonniers dans les parcs	2006	865 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
091.018.04	091.018.04 Plainpays, plaine de :														
ENG	Réfection de la Plaine et de ses infrastructures	2004	26 000 000	0	0	1 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	2 000 000	0	0	0
091.049	091.049 Affaires sociales, écoles et environnement, Ecoles :														
PRI1	Transformation et réfection de places de jeux exté.	2005	1 000 000	0	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
091.053	091.053 Aménagement, constructions et voirie :														
PRI1	Acq. terrains pr espaces verts ds l'Isle forte densité	2006	5 000 000	0	0	100 000	200 000	200 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
091.074	091.074 Vei d'Arve :														
PRI1	Aménagement d'un chemin piétonnier	2006	400 000	0	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
091.075	091.075 Affaires sociales, écoles et environnement, SEVE :														
PRI1	Fabrication et pose de bancs publics supplémentaires	2004	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
091.079	091.079 Crête-de-Champel av. des, Bout-du-Monde, rte. du :														
PRI1	Aménagement d'un chemin piétonnier	2006	900 000	0	0	0	300 000	0	0	0	0	0	0	0	0
091.083	091.083 Thélodre de Beza, promenade :														
PRI1	Réfection du sol et plantations	2014	2 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
091.084.01	091.084.01 Foyer e Sécheron, secteur :														
PRI1-DL	Etude et aménagement d'un parc public	2010	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000	150 000	0	0
	Totaux du sous groupe foncier :		38 665 000	0	500 000	1 600 000	5 800 000	5 800 000	5 500 000	5 500 000	3 700 000	650 000	500 000	500 000	750 000

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seuls l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le coût total intervient entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de début	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VILLE DE GENEVE															
92 MOYENS DE GESTION DES ESPACES VERTS															
092.011.03	PR11 Affaires sociales, écoles et environnement, SEVE : Remise en état divers réseaux d'arrosage des parcs	2007	1 545 000	0	0	445 000	0	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0
092.017.03	PR11 Frontenex 71, rue La Grange, parc, communal/aménagé : Restauration et constructions pour le S.E.V.E.	2005	4 000 000	0	0	400 000	2 800 000	400 000	0	0	0	0	0	0	0
092.045.01	PR11 Les Bornaches, Certoux : Achat de terrain supplémentaire	2013	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	0
092.045.02	PR11 Les Bornaches, Certoux : Etude de regroupement des établissements horticoles	2005	450 000	0	0	450 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
092.045.03	PR11 Les Bornaches, Certoux : Regroupement des établissements horticoles	2006	4 050 000	0	0	400 000	0	3 250 000	0	0	0	0	0	0	0
092.050	PR11-DL Affaires sociales, écoles et environnement, SEVE : Construction station pompage d'arrosage rive droite	2004	1 500 000	1 000 000	0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :			11 745 000	1 000 000	0	1 350 000	3 645 000	4 750 000	400 000	0	0	0	0	200 000	0
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC															
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART															
101.000.01	PR13 Aménagement, constructions et voirie : Etudes d'aménagement de voies publiques 2004-2007	2004	4 800 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0
101.000.02	PR13 Aménagement, constructions et voirie : Etudes d'aménagement de voies publiques 2008-2011	2008	4 800 000	0	0	0	0	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	0	0	0	0
Totaux du groupe fonctionnel :			50 410 000	1 500 000	1 500 000	2 850 000	8 810 000	10 500 000	5 500 000	5 500 000	3 700 000	650 000	700 000	750 000	0

* La date d'intervention indiquée correspond au début du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au début du crédit alloué.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le début peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de début	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC															
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART															
101.000.03	Aménagement, constructions et voirie :	2012	4 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
PR3	Etudes d'aménagement de voies publiques 2012-2015														
101.012.04	Illa, ponts et abords :	2004	7 000 000	0	1 000 000	2 650 000	2 650 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0
PR1	Réfection élargissement et revêtement des 2 ponts														
101.015.12	Aménagement, constructions et voirie :	2004	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2005														
101.015.13	Aménagement, constructions et voirie :	2005	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2006														
101.015.14	Aménagement, constructions et voirie :	2006	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2007														
101.015.15	Aménagement, constructions et voirie :	2007	5 000 000	0	0	0	0	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2008														
101.015.16	Aménagement, constructions et voirie :	2008	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2009														
101.015.17	Aménagement, constructions et voirie :	2009	5 000 000	0	0	0	0	0	0	5 000 000	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2010														
101.015.18	Aménagement, constructions et voirie :	2010	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2011														
101.015.19	Aménagement, constructions et voirie :	2011	5 000 000	0	0	0	0	0	0	5 000 000	0	0	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2012														
101.015.20	Aménagement, constructions et voirie :	2012	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000	0	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2013														
101.015.21	Aménagement, constructions et voirie :	2013	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000	0	0
PR3	Entretien et rénovation du domaine public 2014													5 000 000	0

88

* La date d'intervention indiquée correspond au début du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au début du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015

Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Depenses 2006 2007	Depenses 2008 2009	Depenses 2010 2011	Depenses 2012 2013	Depenses 2014 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC								
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART								
101.015.22	Aménagement, constructions et voirie :	2014	5 000 000	0	0	0	0	0
PR13	Entretien et rénovation du domaine public 2015			0	0	0	0	5 000 000
101.030.01	Aménagement, constructions et voirie :	2005	824 500	0	448 000	0	0	0
PR11	Renouvellement des éclairages publics - 1 ^{re} étape			300 000	0	0	0	0
101.030.03	Aménagement, constructions et voirie :	2007	1 500 000	0	0	500 000	0	0
PR11	Renouvellement des éclairages publics - 2 ^{ème} étape			0	500 000	0	0	0
101.030.04	Aménagement, constructions et voirie :	2009	1 500 000	0	0	0	500 000	0
PR13	Renouvellement des éclairages publics - 3 ^{ème} étape			0	0	500 000	500 000	0
101.073.00	Aménagement, constructions et voirie :	2004	5 000 000	2 500 000	0	0	0	0
PR13	Amén enviro compl à imm., équipements, PLQ-PLCP 05-06			2 500 000	0	0	0	0
101.074.00	Aménagement, constructions et voirie :	2006	5 000 000	0	2 500 000	0	0	0
PR13	Amén enviro compl à imm., équipements, PLQ-PLCP 07-08			2 500 000	0	0	0	0
101.075.00	Aménagement, constructions et voirie :	2008	5 000 000	0	0	2 500 000	0	0
PR13	Amén enviro compl à imm., équipements, PLQ-PLCP 09-10			0	2 500 000	0	0	0
101.076.00	Aménagement, constructions et voirie :	2010	5 000 000	0	0	0	2 500 000	0
PR13	Amén enviro compl à imm., équipements, PLQ-PLCP 11-12			0	0	2 500 000	0	0
101.077.00	Aménagement, constructions et voirie :	2012	5 000 000	0	0	0	0	2 500 000
PR13	Amén enviro compl à imm., équipements, PLQ-PLCP 13-14			0	0	0	2 500 000	0
101.078.00	Aménagement, constructions et voirie :	2014	5 000 000	0	0	0	0	0
PR13	Amén enviro compl à imm., équipements, PLQ-PLCP 15-16			0	0	0	0	2 500 000
101.082.04	Montbrillant pi. de - TPG :	2008	5 000 000	0	0	2 000 000	500 000	0
PR11	Reaménagement de la place (compl. à TCMC)			0	500 000	2 000 000	0	0
101.082.08	Terrassière, rue de la - TPG :	2014	1 620 000	0	0	0	0	0
PR11	Mise en site propre du tramway			0	0	0	0	170 000

* La date d'expiration indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.

** Le coût prévisible est indicatif. Sauf faute basée sur un programme précis, le montant des intérêts financiers est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC									
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART									
101.083.02	Aménagement, constructions et voirie - TPG : PRI3 Tramway Consévin - Meyrin - Cern (TCMC)	2004	31 000 000	0	5 000 000	7 000 000	3 500 000	0	0
101.084.06	Aménagement, constructions et voirie - TPG : PRI3 Trav. liés à l'aménag. urb. et aux transp. publ. 2008	2007	7 500 000	0	0	1 000 000	2 500 000	0	0
101.084.08	Aménagement, constructions et voirie - TPG : PRI3 Trav. liés à l'aménag. urb. et aux transp. publ. 2009	2008	10 000 000	0	0	2 500 000	1 500 000	0	0
101.091.02	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Revêtements antibruit OPB 2006	2005	2 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
101.091.03	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Revêtements antibruit OPB 2008	2007	2 000 000	0	0	1 000 000	0	0	0
101.091.04	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Revêtements antibruit OPB 2010	2009	2 000 000	0	0	0	1 000 000	0	0
101.091.05	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Revêtements antibruit OPB 2012	2011	2 000 000	0	0	0	0	1 000 000	0
101.091.06	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Revêtements antibruit OPB 2014	2013	2 000 000	0	0	0	0	1 000 000	0
101.092.02	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2008	2007	1 500 000	0	0	500 000	500 000	0	0
101.092.03	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2011	2010	1 500 000	0	0	0	0	500 000	0
101.092.04	Aménagement, constructions et voirie : PRI1-OL Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2014	2013	1 500 000	0	0	0	0	500 000	0
101.093.02	Aménagement, constructions et voirie : PRI1 Transp. indiv. publ. miseoeuvre et. marché	2004	250 000	250 000	0	0	0	0	0

* La date d'intervention indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit définitif.
** Le coût prévisible est indicatif. Seul l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intervenants est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC															
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART															
			Totaux du sous groupe fonctionnel :	180 084 500	1 200 000	17 799 000	19 650 000	19 475 500	20 700 000	22 200 000	17 200 000	13 200 000	10 200 000	10 200 000	10 370 000
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE															
102.015.08	Dordère, pl. et abords :	2006	8 300 000	0	0	0	0	3 000 000	3 000 000	300 000	0	0	0	0	0
PR11	Amenagement et construction collecteurs EUJEP														
102.019.07	Amenagement, constructions et voirie :	2004	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2005			4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.019.08	Amenagement, constructions et voirie :	2005	4 000 000	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2006			0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.019.09	Amenagement, constructions et voirie :	2006	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2007			0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.019.10	Amenagement, constructions et voirie :	2007	4 000 000	0	0	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2008			0	0	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0
102.019.11	Amenagement, constructions et voirie :	2008	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2009			0	0	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0
102.019.12	Amenagement, constructions et voirie :	2009	4 000 000	0	0	0	0	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2010			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.019.13	Amenagement, constructions et voirie :	2010	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2011			0	0	0	0	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0
102.019.14	Amenagement, constructions et voirie :	2011	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000 000	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2012			0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000 000	0	0
102.019.15	Amenagement, constructions et voirie :	2012	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR13	Amenag. de places et de rues à trafic modéré 2013			0	0	0	0	0	0	0	0	4 000 000	0	0	0

91

* La date d'entretien indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC															
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE															
102.019.16	Aménagement, constructions et voirie :	2013	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000 000
PRI3	Aménag. de places et de rues à trafic modéré 2014			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.019.17	Aménagement, constructions et voirie :	2014	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000 000
PRI3	Aménag. de places et de rues à trafic modéré 2015			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.020.02	Aménagement, constructions et voirie :	2005	700 000	0	0	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Aménag. de zones de circulation à 30 km/h. 2ème étape			0	0	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.025.06	Jean-Violette, Voisins rues, Saint-François, pl. :	2007	2 500 000	0	0	0	0	500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0
PRI1	Aménagement d'espaces publics			0	0	0	0	500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0
102.029.02	Bel-Air, pl. :	2004	9 500 000	2 000 000	5 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Réaménagement des surfaces			2 000 000	5 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.031.05	Neuve, pl. :	2014	8 600 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300 000
PRI1	Etude et aménagement d'un espace public			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.033.03	Mont-Blanc, pont du :	2004	7 000 000	0	700 000	2 800 000	2 800 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Construction d'une passerelle piétonne			0	700 000	2 800 000	2 800 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0
102.033.05	Berques, pont des, "Au fil du Rhône" :	2006	4 000 000	0	0	0	400 000	1 600 000	1 600 000	400 000	0	0	0	0	0
PRI1	Restauration et adaptation du pont			0	0	0	400 000	1 600 000	1 600 000	400 000	0	0	0	0	0
102.034.02	Berques, quai des, "Au fil du Rhône" :	2010	5 650 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000
PRI1	Restauration des infrastruct. et aménagement du quai			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.036.06	Ile, pl. de l', Halles de l'le "Au fil du Rhône" :	2010	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Création d'une passerelle piétonne			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
102.046.05	Eugène-Rigot, ch. - Sécheron :	2006	6 000 000	0	0	0	0	2 400 000	2 400 000	600 000	600 000	0	0	0	0
PRI1	Réalisation d'une passerelle piétonne			0	0	0	0	2 400 000	2 400 000	600 000	600 000	0	0	0	0
102.048.02	Gustave-Ador, quai - Rive droite :	2005	5 000 000	0	0	500 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0	0	0
PRI1	Aménagement des quais marchands de la rade			0	0	500 000	0	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0	0	0

* La date d'ouverture indiquée correspond au dépôt du cahier pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du cahier d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts financiers est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC									
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE									
102.048.03	Mont-Blanc, Wilson, quais - Rive gauche :	2006	5 000 000	0	0	2 000 000	500 000	0	0
PR1	Amenagement des quais marchands de la rade			0	500 000	2 000 000	0	0	0
102.051.00	Amenagement, constructions et voirie :	2004	2 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
PR3	Amén. envir urb. cpi à imm. équip. PLQPLCP 2004-2005			1 000 000	0	0	0	0	0
102.052.00	Amenagement, constructions et voirie :	2005	2 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
PR3	Amén. envir urb. cpi à imm. équip. PLQPLCP 2006-2007			0	1 000 000	0	0	0	0
102.053.00	Amenagement, constructions et voirie :	2007	2 000 000	0	0	1 000 000	0	0	0
PR3	Amén. envir urb. cpi à imm. équip. PLQPLCP 2008-2009			0	0	1 000 000	0	0	0
102.054.00	Amenagement, constructions et voirie :	2009	2 000 000	0	0	0	1 000 000	0	0
PR3	Amén. envir urb. cpi à imm. équip. PLQPLCP 2010-2011			0	0	0	1 000 000	0	0
102.055.00	Amenagement, constructions et voirie :	2011	2 000 000	0	0	0	0	1 000 000	0
PR3	Amén. envir urb. cpi à imm. équip. PLQPLCP 2012-2013			0	0	0	0	1 000 000	0
102.056.00	Amenagement, constructions et voirie :	2013	2 000 000	0	0	0	0	0	1 000 000
PR3	Amén. envir urb. cpi à imm. équip. PLQPLCP 2014-2015			0	0	0	0	0	1 000 000
102.060.02	Pré-Évêque, pl. du :	2008	3 850 000	0	0	0	2 000 000	0	0
PR1	Amenagement de la place			0	0	1 000 000	850 000	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :			123 100 000	2 000 000	11 150 000	17 200 000	9 300 000	7 800 000	5 500 000
				11 200 000	14 150 000	17 000 000	6 600 000	7 600 000	5 300 000
Totaux du groupe fonctionnel :			303 194 500	3 200 000	28 949 000	38 675 500	31 500 000	21 000 000	15 700 000
				24 650 000	33 800 000	37 700 000	23 800 000	17 800 000	15 670 000

93

* La date d'intention indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE									
110.000.01	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI3	Etudes rénovation patrimoine administratif 2004-2007	2004	4 800 000	1 200 000	1 200 000	0	0	0	0
110.000.02	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI3	Etudes rénovation patrimoine administratif 2008-2011	2008	4 800 000	0	0	1 200 000	1 200 000	0	0
110.000.03	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI3	Etudes rénovation patrimoine administratif 2012-2015	2012	4 800 000	0	0	1 200 000	1 200 000	0	0
110.011.04	Administration générale, DSI :								
PRI1	Renouvellement de l'infrastructure de téléphonie	2005	2 000 000	0	500 000	0	0	0	0
110.019	Secrétariat général, administration centrale, SRH :								
PRI1	Mandat études des ressources humaines	2004	200 000	0	100 000	0	0	0	0
110.020.07	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2005	2004	2 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0
110.020.08	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2007	2006	2 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
110.020.09	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2008	2007	2 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0
110.020.10	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2010	2009	2 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000	0	0
110.020.11	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2012	2011	2 000 000	0	0	0	0	1 000 000	0
110.020.12	Aménagement, constructions et voirie :								
PRI1-OL	Travaux liés à la politique énergétique 2014	2013	2 000 000	0	0	0	0	1 000 000	0
110.023.02	Saint-Léger, rue ou autre localisation à trouver :								
PRI1	Extension des archives	2005	2 150 000	0	600 000	550 000	0	0	0

* La date d'inscription indique correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif dont la dépense intervient entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE															
110.026.01	Aménagement, constructions et voirie :	2005	3 000 000	0	0	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	0	0	0	0
PRI-OL	Accessibilité pers. à mobilité réduite Bâlim. publ. 1					0	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	0	0	0	0
110.026.02	Aménagement, constructions et voirie :	2011	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	500 000	500 000	500 000	500 000
PRI-OL	Accessibilité pers. à mobilité réduite Bâlim. publ. 2					0	0	0	0	0	0	500 000	500 000	500 000	500 000
110.027.01	Aménagement, constructions et voirie :	2005	20 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0
PR3	Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2006					0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0
110.027.02	Aménagement, constructions et voirie :	2009	20 000 000	0	0	0	0	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0
PR3	Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2010					0	0	0	0	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0	0
110.027.03	Aménagement, constructions et voirie :	2013	20 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000	5 000 000
PR3	Aménagement, mise à niveau bâtiments publics 2014					0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000	5 000 000
110.028.02	Courtoisie 42 - 44, rue de la :	2006	3 790 000	0	0	400 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	390 000	0	0	0	0	0
ENG	Rédaction de l'enveloppe, mise en conformité sécurité					0	400 000	1 500 000	1 500 000	390 000	0	0	0	0	0
110.030.11	Administration générale, DSI :	2004	4 000 000	0	500 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	0	0	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2004					500 000	1 000 000	1 000 000	500 000	0	0	0	0	0	0
110.030.12	Administration générale, DSI :	2005	4 000 000	0	0	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	0	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2005					0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	0	0	0	0	0
110.030.13	Administration générale, DSI :	2006	4 000 000	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2006					0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0
110.030.14	Administration générale, DSI :	2007	4 000 000	0	0	0	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2007					0	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	0	0
110.030.15	Administration générale, DSI :	2008	4 000 000	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2008					0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	0	0
110.030.16	Administration générale, DSI :	2009	4 000 000	0	0	0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2009					0	0	0	0	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000

95

* La date d'attention indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'œuvre.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts financiers est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE															
110.030.17	Administration générale, DSI :	2010	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2010													500 000	500 000
110.030.18	Administration générale, DSI :	2011	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2011													1 000 000	1 000 000
110.030.19	Administration générale, DSI :	2012	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2012													1 000 000	1 000 000
110.030.20	Administration générale, DSI :	2013	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2013													1 000 000	1 000 000
110.030.21	Administration générale, DSI :	2014	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Plan informatique quadriennal (PIQ) 2014													1 000 000	1 000 000
110.034.12	Administration générale, Achats :	2004	5 500 000	1 000 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2004			3 000 000										0	0
110.034.13	Administration générale, Achats :	2004	1 900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2005			1 900 000										0	0
110.034.14	Administration générale, Achats :	2005	1 900 000	0	0	1 900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2006			0	0	1 900 000								0	0
110.034.15	Administration générale, Achats :	2006	1 900 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2007			0	0	1 900 000								0	0
110.034.16	Administration générale, Achats :	2007	1 900 000	0	0	0	0	1 900 000	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2008			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.034.17	Administration générale, Achats :	2008	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2009			0	0	0	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0
110.034.18	Administration générale, Achats :	2009	2 000 000	0	0	0	0	0	0	2 000 000	0	0	0	0	0
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2010			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

96

* La date d'intention indique correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt doit intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépot	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE															
110.034.19	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2011	2010	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.034.20	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2012	2011	2 000 000	0	0	0	0	0	0	2 000 000	0	0	0	0	0
110.034.21	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2013	2012	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.034.22	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2014	2013	2 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000	0	0	0
110.034.23	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement véhicules divers services 2015	2014	2 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.034.20	Administration générale, Achats :														
PR1	Renouvellement véhicules divers services 2012	2011	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000	0	0	0
110.047.08	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2005	2004	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.047.10	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2006	2005	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.047.11	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2007	2006	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.047.12	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2008	2007	1 000 000	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0
110.047.13	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2009	2008	1 000 000	0	0	0	0	0	1 000 000	0	0	0	0	0	0
110.047.14	Administration générale, Achats :														
PR3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2010	2009	1 100 000	0	0	0	0	0	0	1 100 000	0	0	0	0	0

* La date d'entrée indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'entrée.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans le montant des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Depenses 2004	Depenses 2005	Depenses 2006	Depenses 2007	Depenses 2008	Depenses 2009	Depenses 2010	Depenses 2011	Depenses 2012	Depenses 2013	Depenses 2014	Depenses 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE															
110.047.15	Administration générale, Achats :	2010	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2011			0	0	0	0	0	0	1 100 000	0	0	0	0	0
110.047.16	Administration générale, Achats :	2011	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100 000	0	0	0
PRI3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2012			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.047.17	Administration générale, Achats :	2012	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2013			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.047.18	Administration générale, Achats :	2013	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2014			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.047.19	Administration générale, Achats :	2014	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Renouvellement mobilier, machines, équip. M.A.V. 2015			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.049	Administration générale, DSI :	2004	2 000 000	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Equipements liés à l'évolution du réseau télécom			1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.052.02	Administration générale, DSI :	2006	700 000	0	0	0	0	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0
PRI3	Système d'information et équipement du CM 2007			0	500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.052.03	Administration générale, DSI :	2010	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Système d'information et équipement du CM 2011			0	0	0	0	0	0	500 000	0	0	0	0	0
110.052.04	Administration générale, DSI :	2014	700 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI3	Système d'information et équipement du CM 2015			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.054	Saint-Pierre 2, cour, Hôtel-de-Ville 4, rue :	2005	1 500 000	0	150 000	0	150 000	150 000	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Aménagement des combles			0	1 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
110.056	Rhône 12, quai du :	2005	1 500 000	0	750 000	0	750 000	0	0	0	0	0	0	0	0
PRI1	Aménagement du bâtiment 2B			0	750 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Totaux du sous groupe fonctionnel :				192 640 000	2 900 000	16 000 000	17 900 000	16 800 000	15 690 000	15 300 000	16 900 000	14 900 000	14 900 000	15 500 000	15 500 000

* La date d'intention indique correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts financiers est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004	Dépenses 2005	Dépenses 2006	Dépenses 2007	Dépenses 2008	Dépenses 2009	Dépenses 2010	Dépenses 2011	Dépenses 2012	Dépenses 2013	Dépenses 2014	Dépenses 2015
110 ADMINISTRATION GENERALE															
	Totaux du groupe fonctionnel :		192 840 000	2 900 000	9 650 000	16 000 000	16 500 000	17 500 000	16 800 000	15 300 000	15 600 000	16 900 000	16 900 000	14 900 000	14 900 000
120 PLANIFICATION DE L'AMENAGEMENT LOCAL															
120.005.02	Aménagement, constructions et voirie :														
PRI1-OL	Mise à jour du plan directeur communal - Genève 2001	2004	650 000	0	150 000	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
120.007.02	Aménagement, constructions et voirie :														
PRI1	Correction modules maquette Ville de Genève II	2004	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0
	Totaux du sous groupe fonctionnel :		1 150 000	100 000	250 000	450 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0
	Totaux du groupe fonctionnel :		1 150 000	100 000	250 000	450 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0
130 ACQUISITIONS DE TERRAINS															
130.001.12	Aménagement, constructions et voirie :														
PRI3	Dotation générale totale 2004	2004	5 000 000	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
130.001.13	Aménagement, constructions et voirie :														
PRI3	Dotation générale totale 2005	2005	5 000 000	0	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
130.001.14	Aménagement, constructions et voirie :														
PRI3	Dotation générale totale 2006	2006	5 000 000	0	0	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0
130.001.15	Aménagement, constructions et voirie :														
PRI3	Dotation générale totale 2007	2007	5 000 000	0	0	0	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0
130.001.16	Aménagement, constructions et voirie :														
PRI3	Dotation générale totale 2008	2008	5 000 000	0	0	0	0	5 000 000	0	0	0	0	0	0	0

* La date d'intention indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.

** Le coût prévisible est indicatif. Seule l'étude basée sur un programme précis permettra d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets retenus par le Conseil administratif, dont le dépôt peut intervenir entre 2004 et 2015

N°Objet	Localisation Libellé	* Année prévisible de dépôt	** Coût prévisible de l'opération	Dépenses 2004 2005	Dépenses 2006 2007	Dépenses 2008 2009	Dépenses 2010 2011	Dépenses 2012 2013	Dépenses 2014 2015
130 ACQUISITIONS DE TERRAINS									
130.001.17	Aménagement, constructions et voirie :								
PR3	Dotation générale totale 2009	2009	5 000 000	0	0	0	0	0	0
130.001.18	Aménagement, constructions et voirie :								
PR3	Dotation générale totale 2010	2010	5 000 000	0	0	0	5 000 000	0	0
130.001.19	Aménagement, constructions et voirie :								
PR3	Dotation générale totale 2011	2011	5 000 000	0	0	0	0	0	0
130.001.20	Aménagement, constructions et voirie :								
PR3	Dotation générale totale 2012	2012	5 000 000	0	0	0	5 000 000	0	0
130.001.21	Aménagement, constructions et voirie :								
PR3	Dotation générale totale 2013	2013	5 000 000	0	0	0	0	5 000 000	0
130.001.22	Aménagement, constructions et voirie :								
PR3	Dotation générale totale 2014	2014	5 000 000	0	0	0	0	0	5 000 000
130.001.23	Aménagement, constructions et voirie :								
PR3	Dotation générale totale 2015	2015	5 000 000	0	0	0	0	0	5 000 000
Totaux du sous groupe fonctionnel :				5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Totaux du groupe fonctionnel :				60 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
TOTAL GENEVAUX DU PREMIER PFI :				1 436 234 945	19 800 000	112 942 700	164 728 500	170 455 304	94 380 000
					59 500 500	153 011 620	199 230 000	0	88 350 000

* La date d'opération indiquée correspond au dépôt du crédit pour les objets d'un coût inférieur à 10 millions, pour les autres, elle correspond au dépôt du crédit d'étude.
** Le coût prévisible est indicatif. Seuls les coûts basés sur un programme précis permettent d'établir un coût fiable. Par ailleurs, le montant des intérêts intercalaires est pris en compte dans la réalisation des projets.

ANNEXE I

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des objets considérés par le Conseil administratif comme de nouveaux projets du plan

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
10 LOGEMENTS				
11 IMMEUBLES NOUVEAUX				
011.036.02	Cendrier 1-3, rue du :	Construction d'un immeuble	2006	8 190 000
011.051.02	Finances et administration générale, DSF :	Soutien au logement coopératif en Ville de Genève	2006	2 500 000
011.054.02	Coulouvrière 20, rue de la :	Construction d'un immeuble de logement	2006	7 000 000
Total du sous-groupe fonctionnel				17 690 000
Total du groupe fonctionnel				17 690 000
20 INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE				
020.003	Francis-Gras, rue :	Construction d'ateliers d'artisans	2005	4 000 000
020.007.02	Ile, pl. de l', Halles de l'île :	Adaptation et agrandissement de la brasserie	2006	2 000 000
020.016.05	Eaux-Vives, parc des, restaurant :	Rénovation des dépendances	2006	1 000 000
020.022.02	Bâtie 20, chemin de la, "Le Chalet" :	Réalisation d'un nouvel établissement	2007	3 000 000
020.023	Gustave-Ador, Mont-Blanc, Wilson, quais :	Etude et construction d'édicules éoliées, publiques	2005	3 000 000
Total du sous-groupe fonctionnel				13 000 000
Total du groupe fonctionnel				13 000 000
30 ECOLES PUBLIQUES				
030.015.03	Lamarino 16bis, rue :	Aménagement d'un restaurant scolaire	2007	1 724 304
030.017.02	Pestalozzi 4, rue :	Aménagement d'un restaurant scolaire	2006	2 500 000
030.025.06	William-Lescuze 12, ch, Cayla, quartier de :	Construction d'un groupe scolaire 2ème étape	2014	10 500 000
030.056.01	Forêt, quartier de la :	Etude/concours 1/2 grpe. scolaire, éq. socio-cultur.	2014	18 000 000
030.056.05	Forêt, quartier de la :	Acquisition de parcelles pour 19'458 m2	2014	8 650 000
030.068.03	Chandieu, rue :	Acquisition des parcelles (Nos 326-2700-3075-3076)	2008	1 500 000
030.071.04	Baillière 8, rue, Ecole des Croquettes :	Contr. salle de gymnastique et loc. musique électr.	2007	4 740 000
030.074.05	Eaux-Vives, quartier des, Eaux-Vives, gare des :	Etude d'un 1/2 groupe scolaire	2006	1 190 000
030.074.06	Eaux-Vives, quartier des, Eaux-Vives, gare des :	Construction d'un 1/2 groupe scolaire	2007	16 200 000
Total du sous-groupe fonctionnel				65 204 304
Total du groupe fonctionnel				65 204 304

ANNEXE I

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des objets considérés par le Conseil administratif comme de nouveaux projets du plan

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de début	Coût prévisible
40 CULTURES ET LOISIRS				
41 BIBLIOTHEQUES, DISCOTHEQUES, VIDEOTHEQUES				
041.017.01	Minoteries 5-7, rue des, lieu à trouver :	Aménagement et déménagement de la discothèque	2008	1 500 000
041.017.02	Minoteries 5-7, rue des :	Réaménagement de la bibliothèque après transf. disco.	2009	1 000 000
Total du sous-groupe fonctionnel				2 500 000
42 MUSEES, CONSERVATOIRES ET JARDIN BOTANIQUE, EXPOSITIONS				
042.010.02	Acacias 43, route :	Acquisition d'un dépôt pour les collections	2008	18 000 000
042.024.02	Imperatrice 1, ch. de l' CJB :	Construction de la 5e étape (Herbier/Bibl.)	2006	3 720 000
042.034.02	Musée des Cultures, lieu à déterminer :	Participation de la Ville de Genève	2005	32 000 000
042.041.01	Vieux-Grenadiers 10, rue des :	Etude et aménagement du BAC-3	2005	7 500 000
Total du sous-groupe fonctionnel				61 220 000
43 THEATRES ET CONCERTS				
043.007.02	La Nouvelle Comédie, lieu à déterminer :	Etude et construction d'un théâtre	2013	50 000 000
Total du sous-groupe fonctionnel				50 000 000
46 ANIMATIONS ET LOISIRS				
046.001	Délégation à la jeunesse :	Plan Jeunesse	2004	4 000 000
046.013	Délégation à la jeunesse, lieu à déterminer :	Réalisation d'un skate-parc couvert	2005	1 500 000
046.014	Délégation à la jeunesse, lieu à déterminer :	Réalisation d'un bowl en béton pour skate	2006	750 000
046.052.02	Baileire 10, rue. :	Rénovation et aménagement maison de quartier	2005	2 350 000
046.054.01	Foyer de Sâcheron, secteur :	Etude et réalisation équipem. de quartier (2'000 m2)	2006	3 450 000
046.055.03	Hent-Goley 40, avenue :	Rénovation de la Ferme Menut-Pellet	2005	4 485 000
Total du sous-groupe fonctionnel				16 535 000
Total du groupe fonctionnel				130 255 000
50 SPORTS				
050.014.03	Frontenex 7, plateau de :	Construction d'un complexe sportif	2014	15 600 000
050.016.01	Vessy 14, rte. de stade de Champel :	Construction de nouveaux vestiaires et de dépôts	2008	2 500 000
050.061.01	Hans-Wilsdorf 4, rue, Service des Sports :	Acquisition de patinoires de quartier	2006	600 000

Page 2

ANNEXE I

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des objets considérés par le Conseil administratif comme de nouveaux projets du plan

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
50 SPORTS				
Total du sous-groupe fonctionnel				18 700 000
Total du groupe fonctionnel				18 700 000
60 SOCIAL				
060.007	Servette 100, rue de la :	Amenagement des bureaux du service social	2004	1 000 000
Total du sous-groupe fonctionnel				1 000 000
61 ENFANTS ET JEUNESSE				
061.010.01	Servette 34, rue de la "La Grotte bleue" :	Extension de la crèche (yc mobilier)	2005	820 000
061.012.01	Ernest-Ansermet, quai, "TSR" :	Amenagement de la crèche en partenariat (yc mobilier)	2005	950 000
061.014.01	Daniel-Colladon 2, rue, "Palais de Justice" :	Amenagement de la crèche pour l'association (yc mob.)	2006	1 350 000
061.038.01	Foyer de Sécheron, quartier :	Etude et construction d'une crèche	2007	4 150 000
061.039	William-Lescasse 12, ch. Grp. scolaire de Cayla :	Etude et construction d'une crèche	2009	4 000 000
061.040	William-Lescasse 12, ch. Grp. scolaire de Cayla :	Etude et construction de locaux pour jeunes	2009	2 200 000
061.042.02	Fontenex 5, plateau de, Villa Fromel :	Amenagement d'une crèche	2004	2 710 000
Total du sous-groupe fonctionnel				16 180 000
63 PERSONNES AGEES				
063.005.02	Michel-Simon 7-9, rue :	Amenagement de l'immeuble en CASS et EMS	2007	29 700 000
Total du sous-groupe fonctionnel				29 700 000
64 CENTRES SOCIAUX				
064.016.01	Jordjon, quartier de la, CASS :	Amenagement d'un centre d'action sociale et de santé	2008	980 000
064.017.01	Rive droite, lieu à déterminer :	Centre d'hébergement social	2004	2 000 000
064.017.02	Grottes, quartier des, UACP :	M. en place unité d'action communautaire de proximité	2005	500 000
064.017.03	Grottes, quartier des, CASS :	Amenagement d'un centre d'action sociale et de santé	2005	1 000 000
Total du sous-groupe fonctionnel				4 480 000
Total du groupe fonctionnel				51 380 000

ANNEXE I

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des objets considérés par le Conseil administratif comme de nouveaux projets du plan

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépot	Coût prévisible
70 SECURITE PUBLIQUE				
73 SERVICE INCENDIE				
073.019.01	Bois-des-Frères, rue du :	Etude et construction d'une nouvelle caserne	2006	40 000 000
073.021.02	Vieux-Billard 11, rue du SIS :	Polygone cantonal de sécurité - Participation	2006	500 000
Total du sous-groupe fonctionnel				40 500 000
Total du groupe fonctionnel				40 500 000
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE				
82 NETTOIEMENT, ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS				
082.019.04	Francis-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	Construction d'un couvert de triage	2007	2 160 000
082.020.01	Francis-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	Surélévation du dépôt pour des bureaux	2010	3 000 000
Total du sous-groupe fonctionnel				5 160 000
Total du groupe fonctionnel				5 160 000
84 CIMETIERES, CREMATOIRES				
084.009.05	Cimetière 1, av. du, Cimetière de Saint-Georges :	Aménagement lieu d'accueil dans ancienne chapelle	2005	120 000
084.010	Cimetière 1, av. du, Cimetière de Saint-Georges :	Acquisition ogive chapelle ancien crématoire	2005	300 000
Total du sous-groupe fonctionnel				420 000
Total du groupe fonctionnel				5 580 000
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VILLE DE GENEVE				
91 PARCS ET PROMENADES				
091.018.04	Plainpallaz, plaine de :	Réfection de la Plaine et de ses infrastructures	2004	26 000 000
091.053	Aménagement, constructions et voirie :	Acq. terrains pr espaces verts de îlots forte densité	2006	5 000 000
091.074	Val d'Ave :	Aménagement d'un cheminement pédonnier	2006	400 000
091.075	Ateliers sociales, écoles et environnement, SEVE :	Fabrication et pose de bancs publics supplémentaires	2004	500 000
091.079	Crêts-de-Champel av. des, Bout-du-Monde, rue du :	Aménagement d'un cheminement pédonnier	2006	900 000
091.083	Théodore de Baze, promenade :	Réfection du sol et plantations	2014	2 500 000
091.084.01	Foyer e Stcheron, secteur :	Etude et aménagement d'un parc public	2010	1 500 000
Total du sous-groupe fonctionnel				36 800 000

ANNEXE I

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des objets considérés par le Conseil administratif comme de nouveaux projets du plan

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
90 AMENAGEMENT DU DOMAINE PRIVE VILLE DE GENEVE				
92 MOYENS DE GESTION DES ESPACES VERTS				
092.045.01	Les Bornaches, Certoux :	Achat de terrain supplémentaire	2013	200 000
092.045.02	Les Bornaches, Certoux :	Etude de regroupement des établissements horticoles	2005	450 000
092.045.03	Les Bornaches, Certoux :	Regroupement des établissements horticoles	2006	4 050 000
092.050	Affaires sociales, écoles et environnement, SEVE :	Construction station pontage d'arrosage rive droite	2004	1 500 000
Total du sous-groupe fonctionnel				6 200 000
Total du groupe fonctionnel				43 000 000
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC				
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVrages D'ART				
101.082.04	Montbrillant pl. de - TPG :	Réaménagement de la place (compl. à TCNC)	2008	5 000 000
101.082.08	Terrassiers, rue de la - TPG :	Mise en site propre du tramway	2014	1 620 000
101.083.02	Aménagement, constructions et voirie - TPG :	Tramway Cornavin - Meyrin - Corn (TCMC)	2004	31 000 000
101.084.08	Aménagement, constructions et voirie - TPG :	Trav. liés à l'aménag. urb. et aux transp. publ. 2008	2007	7 500 000
101.084.08	Aménagement, constructions et voirie - TPG :	Trav. liés à l'aménag. urb. et aux transp. publ. 2009	2008	10 000 000
101.091.02	Aménagement, constructions et voirie :	Revêtements antibruit OPB 2006	2006	2 000 000
101.091.03	Aménagement, constructions et voirie :	Revêtements antibruit OPB 2008	2007	2 000 000
101.091.04	Aménagement, constructions et voirie :	Revêtements antibruit OPB 2010	2009	2 000 000
101.091.05	Aménagement, constructions et voirie :	Revêtements antibruit OPB 2012	2011	2 000 000
101.091.06	Aménagement, constructions et voirie :	Revêtements antibruit OPB 2014	2013	2 000 000
101.092.02	Aménagement, constructions et voirie :	Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2008	2007	1 500 000
101.092.03	Aménagement, constructions et voirie :	Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2011	2010	1 500 000
101.092.04	Aménagement, constructions et voirie :	Subv. pr mesures antibruit sur façades OPB 2014	2013	1 500 000
101.093.02	Aménagement, constructions et voirie :	Tanap, indiv. publ. mise/œuvre et marché	2004	250 000
Total du sous-groupe fonctionnel				69 870 000
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE				
102.015.08	Dorcières, pl. et abords :	Aménagement et construction collecteurs EU/EP	2008	8 300 000
102.025.06	Jean-Violette, Volaires rues, Saint-François, pl. :	Aménagement d'espaces publics	2007	2 500 000
102.033.03	Mont-Blanc, pont du :	Construction d'une passerelle piétonne	2004	7 000 000
102.033.05	Bergues, pont des, "Au fil du Rhône" :	Restauration et adaptation du pont	2006	4 000 000

ANNEXE I

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des objets considérés par le Conseil administratif comme de nouveaux projets du plan

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
100	AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC			
102	PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE			
102.034.02	Bergeries, quai des "Au fil du Rhône"	Restauration des infrastruct. et aménagement du quai	2010	5 650 000
102.036.06	Ile, pl. de l' "Halle de l'île "Au fil du Rhône"	Création d'une passerelle piétonne	2010	1 000 000
102.046.05	Eugène-Ripol, ch. - Sécheron	Réalisation d'une passerelle piétonne	2006	6 000 000
102.048.02	Gustave-Ador, quai - Rive droite	Aménagement des quais marchands de la rive	2005	5 000 000
102.048.03	Mont-Blanc, Wilson, quais - Rive gauche	Aménagement des quais marchands de la rive	2006	5 000 000
102.060.02	Pré l'Écluse, pl. du :	Aménagement de la place	2008	3 850 000
Total du sous-groupe fonctionnel				48 300 000
Total du groupe fonctionnel				118 170 000
110	ADMINISTRATION GENERALE			
110.011.04	Administration générale, DSI :			
110.023.02	Saint-Léger, rue ou autre localisation à trouver :	Renouvellement de l'infrastructure de téléphonie	2005	2 000 000
		Extension des archives	2005	2 150 000
Total du sous-groupe fonctionnel				4 150 000
Total du groupe fonctionnel				4 150 000
Total général des nouveaux projets du plan				507 609 304
Total des dépenses des nouveaux projets planifiées dans le plan				401 809 304

ANNEXE II

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets devant être planifiés par les services dans le cadre des dotations annuelles

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
10 LOGEMENTS				
12 IMMEUBLES EXISTANTS				
012.007.01	Sécheron 3-5, av. de :	Etude de réflexion de l'enveloppe et des fluides	2004	250 000
012.009.01	Gustave-Moyrier 4-6, rue :	Etude de réflexion de l'enveloppe et des fluides	2004	250 000
012.013.01	Charles-Giron 22-24-26, rue :	Etude de réflexion enveloppe, isolation thermique	2008	250 000
012.013.03	Charles-Giron 31-33, rue :	Etude de réflexion enveloppe, isolation thermique	2004	170 000
012.059.02	Chanière 5, ch. de la, anc. Fontenay 56bis :	Etude opt de rénovation des façades de l'immeuble	2001	40 000
012.067.01	Perron 3-6-7, 17-19, 10-12-14, Calvin 17, rues :	Etude de réflexion des façades et des fluides	2005	800 000
012.102.01	Cité-de-la-Corderie 10, rue de la :	Etude de rénovation de l'immeuble	2005	200 000
012.104.01	Sainte-Collide 20-22, avenue :	Etude réflexion enveloppe et installations techn.	2004	1 150 000
012.104.03	Ernest-Ansermet 36-38, quai :	Etude réflexion enveloppe et installations techn.	2005	1 150 000
012.104.05	Ernest-Ansermet 40-42, quai :	Etude réflexion enveloppe et installations techn.	2007	1 150 000
30 ECOLES PUBLIQUES				
030.021.01	Saint-Jean 12, rue de :	Etude de rénovation de l'enveloppe du bâtiment	2004	500 000
030.025.05	William-Lescaze 12, ch. Cayla, quartier de :	Etude de construction salle d'éducation physique	2011	450 000
50 SPORTS				
050.007.02	Giuseppe-Motta 46, av., stade de Varambè :	Création d'un sas d'entrée, amélioration climatique	2005	550 000
050.012.07	Hans-Wilsdorf 4, rue, Patinoire des Vernets :	Mise à niveau d'installations de chauffage	2006	500 000
050.012.08	Hans-Wilsdorf 4, rue, Patinoire des Vernets :	Amélioration de l'acoustique	2006	800 000
050.012.09	Hans-Wilsdorf 4, rue, Patinoire des Vernets :	Mise en conformité des condenseurs et tours	2006	600 000
050.018.03	Hans-Wilsdorf 4, rue, Piscine des Vernets :	Mise à niveau installations chauffage et ventilations	2005	1 500 000
050.018.05	Hans-Wilsdorf 4, rue, Piscine des Vernets :	Réfection complète du barbotoir	2005	500 000
60 SOCIAL				
63 PERSONNES AGEES				
063.005.01	Michel-Simon 7-9, rue :	Etude d'aménagement de l'immeuble en CASS et EMS	2005	300 000
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE				
81 PROTECTION DES EAUX				
081.005.02	Aménagement, constructions et voirie :	Entretien, reconstr. et modification des collecteurs	2004	2 220 000

ANNEXE II

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets devant être planifiés dans le cadre des dotations annuelles

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
80 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE				
81 PROTECTION DES EAUX				
081.007.02	Boisserette, quartier de la :	2e étape collecteur EP (Le-Corbulier - Chevillarde)	2004	2 420 000
081.008	Aménagement, constructions et voirie :	Equipements d'assainissement (PGEE)	2005	20 524 000
081.008.12	Cayla, quartier de :	Construction d'un nouveau collecteur EPIEU	2004	2 000 000
081.008.14	Port-d'Ave, bd du Voisin, rue des :	Construction d'un nouveau collecteur EPIEU	2007	1 000 000
081.011.02	Franchises, Mollebeau, secteur :	Construction d'un collecteur EP	2006	8 890 000
081.012.06	Champel, Philésofhes, Ave, secteur :	Construction d'un collecteur EP	2005	6 000 000
081.013.02	Champel, Philésofhes, Ave, secteur :	Construction d'un collecteur EP	2007	6 000 000
081.014.02	Montbrillant, pl de St-Jean, parc de :	Construction d'un collecteur EP entre place et parc	2005	5 680 000
081.017.02	Frontenex, Allères, Boissière, Malignon, secteur :	Construction d'un collecteur EP	2008	8 995 000
081.021.00	Charmilles, Châtelaine, Saint-Jean, Rhône, secteur :	Construction d'un collecteur EP	2005	13 190 000
081.030.00	Ferney, rte de :	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	2006	6 000 000
081.030.02	Ferney, rte de (v°101.42.02) :	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	2004	3 000 000
081.030.04	Ferney, rte de :	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	2008	3 000 000
081.031.00	Eugène-Rigot, ch. :	Construction de collecteurs à régime séparatif EU/EP	2004	3 234 350
081.034.00	Rôtisserie, Madeline, Purgatoire, Vx-College, rues :	Constr. collecteurs régime sépar. EU/EP v°102.01.08	2005	2 000 000
82 NETTOIEMENT, ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS				
082.019.03	François-Dussaud 10, rue, Centre de voirie :	Etude de construction d'un couvent de triage	2003	240 000
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC				
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART				
101.006.00	Grottes, quartier des :	Construction chaussées et collecteurs EU/EP	2006	2 223 923
101.006.04	Grottes, rue des :	Constr. chaussées et collecteurs EU/EP par étapes	2005	1 200 000
101.006.08	Faudille, rue de la :	Reconstruction chaussées et trottoirs	2005	700 000
101.006.10	Jean-Jacques-de-Sallon, rue :	Reconstruction chaussées, trottoirs, collecteurs EU/EP	2005	900 000
101.006.12	Cité-de-la-Cordière, rue de la :	Reconstruction et aménagement	2006	500 000
101.011.06	Genêts, quartier des, 3e étape :	Construction chaussées, trottoirs, collecteurs EU/EP	2005	5 000 000
101.017.02	Montbrillant, rue de :	Reconstr. chaussée, trot., plates cycl. v°1.19.02	2005	10 025 780
101.018.07	Vieille Ville, les rues de la :	Etude d'aménagement (3ème étape)	2006	200 000
101.018.08	Vieille Ville, les rues de la :	Reconstr. chaussées, trottoirs (3ème étape)	2007	5 000 000
101.018.12	Vieille Ville, les rues de la :	Reconstr. chaussées, trottoirs, collect. EU/EP	2010	5 000 000

Page 2

ANNEXE II

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets devant être planifiés par les services dans le cadre des solutions annuelles

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC				
101 RESEAU DES RUES, DES ROUTES ET OUVRAGES D'ART				
101.020.04	Cluse, bd. de la Lombard, rue, records :	Reconst. chaus. trot., aménag. cycl., collect. EU/EP	2005	4 000 000
101.020.06	Sautter, rue, suppression du dénivelé :	Reconst. chaus., trot., aménag. cycl., collect. EU/EP	2004	4 500 000
101.022	Pérol-Martin, rue, J.-Violette-P-d'Arve, tronçon :	Reconst. chaussées, trottoirs et collecteurs EU/EP	2008	1 800 000
101.027.02	Fort-Barneau, rue du Grand-Pré, rue de :	Reconst. chaus., trot., pistes cycl. + coll. EU/EP	2006	2 800 000
101.028.01	Ecole-de-Médecine, pont et rue de l' :	Etude de reconstruction et réaménagement	2005	600 000
101.028.02	Ecole-de-Médecine, pont et rue de l' :	Reconst. et réaménagement	2008	11 400 000
101.029	Fontenex, rte. de :	Reconst. chaussées, trot. et aménag. pistes cycl.	2010	4 500 000
101.033	Chantepoulet, rue de :	Reconst. et réaménagement, chaussée et trottoirs	2006	2 500 000
101.034	Cheval-Blanc, quai du :	Reconstruction et aménagement	2010	3 400 000
101.035.06	Alpes, rue des, tronçon rue de Berna - pl. Cornavin :	Reconstruction et réaménagement	2004	1 000 000
101.040	Jacques-Dalcroze, bd. :	Reconstruction et aménagement	2010	5 000 000
101.042.02	Ferney, rte. de (V81-30.02) :	Elargissement, aménagement, tronçon OMPI (1ère étape)	2004	3 900 000
101.042.04	Ferney, rte. de (2ème étape) :	Reconst. chaus., trot., aménag. cycl. et collect. EU/EP	2008	2 000 000
101.050.02	Rive, rond-point et abords :	Reconstruction des chaussées et trottoirs	2006	25 000 000
101.060.06	Carouge, pont de, Pont-Neuf :	Réfection de l'ouvrage (partic. commune de Carouge)	2005	3 060 000
101.068.02	Aménagement, constructions et voirie :	Réalisation de pistes cyclables, 4ème tr.	2005	2 700 000
101.072.02	Eugène-Rigot, ch. :	Elargissement et reconstruction du chemin	2004	3 000 000
101.080	Wilson, quai :	Reconstruction des chaussées et collecteurs	2007	8 000 000
101.086	Pestalozzi, Mollebeau, Tremblay, carrefour :	Aménagement du carrefour	2004	3 000 000
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE				
102.001.04	Vieille-Ville, Bourg-de-Four, pl. du :	Reconstruction chaussées, trottoirs (1ère étape)	2008	5 000 000
102.001.06	Vieille-Ville, Rollasert, rue de la :	Reconstruction chaussées, trottoirs (2ème étape)	2005	7 460 000
102.005.04	Longemalle, pl. de, Fontaine, rue de la :	Réfection chaussées, trottoirs et collecteurs	2007	5 000 000
102.008.02	Jarognant, pl. et rue :	Reconstruction et réaménagement	2010	4 500 000
102.009.02	Grottes, pl. des :	Reconstruction et aménagement de la place	2006	1 500 000
102.017.00	Aménagement, constructions et voirie :	Réalis. aménag. d'esp. public, trafic modéré étape 3	2004	3 000 000
102.021.04	Commerce, Rhône, rues :	Aménagement et construction collecteur EU/EP	2004	2 800 000
102.022.01	Chantepoulet, square de :	Réaménagement	2005	3 000 000
102.022.02	Pradier, square :	Réaménagement	2006	3 000 000
102.023.06	Alpes, pl. des :	Travaux d'aménagement de la place	2006	4 000 000

ANNEXE II

VILLE DE GENEVE - DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS
PREMIER PLAN FINANCIER D'INVESTISSEMENT 2004 - 2015
Liste des projets devant être planifiés par les services dans le cadre des dotations annuelles

N°Objet	Localisation	Libellé	Année de dépôt	Coût prévisible
100 AMENAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC				
102 PLACES, RUES RESIDENTIELLES, RUES A TRAFIC MODERE				
102.069.02	Calame, rue, Belle-Batok, pl. :	Travaux d'aménagement	2010	2 000 000
102.070.02	Cité-de-Corderie, rue de la :	Aménagement d'une place publique	2006	700 000
102.075.02	William-Lescage, ch., Cayla, quartier de :	Aménagement d'une allée piétonne	2004	800 000
102.076	François-Dussaud, Hans-Wildorf, carrefour :	Création d'un espace public	2005	3 300 000

M. Christian Ferrazino, conseiller administratif. Je vais dire deux ou trois mots d'introduction sur ce plan financier d'investissement 2004-2015 (PFI). Le Conseil administratif avait déjà, en quelque sorte, annoncé la couleur concernant sa durée. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous vous avons dit que nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour vous présenter le traditionnel programme financier quadriennal (PFQ), pour la simple et bonne raison que, avec la limite des montants d'investissements que nous avons fixée à l'époque – au départ le plafond était de 155 millions de francs, mais une demande du Conseil municipal l'avait abaissé à 100 ou 110 millions – nous n'arrivions pas, même en faisant les plus habiles contorsions du monde, à atteindre la cible, malheureusement trop rigide et étroite par rapport à l'ensemble des projets que vous et nous avons. Par conséquent, nous nous sommes dit qu'il valait mieux cesser de faire ce genre d'exercice par définition aléatoire.

Je rappelle ici que le PFI est un plan d'intentions et que celles-ci peuvent évidemment se modifier, en fonction de l'année de réalisation, de l'évolution de la situation, tel ou tel projet pouvant, avec le temps, faire place à un autre, par hypothèse... Nous avons souhaité vous donner une vision de la totalité des projets que nous avons, qu'ils dépendent ou non des obligations légales qui sont les nôtres. L'incidence de ces projets sur le plan financier dépasse de loin les lignes budgétaires traditionnelles et nous devons vous demander assez régulièrement des crédits d'investissement pour remplir telle ou telle obligation, pour réaliser tel ou tel projet que nous souhaitons prendre en compte sur la période considérée.

L'élément nouveau, dans cette présentation, c'est que nous avons en quelque sorte distingué, parmi tous les projets d'investissement, ceux que nous souhaitions – avec vous, d'ailleurs – voir se réaliser, mais qui, manifestement, étaient hors de la cible financière. Comme vous l'avez constaté, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous les avons listés à part.

Finalement, l'objectif de ce nouveau plan financier consiste à pouvoir, dans le cadre d'une réflexion commune, définir les priorités que vous souhaitez absolument retenir pour les années à venir ainsi que les projets qui devront, non pas être abandonnés, mais attendre des jours meilleurs. Bien évidemment, cela nécessitera un certain nombre de choix.

J'ai déjà entendu certains d'entre vous dire que c'était au Conseil administratif de les faire et que le Conseil municipal les accepterait ou les refuserait au moment où lui seraient soumises les demandes de crédit correspondantes. Je me permets de répondre d'ores et déjà à cette objection, qui sera certainement reformulée par l'un ou l'autre d'entre vous. Une telle manière de procéder n'est pas très opportune, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, qu'il s'agisse de projets d'urbanisme, d'architecture ou de génie civil, on doit très souvent procéder à des études préalables – avant-projets, esquisses, ou même projets – avant de

demander un crédit au Conseil municipal, ne serait-ce que pour pouvoir calculer le plus précisément possible l'incidence financière du projet et, par conséquent, le montant du crédit à voter. Trouvez-vous vraiment raisonnable d'engager les deniers publics dans ce genre d'études en sachant, avant de les faire, que la réponse finale, au moment du vote du crédit d'investissement, sera peut-être négative? Cet argument devrait à lui seul vous amener à soutenir la démarche que le Conseil administratif vous propose aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

Deuxièmement – et ce n'est pas là une question technique ou financière, mais, fondamentalement, une question politique – nous souhaitons que ces choix puissent être faits entre vous, Conseil municipal, et nous, Conseil administratif. Par conséquent, ce plan financier d'investissement 2004-2015 devrait être renvoyé en commission pour permettre des dialogues plus pointus avec les responsables de chacun des départements. Cela devrait nous amener à nous mettre d'accord sur un certain nombre de priorités, dont nous pourrions débattre lorsque le rapport reviendra en séance plénière, avant d'entériner, d'un commun accord, si possible, l'ensemble de ces choix.

Préconsultation

M. Didier Bonny (DC). Je vais commencer mon intervention d'une manière positive: enfin, il est là! Je le tiens dans mes mains, ce plan financier d'investissement! Cela faisait des mois, presque des années que nous le réclamions et, enfin, nous l'avons! Nous ne pouvons donc que nous féliciter que notre cadeau de Noël 2003 arrive au mois de septembre 2004. Au moins, il est arrivé!

Cela dit, ce document nous pousse quand même à nous poser deux ou trois questions quant à sa forme puisque, comme vient de le rappeler M. Ferrazino, il a changé de taille par rapport à l'habituel programme quadriennal. En effet, nous avons passé maintenant à un programme portant sur douze ans, ce qui change notre vision des choses. Mais nous pouvons nous demander si un document portant sur tant d'années sera utilisable. Cette question reste pour l'instant sans réponse, et nous verrons au fur et à mesure. Je dois dire que j'ai quelques doutes à ce sujet, parce qu'il me semble qu'en voulant étaler la présentation des projets sur une aussi longue période, nous risquons de nous y perdre et de ne plus très bien savoir où nous en sommes.

En corollaire se pose la question suivante: finalement, un plan financier sur douze ans ne représente-t-il pas une solution de facilité pour des conseillers administratifs incapables de se mettre d'accord sur des choix et d'avoir une vue d'ensemble pour la Ville de Genève, des conseillers administratifs beaucoup trop

attachés à leur département et qui ne parviennent pas à faire des choix? Le Conseil administratif aurait ainsi trouvé cette solution du plan financier d'investissement sur douze ans pour contenter tout le monde – mais il risque en même temps de ne contenter personne – en renvoyant la balle au Conseil municipal. Quant à moi, je suis d'avis que le Conseil administratif ne prend pas ses responsabilités sur ce dossier-là.

Cela dit, je vais maintenant parler de la procédure à suivre et de celle que le groupe démocrate-chrétien estime la meilleure. Comme pour le dernier programme financier quadriennal, nous souhaitons que ce plan 2004-2015 soit renvoyé non seulement à la commission des finances, mais également à toutes les commissions spécialisées concernées, de manière que chacune puisse examiner à la loupe les investissements prévus par tel ou tel département. Si cette procédure était acceptée et suite aux propos de M. Ferrazino quant aux choix du Conseil municipal, nous pourrions, au sein des commissions spécialisées, voter et d'ores et déjà décider des priorités de chaque commission. Ce serait là une nouveauté puisque, jusqu'à présent, le renvoi du PFQ était purement informatif: les commissions recevaient le magistrat concerné et ses fonctionnaires, qui expliquaient les investissements prévus, la date envisagée pour leur réalisation, la manière dont cela se ferait, etc.

Si je m'en tiens à ce qu'a dit M. Ferrazino et si j'ai bien compris, ce qui nous est proposé aujourd'hui, avec le plan financier d'investissement 2004-2015, est une procédure totalement nouvelle. Si on veut aller au bout du raisonnement, il faudra effectivement que les commissions rendent des rapports au plénum dans lesquels figureront des choix, afin que le Conseil administratif qui, lui, n'a pas été capable de les faire, sache dans quelle direction il doit aller. Je ne sais pas si nous allons être capables de procéder de la sorte, mais je pose la question et le débat est ouvert. J'attends l'avis de mes collègues sur ce point.

M^{me} Hélène Ecuyer (T). Ce plan financier d'investissement est plutôt un plan d'intentions d'investissement. En effet, étaler la présentation des projets sur douze ans permet de voir plus loin que les limites d'une seule législature. Par conséquent, pas d'excuse pour les magistrats suivants! Ils ne pourront pas dire, si la majorité change, qu'ils ne sont pas concernés, que le plan financier précédent ne suit pas la même politique que la leur et qu'ils veulent tout changer. Certaines décisions seront prises dès le départ et il ne sera plus possible, si le Conseil municipal et le Conseil administratif en ont décidé ainsi, de revenir en arrière.

Néanmoins, il sera tout de même important de réactualiser régulièrement ce plan financier d'investissement, afin qu'il corresponde à la situation conjoncturelle et aux moyens financiers de la Ville de Genève à tel ou tel moment. Nous renverrons donc très volontiers cet objet aux commissions concernées pour examen.

M. Pierre Maudet (R). Pour notre part, nous radicaux, nous ne voulons pas préjuger de la procédure que nous allons suivre et de ses résultats au sein des commissions spécialisées, car nous pensons que cette discussion peut être de qualité, et nous nous réjouissons de la mener en commission. Nous entendons, au terme de cette expérience nouvelle – puisque c'est la première fois que nous procéderons ainsi – voir si le Conseil administratif a effectivement des priorités et si nous les partageons.

Au-delà de cet aspect, nous sommes intéressés à voir quelles sont les options stratégiques du Conseil administratif à travers ce plan financier d'investissement qui, pour le moment, nous semble plutôt être un catalogue où les projets s'additionnent. Il est vrai – je rejoins les propos de M. Bonny sur ce point-là – que nous n'y trouvons pas de choix très clairs, mais le conseiller administratif l'a dit tout à l'heure: pourquoi ne pas renvoyer la balle dans le camp du Conseil municipal et lui laisser la possibilité d'influencer les choix stratégiques de la Ville, surtout si, par hypothèse – une hypothèse heureuse que vient d'évoquer M^{me} Ecuyer – la majorité venait à changer? Je me plais à souligner les propos de M^{me} Ecuyer, qui montrent son ouverture d'esprit quant à un éventuel changement de majorité...

Cela étant dit – et je m'inscris là aussi dans la droite ligne de ce que vient de dire la préopinante – nous ne pourrions pas nous satisfaire d'une vision à très court terme, celle du budget que nous votons chaque année, et d'une vision à très long terme, sur douze ans. Nous devrions quand même riper régulièrement les investissements par le biais d'un plan sur quatre ans ou d'un plan à moyen terme, afin de suivre plus régulièrement les projets prévus.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous donne deux exemples récents, qui montrent que, si nous ne transposons pas ces plans stratégiques à long terme sur des périodes plus courtes, nous en dévions très rapidement. Le premier exemple est celui du fameux «palais Tornare», dont nous avons parlé dans cette enceinte à de nombreuses reprises, inscrit au programme financier quadriennal à hauteur de 2 millions de francs et pour lequel on nous a finalement présenté une demande de crédit de 4 millions, trois ans après que nous avons manifesté l'intention de rénover le siège du département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement.

Mon deuxième exemple concerne la question des acquisitions foncières. En commission des finances, nous avons parlé au printemps avec M. Ferrazino de l'enveloppe annuelle de 5 millions de francs que la Ville voulait consacrer aux acquisitions foncières. On voit bien là qu'il s'agit de riper plus souvent cette enveloppe pour l'adapter aux volontés du Conseil municipal et aux circonstances qui font que, parfois, le marché se desserre, et d'autres fois pas. Il faut donc pouvoir réadapter cette enveloppe d'année en année.

Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il s'agit pour les radicaux – comme pour les autres groupes, j'imagine – de renvoyer ce plan financier d'investissement dans les commissions spécialisées, de discuter du fond de ce document, mais également de sa forme et de la manière dont nous allons l'adapter sur des séquences plus courtes. Cela nous permettra d'avoir une vision à court terme avec le budget, une vision à moyen terme avec cette nouvelle formule que nous n'avons pas encore définie, et une vision stratégique à long terme avec ce plan financier d'investissement sur douze ans, que je vous invite à renvoyer dans les commissions.

M. Pierre Muller, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'ai complètement souscrit – et assez rapidement, d'ailleurs – à ce plan financier d'investissement. Pourquoi? Tout simplement parce que, après un certain nombre d'années passées à étudier régulièrement le programme financier quadriennal, je me suis aperçu – comme vous et mes collègues de l'exécutif, d'ailleurs – qu'une durée de quatre ans n'était évidemment pas suffisante pour la planification de nos investissements.

Ceux qui ont quelques années d'expérience au Conseil municipal se rappellent peut-être qu'il y avait à l'époque un service municipal de la PLT, la planification à long terme. Je vois que M. Zaugg opine du chef... Il s'en souvient très bien, puisqu'il siège dans cette enceinte depuis un certain nombre d'années. Eh bien, cette planification à long terme a été supprimée, suite à des décisions de modifier les structures de management de la Ville et, depuis, cette planification à long terme nous manquait. En effet, le délai de quatre ans pour planifier nos investissements, qui sont souvent assez lourds, n'était pas suffisant.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je crois que n'importe quelle collectivité publique, si grande ou si petite soit-elle, doit avoir une planification stratégique d'investissement. C'est exactement ce que nous faisons avec ce plan financier: il s'agit de stratégie à long ou à moyen terme, sur douze ans, ce qui ne représente vraiment pas un délai trop long. D'ailleurs, nous nous rendons bien compte que tous les projets que nous présentons et que vous votez ne se réalisent finalement pas tout de suite, mais sont parfois renvoyés à plus tard en fonction des priorités.

Je crois que le rôle du Conseil administratif, avec l'appui du Conseil municipal, consiste à définir des priorités. Nous devons «prioriser», et c'est justement ce que nous voulons faire avec ce plan financier d'investissement sur douze ans. Je crois véritablement que le Conseil administratif prend ses responsabilités en matière d'investissement en éditant un opuscule comme celui-là. Les demandes, vous les connaissez, elles viennent de tous côtés, elles sont abondantes et nous devons les trier; il faut donc établir des échéances.

En outre, travailler sur douze ans nous permet d'être beaucoup plus souples. On sait très bien que certains investissements pensés aujourd'hui ne seront peut-être réalisés que dans une dizaine d'années, voire dans plus longtemps, mais ils sont déjà inscrits dans ce plan et nous pouvons y travailler, ce qui donne un peu plus de souplesse à cette planification.

Pour terminer, j'aimerais rectifier les propos de M. Maudet en disant ce que M. Tornare, mon collègue, vient de me chuchoter à l'oreille. Monsieur le conseiller municipal, vous revenez toujours sur la question du «palais Tornare», c'est-à-dire la villa Moynier, qui abritait le Centre européen de la culture. Soyons clairs une bonne fois pour toutes: la Ville de Genève était partenaire du Centre européen de la culture dans cette affaire, et nous avions prévu de restaurer ce bâtiment; le Centre européen de la culture et la Ville devaient chacun y mettre 2 millions de francs. Le centre ayant quitté la villa Moynier, les frais ont augmenté pour la Ville de 2 à 4 millions. Je crois que le calcul est simple et facile à comprendre. Il est vrai que cela représente une somme importante, mais cette villa mérite d'être restaurée et entretenue, c'est pourquoi nous avons pris cette décision.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Le Musée militaire coûtait plus cher!

M^{me} Sandrine Salerno (S). Quelle belle intervention, Monsieur Muller! C'est avec beaucoup de plaisir que le groupe socialiste vous a écouté, d'abord parce que vous avez brillamment défendu la nécessité de rénover la villa Moynier, ensuite parce que vous avez affiché l'unanimité de l'exécutif sur le plan financier d'investissement 2004-2015. Nous, socialistes, pensons qu'il est effectivement important que le magistrat en charge des finances, qui est pour une année maire de notre collectivité, puisse défendre ce document. Comme vous l'avez dit, Monsieur Muller, il est important, en tant qu'il concerne la planification des investissements. C'est un magnifique document, on le constate en le feuilletant, et il est même assez dense, puisqu'il compte 110 pages.

En définitive, ce plan financier d'investissement ouvre la porte au rêve en proposant tout ce que nous pourrions faire pour notre collectivité publique dans les douze ans à venir. Il est facile de critiquer telle ou telle action de certain magistrat, de monter sur la butte à Montchoisy et de se moquer d'un aménagement éphémère! En revanche, face à tous les possibles qu'ouvre ce document, l'action de l'exécutif prend une ampleur différente et on est tenté de se dire: et si on y arrivait, en effet? Et si on réalisait tout cela?

A la lecture de ce plan financier, on rencontre de belles propositions relatives aux constructions et aux rénovations d'immeubles, mais également, par exemple, à la construction d'un musée d'ethnographie ou d'un nouveau théâtre de la Comédie. Pour nous, socialistes, il s'agit là de projets importants que nous défendons depuis des années et que nous continuerons à défendre. Nous sommes très heureux de les voir figurer dans ce document et de savoir que nous allons avoir le temps, aussi bien en commission des finances que dans les commissions spécialisées, d'étudier ces 110 pages pour établir quelles sont nos priorités. En l'occurrence, nous ne nous faisons pas de souci: même si ce plan financier d'investissement va être renvoyé dans diverses commissions, nous réussirons à atteindre une certaine unité entre nous pour décider quelles sont nos priorités pour les douze années à venir. Douze ans, c'est long, cela introduit une certaine contingence dans les choix que nous allons faire, car nous ne pouvons pas savoir exactement, aujourd'hui, quelles seront les demandes formulées, la capacité financière et la volonté politique d'y répondre. Cependant, nous pouvons dès maintenant souligner que certains projets contenus dans ce document constituent pour nous de vraies priorités politiques, que nous avons déjà soutenues ou que nous déciderons de soutenir dès à présent pour les années à venir.

C'est donc avec grand plaisir que nous enverrons le plan financier d'investissement à la commission des finances et dans les commissions spécialisées, y compris à la commission du logement, Monsieur le président. En effet, il y a là de nombreux projets qui méritent d'y être également étudiés. Nous remercions le Conseil administratif et ses services d'avoir fait diligence dans la présentation de ce document. Nous le demandions, on nous le promettait et, finalement, il est arrivé. A notre avis, il est très important pour la législature en cours, et son examen sera certainement un exercice passionnant. Sa lecture nous a déjà inspiré bien des questions, et nous nous réjouissons de pouvoir les poser dans les commissions spécialisées et de pouvoir par la suite, en séance plénière, lors de la présentation des rapports, décliner la position du groupe socialiste sur l'ensemble de ce plan financier d'investissement.

M. Eric Ischi (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous me permettrez de faire à mon tour quelques commentaires concernant ce plan financier d'investissement 2004-2015. Tout d'abord, je voudrais rappeler que, à l'époque où on a introduit les premiers programmes financiers quadriennaux, si ma mémoire est bonne, ils étaient ripés tous les deux ans. Par la suite, nous nous sommes rendu compte qu'il serait peut-être judicieux de les ripper chaque année, ce qui a été fait pendant de nombreuses années par l'administration. Je dirais donc, au vu de cela, qu'il n'est pas tout à fait opportun d'affirmer que quatre ans, c'est court.

Deuxièmement, c'est en 2001 qu'a été déposé à l'intention du Conseil municipal le 20^e programme financier quadriennal. Nous avons ensuite dû attendre longtemps pour avoir un nouveau plan. Je lis que le Conseil administratif a souhaité attendre les élections de 2003 pour nous le transmettre, afin de ne pas engager le nouvel exécutif; mais je serais tenté de dire qu'avec ce plan financier sur douze ans notre exécutif engage au moins trois futurs gouvernements de la Ville, d'où mon impression qu'il veut d'une certaine manière noyer le poisson. Il est vrai que, de toute façon, quel que soit le paysage politique de ce Conseil municipal, il est toujours parfaitement possible de modifier les priorités déjà formulées et de remplacer des objets par d'autres. Je ne suis donc pas sûr que ce document soit vraiment si déterminant.

Cela dit, il est évident que le groupe de l'Union démocratique du centre propose le renvoi du plan financier d'investissement 2004-2015 non seulement à la commission des finances, mais également à toutes les commissions spécialisées. C'est cette position que nous allons soutenir.

M. Roberto Broggin (Ve). Ce premier plan financier d'investissement sur douze ans, pour une collectivité telle que la nôtre, constitue effectivement une planification stratégique nécessaire, comme vient de le dire M. le maire. Nous sommes ravis d'avoir ce document entre nos mains, car notre collectivité fait souvent des investissements sur plusieurs années, voire sur plusieurs dizaines d'années, concernant certains équipements destinés à durer cinquante ou même cent ans.

Les plus anciens des conseillers municipaux se rappelleront peut-être – je n'en fais pas partie, mais c'est le *Mémorial* qui m'a renseigné – que le premier programme financier quadriennal avait été déposé en 1968 devant notre Conseil. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une prévision plus longue, car notre collectivité se développe et nos investissements doivent répondre à une vision à long terme. J'en veux pour preuve que certains de nos équipements et certaines des réponses que notre collectivité doit apporter ne sont plus les mêmes.

A la lecture de ce document – encore rapide, car nous l'avons reçu il y a une semaine et nous n'avons pas eu le temps de l'étudier à fond – nous pouvons constater que certains de nos soucis actuels ne sont pas ceux de nos prédécesseurs. Je pense à la protection contre le bruit, par exemple. Ce nouveau plan financier d'investissement consacre une grande importance aux investissements que nous devons engager pour faire face à ce fléau du début du XXI^e siècle qu'est le bruit dans notre cité. Nous avons également un autre souci, celui de l'évacuation des eaux, comme nous le verrons tout à l'heure avec la proposition PR-354. Ces problématiques doivent être résolues non pas à court terme, mais à

long terme, et c'est justement à la lecture d'un tel plan financier que nous pouvons voir quelles sont nos contraintes et à quel genre d'investissements nous devons réfléchir.

Nous avons encore d'autres soucis, dont l'un concerne l'entretien de notre patrimoine. Nous voyons, en consultant le nouveau plan financier, qu'une large part des investissements qui devront être consentis ont trait à l'entretien de notre patrimoine, qu'il s'agisse de nos immeubles ou de nos voiries. Lors de la législature précédente, les Verts avaient déjà proposé au Conseil municipal qu'une partie ou que la totalité de notre patrimoine immobilier locatif soit confiée à une fondation. Je pense que cette idée pourra faire l'objet d'une étude particulière ces prochaines années, car nous savons qu'une fondation peut recourir à l'emprunt lorsqu'il s'agit de rénover un immeuble, ce qui n'est pas possible à la Ville de Genève. C'est certainement là un moyen de mieux entretenir nos immeubles locatifs, qui sont actuellement peu ou mal entretenus, ce qui engendre par la suite des coûts de rénovation beaucoup plus importants. De plus, cela permettrait peut-être de dégager des sommes pour faire d'autres investissements en faveur de la collectivité; je pense notamment à des équipements culturels attendus depuis fort longtemps. Ces investissements devront se faire en concertation avec le Canton, les communes, la région, et il faudra peut-être – c'est une discussion que nous devons avoir – recourir à une hausse du centime additionnel, affectée sur une période d'une année, voire de deux ou trois ans. Voilà quelques pistes pour les réflexions que nous devons mener en étudiant ce plan financier d'investissement 2004-2015 dans les différentes commissions.

Concernant la procédure à suivre, différentes idées ont été émises. J'ai entendu M. Bonny dire qu'il n'était pas très sûr de la procédure adéquate, qu'il risquait d'y avoir des variations de méthode d'une commission à l'autre. Je ne pense pas que ce souci soit justifié. Je ne pense pas non plus que nous devions voter sur les différents objets proposés dans ce document, car il s'agira plutôt de donner des orientations, de prendre le pouls des différents groupes à son sujet.

C'est pour cette raison que les Verts soutiennent eux aussi l'idée des socialistes consistant à renvoyer ce plan financier d'investissement non seulement à la commission des finances et aux commissions spécialisées, comme c'était le cas pour l'étude du dernier programme financier quadriennal en 2001, mais également à la commission du logement. Cette dernière va prendre plus d'importance, car nous souhaitons qu'elle s'occupe également de la manière dont on rénove les immeubles et du déplacement de leurs habitants dans des appartements à disposition; ce ne sont pas là strictement des questions de travaux, mais également des questions d'habitabilité. De même, nous aimerions que ce document soit également renvoyé à la commission de l'aménagement et de l'environnement qui, comme je l'ai signalé tout à l'heure, s'occupe beaucoup des problèmes d'environnement, de bruit, de pollution, problèmes dont nous devons nous saisir ces prochaines années.

M. Patrice Reynaud (L). La parturiente a pris son temps, mais cela en valait le coup: le bébé est beau! Il était essentiel que celui-ci parvînt à terme, puisque ce plan financier d'investissement 2004-2015 était attendu depuis longtemps par chacun d'entre nous, afin de connaître enfin les choix stratégiques – non pas au sens militaire du terme, bien sûr, mais au sens politique – de l'actuel Conseil administratif et de savoir ce qu'il souhaite faire des deniers publics, non seulement au cours des prochains mois, mais également pendant les années à venir.

Un tel document a encore une autre importance. Ce n'est évidemment pas une découverte: nous vivons des temps financièrement très difficiles – le tableau qui se trouve juste derrière M. Mugny est là pour nous en convaincre – nous sommes en pleines restrictions, le budget d'investissement annuel – plafonné entre 100 et 110 millions de francs – est susceptible d'être dépassé régulièrement, chaque année, parce que, comme cela a été dit à plusieurs reprises, nous n'avons pas eu jusqu'à présent la possibilité de faire des choix de façon préventive. Nous avons toujours été amenés à les faire après coup, voire à ne pas les faire du tout, d'ailleurs, ce qui engendre une véritable cascade de crédits d'investissements prévisibles, comme nous pouvons le voir dans ce plan.

Il y a une troisième raison pour laquelle ce document est important. Outre la stricte volonté qui s'exprime au sein du Conseil municipal et du Conseil administratif, il existe des impondérables contre lesquels nous ne pouvons strictement rien faire, mais que nous allons devoir financer. Je parle notamment de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, dont vous savez que c'est un sujet que je connais bien. Des travaux ont déjà été budgétés dans ce cadre, et nous en avons parlé à la commission de l'aménagement et de l'environnement: il n'est pas déraisonnable d'estimer que le coût effectif de la mise aux normes exigée par l'ordonnance fédérale atteindra 350 à 400 millions de francs. Je parle de cette loi-ci, mais il y en a évidemment d'autres du même genre.

En outre, il se trouve que l'une des plus proches échéances de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit est 2015. Cela tombe bien, puis que telle est également l'échéance de ce plan financier d'investissement! C'est pourquoi, à mon avis, il va être particulièrement important et judicieux de faire un double choix au sein de la commission des finances et des commissions spécialisées: nous devons non seulement définir ce que nous souhaitons faire en fonction de la volonté interne du Conseil municipal et du Conseil administratif, mais également évaluer la marge qui nous sera laissée par les exigences fédérales, voire même européennes, qui ne manqueront pas de nous tomber dessus, notamment en matière de pollution de l'air.

Je résume mes propos. Ce plan financier d'investissement est une bonne chose. Il n'est pas si politique que cela en lui-même, mais c'est sa lecture qui

deviendra politique. Il était essentiel que nous disposions de ce document, car nous allons enfin pouvoir faire de la politique d'investissement de façon préventive et intelligente, au lieu d'agir au coup par coup, en fonçant parfois tête baissée dans des projets certes tous plus intéressants les uns que les autres, sans avoir une vision suffisamment globale pour savoir où nous mettons les pieds. Pour une fois et jusqu'en 2015, nous pourrons naviguer le nez au-dessus du guidon, en ayant conscience de toutes les exigences auxquelles nous sommes soumis. A coup sûr, cela nous permettra d'arbitrer convenablement les investissements municipaux, pas tant politiquement que pour le bien de celles et de ceux qui nous ont permis d'être présents dans cette enceinte aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme l'ont fait les autres partis politiques, je vous propose de renvoyer cet objet à la commission des finances et aux commissions spécialisées. Je réserve le vote des libéraux quant au renvoi à la commission du logement et à celle de l'aménagement et de l'environnement, dès lors que ce renvoi me semble inclus dans le cadre du renvoi aux commissions spécialisées.

M. Pierre Muller, maire. J'interviens juste pour faire trois remarques. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous avez bien compris que les objets figurant dans le plan financier d'investissement 2004-2015 ne seront pas tous réalisés, je crois que le dire est l'évidence même, mais cela va mieux en le disant...

En ce qui concerne ce que l'Union démocratique du centre a appelé «ripage», quant à moi, je le qualifierai plutôt de «coulissage»...

Une voix. Le roi de la coulisse! (*Rires.*)

M. Pierre Muller, maire. Cela fait toujours plaisir à mes amis du Conseil administratif depuis les élections! Il est clair que nous procédions déjà avant à ce «coulissage», puisque certains objets entraient, ou ressortaient de la liste des priorités, avant d'y revenir. Cela s'est donc déjà fait, tant de la part du Conseil administratif que du Conseil municipal, bien sûr.

Je termine par une troisième remarque. Le Conseil administratif se chargera de modifier et d'adapter ce plan financier d'investissement, de le mettre à jour environ tous les deux ans, à la mi-législature. Comme nous vous l'avons livré avec un peu de retard, nous ne le ferons pas forcément l'année prochaine, mais plutôt dans dix-huit ou vingt-quatre mois.

M. Jacques Mino (AdG/SI). Ce plan financier d'investissement arrive au bon moment, même si certains l'auraient voulu plus tôt. Nous en remercions le Conseil administratif. Cela va nous permettre de bénéficier d'une meilleure lisibilité des investissements qui attendent notre collectivité pour les années à venir, et notre Conseil sera davantage en mesure de faire des choix politiques judicieux et de fixer des priorités. C'est pourquoi notre groupe de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) se rallie bien évidemment à l'avis général et au renvoi de ce document à la commission des finances et aux commissions spécialisées. Nous demandons également que la commission du logement soit concernée.

M. Pierre Losio (Ve). Je voudrais tout d'abord m'associer au concert de louanges que nous venons d'entendre à propos de la présentation de ce plan financier d'investissement sur douze ans. C'est un document important stratégiquement, comme cela a déjà été souligné, et je souscris tout à fait à ce point de vue.

Cependant, je vais peut-être apporter une tonalité un peu différente à l'enthousiasme général en ce qui concerne la méthode de travail à suivre. Tout d'abord, je suis surpris que ni le bureau du Conseil municipal ni le Conseil administratif n'en aient esquissé une. J'ai demandé à l'un de mes collègues de groupe, président d'une commission, ce qu'il ferait de ce document quand il le recevrait. Il m'a répondu qu'il ne savait pas et qu'il verrait ce qui serait décidé au cours de la séance plénière de ce soir.

Premièrement, il faudrait que les conseillers municipaux disposent des légendes pour lire ce plan financier et comprendre toutes les abréviations figurant au-dessous des objets répertoriés. Cela est nécessaire afin que les commissions comprennent ce qu'elles signifient. De mon côté, j'ai pu obtenir quelques exemplaires de ces légendes pour mon groupe, mais je pense qu'il faut les distribuer à tout le monde, pour que chacun sache que les abréviations «pr1» ou «OL» veulent dire «première priorité» ou «objet de substitution». Autrement, je ne vois pas quel travail concret nous pourrions faire.

D'autre part, j'ai entendu un intervenant dire tout à l'heure que nous allions voter dans les commissions sur les objets présentés dans ce plan financier d'investissement. C'est un avis qui a été émis et qui est respectable, mais sur quoi allons-nous voter? Et tout d'abord, ce vote aurait-il une valeur? Devrait-il être avalisé par notre plénum?

D'autres pensent, au contraire, qu'il ne faut pas voter en commission, mais se prononcer de manière globale, en échangeant des avis, en partageant des opinions et en recevant quelques explications. Pour ma part, je ne suis pas opposé à la dis-

cussion, mais je prévois que, ne serait-ce que dans l'organisation du travail, nous allons être confrontés à des problèmes extrêmement concrets. Je cite une rubrique au hasard: «Administration générale: travaux liés à la politique énergétique». Quelle commission va étudier cet objet? Celle des travaux? Ou peut-être celle du logement, puisqu'elle s'occupe des travaux énergétiques à faire dans certains bâtiments à rénover? Ou encore, la commission des finances, puisque cela concerne l'administration générale? Je ne peins pas le diable sur la muraille, mais je signale dès maintenant les problèmes qui vont se poser au cours du travail que nous allons devoir effectuer.

En ce qui concerne la planification stratégique des investissements, je suis tout à fait d'accord que nous discutons à long terme, mais il faudrait peut-être que nous ayons un budget dépassant le cadre quadriennal. En effet, pour évaluer les investissements prévus pour les douze années à venir et leurs enjeux, nous devrions peut-être disposer d'une projection budgétaire plus lointaine. Stratégiquement, il est important de savoir ce que nous voulons réaliser, mais il est tout aussi important de savoir ce que nous pourrions réaliser! Or, cela dépend des projections économiques et financières, et j'ignore si la fameuse commission concernant les prévisions fiscales, où siègent la Ville de Genève et l'Etat, a les outils lui permettant d'en établir à si long terme. J'insiste: je ne sais pas si nous pouvons faire des prévisions aussi lointaines, sur douze ans; pour le moment, en tout cas, le budget qui était ce plan financier d'investissement 2004-2015 ne couvre qu'une période de quatre ans.

Il serait également important, dans chaque commission, de faire ressortir de manière très concrète les investissements auxquels nous ne pouvons pas échapper car ils découlent d'obligations légales. Il faut mettre cela en évidence. Sinon, si nous ne connaissons pas ces données, comment voulez-vous que les commissions se prononcent en opportunité, en acceptant tel objet ou en estimant que tel autre n'est pas nécessaire?

Je soulève un autre problème. En ce qui me concerne, je suis favorable, par exemple, à la réalisation d'un nouveau théâtre de la Comédie, et je pense que d'autres conseillers municipaux dans cette assemblée le sont aussi. Cependant, le projet en question figure dans le plan financier d'investissement accompagné de la mention: «lieu indéterminé». Or, je ne suis pas forcément prêt à soutenir une Nouvelle Comédie située ailleurs qu'à la Jonction. Si on me propose de l'installer à l'Alhambra, je ne souscrirai pas à ce projet compris dans le plan financier d'investissement, car j'estime que le projet de la Jonction est nettement plus pertinent que celui de l'Alhambra.

C'est dire que, si nous n'avons pas une certaine unité de travail entre les différentes commissions et dans les rapports qui seront rendus, je ne vois pas comment

nous allons pouvoir comparer les avis de telle commission avec ceux de telle autre, en mesurer les enjeux financiers, évaluer les pondérations à faire sur la projection stratégique en termes financiers.

Ce sont là des remarques que je tenais à faire aujourd'hui, car je ne voudrais pas que le bureau du Conseil municipal soit ensuite interpellé par des présidents de commission qui diront qu'ils ne savent pas comment discuter du plan financier d'investissement ni comment s'y prendre. En effet, on peut se demander comment il faut aborder ce document: à partir des montants, des opportunités, de ce qui est raisonnablement réalisable? On peut adopter n'importe quel critère et je souhaitais donc intervenir d'emblée pour nous alerter. Il ne va pas être facile d'étudier cet objet et il serait peut-être nécessaire que les présidents de commission se concertent pour savoir comment nous allons travailler. Le groupe des Verts, lors de son caucus, a pensé qu'une séance plénière particulière du Conseil municipal pourrait être consacrée à ce problème. Il en ressortirait une certaine unité portant, non pas sur les objectifs stratégiques en matière d'investissement, mais sur la méthode de travail des commissions. A entendre les interventions des différents groupes, il est évident que cet objet va être renvoyé dans les commissions spécialisées, alors que nous ignorons comment chacune va l'appréhender. Je ne critique pas ce plan financier d'investissement sur douze ans, mais je m'adresse à tous les conseillers municipaux pour leur signaler que des difficultés vont se poser quant à l'unité de traitement de ce document.

M^{me} Sandrine Salerno (S). Je souhaitais intervenir à mon tour sur le plan très pratique de la méthode de travail que nous allons adopter pour étudier ce plan financier d'investissement 2004-2015.

Tout d'abord, de l'avis du groupe socialiste, il aurait été inutile de l'accompagner d'un autre document d'ordre financier portant sur des projections budgétaires sur douze ans. Ce n'est pas une critique, mais nous nous rendons bien compte que nous ne sommes pas capables de faire en début d'année des projections pour la fin de l'année, et que le budget est toujours très aléatoire car nous ne savons pas quelles seront les rentrées fiscales. En outre, nous avons une économie très fragile et sujette à bien des changements, et je pense que l'établissement d'un tel document portant sur douze ans constituerait un énorme effort ne servant finalement pas à grand-chose. En effet, au bout de six mois, nous nous apercevrons que ce document est déjà caduc!

Pour nous, l'absence de ce genre de données financières n'est pas un problème car, nous le rappelons, l'utilité du plan financier d'investissement consiste, à notre avis, à nous donner l'occasion d'une discussion privilégiée avec les magistrats et les services sur les propositions qui y sont contenues. En

commission, nous pourrions savoir pourquoi on souhaite les mettre en avant, nous pourrions poser des questions en tous genres et recevoir une information large.

Nous, socialistes, nous ne pensons pas que les commissions devraient voter sur chaque projet présenté, car d'après nous cela n'aurait pas vraiment de sens. Comme l'a dit M. Ferrazino, de toute manière nous serons saisis par la suite de différentes demandes de crédit émanant du Conseil administratif et des services, suivant les opportunités, la majorité politique, les recettes fiscales. Nous traiterons ces objets de manière régulière, à la commission des travaux, pour savoir s'il s'agit effectivement du bon projet, au bon coût et au bon endroit. Mais ce travail aura lieu par la suite, après la tâche qu'on nous propose de remplir en étudiant ce premier plan financier d'investissement sur douze ans, laquelle consiste à avoir une vision générale sur ce qu'il serait possible de faire. Nous bénéficierons pour ce faire de l'espace privilégié des commissions spécialisées afin de poser l'ensemble des questions qui nous viendront à l'esprit dès aujourd'hui et au cours des mois à venir. Il est évident que, dans un an ou deux, nous aurons d'autres types de questions et que d'autres personnes siégeront sur ces bancs...

La proposition de M. Losio de réunir le bureau et les présidents de commission est peut-être bonne, mais nous pensions quant à nous à une procédure apparentée à celle de l'examen des comptes ou du budget: les commissions spécialisées étudieraient le plan financier d'investissement, puis la commission des finances examinerait particulièrement certains secteurs – administration centrale, autorités – en recueillant par la suite toutes les informations émanant des commissions spécialisées. Telle est notre proposition, Monsieur le président. Au bureau du Conseil municipal de décider, éventuellement avec les présidents de commission, les critères selon lesquels nous aborderons ce document. Sur ce point-là aussi, j'émet des doutes, car je ne suis pas sûre que les jugements de valeur soient les mêmes, suivant que l'on se situe à droite ou à gauche dans cette salle. Mais notre souhait est avant tout de mener une discussion ouverte et franche sur les objets présentés dans le plan financier d'investissement 2004-2015.

M. Didier Bonny (DC). Je remercie M. Losio et M^{me} Salerno d'avoir tenté de répondre à la question que j'avais posée au début de ce débat concernant les problèmes de procédure. Nous constatons que des avis divergents ont été émis à ce sujet, ce qui est tout à fait normal. Comme je l'ai dit tout à l'heure, il me semblait que la volonté du Conseil administratif consistait quand même à avoir l'avis du Conseil municipal; par conséquent, s'il s'agit juste d'étudier les différents investissements proposés et d'écrire deux ou trois lignes dans un rapport à propos de chaque projet, suite aux explications des magistrats et des chefs de service, je ne suis pas sûr qu'une telle démarche aidera beaucoup le Conseil administratif!

A entendre M^{me} Salerno, les choix du groupe socialiste se feraient au moment du dépôt des demandes de crédit; pourtant, j'ai cru comprendre que telle n'était pas vraiment la procédure que nous devrions suivre, puisque le Conseil administratif souhaite que nous fassions des choix en amont. M. Ferrazino l'a dit: si l'exécutif fait tout le travail nécessaire pour arriver à l'élaboration d'une demande de crédit et que celle-ci n'est pas acceptée par la suite, il est vrai que c'est du temps perdu! C'est donc sur ce point-là qu'il me semble y avoir un problème.

Il est clair que nous n'allons pas le régler ce soir, à 80 conseillers municipaux, et qu'il faut mettre en place une procédure adéquate. Peut-être le bureau, les chefs de groupe et les présidents de commission devraient-ils s'en charger mais, en tout cas, il me paraît évident – je partage entièrement l'avis de M. Losio – qu'il faut une marche à suivre émanant du bureau du Conseil municipal. Celle-ci devra bien sûr être respectée dans toutes les commissions, afin que nous sachions ce que nous devons faire! Certains vont dire qu'on ne doit pas voter parce qu'il ne s'agit finalement que de rendre un rapport sur le plan financier d'investissement, d'autres répliqueront que, si on ne vote pas, la procédure est dépourvue d'intérêt. Il est évident que nous devons tous procéder de la même manière dans les commissions spécialisées, et qu'il faut donc réfléchir à cela le plus rapidement possible, Monsieur le président. C'est ainsi seulement que le travail que nous allons faire en commission – lequel exigera des heures et des heures, si on additionne toutes celles que les commissions spécialisées et celle des finances vont passer à étudier ce document – vaudra la peine, au bout du compte. Je rappelle l'objectif visé: opérer des choix parmi les investissements proposés. Il faut s'atteler à cette tâche, Monsieur le président, et je vous souhaite déjà bonne chance!

M. Christian Ferrazino, conseiller administratif. Je dirai deux mots pour répondre à vos interrogations concernant la procédure à suivre, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux. A notre sens, au Conseil administratif, ce n'est pas parce que le plan financier d'investissement passe d'une période de validité de quatre à douze ans que les procédures doivent être modifiées pour autant. Jusqu'à maintenant, le Conseil municipal n'a jamais voté sur un plan financier, que celui-ci s'intitule programme financier quadriennal ou plan financier d'investissement, pour la simple et bonne raison qu'il ne s'agit que d'un plan d'intentions.

Par conséquent, puisque vous nous demandez de le formuler clairement, nous vous suggérons de faire comme jusqu'à maintenant, c'est-à-dire d'envoyer ce document aux commissions spécialisées. Chaque magistrat viendra discuter et débattre avec les commissions concernées respectives. De là devraient résulter un

certain nombre de pistes, d'orientations, de recommandations – appelez cela comme vous le souhaitez – pouvant éventuellement – pourquoi pas? – être entérinées par les commissions en question. Ainsi, au moment du débat en séance plénière auquel il a été fait allusion tout à l'heure, après le tour de piste dans les différentes commissions, nous connaissons déjà l'orientation, les choix que vous souhaitez mettre en avant.

Monsieur Losio, à notre avis, votre objection de tout à l'heure n'est absolument pas fondée, puisqu'il s'agit d'un plan d'intentions. Vous avez pris l'exemple du théâtre de la Comédie, arguant que vous ne saviez pas exactement à quel endroit elle sera construite et que, par conséquent, vous ne vouliez pas vous engager sur cet objet. Je vous répondrai qu'on pourrait évidemment enlever cet objet, mais que, dans ce cas, on enlèverait à peu près tout, car nombreux sont les projets qui ne sont pas encore définis quant au lieu de réalisation ou au type de construction retenu. Cela, justement, parce qu'il s'agit d'intentions, traduites en termes financiers. Nous ne pouvons pas aller plus loin dans la précision car, sinon il ne s'agirait plus d'un plan d'intentions, mais d'un crédit que vous devriez voter, amender, accepter ou rejeter. Par conséquent, ne vous méprenez pas sur le sens de cette démarche.

Pour les douze ans à venir, un montant d'environ 1,7 milliard de francs d'investissement est envisagé dans le PFI. Si nous retenons un plafond de 110 millions d'investissement par an, cela fait 1,3 milliard à peu près, sur douze ans. La différence est donc de 400 millions de francs. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous êtes libres de nous dire que, compte tenu de l'ensemble des choix et des priorités que vous souhaitez mettre en avant, vous proposez l'augmentation du centime additionnel, par exemple. Tout reste ouvert et nous allons discuter de l'ensemble de ces données. Est-il souhaitable de maintenir la totalité de ces projets ou seulement une partie? En fonction du coût retenu, que faut-il faire pour les financer? Faut-il se tourner vers d'autres acteurs que la Ville de Genève, en cas de financement insuffisant? Je n'en sais rien, de nombreuses pistes sont possibles. Voilà les débats que nous souhaitons mener, tout particulièrement par rapport aux équipements culturels nombreux – et je ne peux que m'en féliciter – qui vous sont proposés pour les douze ans à venir.

Nous pensons qu'il faut donc suivre la procédure traditionnelle et, sans plus allonger la discussion, nous vous proposons de voter maintenant le renvoi du plan financier d'investissement aux commissions spécialisées, où nous, magistrats, serons très heureux de participer à vos débats. Quant au renvoi à la commission des finances, ce n'est pas une obligation ou une nécessité, car il s'agit plus ici de choix sur le contenu des projets que sur leur incidence financière. Mais enfin, à vous de juger, étant précisé qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer la procédure en question.

M. Roberto Broggin (Ve). Je voudrais, moi aussi, intervenir sur la procédure, sur la méthodologie. En lisant le *Mémorial* pour retrouver la méthode utilisée lors de l'étude du dernier programme financier quadriennal, je constate qu'il y a eu des différences de procédure selon les commissions. Il serait donc sage, tout en renvoyant le plan financier d'investissement 2004-2015 aux commissions spécialisées – comme nous le souhaitons tous, je crois – que le bureau du Conseil municipal se réunisse avec les chefs de groupe et les présidents de commission, afin que nous puissions nous déterminer sur la méthodologie et sur une marche à suivre commune, en vue de l'établissement du rapport de chaque commission. C'est une suggestion que je vous fais, Monsieur le président, et j'espère que je serai suivi.

Le président. Le bureau du Conseil municipal peut accepter cette proposition, car il a justement prévu de réunir les chefs de groupe et les présidents de commission à propos des objets en suspens dans les commissions et qui s'y sont parfois perdus depuis de longues années... Les deux réunions prévues auront lieu le 24 septembre et le 30 septembre prochain, et nous pourrions très bien, dans ce cadre, débattre de la méthode à suivre pour étudier ce plan financier d'investissement que nous soumet le Conseil administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous vous tiendrons tous au courant de la suite des événements, à savoir de la date exacte de cette séance avec les chefs de groupe et les présidents de commission, qui devrait avoir lieu le 24 ou le 30 septembre. Si vous êtes d'accord, nous nous en tiendrons là pour ce soir et nous passons maintenant au vote.

Mis aux voix, le renvoi du plan financier d'investissement à la commission du logement est accepté sans opposition (59 oui et 1 abstention).

Mis aux voix, son renvoi à la commission de l'aménagement et de l'environnement est accepté par 50 oui contre 1 non (11 abstentions).

Mis aux voix, son renvoi à la commission des finances ainsi qu'aux commissions spécialisées est accepté à l'unanimité (63 oui).

6. Proposition du Conseil administratif du 23 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 314 000 francs destiné à l'établissement du plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève (PGEE) (PR-354).

Préambule

Selon les législations fédérales et cantonales en vigueur, la Ville de Genève doit réaliser un plan général d'évacuation des eaux (PGEE) pour l'ensemble de son territoire. Le PGEE est destiné à remplacer l'ancien plan directeur des égouts (PDE) élaboré il y a plus de vingt ans par le Département des travaux publics pour la Ville.

La réalisation du PGEE diffèrera du plan directeur des égouts dans le sens où il permettra d'établir un concept plus global d'évacuation des eaux de la commune, œuvrant pour un plus grand respect du cycle naturel de l'eau et une meilleure protection du lac et des cours d'eau. Même si la canalisation demeure l'élément central de l'évacuation des eaux, d'autres méthodes de gestion des eaux (rétention, infiltration) seront prises en considération, ainsi que les nouvelles exigences fédérales de protection des eaux.

Par ailleurs, en fournissant une estimation des travaux à entreprendre à court, moyen et long terme, le PGEE servira de base à une planification financière et constituera un instrument de maîtrise des coûts.

Exposé des motifs

L'analyse historique montre que le réseau d'assainissement actuel est le résultat d'une longue évolution. C'est suite au développement des réseaux d'assainissement et à la construction de la première station d'épuration (STEP-Aire I), à laquelle toute la Ville de Genève est raccordée, qu'une première planification a été effectuée par le Département des travaux publics en 1981, appelée «plan directeur des égouts» (PDE). Cette première planification visait dans un premier temps à séparer les eaux de la périphérie de la Ville en laissant le centre urbain en système unitaire. Cette planification postulait cependant, à terme, pour un système séparatif étendu à l'ensemble du territoire de la Ville.

Les connaissances de l'époque favorisaient le système séparatif, car rejeter les eaux de ruissellement dans les milieux récepteurs permettaient de diminuer les rejets des déversoirs d'orage, de décharger la STEP et ainsi d'améliorer la protection des eaux. Les eaux de ruissellement étaient alors considérées comme propres et devaient être restituées aux milieux naturels.

Ces dernières années, des études ont mis en évidence une dégradation générale des eaux de surface et plus particulièrement en milieu urbain dense, tel qu'en Ville de Genève. Les eaux de ruissellement sont aujourd'hui contaminées par une série de polluants présents sur les chaussées et les toitures qui rendent nécessaire leur traitement avant leur restitution aux milieux récepteurs. Cela s'est traduit par la mise en œuvre d'un premier ouvrage de traitement dans le parc La Grange, qui a montré les limites du système séparatif en raison de la difficulté technique de généraliser et d'entretenir de tels ouvrages dans un milieu urbain dense comme celui de Genève.

Parallèlement, la nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux) ainsi que la loi cantonale sur les eaux (L 2 05) imposent la prise en compte de contraintes de protection du lac et des cours d'eau pour les réseaux d'assainissement, jusqu'ici non considérées par le plan directeur des égouts.

Ces éléments démontrent que dorénavant la conception d'évacuation des eaux doit être considérée de manière plus globale et plus différenciée. En maints endroits, la nécessité de compléter et de réexaminer la planification actuelle s'impose.

Bien que les canalisations demeurent l'élément central de l'évacuation des eaux, la conception de cette nouvelle planification prévoit de limiter au maximum l'imperméabilisation des surfaces du domaine bâti et, chaque fois que cela est techniquement possible, une évacuation des eaux par infiltration. Ces mesures ont pour but de conserver et de rétablir des cycles hydrologiques aussi lents et naturels que possible et de restituer au maximum les eaux de surface dans le sous-sol géologique de la Ville de Genève.

Le volume de travail lié à l'établissement du PGEE pour une ville comme Genève est long et complexe. Une partie des études à réaliser requièrent des connaissances spécifiques et leurs ampleurs font qu'elles ne peuvent pas être effectuées par les services techniques de la Ville mais qu'elles doivent être confiées à des bureaux spécialisés.

Description du PGEE

Les étapes de réalisation du PGEE suivent la méthodologie préconisée par les directives fédérales et cantonales, elles comportent trois phases:

- le diagnostic du système d'assainissement (compilation et élaboration des données de base du projet, établissement des différents rapports d'état);
- l'élaboration d'un concept général d'évacuation des eaux (détermination des objectifs à atteindre et des contraintes liées aux lacs et cours d'eau, étude de variantes, choix d'un concept d'évacuation des eaux, concept de sécurité);

- l'établissement des avant-projets selon le concept retenu (avant-projets des nouveaux ouvrages, consignes d'exploitation et d'entretien des ouvrages existants, planification des actions à réaliser, plan d'entretien et des investissements futurs).

Déroulement du PGEE

L'élaboration du PGEE global est réalisée par étapes, sur une durée estimée de quatre ans, et dépend des moyens et de la structure organisationnelle mis en place pour la circonstance.

Le déroulement du mandat est prévu selon le planning prévisionnel suivant:

<i>Phase 1: Diagnostic du système d'assainissement</i>	<i>Dates</i>
Rive droite	Septembre 2004 - décembre 2005
Rive gauche	Janvier 2005 - décembre 2006
<i>Phase 2: Concept général d'évacuation des eaux</i>	
Rive droite	Janvier 2006 - juin 2006
Rive gauche	Janvier 2007 - juin 2007
<i>Phase 3: Etablissement des avant-projets</i>	
Rive droite et rive gauche	Juin 2007 - juin 2008

Référence au 20^e programme financier quadriennal 2001-2004

La réalisation du plan général d'évacuation des eaux figure au point 81.03 du 20^e programme financier quadriennal présenté au Conseil municipal le 27 août 2001, pour un montant de 800 000 francs.

Maîtrise de l'ouvrage

Le service gestionnaire du crédit d'étude est le Service études et constructions.

Les services bénéficiaires sont les Services études et constructions et entretien du domaine public.

Estimation du coût du PGEE (février 2004)

La détermination des coûts d'élaboration du PGEE a été réalisée sur la base du cahier des charges ainsi que sur l'estimation de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

<i>Phase 1: diagnostic du réseau d'assainissement des eaux</i>	Fr.
Etat constructif	700 000
Documents généraux du projet	240 000
Cadastre des canalisations	100 000
Rapport d'états	
Rapport sur l'état des cours d'eau	200 000
Rapport sur l'état des eaux claires parasites	200 000
Rapport sur l'état du système d'assainissement	190 000
Rapport sur l'état de l'infiltration	80 000
Rapport sur l'état des bassins versants	400 000
Rapport sur l'état des zones de danger	300 000
Total rapport d'états	1 370 000
Débit d'eaux à évacuer	900 000
Total phase 1	3 310 000
 <i>Phase 2: concept général d'évacuation des eaux</i>	
Objectifs à atteindre dans le cadre du PGEE	25 000
Contraintes liées aux cours d'eau	300 000
Concept d'évacuation des eaux	800 000
Concept de sécurité	300 000
Total phase 2	1 425 000
 <i>Phase 3: mise en œuvre du PGEE</i>	
Planification des travaux et programmes de réduction des eaux claires parasites	300 000
Consignes d'exploitation, plan d'entretien et de contrôle	200 000
Avant-projets des nouveaux ouvrages	125 000
Total phase 3	625 000
Coût total du PGEE hors TVA	5 360 000
TVA 7,6%	407 360
Coût total du PGEE TTC	5 767 360
A déduire:	
Subventions fédérales (montant forfaitaire)	1 868 622
Subventions cantonales	
15% (du total intermédiaire – subventions fédérales)	584 738
Montant total du crédit demandé (TTC)	<u>3 314 000</u>

Charge financière

La charge financière annuelle sur 3 314 000 francs, comprenant les intérêts au taux de 3,25% et un amortissement au moyen de 5 annuités, se montera à 729 030 francs.

Conclusion

La présente demande donne au Conseil administratif les moyens nécessaires à l'élaboration du plan général d'évacuation des eaux de la commune, conformément aux obligations légales fédérales et cantonales.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 56 de la loi sur les eaux du 5 juillet 1961;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 3 314 000 francs, destiné à couvrir les frais d'études à engager en vue de l'établissement du plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève (PGEE).

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 314 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera portée à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2005 à 2009.

M. Christian Ferrazino, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, cette proposition justifie deux ou trois mots d'explication, bien que nous ayons déjà eu l'occasion d'y faire allusion et que vous nous ayez dit l'attendre à plusieurs reprises.

Je me permets donc de rappeler, pour la bonne compréhension de la situation, que la Ville dispose – comme la plupart des autres communes, d'ailleurs – d'un plan directeur des égouts depuis environ vingt-cinq ans. Celui-ci était un outil de planification découlant de la législation sur les eaux et prévoyant que la Ville de Genève – je le dis de manière très schématique – devait passer du système unitaire au système séparatif ou, en d'autres termes, séparer les eaux usées des eaux claires. Seules les eaux usées vont à la station d'épuration (STEP) d'Aire pour être traitées; les eaux claires, elles, s'écoulent dans les bassins récepteurs que sont le lac, le Rhône ou l'Arve, suivant l'endroit concerné du territoire de notre commune.

Or, la législation a évolué – tout particulièrement la législation fédérale mais aussi, depuis quelques années, la législation cantonale – et les outils de planification doivent être adaptés en conséquence, ce d'autant plus que l'on ne parle plus de plan directeur des égouts dans la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil, mais de plan général d'évacuation des eaux. Quelle est la grande différence? Encore une fois très schématiquement et pour la bonne compréhension du problème – car nous en reparlerons plus en détail avec les techniciens du Canton à l'origine de cette démarche, dans le cadre de la commission qui sera amenée à traiter cet objet – je dirai que nous tenons beaucoup plus compte maintenant des bassins récepteurs et de la nature des eaux dites claires. En effet, en réalité, les eaux claires ne le sont pas tellement, en tout cas dans les quartiers fortement densifiés. Les analyses démontrent une forte quantité de zinc et de cuivre, provenant de l'écoulement de l'eau sur les toitures, et d'hydrocarbures dus à la circulation routière.

Les autorités cantonales compétentes nous ont donc invités à revoir notre planification de l'évacuation des eaux, en tenant compte de l'augmentation de capacité de la STEP d'Aire. En effet, il est souvent préférable de faire en sorte que les eaux dites claires, mais qui ne le sont pas, reçoivent le même traitement que les eaux usées et passent par la station d'épuration d'Aire; à défaut, elles s'écoulent dans le lac, le Rhône ou l'Arve, contribuant ainsi à polluer ces bassins récepteurs, puisqu'elles ne sont pas aussi propres qu'on l'a cru pendant un certain nombre d'années.

Voilà le principe général qui préside à cette proposition, étant précisé que nous avons des délais à respecter si nous voulons pouvoir bénéficier des subventions fédérales. Par conséquent, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous ne pouvons que vous inviter à traiter avec diligence cette proposition afin que nous puissions précisément bénéficier de ces subventions.

Préconsultation

M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (S). Le Parti socialiste ne peut bien évidemment que se féliciter que soit établi un concept général d'évacuation des eaux,

puisque'il vise un plus grand respect du cycle naturel des eaux et une meilleure protection des cours d'eau et du lac. C'est un effort en matière de développement durable qui répond aux objectifs de l'Agenda 21, largement évoqué hier.

Le Parti socialiste aimerait toutefois souligner un aspect précis de la proposition PR-354: le rapport mentionne les limites du système séparatif en raison de la difficulté technique de généraliser et d'entretenir de tels ouvrages dans un milieu urbain dense comme celui de la ville de Genève. Notre collègue Gérard Deshusses s'est inquiété plusieurs fois, avec la verve qu'on lui connaît, des sommes engouffrées dans la réalisation de ce système, dont les résultats réellement atteints génèrent finalement de nombreux questionnements. Le Parti socialiste ne peut donc que se féliciter que soit établi un diagnostic de fond avant de définir un concept général d'évacuation des eaux. Relevons ici le parallèle qu'on peut très bien faire entre le plan général d'évacuation des eaux demandé et, par exemple, certains aspects de l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit.

Le Parti socialiste aimerait encore souligner ce qui suit: si tous les problèmes d'aménagements urbains, d'espaces publics et de réseaux piétonniers sont toujours discutés à la commission de l'aménagement et de l'environnement, car ils relèvent de l'urbanisme et de l'environnement, on oublie très souvent, parce qu'on ne le voit pas, que tout ce qui concerne le sous-sol relève aussi de l'urbanisme.

Pour l'ensemble de ces raisons, le Parti socialiste vous propose, Mesdames et Messieurs, de renvoyer cette proposition pour étude à la commission de l'aménagement et de l'environnement.

M. Didier Bonny (DC). M. Ferrazino a déjà partiellement répondu aux questions que le groupe démocrate-chrétien se posait à la lecture de cette proposition. En effet, son urgence n'est pas évidente à comprendre: pourquoi maintenant et pas l'année dernière, ou dans un an ou deux? Il s'agit d'un crédit relativement important, puisqu'il s'élève à 3,3 millions de francs, déduction faite des subventions. D'ailleurs, je pense qu'il serait mieux d'indiquer, comme d'habitude, la somme globale dans l'intitulé de la proposition accompagnée de la mention: «dont à déduire les subventions fédérales et cantonales». Ce serait un peu plus clair. Les 3,3 millions de francs représentent la part à verser par la Ville de Genève, mais, si j'ai bien compris, le projet coûte beaucoup plus cher que cela, soit plus de 5 millions de francs.

Revenons-en aux priorités d'investissement. Le tableau situé en face de moi dans cette salle indique qu'aujourd'hui nous arrivons à 137,3 millions de francs, entre les investissements votés et ceux qui sont à l'examen dans les commissions. Dans ces conditions, quelle est l'urgence de ce plan général d'évacuation des

eaux? M. Ferrazino nous dit qu'il faut faire assez vite pour avoir les subventions fédérales. Mais nous, conseillers municipaux, nous ne savons pas du tout ce que «faire vite» veut dire, dans le cas présent, et j'aimerais que M. Ferrazino me réponde sur ce point.

Je souligne une dernière question que soulève cette proposition: si on se réfère au 20^e PFQ, il est prévu de consacrer un montant de 800000 francs à l'évacuation des eaux; or, dans la proposition PR-354 qui nous est soumise ce soir, le crédit est de 3,3 millions de francs. Ne prenons que cet exemple-là et transposons-le dans le plan financier d'investissement 2004-2015 dont nous venons de parler: je ne sais pas si vous voyez où cela va nous mener! J'aimerais donc recevoir des explications sur cette différence de montant et savoir, je le répète, quelle est l'urgence de cette proposition par rapport aux subventions que la Ville devrait toucher de la part de la Confédération pour l'évacuation des eaux. Une fois que nous aurons eu ces réponses, le groupe démocrate-chrétien décidera s'il entre en matière ou pas sur cette proposition.

M. Alexis Barbey (L). Une remarque pour commencer: comme me le faisait très justement remarquer l'un de mes collègues, quand on parle des eaux usées, il ne s'agit pas de l'évacuation des vieux ossements des cimetières, qu'ils soient en carrés confessionnels ou pas, mais bel et bien de ces égouts séparatifs pour lesquels on a eu tellement d'inclination en Ville ces dernières années! J'aimerais rappeler qu'il est question ici de mesures d'application et que nous n'avons pas réellement le choix de réaliser ou non ce système d'évacuation des eaux, dans la mesure où cela nous est imposé par des directives de la Confédération.

Néanmoins, une certaine latitude nous est laissée, comme nous le constatons en particulier à la lecture de cette proposition. Nous pouvons remarquer qu'il n'existe pas de délai d'élaboration d'un tel plan, la Confédération prônant ce qu'elle appelle un jugement d'opportunité en fonction de l'état des égouts existants, de la nature du sol et de la densité de l'endroit concerné. Cela m'amène à dire que nous devrions profiter de la latitude qui nous est laissée et de l'évolution des connaissances en matière d'eaux usées, d'eaux de ruissellement en particulier, pour établir un plan d'évacuation susceptible d'être mené à bien en toute connaissance de cause.

Les nouvelles connaissances en matière d'eaux de ruissellement nous permettent en effet d'espérer que l'on va pouvoir geler tous les projets de nouveaux égouts séparatifs prévus en ville de Genève. A ce propos, je vous rappelle, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, que plusieurs projets sont, à l'heure actuelle, examinés en commission, qui prévoient de réaliser à grands frais des égouts séparatifs dont cette proposition PR-354 nous dit qu'ils ne seront plus

nécessaires dans quelques années et qu'ils ne répondent plus aux normes actuelles de la Confédération. J'aimerais donc que ces deux aspects du problème soient traités en parallèle. Cela dit, le groupe libéral n'est pas opposé à ce que cette proposition soit renvoyée à la commission de l'aménagement et de l'environnement.

M. Roberto Broggin (Ve). La commission des travaux s'est déjà penchée à maintes reprises sur la question des collecteurs à régime séparatif. A l'occasion de l'étude de la proposition PR-327 concernant les séparatifs des rues Masbou et Dizerens, dont nous parlerons tout à l'heure, des explications assez intéressantes nous ont été fournies par le Service cantonal de l'assainissement de l'eau et celui de la planification de l'eau. Leurs spécialistes nous ont parlé de l'image directrice de l'assainissement du centre urbain de la ville de Genève, document transmis à l'ensemble des membres de la commission des travaux qui nous donnait une image assez précise du futur de nos sous-sols concernant les tronçons en séparatifs et ceux qui ne le seraient pas.

A la lecture de la proposition PR-354, les Verts ne peuvent que se réjouir car, en fait, elle préconise des solutions que nous recommandons depuis de très nombreuses années: végétaliser les toitures, limiter au maximum l'imperméabilisation des surfaces du domaine bâti, favoriser, chaque fois que cela est possible, l'évacuation des eaux par infiltration. C'est exactement ce que nous vous proposons depuis des années, Mesdames et Messieurs, mais nous sommes très peu écoutés... Pourtant, aujourd'hui, nous constatons que telles sont les recommandations de la Confédération. Le projet prévu dans la proposition PR-354 limitera, à terme, les frais d'investissement pour la séparation des eaux, notamment dans l'hypercentre. C'est pour cela que nous ne pouvons que nous réjouir du dépôt de cet objet.

En outre, comme l'a très justement dit M. Bonny, ce plan général d'évacuation des eaux peut bénéficier d'un certain nombre de subventions, qu'elles soient cantonales ou fédérales. Si j'ai bien compris en lisant les publications qui viennent d'être rendues publiques sur le site internet de l'Etat concernant l'évacuation des eaux, pour obtenir les subventions fédérales, nous devons engager la procédure de réalisation dans un avenir proche – d'ici à 2006, si ma mémoire est bonne. Alors, allons dans la direction d'un plan général d'évacuation des eaux. Notre cité et notre environnement le méritent, nous devons préserver notre lac, car nous pouvons encore nous y baigner et il est souhaitable que cela continue.

Les travaux en sous-sol, nous le savons, coûtent extrêmement cher. Ce plan devrait permettre de limiter le nombre de nouveaux collecteurs en séparatif dans l'hypercentre, là où ils ne seront pas nécessaires, puisque la totalité des eaux des quartiers très densifiés partiront à la STEP d'Aire. Dans la couronne urbaine de la

ville de Genève, comme nous l'avons bien compris – en tout cas chez les Verts – il s'agit de maintenir le système en séparatif, pour pouvoir, là où c'est possible, réinfiltrer les eaux dans leur milieu naturel que sont les rivières et le lac.

Les Verts proposent le renvoi de cette proposition non pas à la commission de l'aménagement et de l'environnement, mais à celle des travaux, puisque celle-ci s'est déjà longuement penchée sur les réseaux séparatifs. Il est donc plus opportun que cet objet se retrouve au sein d'une commission qui a déjà travaillé sur cette problématique, car celle-ci est assez ardue, je le reconnais volontiers.

M. Christian Zaugg (AdG/SI). Nous proposons, en ce qui nous concerne, également le renvoi de cette proposition à la commission des travaux. C'est un problème qu'elle a déjà bien étudié et nous souhaitons donc, par conséquent, qu'elle se charge de cet objet.

M. Alain Fischer (R). Je pense qu'il est urgent d'établir ce plan général d'évacuation des eaux. Néanmoins, je rappelle que, il y a plus de deux ans, l'Etat avait organisé à Avully une séance d'information à ce sujet destinée aux différentes communes et que quasiment toutes y étaient représentées, sauf la Ville de Genève! J'ajoute que la plupart des cahiers des charges pour ces plans d'évacuation des eaux ont déjà été en grande partie établis. Je trouve donc un peu bizarre, alors que cela fait plus de deux ans que tout le monde s'y est mis, que le Conseil administratif ne nous soumette que maintenant cette proposition, en nous enjoignant de travailler rapidement pour pouvoir obtenir les subventions fédérales. Si nous nous y étions pris plus tôt, nous aurions eu le temps d'étudier la question. En effet, plus que d'un simple plan général d'évacuation des eaux, cette proposition remet en question bien des points concernant les collecteurs séparatifs en ville de Genève.

Les radicaux renverront la proposition PR-354 à la commission des travaux, mais nous trouvons bizarre, je le répète, que le Conseil administratif ait attendu plus de deux ans pour nous présenter cinq pages sur le plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève.

Mise aux voix, la prise en considération de la proposition est acceptée sans opposition (55 oui et 1 abstention).

Mis au voix, son renvoi à la commission des travaux est accepté par 30 oui contre 28 non (2 abstentions).

7. Proposition du Conseil administratif du 30 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 492 000 francs destiné à la rénovation partielle des courts du Tennis Club Drizia-Miremont situé 6, route de Vessy, sur les parcelles 2289, 2078, 2079 et DP 3707, feuilles 82 et 85 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais (PR-355).

Préambule

Le club de tennis Drizia-Miremont T.C. a été créé le 23 novembre 1966 de la fusion du Drizia T.C. (fondé en 1930 au Moulin de Drize) et du T.C. Miremont (fondé en 1947 aux Crêts-de-Champel). Il est situé sur la parcelle de la «Ferme Pongratz», propriété de la Ville de Genève rattachée au centre sportif du Bout-du-Monde, lui-même géré par le Service des sports.

Le Drizia est avant tout un club formateur dans toutes les tranches d'âge de 4 à 80 ans. Il accueille dans ses diverses sections aussi bien le/la débutant/e que le/la joueur/euse moyen/ne ou de haut niveau. Bien inséré dans le tissu social genevois, il a formé un grand nombre de jeunes talents prometteurs tels que Marc Rosset.

Le club détient depuis une vingtaine d'années le premier rang helvétique en ce qui concerne l'activité tennistique déployée tant sur le plan national qu'international, tant au niveau juniors-espoirs qu'au niveau tennis-élite, ce qui illustre la qualité des cours et le niveau de la formation.

Depuis sa création, le Drizia-Miremont a obtenu plus de 300 titres romands et genevois. Durant ces cinq dernières années, 20 titres de champion de Suisse, individuels et par équipe, ont encore pu être fêtés. En 2001, cinq titres de champion de Suisse ont été obtenus sous les couleurs «driziennes», dont ceux de championne de Suisse junior, champion de Suisse interclubs des moins de 12 ans, champion de Suisse interclubs des moins de 16 ans, champion de Suisse interclubs A (vétérans) et champion de Suisse individuels (3 titulaires).

Les installations du Tennis Club Drizia-Miremont sont fréquentées par un public varié. Le club comptait, en 2001, 550 adhérents adultes, 280 juniors et 100 membres passifs. Le club aligne 8 équipes d'interclubs en ligue nationale A, B et C, ce qui constitue un record suisse! Toutefois, l'effort principal du comité et de sa commission sportive porte sur l'activité juniors et espoirs. L'année 2001 a vu 240 jeunes participer aux cours d'été et 60 à ceux d'hiver; ces cours sont tous dispensés par des professeurs et des moniteurs qualifiés. Durant l'été, les cours sont organisés sur les «bons terrains» en terre battue N^{os} 4 à 7, la préférence étant accordée aux jeunes par rapport aux autres usagers.

La capacité d'accueil des cours hivernaux vient de passer à 150 jeunes, depuis le montage, début 2002, d'une bulle de la nouvelle génération sur les courts N^{os} 1 et 2, une autre plus ancienne couvrant déjà les deux courts N^{os} 9 et 10. Malgré tout, cette capacité de tennis couvert demeure encore insuffisante puisque plusieurs heures doivent être louées au pavillon du centre sportif voisin du Bout-du-Monde, ainsi qu'à l'EPF Conches. Dans les activités réservées aux jeunes, citons les samedis d'initiation au tennis pour les petits de 5 à 10 ans non membres du Drizia, six fois au printemps et six autres fois en automne, pour des sessions réunissant 150 à 180 enfants chaque année depuis 1998. Seul le manque de place empêche la création d'une autre session d'hiver. De plus, quatre tournois concernent spécifiquement les jeunes: le Challenger Juniors, la Coupe du Président, l'ACE Cup qui se joue avec 145 participants et la Coupe de Noël.

Aujourd'hui, force est de constater que les installations existantes, après plus de quarante ans de service, sont en fin de vie et ne répondent plus aux exigences actuelles. D'importants travaux sont nécessaires qui vont, selon les courts, d'une simple rénovation à une reconstruction et même, pour deux terrains, à un déplacement.

Exposé des motifs

Le Drizia-Miremont met à la disposition de ses adhérents douze courts construits en 1964 pour les courts 1 à 6, en 1966 pour les courts 7 et 8 et en 1990 pour les courts 11 et 12.

Dix de ces terrains doivent faire l'objet d'une rénovation complète afin d'être à même d'assurer encore les services qu'on attend d'eux ces prochaines années. Les courts N^{os} 1 à 8 réalisés en terre battue traditionnelle sont usés, inadéquats et mal drainés. Les courts N^{os} 9 et 10 ont été pourvus en 2000 de nouveaux revêtements en terre battue «artificielle». Ces nouveaux revêtements sont jouables presque en tout temps, beaucoup plus faciles et moins coûteux à entretenir que les revêtements traditionnels. Enfin, les courts N^{os} 11 et 12 sont revêtus de moquettes synthétiques sablées très usées, voire dangereuses (des accidents ont eu lieu). Quatre courts sont couverts par des bulles de générations différentes, les courts N^{os} 1 et 2 supportent la bulle la plus récente et les N^{os} 9 et 10 la plus ancienne.

Les travaux prévus permettront une réduction sensible et durable des frais d'entretien de tout ordre supportés par le club et qui grèvent lourdement ses finances. Cette importante intervention d'entretien, qui doit se faire sans arrêt complet de l'exploitation, implique le redimensionnement de deux terrains, des rénovations plus ou moins importantes selon les courts, ainsi que des changements de revêtements, afin de coller aux besoins effectifs, et même le déplacement de deux terrains trop proches de l'Arve.

Obligation légale et/ou de sécurité

Lors du dépôt de l'autorisation (APA 18914-5) nécessaire à la rénovation des gradins en béton armé, la Ville de Genève s'est engagée, dans sa correspondance du 25 avril 2002 adressée au Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement, et afin d'obtenir cette autorisation, à déplacer les deux courts les plus proches de la rive de l'Arve:

«Dans un souci de répondre à la protection des rives de l'Arve ainsi que de la forêt, la Ville de Genève s'engage à lancer une étude afin d'apporter des modifications permettant un meilleur respect du site par le déplacement des deux courts de tennis N^{os} 7 et 11.»

Le déplacement de ces deux courts exigé par le Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement permettra, par la plantation et l'arborisation de ces surfaces, un meilleur respect du site.

Description de l'ouvrage

Les courts en terre battue traditionnelle N^{os} 1 à 8 ne supportent plus les intempéries et mettent un temps excessif à sécher. Les drainages et les canalisations sont dégradés au point que des inondations spectaculaires se sont produites ces dernières années. Ces terrains anormalement mouillés retardent l'ouverture de la saison au printemps et réduisent ainsi considérablement la capacité d'accueil du club. Les pentes des terrains doivent être reprises afin d'obtenir un écoulement latéral et rapide. Leur mauvais état risque également de compromettre le déroulement des compétitions comme cela a failli être le cas lors du Geneva Challenger 2001.

Une attention particulière sera apportée aux canalisations et aux drainages des terrains. Une installation d'arrosage automatique sera prévue de sorte que la qualité tennistique du revêtement, qui est directement liée à son degré d'humidité, soit facile à maîtriser. Cette installation d'arrosage s'accompagnera également d'une réduction sensible des frais de main-d'œuvre, puisque cette tâche était jusqu'à maintenant effectuée manuellement.

Les clôtures des terrains seront également remplacées en raison de leur mauvais état général et de la nouvelle disposition des courts.

Enfin, les courts N^{os} 7 et 11 seront supprimés et les surfaces ainsi gagnées seront revégétalisées, de manière à créer une continuité dans l'arborisation de la bordure de l'Arve.

Descriptif des travaux

Réfection des courts N^{os} 1 et 2 en terre battue «artificielle»

2 courts dimensions 18,30 m / 36,60 m surface totale 1340 m²

- Prorata installation de chantier, accès et clôture
- Décapage de la terre battue et de la pouzzolane
- Drainage et collecteurs
- Façon de pente, nivelage, couche de réglage et enrobé HMT 16 N
- Revêtement de tennis type «Somclay»
- Arrosage automatique
- Divers (filet, marquage, etc.)

Réfection des courts N^{os} 3 et 4 en terre battue traditionnelle

1 court de compétition dimensions 20 m / 40 m surface totale 800 m²

1 court «simple» dimensions 16,60 m / 40 m surface totale 664 m²

- Prorata installation de chantier, accès et clôture
- Arrachage de la haie, démolition du muret et du chemin
- Décapage de la terre battue et de la pouzzolane
- Drainage et collecteurs
- Bordures, façon de pente, nivelage, couche de réglage
- Revêtement de tennis en terre battue
- Arrosage automatique
- Nouvelle clôture hauteur 300 et 120 cm
- Divers (filet, marquage, etc.)

Réfection des courts N^{os} 5 et 6 en terre battue traditionnelle

2 courts dimensions 18,30 m / 36,60 m surface totale 1340 m²

Travaux identiques aux courts 3 et 4

Réfection du court N° 8 en terre battue traditionnelle

1 court dimensions 18,30 m / 36,60 m surface totale 670 m²

Travaux identiques aux courts 3 et 4

Démolition du court N° 7

1 court dimensions 18,30 m / 36,60 m

surface totale 670 m²

- Prorata installation de chantier, accès et clôture
- Arrachage de la haie, démolition du muret et du chemin
- Décapage de la terre battue et de la pouzzolane
- Drainage et collecteurs
- Décapage partiel du tout-venant et apport de terre végétale

Réfection du court N° 12 en terre battue «artificielle»

1 court dimensions 18,30 m / 36,60 m

surface totale 670 m²

Travaux identiques aux courts N°s 1 et 2

Démolition du court N° 11

1 court dimensions 18,30 m / 36,60

surface totale 670 m²

- Prorata installation de chantier, accès et clôture
- Dépose du gazon synthétique existant et des bordures
- Drainage et collecteurs
- Décapage de la couche de semi-pénétration et apport de terre végétale

«Reconstruction» des courts N°s 7 et 11 en terre battue «artificielle»

2 courts dimensions 18,30 m / 36,60 m

surface totale 1340 m²

- Prorata installation de chantier, accès et clôture
- Décapage terre végétale et terrassement
- Nivelage de la surface
- Pose d'un géotextile, des drainages et des collecteurs
- Bordures béton, empierrement et couche de réglage
- Pose d'un enrobé HTM 16 N
- Revêtement de tennis type «Somclay»
- Arrosage automatique
- Divers (filet, marquage, etc.)

Aménagements extérieurs

Surface totale environ 2000 m²

Déplacement des chemins vers l'angle de l'ancien court N° 7.

- Prorata installation de chantier et accès
- Dégrappage des enrobés et revêtements des anciens chemins
- Remise en état du chemin piétonnier le long de l'Arve
- Réfection des enrobés et des divers revêtements
- Accès en tout-venant des nouveaux courts N° 7 et N° 11
- Engazonnement des anciens courts N° 7 et N° 11
- Plantation du court N° 11

Adéquation à l'Agenda 21 de la Ville de Genève (choix écologique)

Réinfiltration de l'eau de pluie

Les eaux de surface des courts actuels, poreux (terre battue), s'infiltreront naturellement dans le terrain et sont récupérées en cas de surplus par un système de drainage et rejetées directement dans l'Arve par l'intermédiaire d'un exutoire.

Les nouveaux courts garderont ce système avec en plus l'adjonction d'un puits perdu avant l'exutoire existant. Ce puits perdu permettra encore à une certaine quantité d'eau de pluie de pouvoir s'infiltrer dans le terrain avant de se déverser dans l'Arve.

Choix des matériaux de construction

Les revêtements proposés ont été étudiés conjointement avec le club utilisateur et le Service des sports.

Le revêtement en terre battue a été conservé principalement en raison de son grand confort de jeu et de sa bonne souplesse.

Néanmoins, afin d'augmenter les heures d'utilisation des courts, cinq des dix courts touchés par les travaux seront reconstruits en terre battue «artificielle».

Ce type de revêtement nouvellement mis sur le marché est en effet, d'une part, jouable par presque tous les temps et, d'autre part, il engendre des frais d'entretien fortement réduits par rapport à la terre battue traditionnelle.

Production de déchets en fin de vie

Le gazon synthétique sablé des courts 11 et 12 sera retraité par une usine spécialisée, broyé et incorporé dans l'infrastructure de pistes pour chevaux.

La trame synthétique des courts en terre battue «artificielle», constituée à 100% de fibres de polypropylène, sera brûlée en fin de vie. Actuellement, il n'est pas prévu de réutilisation de ce matériau.

Le reste des matériaux prévus est recyclable en fin de vie.

Les enrobés sont concassés en vue d'une réutilisation essentiellement pour des infrastructures routières, la terre battue, à base de brique pillée, peut être revalorisée en sous-couches, déposée en décharge ou servir de matériaux de remblai.

Programme (récapitulatif)

- Courts N^{os} 1, 2 et 12: nouveau revêtement en terre battue artificielle.
- Courts N^{os} 3 et 4: redimensionnement (agrandissement) et reconstruction en terre battue traditionnelle.
- Courts N^{os} 5, 6 et 8: reconstruction en terre battue traditionnelle.
- Court N^{os} 7 et 11: démolition, déplacement et reconstruction en terre battue artificielle.
- Courts N^{os} 9 et 10 existants: en terre battue artificielle, pas de modification.

Estimation des coûts selon code CFE

Position CFE	Quantités/Eléments	Prix	Montants
B Travaux préparatoires	p. 1		171194
B0 Installations communes de chantier	% 0,01	1229280	12272
B1 Sondages, défrichages, démolitions et démontages	p.		158 922
F Terrassement	m ² 5169	38,22	197575
F1 Excavation, déblaiement Fouille en pleine masse pour Suppression des courts 7 et 11	m ³ 2719	40,00	108760
F4 Drainages Réseau de drainage sous les courts Y compris regards et raccords	m ² 8040	4,40	35376
F6 Espaces verts	m ² 1710	31,25	53439

Remise en état de la surface des courts supprimés				
K	Canalisations, conduites	m 980	55,89	54773
K1	Excavations			
	Fouilles en rigoles	m³ 70	78,00	5460
K2	Tuyaux, cunettes	m 210	220,54	46313
	Canalisations y compris regards et raccords			
K7	Remblayages	m³ 50	60,00	3000
N	Chaussées, voies	m² 10 205	61,47	627299
N1	Couches de transition	m³ 1580	95,86	151463
	Réglage et enrobé			
N4	Bordures	m² 620	130,00	80600
	Bordures pour courts et chemin			
N5	Revêtement	m² 10 205	38,73	395236
	Revêtement traditionnel et synthétique, Enrobés et engazonnement			
O	Aménagements divers	m² 10 205	10,66	108736
O3	Marquage	m² 10 205	1,50	15310
O7	Clôture	m 1073	87,07	93 426
P	Installations d'exploitation	m² 10 205	6,83	69703
P5	Installation d'arrosage automatique	m² 8040	8,67	69703
B - P	Sous-total 1 (avant honoraires et frais secondaires			1229280
V	Frais secondaires	p 1		4647
V0	Frais secondaires, plaquette, documents	% 0,39	1229280	4647
B - V	Sous-total 2			1233927
X	Comptes d'attente, divers et imprévus			63053
X2	Divers et imprévus	% 5,11	1233927	63053
B - X	Coût total de la construction (HT)			1296980
Z	Taxe à la valeur ajoutée (TVA)			98570

B – Z	Coût total de la construction (TTC)			1395550
ZZ	Frais administratifs et financiers			94465
ZZ1	Prestation du maître de l'ouvrage			
	Honoraires de promotion de construction	% 5	1395550	69777
ZZ2	Intérêts intercalaires			9921
	$\frac{3.25 \times 1\,465\,327 \times 5}{100 \times 2 \times 12}$			
ZZ3	Fonds d'art contemporain	% 1	1476774	14767
A – ZZ	Coût général de l'opération			1490015
	Arrondi à			1492000

Validité des coûts

Les prix indiqués sont ceux du mois de septembre 2003 et ne comprennent aucune variation.

Prix du m2 SIA

La surface restaurée est de 10 205 m², ce qui rapporté au coût général de l'opération donne un rapport de 146,20 francs le m².

Autorisation de construire

Ce projet fait l'objet d'une requête en autorisation de construire (APA N° 22331 – 5) qui a été reçue le 22 décembre 2003.

Délais

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront débiter au printemps, mais au minimum trois mois après le vote du Conseil municipal.

Ils dureront environ cinq mois en fonction des conditions atmosphériques et la date de mise en exploitation prévisionnelle sera d'au minimum dix mois après le vote du Conseil municipal.

Programme financier quadriennal (PFQ)

Cet objet est prévu sous le N° 50.23 du 20^e programme financier quadriennal 2002 – 2005, présenté au Conseil municipal le 27 août 2001, pour un montant de 1000000 de francs.

Charge financière

Charge financière annuelle sur 1492000 francs comprenant les intérêts au taux de 3,25% et l'amortissement au moyen de 10 annuités	171 670
Soit au total:	171 670

Gestion financière – Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le service gestionnaire du crédit de construction est le Service des bâtiments.

Le service bénéficiaire est le Service des sports.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Article premier – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 1492000 francs destiné à la rénovation partielle des courts du Tennis Club Drizia-Miremont situé 6, route de Vessy, sur les parcelles 2289, 2078, 2079 et DP 3707, feuilles 82 et 85 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme, à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 1492000 francs.

Art. 3. – Un montant de 14767 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds d'art contemporain institué par l'arrêté du Conseil municipal du 14 novembre 2001.

Art. 4. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2006 à 2015.

Préconsultation

M. Christian Zaugg (AdG/SI). Nous demandons que cette proposition de rénovation de courts de tennis soit renvoyée à la commission des sports et de la sécurité, car la commission des travaux croule sous le poids des propositions, motions ou résolutions en tout genre à étudier. La commission des sports et de la sécurité, en ce qui la concerne, a moins de travail sur la planche et, par ailleurs, connaît bien les problèmes du tennis. C'est la raison pour laquelle nous proposons qu'elle se charge de cet objet.

M. Jean-Louis Fazio (S). Bien entendu, les socialistes soutiendront le renvoi de cette proposition à la commission des sports et de la sécurité, conscients des travaux à entreprendre pour le maintien et la poursuite de l'excellent travail accompli en matière de formation des juniors, ainsi qu'au vu des résultats obtenus au niveau national et international, par le Tennis Club Drizia-Miremont. Néanmoins, lors des travaux en commission, les socialistes seront attentifs à la question d'une participation financière dudit club aux travaux de rénovation, comme cela se fait déjà avec d'autres clubs sportifs dans les communes avoisinantes.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Nous demandons également le renvoi de cet objet à la commission des sports et de la sécurité. En effet, les courts mis à la disposition des joueurs de tennis par le Tennis Club Drizia-Miremont ont plus de quarante ans d'utilisation et ils méritent une rénovation. Nous profiterons de ce passage en commission pour poser les nombreuses questions que soulève cette proposition d'ouverture de crédit, et notamment celles qui suivent: pourquoi un terrain construit il y a dix ans à peine doit-il être déplacé aujourd'hui? Si tel doit être le cas, nous aimerions bien que l'on nous fasse parvenir un plan. Bref, j'espère que nous pourrons examiner tout cela lors des travaux de la commission.

M. Didier Bonny (DC). Je dois dire que le groupe démocrate-chrétien n'est pas très enthousiaste face à cette proposition, et cela à nouveau en raison des choix qu'il souhaite faire en termes d'investissements. On en parle chaque fois, on répète sans cesse qu'on investit trop et qu'il faut faire des choix, mais – et c'est ce que je répète mois après mois – finalement, tous les projets sont votés et jamais aucun choix n'est fait! Ensuite, à la fin de l'année, nous en arrivons à des investissements dépassant largement ceux que nous avons budgétés.

En ce qui concerne la proposition PR-355 qui nous est soumise ici – et ce que je viens d'entendre ne fait que conforter ce que j'ai cru comprendre à sa lecture –

il s'agit ni plus ni moins d'une subvention de 1,5 million de francs accordée par la Ville au Tennis Club Drizia-Miremont pour la rénovation de ses courts de tennis. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, est-ce vraiment une priorité de la Ville de Genève que de subventionner un tennis club privé pour qu'il refasse ses courts de tennis? À notre avis, tel n'est pas le cas et nous ne voterons pas l'entrée en matière sur cette proposition.

M. Pierre Maudet (R). Quant à nous, les radicaux, nous avons mené une réflexion sensiblement similaire à celle du Parti démocrate-chrétien, mais notre conclusion, quant à elle, diffère. La commission des sports et de la sécurité se demande régulièrement, au cours de ses débats, si le tennis est un sport en progression ou en diminution quant au nombre de joueurs, s'il y a une recrudescence réelle de personnes qui se mettent à jouer au tennis, régulièrement ou pas. Nous avons émis des doutes et le magistrat en charge du département des sports et de la sécurité, jusqu'à maintenant, ne nous a pas fourni de chiffres. Nous pensons donc qu'il est pertinent de renvoyer cet objet à ladite commission pour savoir, une fois pour toutes, où en est le tennis à Genève, au-delà de ce crédit en particulier.

Cela dit, cette proposition – et je m'associe pleinement aux propos du préopinant – suscite un certain nombre de questions de fond. Est-il légitime que la Ville subventionne à hauteur de 1,5 million de francs un club privé pour la réfection de ses terrains, sachant que ce club tourne bien financièrement? Est-il légitime d'investir encore une fois 1,5 million de francs dans le domaine du tennis, sachant que d'autres sports émergent qui, eux, ne reçoivent quasiment aucune subvention de la part de la Ville de Genève?

Telle est la raison pour laquelle, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous vous invitons à renvoyer cet objet, non pas à la commission des travaux, mais à celle des sports et de la sécurité. Nous pourrions examiner le bien-fondé de la proposition PR-355, mais également ce qu'il en est du tennis dans notre ville. Voilà pourquoi je vous invite à suivre notre proposition et à renvoyer cet objet à la commission des sports et de la sécurité.

Mise aux voix, la prise en considération de la proposition est acceptée par 53 oui contre 6 non (3 abstentions).

Mis aux voix, son renvoi à la commission des sports et de la sécurité est accepté sans opposition (61 oui et 1 abstention).

8. Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2005 (PR-356).

VILLE DE GENEVE

PR - 356
9 juillet 2004

RAPPORT DU CONSEIL ADMINISTRATIF A L'APPUI DU PROJET DE BUDGET 2005

OBJECTIFS DU CONSEIL ADMINISTRATIF	7
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	9
PRÉSENTATION FINANCIÈRE	15
AUTORITÉS	37
SECRETARIAT GÉNÉRAL	38
DIRECTION DU SECRETARIAT GÉNÉRAL	38
ADMINISTRATION CENTRALE	39
RELATIONS EXTÉRIEURES	41
RESSOURCES HUMAINES	42
CONTRÔLE FINANCIER	45
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	47
DIRECTION ET SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT	48
CAISSE MUNICIPALE	50
ASSURANCES	51
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE ET BUDGET	52
GÉRANCE IMMOBILIÈRE MUNICIPALE	53
TAXE PROFESSIONNELLE	55
DIVISION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	56
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	56
ACHATS ET IMPRESSION	58
DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION	61

DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA VOIRIE	63
DIRECTION ET SECRETARIAT DU DEPARTEMENT	64
CONSERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL	66
INFORMATION ET COMMUNICATION	68
ORGANISATION URBAINE & CONSTRUCTIONS	69
DIRECTION DE L'ORGANISATION URBAINE & CONSTRUCTIONS	69
OPERATIONS FONCIERES	71
URBANISME	72
ARCHITECTURE	75
BATIMENTS	76
ENERGIE	77
MOBILITE	80
ESPACES PUBLICS & VOIRIE	83
DIRECTION DES ESPACES PUBLICS & VOIRIE	83
LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	84
GENIE CIVIL	85
VOIRIE - VILLE PROPRE	88
AMENAGEMENT URBAIN	91
DEPARTEMENT DES AFFAIRES CULTURELLES	95
DIRECTION ET SECRETARIAT DU DEPARTEMENT	96
DIVISION ART ET CULTURE	98
SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	98
PROMOTION CULTURELLE	100
SERVICE AUX ARTISTES ET ACTEURS CULTURELS (SAAC ET FMAC)	102
DIVISION DES MUSEES	105
CONSERVATOIRE ET JARDIN BOTANQUES	105
MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE	108

MUSEE D'ETHNOGRAPHIE	111
MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE	114
DIVISION DES BIBLIOTHEQUES	117
BIBLIOTHEQUES ET DISCOTHEQUES MUNICIPALES	117
BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE (BPU)	121
DEPARTEMENT DES SPORTS ET DE LA SECURITE	123
DIRECTION ET SECRETARIAT DU DEPARTEMENT	124
SPORTS	126
INCENDIE ET SECOURS (SIS)	127
SERVICE D'ASSISTANCE ET PROTECTION DE LA POPULATION	130
AGENTS DE VILLE ET DOMAINE PUBLIC	133
DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES ECOLES ET DE L'ENVIRONNEMENT	135
DIRECTION ET SECRETARIAT DU DEPARTEMENT	136
DELEGATION A LA PETITE ENFANCE	137
SERVICES DES ECOLES ET INSTITUTIONS POUR L'ENFANCE	139
ESPACES VERTS ET ENVIRONNEMENT (SEVE)	141
ETAT CIVIL	143
POMPES FUNEBRES ET CIMETIERES	144
SOCIAL	145
DELEGATION A LA JEUNESSE	147
PROJETS D'ARRÊTÉS	149

OBJECTIFS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le 10 mars 2004, le Conseil administratif a déposé auprès du Conseil municipal ses objectifs 2005. Toutefois, étant donné les circonstances, notamment les nouveaux paramètres financiers, seuls trois objectifs prioritaires ont été maintenus. Il s'agit des domaines Genève « ville propre », les bibliothèques et la petite enfance.

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie : des attentes plus fortes en matière de propreté, ainsi que les objectifs ambitieux qui ont été définis en matière de tri sélectif et de gestion des déchets nécessitent un renforcement de l'organisation.

Le service se devra d'être présent dans toutes les manifestations importantes organisées sur le domaine public, afin de sensibiliser au tri et mettre à disposition les infrastructures nécessaires. La structure mise en place de manière provisoire en 2003 et poursuivie en 2004. Elle sera concrétisée dès 2005 par la constitution d'une cellule spécialisée.

Les efforts seront poursuivis afin d'inciter la population à pratiquer le tri sélectif des déchets.

Les vidanges des corbeilles à déchets, dont le nombre a considérablement augmenté, seront plus fréquentes.

Enfin, s'agissant du lavage des rues, les efforts en vue de substituer l'eau potable par de l'eau de récupération, seront poursuivis. Ils sont encouragés par l'expérience pilote concluante menée en collaboration avec le service de l'énergie sur le site de la voirie. Elle a permis la récupération et le stockage des eaux de pluie de la toiture du hangar principal pour le lavage des véhicules et l'alimentation des lavesuses.

La seconde étape de ce projet intéressant sera réalisée en coordination avec les travaux de réfection de la toiture prévus par le service des bâtiments.

Ainsi, il s'agit de renforcer en matière de personnel l'organisation actuelle dans le but d'atteindre les objectifs précités et nécessite l'engagement des forces supplémentaires suivantes :

- 1 chef d'équipe et 3 ouvriers pour la création d'une cellule spécialisée dans la gestion des déchets pour les manifestations ;
- 2 ouvriers et 1 chauffeur à la levée, soit un équipage supplémentaire pour la collecte des déchets ;
- 2 ouvriers pour le nettoyage afin d'assurer une meilleure vidange des corbeilles à déchets dont le nombre a augmenté fortement en 2003 ;
- 1 coordinateur pour la coordination des collectes des objets volumineux.

Département des affaires culturelles : la Division des bibliothèques demande 8 postes supplémentaires détaillés ci-après:

2.5 bibliothécaires/Discothécaires pour le service de prêt des documents et renseignements aux usagers dans les discothèques et la médiathèque (augmentation régulière des prêts de plus de 10% par an depuis plusieurs années). Ces Bibliothécaires-Discothécaires participeront également régulièrement au traitement des documents afin de connaître la collection. Ces postes seront vraisemblablement pourvus à 50% chacun afin de pouvoir mieux répartir les forces sur le service aux usagers ;

2.5 Bibliothécaires aux Bibliothèques sections « jeunesse » pour le service de prêt des documents et renseignements aux usagers dans les bibliothèques section jeunesse dont la fréquentation et le prêt sont en augmentation constante. Suite à son déménagement la Bibliothèque de St-Jean section jeunesse a vu son prêt plus que doubler. Ces Bibliothécaires participeront également régulièrement à la sélection et au traitement des documents afin de bien connaître la collection. Ces postes seront vraisemblablement pourvus à 50% chacun afin de pouvoir mieux répartir les forces sur le service aux usagers ;

1 Comptable pour renforcer le service comptable de la BPU qui gère aussi les filiales et qui est saturé en raison de la complexification des procédures de la Ville ;

1 Bibliothécaire à la Bibliothèque musicale en raison de l'augmentation des prêts et la création d'un libre accès.

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement – Délégation à la petite enfance :

financement de l'application des mécanismes salariaux, de l'indexation et de la formation pour le personnel (1'000 collaborateurs) des institutions de la petite enfance représentant 1,5 mio de francs ;

mise en place de nouvelles places de crèche représentant 3,7 mios de francs.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Chiffres globaux

Conformément à l'article 48, lettre c), de la loi sur l'administration des communes (ci-après LAC), le Conseil administratif vous soumet le projet de budget 2005 dont les chiffres globaux sont les suivants :

A. Budget de fonctionnement (sans les imputations internes, ni attributions aux financements spéciaux, ni subventions redistribuées)

Fr.	948'603'208.-
Fr.	948'393'064.-

Excédent de revenus présumé

Fr.	210'144.-
-----	-----------

B. Budget des investissements

Investissements nets présumés

Fr.	110'000'000.-
-----	---------------

C. Financement des investissements

Investissements nets présumés
Autofinancement total

Fr.	110'000'000.-
Fr.	68'746'112.-

Insuffisance de financement

Fr.	41'253'888.-
-----	--------------

Plusieurs changements ont eu lieu pour l'élaboration de ce projet de budget.

Tout d'abord, afin de maîtriser l'évolution des charges, le Conseil administratif a mis en place une nouvelle procédure budgétaire, lui permettant de piloter pleinement le processus. Auparavant, les services établissaient leur budget pour l'année suivante en y incluant les charges supplémentaires. Le tout était ensuite complié pour obtenir le projet de budget. Il était alors particulièrement difficile pour le Conseil d'obtenir une vision complète des évolutions apportée dans le projet de budget.

Afin de rendre toute la visibilité et la souplesse au processus budgétaire, les directions départementales ont été mises au centre du processus budgétaire. C'est ces dernières qui ont été chargées de collecter les informations des différents services et de les transmettre au service de la comptabilité générale et du budget. Cela a rendu possible la réaffectation de lignes budgétaires d'une nature comptable vers une autre, voire d'un service vers un autre.

Ainsi, pour chaque département, une enveloppe correspondant au niveau du budget de l'année précédente a servi de base pour établir un budget dit de référence. Toutes les demandes de dépenses supplémentaires ont été transmises de manière séparée. Le même principe s'est appliqué pour les demandes de postes supplémentaires. La première version du projet de budget soumise au Conseil administratif était donc composée d'un budget par département d'un montant égal à l'année précédente et de l'ensemble des demandes supplémentaires en francs et en postes par département. Les différents arbitrages ont ainsi pu être rapidement effectués.

Ensuite, depuis cette année, un nouvel ERP est en production. Ce projet de budget est donc le premier du genre que nous avons effectué sur ce nouveau système comptable et financier qu'est SAP. Le déroulement du processus n'a pas toujours été des plus simples. En effet, l'exercice « grandeur nature » réserve toujours quelques surprises qui ont mis fortement à contribution les services concernés.

Nous tenons ici à remercier le service de la comptabilité générale et du budget, le service des ressources humaines, la direction des systèmes d'information, ainsi que tous les membres de l'équipe de projet ISI-SAP pour leurs intenses efforts fournis dans le cadre de ce processus budgétaire.

2. Gestion financière

a) Fiscalité

Le nombre des centimes additionnels est maintenu à 45,5 et demeure ainsi inchangé depuis 1984.

La première évaluation de la valeur du centime additionnel, au cours du premier semestre de l'année, est toujours difficile à établir.

Rappelons que l'évolution de la masse salariale à Genève, qui constitue un indicateur important de la prévision, n'est connue que pour le premier trimestre de l'année en cours. Toutefois les statistiques publiées dans ce domaine comportent presque toujours des fluctuations importantes sur le premier trimestre¹. Ces variations importantes se stabilisent au fur et à mesure que l'on progresse dans l'année. La fiabilité des chiffres avancés au premier semestre est moins bonne qu'à partir du deuxième semestre.

Par ailleurs, aucune évaluation des bénéfices des sociétés n'est possible en cours d'année.

La volatilité de l'évolution économique oblige à une certaine prudence quant à l'évolution des rentrées fiscales en 2005 par rapport aux comptes 2003, desquels nous avons neutralisé les effets des correctifs 2001 et 2002.

Nous avons élaboré nos prévisions fiscales sur la base des recommandations du groupe de perspectives économiques en matière d'évolution économique (PIB et inflation notamment); ces recommandations découlent des enquêtes économiques menées auprès des principaux instituts de prévisions économiques et des principaux établissements bancaires du pays.

Le tableau ci-après explicite les évaluations de la valeur du centime additionnel 2005.

¹ Observation basée sur le fait que certaines entreprises paient leurs cotisations salariales "CIAM-AVS" forfaitairement au cours de l'année civile.

Estimation de la valeur du centime additionnel 2005

Année	Personnes physiques (en milliers de francs)	Personnes morales (en milliers de francs)	Total
2003			
Production effective + Rectification ²	9'393 668	2'011 411	11'404 1'079
Production rectifiée	<u>10'061</u>	<u>2'422</u>	<u>12'483</u>
2004			
P.P. croissance 1,5%	151		151
P.M. croissance 1,5%		36	36
+ Rectification ³	140		140
Production prévisionnelle	<u>10'352</u>	<u>2'458</u>	<u>12'810</u>
2005			
P.P. croissance 2,2%	228		228
P.M. croissance 2,2%		54	54
Production prévisionnelle	<u>10'580</u>	<u>2'512</u>	<u>13'092</u>

Les évaluations des rentrées fiscales portent sur une prévision de croissance des revenus à Genève de 0,5% pour 2004. Quant à l'inflation, elle est estimée à 1,0%. Pour l'an 2005, il est prévu une croissance des revenus de 1,3% et de 0,9% pour l'inflation.

Cette croissance (PIB + inflation) prévisionnelle de 2,2% pour 2004 est prise en compte pour l'évaluation des rentrées fiscales de 2005.

² La rectification relative aux personnes physiques pour 2003 tient compte de la neutralisation de la correction de 32,5 mios de francs de la production 2002 qui était estimée dans les comptes 2002 et de celle de 2,1 mios liée aux comptes 2001. Quant à la rectification de la production des personnes morales, elle neutralise la correction de la production 2001, à hauteur de 18,7 mios de francs.

³ La rectification relative aux personnes physiques pour 2004 tient compte de suppléments et dégrèvements, ainsi que des correctifs, estimés au total à 6,4 millions de francs.

b) Plan de financement

	(en millions de francs)
A. Emplois de fonds	
1. Investissements totaux	110,0
2. Remboursement des dettes venant à échéance	170,0
Total des décaissements	280,0
B. Sources de fonds	
Annuités d'amortissements réglementaires (autofinancement)	68,5
Excédent du budget de fonctionnement	0,2
Autofinancement net	68,7
Excédent d'emplois de fonds	211,3
	=====

En 2005, 170 millions de francs d'emprunts seront remboursés, alors que nous devons emprunter 211,3 millions de francs, soit un endettement supplémentaire équivalent à l'insuffisance de financement de 41,3 millions de francs.

Budget d'investissements et financement

1. Investissements

En 2005, les investissements dans le patrimoine administratif devraient s'élever à 85 millions de francs et ceux du patrimoine financier à hauteur de 25 millions de francs.

2. Financement

Le tableau présenté ci-après permet de comparer par rapport au budget 2004, le mode de financement des investissements.

	Projet de budget 2005 (en millions de francs)	Budget 2004 (en millions de francs)
Investissements nets	110	100
Autofinancement	69	73
Insuffisance de financement	<u>41</u>	<u>27</u>
Autofinancement en %	63 %	73 %
	=====	=====

Le taux d'autofinancement prévisionnel des investissements pour 2005 est de 63 %.

Les investissements programmés pour 2004 et 2005 se répartissent comme suit :

	2005		2004	
	en Fr.	(en millions de francs) en %	en Fr.	en %
Patrimoine financier	25	23	20	20
Patrimoine administratif	85	77	80	80
Total	<u>110</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
	=====	=====	=====	=====

Présentation financière
A. Budget de fonctionnement

1. Evolution entre les comptes 2003, le budget 2004 et le projet de budget 2005
(analyse portant sur les chapitres 40 à 46, ainsi que de 30 à 36)

Voici un tableau résumant les évolutions constatées par chapitre, et ce pour l'ensemble de la Ville :

(en mios de francs)

	PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
Revenus nets					
Impôts (chapitre 40)	709,9	723,4	638,2	- 13,5 - 1,9%	+ 71,7 + 11,2%
Revenus des biens (chapitre 42)	144,5	145,4	152,3	- 0,9 - 0,6%	- 7,8 - 5,1%
Revenus divers (chapitre 43)	60,1	58,3	64,1	+ 1,8 + 3,1%	- 4,0 - 6,2%
Parts et contributions (chapitre 44)	2,3	2,7	2,4	- 0,4 - 14,8%	- 0,1 - 4,2%
Dédommagements de coll. publiques (chapitre 45)	24,1	24,4	25,8	- 0,3 - 1,2%	- 1,7 - 6,6%
Subventions et allocations (chapitre 46)	7,7	6,1	3,7	+ 1,6 + 26,2%	+ 4,0 + 108%
Total	948,6	960,3	886,5	- 11,7 - 1,2%	+ 62,1 + 7,0%
Charges de fonctionnement					
Charges de personnel (chapitre 30)	388,9	388,0	362,5	+ 0,9 + 0,2%	+ 26,4 + 7,3%
Biens, services et marchandises (chapitre 31)	165,3	175,0	175,4	- 9,7 - 5,5%	- 10,1 - 5,8%
Intérêts passifs (chapitre 32)	66,5	70,0	69,2	- 3,5 - 5,0%	- 2,7 - 3,9%
Pertes sur débiteurs (chapitre 33)	11,2	12,2	28,3	- 1,0 - 8,2%	- 17,1 - 60,4%
Contributions à d'autres collectivités (chapitre 34)	19,4	18,9	16,7	+ 0,5 + 2,6%	+ 2,7 + 16,2%
Dédommagements à des coll. publ. (chapitre 35)	39,8	40,5	37,5	- 0,7 - 1,7%	+ 2,3 + 6,1%
Subventions et allocations à des tiers (chapitre 36)	188,8	183,1	174,4	+ 5,7 + 3,1%	+ 14,4 + 8,3%
Total	879,9	887,6	864,1	- 7,7 - 0,9%	+ 15,8 + 1,8%
Amortissements et investissements					
Amortissements ordinaires et extraordinaires	68,5	60,3	55,7	+ 8,2 + 13,6%	+ 12,8 + 23,0%
Investissements nets	110,0	100,0	154,7	+ 10,0 + 10,0%	- 44,7 - 28,9%
Compte de fonctionnement et de financement					
Excédent/déficit du compte de fonctionnement	+ 0,2	+ 12,4	- 33,3	- 12,2 --	+ 33,5 --
Excédent/insuffisance de financement	- 41,3	- 27,3	- 132,2	- 14,0 --	+ 90,9 --

Commentaires :

Après avoir neutralisé les corrections liées aux années antérieures sur les rentrées fiscales de 2003, nous avons réestimé les revenus 2004 puis ceux attendus pour 2005. Ils s'inscrivent en baisse par rapport au budget 2004, mais supérieurs aux revenus comptabilisés en 2003.

Les revenus des biens, ainsi que les revenus divers sont en ligne avec les prévisions du budget 2004.

Au total, les revenus nets s'inscrivent en baisse de 12 millions de francs par rapport au budget 2004, mais sont supérieurs de 62 millions de francs aux revenus comptabilisés en 2003.

Malgré la création de 29 postes de travail, ainsi que l'application des mécanismes salariaux, les charges de personnel sont quasiment stables à hauteur de 389 millions de francs. En effet, pour contenir ce chapitre, le Conseil administratif a décidé pour 2005 de réduire la participation de la Ville de Genève aux cotisations d'assurance maladie des actifs et des retraités.

Autre point à relever, la forte diminution du chapitre 31 « Biens, services et marchandises », qui après plusieurs hausses successives est ramené à 165 millions de francs, en baisse de presque 10 millions de francs par rapport au budget 2004.

Dernier chapitre ayant amené des économies de charges, les intérêts passifs s'inscrivent en baisse de 3,5 millions, et ce, malgré la reprise de l'endettement. En effet, le faible niveau des taux d'intérêts associé à une politique de gestion dynamique de la dette a rendu cette baisse possible.

Les charges liées aux subventions, quant à elles, augmentent de 5,7 millions à 189 millions de francs. Principal bénéficiaire de cette hausse, le domaine de la petite enfance, qui reste prioritaire pour le Conseil administratif.

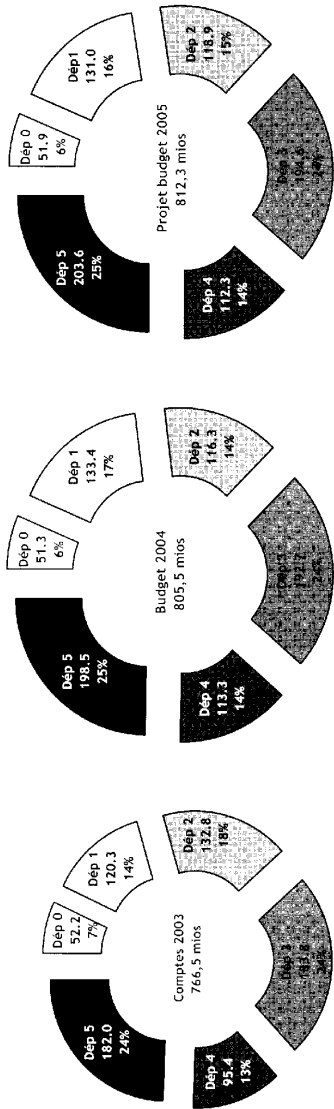
Les charges de fonctionnement sont donc en diminution de presque 8 millions de francs par rapport au budget 2004, atteignant 880 millions de francs.

Le compte de fonctionnement présente un léger excédent de 210'000 francs, tandis que l'autofinancement atteint les 68,7 millions de francs. Comme le niveau budgété des investissements est de 110 millions de francs, l'insuffisance de financement ascende à 41 millions de francs. Rappelons que ce montant représente l'endettement théorique lié à ce projet de budget. Cette situation reste préoccupante, d'autant plus que le niveau de la dette reste très important en regard des standards internationaux.

2. Analyses des charges et revenus par département

Comparaison entre les comptes 2003, le budget 2004 et le projet de budget 2005

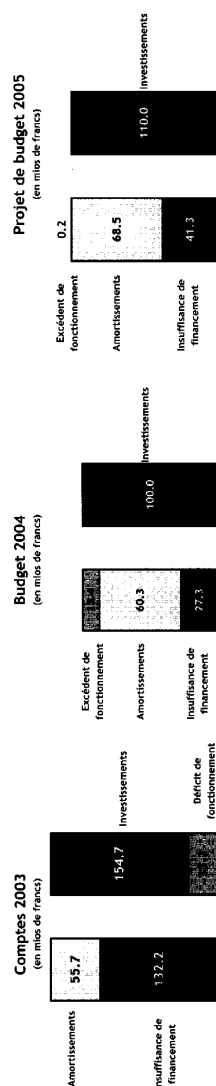
Les graphiques ci-après illustrent les poids respectifs des différents départements et permettent la comparaison entre les comptes 2003, le budget 2004 et le projet de budget 2005. Les données représentées sont les charges de fonctionnement directes, c'est-à-dire sans les charges financières d'intérêts et d'amortissements (chapitre 32 et 33), sans les imputations internes (chapitre 39) et sans le gel lié aux postes vacants, désormais centralisé.



L'importance relative de chaque département, en termes financiers, est plutôt stable. Les deux principaux départements restent le département des affaires sociales, écoles et environnement, ainsi que celui des affaires culturelles. A eux deux, ils concentrent près de la moitié des charges directes de la Ville de Genève. A noter cependant, en terme absolu, la croissance de 35.5 millions entre les comptes 2003 et le projet de budget 2005.

Structure de financement

Graphiquement, les structures de financement pour les comptes 2003, le budget 2004 et le projet de budget 2005, se présentent comme suit :



L'autofinancement pour le projet de budget 2005 se monte à 68,7 millions de francs, contre 22,4 millions de francs aux comptes 2003. Bien qu'en amélioration, ce montant permet de ne financer que 63 % du montant des investissements budgétés en hausse à 110 millions de francs. L'insuffisance de financement atteint les 41,3 millions de francs, correspondant à l'augmentation de l'endettement théorique induit par ce projet de budget.

Le tableau présenté ci-après permet d'observer, par département, la variation des charges de fonctionnement directes (sans le gel des postes vacants).

Variation des charges de fonctionnement directes

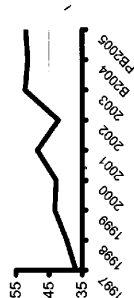
Département	PB 2005 / E 2004		PB 2005 / C 2003	
	Montant (en millions de francs)	%	Montant (en millions de francs)	%
Autorités	+ 0,6	+ 1,2%	- 0,3	- 0,6%
Finances et Administration générale	- 2,4	- 1,8%	+ 10,7	+ 8,9%
Aménagement, constructions et voirie	+ 2,6	+ 2,2%	- 13,9	- 10,5%
Affaires culturelles	+ 1,9	+ 1,0%	+ 10,8	+ 5,9%
Sports et sécurité	- 1,0	- 0,9%	+ 16,9	+ 17,7%
Affaires sociales, écoles et environnement	+ 5,1	+ 2,6%	+ 21,6	+ 11,9%
Totaux	+ 6,8	+ 0,8%	+ 45,8	+ 6,0%

En neutralisant le gel des postes vacants désormais centralisé (10 millions de francs), les charges de fonctionnement s'inscrivent à la baisse de 3,2 millions de francs par rapport au budget 2004. En comparaison avec les comptes 2003, la hausse reste significative, à hauteur de 35,8 millions de francs.

Cette année, la volonté du Conseil administratif de contenir la croissance des charges a permis ce retournement de tendance, et ce, avec le maintien des mécanismes salariaux.

a) Autorités

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
51,9	51,3	52,2	+ 0,6	- 0,3
(en millions de francs)				
			+ 1,2%	- 0,6%



La hausse des charges constatées pour le chapitre 30 se monte à 0,9 million de francs par rapport au budget 2004. Cette progression est imputable aux mécanismes salariaux et à la centralisation des frais de formation. Elle est nettement compensée par la diminution de la participation de la Ville de Genève aux cotisations d'assurance maladie des retraités (-0,9 million). Le montant du gel des postes vacants, désormais imputé dans sa totalité au service des ressources humaines, a été neutralisé dans cette analyse.

Le chapitre « Biens, services et marchandises » est en diminution de 300'000 francs à 7,4 millions de francs.

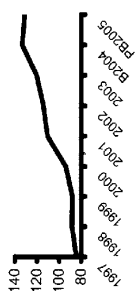
Les montants des subventions sont similaires à ceux budgétés en 2004.

Au total, les charges du département « Autorités » sont très stables après la forte hausse constatée entre 2002 et 2003.

b) Département des finances et de l'administration générale

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
131,0	133,4	120,3	- 2,4 - 1,8%	+ 10,7 + 8,9%

(en millions de francs)



Les charges de personnel sont en augmentation de 0,8 million de francs pour atteindre 31,7 millions de francs. Cette hausse est imputable aux mécanismes salariaux.

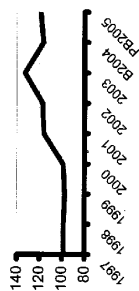
Les charges de « Biens, services et marchandises » s'inscrivent en baisse de 4,3 millions de francs. Dans le détail, les charges liées à l'entretien des bâtiments locaux et administratifs sont en baisse de 5,2 millions de francs. Par ailleurs, une charge supplémentaire de 300'000 francs a été budgétée pour la mise en place d'une nouvelle ligne graphique.

Les charges du chapitre 36 (Subventions à des tiers), hors gratuités, s'inscrivent en baisse de 0,5 million de francs. Il s'agit d'une diminution liée à l'ajustement au niveau comptabilisé en 2003 de la ligne budgétaire de l'aide personnalisée de la gerance immobilière. En tenant compte des subventions liées à des prestations en nature, le chapitre 36 augmente de 0,9 million de francs.

c) Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
118,9	116,3	132,8	+ 2,6 + 2,2%	- 13,9 - 10,5%

(en millions de francs)



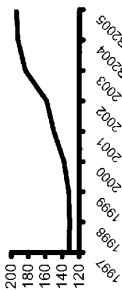
Les charges de personnel sont en augmentation de 2,2 millions de francs. Les raisons de cette hausse sont à rechercher au niveau des mécanismes salariaux et des créations de postes supplémentaires (+10 postes à la voirie). Le détail de ces dernières figure dans les annexes du projet de budget.

Les charges de « Biens, services et marchandises » sont en augmentation de 0,7 million de francs. Cette hausse est due au « rapatriement » de 1 million de francs de charges d'entretien dans le budget du service des bâtiments.

Les subventions sont stabilisées à 2,3 millions de francs, gratuités incluses.

d) Département des affaires culturelles

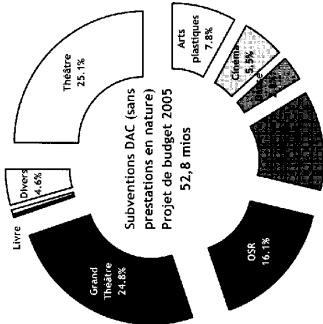
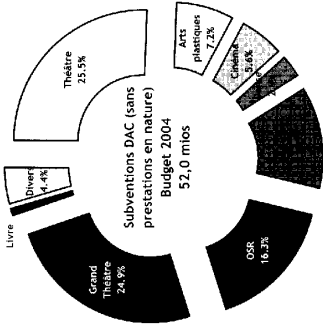
PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
194,6	192,7	183,8	+ 1,9	+ 1,0%
(en mils de francs)				
Ecart PB05-C03 + 5,9%				



Les charges de personnel sont en hausse de 3,8 millions de francs, atteignant 100,1 millions de francs. Cette hausse est imputable aux mécanismes salariaux et aux 8 nouveaux postes créés aux bibliothèques municipales.

Les « Biens, services et marchandises » décroissent de 3,4 millions de francs à 31,6 millions de francs. Cette diminution est principalement imputable à la diminution des charges d'entretien des bâtiments publics de 2,3 millions de francs. Par ailleurs, les lignes budgétaires consacrées à l'achat d'œuvres d'art s'inscrivent en baisse de 0,7 million de francs.

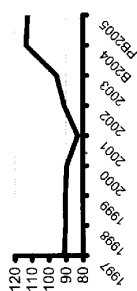
Enfin, la hausse du chapitre 36 hors gratuits est d'environ 0,6 million de francs, dont 550'000.- résultent de l'augmentation budgétée de la subvention liée au fonds pour la création théâtrale indépendante, qui passera en 2005 d'une dotation de 750'000 francs à 1,3 million de francs.



e) Département des sports et de la sécurité

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
112,3	113,3	95,4	- 1,0 - 0,9%	+ 16,9 + 17,7%

(en milios de francs)



Les charges de personnel sont en hausse de 0,7 million de francs, atteignant 87,4 millions de francs. Cette hausse est imputable aux mécanismes salariaux et aux 2 nouveaux postes d'ambulancier créés aux SIS.

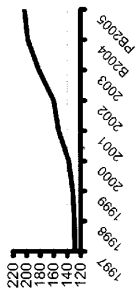
Les charges de « Biens, services et marchandises » diminuent de 1,9 million à 16,7 millions de francs. La composante principale de cette baisse est à trouver dans les diminutions de charges d'entretien des bâtiments pour un montant de 1,2 million de francs.

Les charges liées aux subventions augmentent de 0,2 million de francs. Cette hausse est principalement imputable aux budgétisations de subventions liées à des prestations en nature.

f) Département des affaires sociales, écoles et environnement

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
203,6	198,5	182,0	+ 5,1 + 2,6%	+ 21,6 + 11,9%

(en mios de francs)



Le département des affaires sociales, écoles et environnement connaît une hausse de charges de personnel. En effet, 9 postes supplémentaires sont prévus au projet de budget 2005. De ce fait, en prenant en compte également les charges supplémentaires dues aux mécanismes salariaux, la hausse se monte au total à 2,6 millions de francs pour atteindre 66,9 millions de francs.

Les charges de « Biens, services et marchandises » diminuent de 0,5 million de francs. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des frais d'entretien des bâtiments.

Hors subventions en nature, les « Subventions et allocations » s'inscrivent en hausse de plus de 4,8 millions par rapport au budget 2004. Dans le détail, les subventions aux institutions de la petite enfance augmentent de 5,2 millions à 53,1 millions de francs.

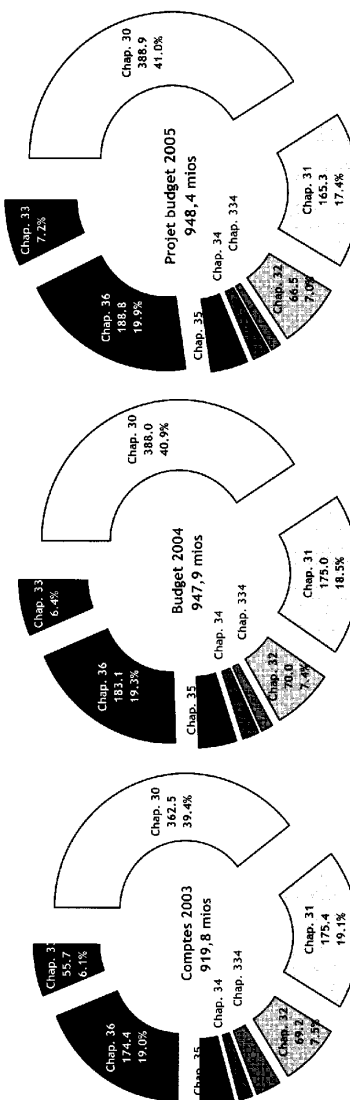
3. **Analyses des charges et revenus par nature (chapitre)**
Comparaison entre les comptes 2003, le budget 2004 et le projet de budget 2005

La structure des charges qui apparaissent au budget de fonctionnement, sans les imputations internes, évolue globalement comme suit entre les comptes 2003, le budget 2004 et le projet de budget 2005 :

	PB 2005	B2004	C2003	Ecart PB - B	Ecart PB - C
Charges de fonctionnement	879,9	887,6	864,1	- 7,7 - 0,9%	+ 15,8 + 1,8%
Amortissements	68,5	60,3	55,7	+ 8,2 + 13,6%	+ 12,8 + 23,0%
Charges totales nettes	948,4	947,9	919,8	+ 0,5 + 0,1%	+ 28,6 + 3,1%

(en mios de francs)

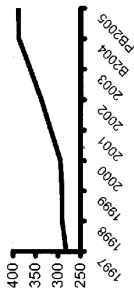
Les charges de fonctionnement sont en progression de 15,8 millions de francs par rapport aux comptes 2003. Par contre, par rapport au budget 2004, elles sont en diminution de 7,7 millions de francs. Alors que les charges de personnel augmentent de 0,9 million, et celles liées aux subventions de 5,7 millions en un an, les charges de « Biens, services et marchandises » diminuent de 9,7 millions de francs. Par ailleurs, les charges de personnel atteignent 41% des charges de fonctionnement, amortissements compris.



30. Charges de personnel

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
388,9	388,0	362,5	+ 0,9 + 0,2%	+ 26,4 + 7,3%

(en millions de francs)



Dans le détail, les groupes de ce chapitre ont évolué dans les proportions suivantes :

	(B 2004)	(C 2003)
Traitement du personnel	+ 0,8	+ 19,1
Assurances sociales	+ 0,5	+ 2,0
Caisse de pension et de prévoyance	+ 1,6	+ 2,4
Assurances maladie et accidents	- 1,3	+ 1,5
Prestations en nature	+ 0,1	+ 0,9
Prestations aux pensionnés	- 0,6	+ 0,6
Autres charges de personnel	- 0,2	- 0,2

(en millions de francs)

Le groupe 301, « Traitement du personnel », progresse selon trois axes majeurs.

Tout d'abord, l'indexation des salaires prévue pour l'exercice 2005 (+ 1%). Ensuite, l'application des mécanismes salariaux (annuités ordinaires, extraordinaires, 13^{ème} salaire progressif et prime de fidélité). Enfin, la création de nouveaux postes.

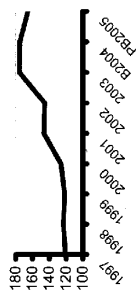
Au total, 29 nouveaux postes sont inscrits au projet de budget 2005, le détail de ces postes figure dans les annexes du projet de budget.

Au chapitre des économies, le Conseil administratif entend continuer à geler l'équivalent de 70% de la masse financière correspondant aux postes vacants (10 millions de francs). Par ailleurs, les nouveaux postes votés au budget 2004 encore non ouverts ont aussi été gelés pour 2005. Enfin, la réduction de la participation de la Ville de Genève aux cotisations d'assurance maladie des actifs et des retraités entraîne une réduction de charges de 3,4 millions de francs.

31. Biens, services et marchandises

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
165,3	175,0	175,4	- 9,7 - 5,5%	- 10,1 - 5,8%

(en mios de francs)



Après avoir augmenté ces dernières années, les charges de « Biens, services et marchandises » s'inscrivent en baisse. Voici le détail de cette diminution par groupe :

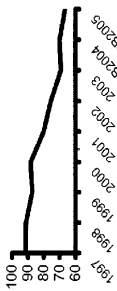
	(B 2004)	(C 2003)
Fournitures de bureau, imprimés, publicité	+ 0,1	+ 1,7
Mobilier, machines, véhicules, matériel	- 0,7	- 5,4
Eau, énergie, combustibles	+ 0,0	- 0,3
Achats de fournitures et autres marchandises	- 0,3	+ 0,7
Entretien des immeubles par des tiers	- 8,7	- 9,2
Entretien d'objets mobiliers par des tiers	- 0,0	+ 1,7
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	- 0,1	+ 0,9
Dédommagements	- 0,1	+ 0,5
Honoraires et prestations de services	+ 0,1	- 0,6
Frais Divers	+ 0,0	- 0,1

(en mios de francs)

La majeure partie de cette économie est faite au détriment de l'entretien des immeubles. En effet, 8,7 millions de francs sont retirés de ces lignes budgétaires, dont le total se montera à 50,1 millions de francs.

32. Intérêts passifs

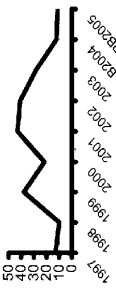
PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
66,5	70,0	69,2	- 3,5	- 2,7
(en mios de francs)				
			- 5,0%	- 3,9%



La gestion rigoureuse et dynamique de la dette de la Ville, associée au faible niveau des taux d'intérêts, permet de réduire substantiellement le coût de la dette, et ce malgré la reprise de l'endettement induite par les insuffisances de financement.

334. Pertes sur débiteurs

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
11,2	12,2	28,3	- 1,0	- 17,1
(en mios de francs)				
			- 8,2%	- 60,4%

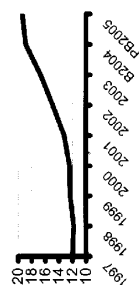


La fin du provisionnement du tiers du reliquat des débiteurs, relatif aux centimes additionnels et conformément aux recommandations de l'Etat, explique en partie la baisse de 17,1 millions de francs du montant budgété pour les pertes sur débiteurs par rapport aux comptes 2003.

Le solde de cette différence s'explique par la comptabilisation, aux comptes 2003, de provisions extraordinaires.

34. Contribution à d'autres collectivités

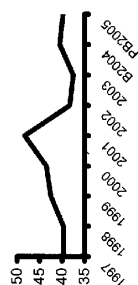
PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
19,4	18,9	16,7	+ 0,5	+ 2,7
(en millions de francs)			+ 2,6%	+ 16,2%



Cette légère augmentation prévisionnelle, représentant la rétrocession des impôts aux communes frontalières françaises, n'appelle pas de remarque particulière. Elle découle principalement de la hausse attendue des recettes fiscales relatives aux frontaliers.

35. Dédommagements à des collectivités publiques

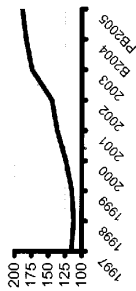
PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
39,8	40,5	37,5	- 0,7	+ 2,3
(en millions de francs)			- 1,7%	+ 6,1%



La diminution constatée de 0,7 million de francs par rapport au budget 2004 est due à la baisse de 0,4 million des frais de perception, les recettes fiscales budgétées en 2005 étant inférieures à celles budgétées en 2004, et à la diminution attendue des frais d'incinération des ordures ménagères. En effet, l'augmentation attendue du recyclage permettra de réduire le volume des déchets à incinérer.

36. Transferts à des tiers : subventions et allocations

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
188,8	183,1	174,4	+ 5,7	+ 14,4
- 25,7	- 25,1	- 23,0	- subventions en nature	+ 8,3%
163,1	158,0	151,0	+ 5,1	+ 12,1
(en mios de francs)				
			+ 3,2%	+ 8,0%



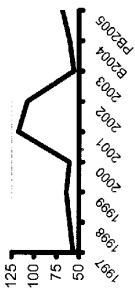
Cette année encore, le niveau des subventions est en hausse. Abstraction faite des subventions liées à des prestations en nature, la progression est de 5,1 millions de francs par rapport au budget 2004, et de 12,1 millions par rapport aux comptes 2003.

Cette augmentation projet de budget à budget s'explique par la hausse des subventions aux institutions de la petite enfance de 5,2 millions de francs. Celle-ci est justifiée par l'évolution des mécanismes salariaux des employés de ce secteur et par la création de nouvelles places de crèche.

Le détail des subventions prévues est indiqué dans les pages jaunes du projet de budget 2005.

33. Amortissements

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
68,5	60,3	55,7	+ 8,2	+ 12,8
(en mios de francs)				
			+ 13,6%	+ 23,0%



Le montant des amortissements s'inscrit en nette hausse à 68,5 millions de francs. C'est la conséquence du niveau élevé des investissements de l'année dernière. En effet, une fois les réalisations achevées, elles s'amortissent conformément aux dispositions légales.

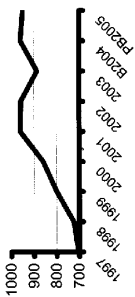
4. Analyse des revenus par chapitre

Après avoir analysé les charges, nous analysons ci-dessous les revenus figurant dans le projet de budget 2005, par comparaison avec le budget 2004, et les comptes 2003 :

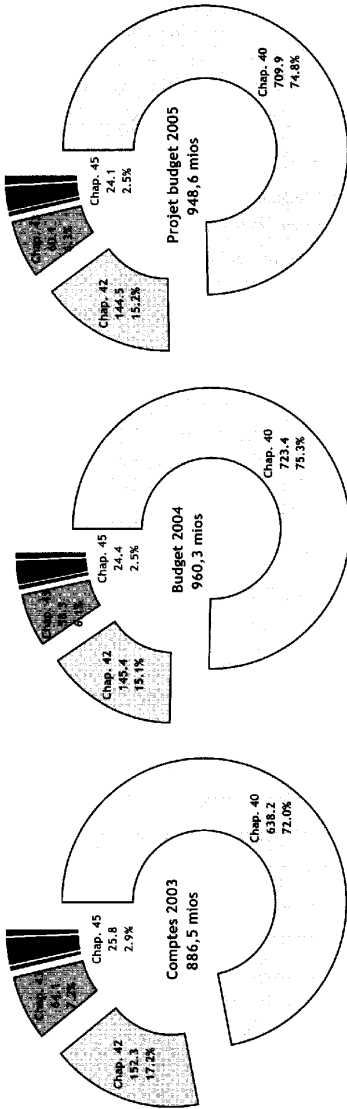
Revenus nets de fonctionnement

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
948,6	960,3	886,5	- 11,7 - 1,2%	+ 62,1 + 7,0%

(en mios de francs)



Les revenus nets du projet de budget 2005 sont donc en régression de 11,7 millions environ par rapport au budget 2004, et en progression de 62,1 millions par rapport aux comptes 2003. Voici une représentation graphique de ces évolutions :



Chapitre 40 : Impôts

PE2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
709,9	723,4	638,2	- 13,5 - 1,9%	+ 71,7 + 11,2%

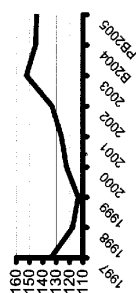
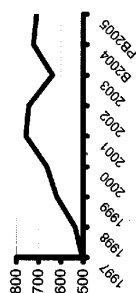
(en mios de francs)

Voir l'analyse correspondante au chapitre 1, point 1.1.a.

Chapitre 42 : Revenus des biens

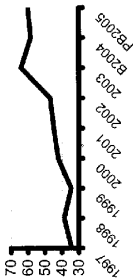
	P82005	B2004	G2003	Ecarr PB05-B04	Ecarr PB05-C03
	144,5	145,4	152,3	- 0,9	- 0,6%
- 24,7	- 24,1	- 22,1			- 7,8
					- 5,1%
					- 10,4
					- 8,0%

La majeure partie de la diminution nette des revenus des biens est imputable aux loyers du patrimoine financier (-2,4 millions) et du patrimoine administratif (-0,8 million). On relève encore une augmentation de 1,0 mio des revenus budgétés pour les droits de superficie, et de 0,7 mio pour les intérêts intercalaires et les revenus des prêts.



Chapitre 43 : Revenus divers

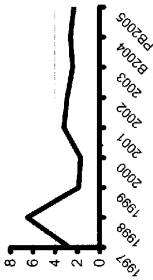
PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04		Ecart PB05-C03	
60,1	58,3	64,1	+ 1,8	+ 3,1%	- 4,0	- 6,2%
- 1,0	- 0,9	- 0,9	- revenus de subventions en nature			
59,1	57,4	63,2	+ 1,7	+ 3,0%	- 4,1	- 6,5%
(en millions de francs)						



La hausse modérée à relever pour 2005 par rapport au budget 2004 est due à de multiples augmentations de revenus, comme par exemple l'augmentation des recettes d'interventions du SIS (+ 0,3 million) ou encore la hausse des revenus des prestations fournies à la CAP de 0,3 million (compensée par des charges équivalentes).

Chapitre 44 : Parts et contributions

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04		Ecart PB05-C03	
2,2	2,6	2,4	- 0,4	- 15,4%	- 0,2	- 8,3%
(en millions de francs)						

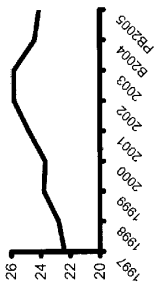


Le projet de budget 2005 a été basé sur les résultats figurant aux comptes 2003.

Chapitre 45 : Dédommagements de collectivités publiques

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
24,1	24,4	25,8	- 0,3 - 1,2%	- 1,7 - 6,6%

(en millions de francs)

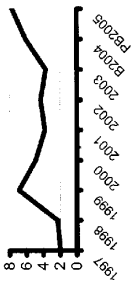


Les revenus de ce chapitre ne présentent quasiment pas de variations entre le budget 2004 et le projet de budget 2005. La diminution constatée entre les comptes 2003 et le projet de budget est due à la diminution de la somme versée par l'Etat pour le SIS de 0,1 million de francs et de la diminution des contributions des communes aux bibliothèques municipales (-0,1 million).

Chapitre 46 : Subventions acquises

PB2005	B2004	C2003	Ecart PB05-B04	Ecart PB05-C03
7,7	6,1	3,7	+ 1,6 + 26%	+ 4,0 + 108%

(en millions de francs)



La part principale de l'augmentation constatée est due à la participation du fonds d'équipement communal à la création de places de crèche. Comme 300 places supplémentaires sont censées être créées en 2005, un montant de 1,5 million de francs a été budgété. Par ailleurs, le revenu de la subvention prévue par la loi cantonale (PL-8952) a été maintenu à 4,5 millions de francs.

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2005

AUTORITES

Secrétariat général
Direction du secrétariat général

Autorités

OBJECTIF 2005

pas de commentaires pour cette année.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1000	Assistance au Conseil administratif	1100	Clarifier les missions et attributions qui relèvent de l'appui au Conseil administratif, plus particulièrement au maire, et celles qui ressortent à la direction générale de l'administration municipale. Faire évoluer le processus de décision (Candidat, 2ème étape).
		1200	Etablir la liste des dossiers relevant du Conseil administratif, procéder à une évaluation, domaine, par domaine et redéfinir le cas échéant les axes de développement pour chacun d'eux.
2000	Coordination	2100	Dresser l'inventaire des missions, tâches et dossiers interdépartementaux, procéder à une évaluation de la situation actuelle et définir les axes d'évolution.
3000	Direction	3100	Redéfinir les objectifs et les priorités, compte tenu de la mise place de la nouvelle organisation.
4000	Gestion du personnel	4100	Apporter un soutien aux travaux visant la révision du statut du personnel.
5000	Relations extérieures	5100	Améliorer les outils de gestion des activités protocolaires et de suivi des relations extérieures.

Secrétariat général
Administration centrale

Autorités

OBJECTIF 2005

L'Administration centrale renforcera, durant l'année, son action au sein du Secrétariat général.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Assistance et conseil du Conseil administratif		1200	Développer le service juridique centralisé en mettant sur pied des outils pour la recherche et le traitement d'informations juridiques.
		1500.01	Mettre à jour le manuel utilisateurs des nouvelles bases de documents Dossiers CA et documentation CA.
		1500.02	Mettre sur pied un nouveau moteur de recherche informatique permettant d'améliorer les recherches d'information portant sur les dossiers CA.
		1500.03	Promouvoir périodiquement le système d'information documentaire Dossiers CA et Documentation CA.
2000 Coordination Conseil municipal		2400	Mettre en place un système de pointage "TimeTools" pour les conseillers municipaux.
3000 Coordination inter-départementale		3100.01	Mettre en cohérence les missions, rôles et composition des différents acteurs/organismes impliqués dans la gestion et le suivi du développement durable (Délégation à l'Agenda 21, Unité Agenda 21, Commission Agenda 21 du CM, Administrateurs Agenda 21).
		3100.02	Continuer à étendre le SGE (Système de gestion environnementale) à l'ensemble de l'administration (cours, fiches, indicateurs).
		3100.03	Organiser des cours sur l'application du développement durable dans l'administration.
		3100.04	Contrôler la mise en oeuvre des projets issus du projet de démocratie participative à St-Jean.
4000 Information et communication du Conseil administratif		3100.05	Développer la communication externe relative à l'Agenda 21 (amélioration du site Internet; pérenniser les Journées du développement durable).
		3100.06	Participer au projet "coûts et bénéfices du développement durable" en tant que ville pilote.
		4200.01	Procéder à une refonte totale du site intranet de l'administration municipale.
		4200.02	Redéfinir le concept éditorial du VG Magazine.
		4300.01	Appliquer la nouvelle charte graphique à l'ensemble des supports de communication, sur la base d'un cahier des normes qui sera fourni à tous les services municipaux.

Administration centrale

4300.02	Assurer et développer le service de presse de la municipalité dans la diffusion des communiqués de presse, l'organisation de conférences de presse, la constitution de dossiers de presse, les relations entre le Conseil administratif et les médias.
4300.03	Assurer et développer l'appui au Maire sur le plan du conseil en communication (discours, textes, etc...).
4300.04	Développer la présence de la Ville de Genève sur le réseau Internet en donnant au site officiel un angle toujours plus journalistique.
4300.05	Redéfinir le concept éditorial et augmenter le tirage du magazine "Vivre à Genève".
5100	Réaliser une étude sur les pratiques de sélection des documents dans les services d'archives suisses en vue de l'élaboration par les Archives de la Ville de lignes directrices en la matière.
5200	Réaliser une étude de faisabilité en vue de l'application d'ISAAR-CPF (norme internationale sur les notices d'autorité archivistiques relatives aux collectivités, aux personnes et aux familles).
5300	Réaliser une nouvelle édition du "Guide du consultant" publiée à la fois sur papier et sur le site Web des Archives.
5000	Gestion des archives de la Ville de Genève

Administration centrale

Secrétariat général		Autorités	
Relations extérieures			
OBJECTIF 2005			
Conformément aux objectifs stratégiques du Conseil administratif, le Service des relations extérieures soutiendra les actions du CA visant à favoriser le dialogue international et rappeler le rôle de Genève en tant que ville de paix. Le SRE développera l'image de Genève à l'étranger en participant à des manifestations promotionnelles.			
Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Promouvoir la Ville de Genève et renforcer ses relations extérieures		1300	Promouvoir l'image de Genève auprès d'autres municipalités et défendre ses intérêts au sein des réseaux de villes dont elle est membre.
		1400	Renforcer les synergies avec la Confédération et le Canton dans des projets concernant la «Genève internationale» (Maison de la Concorde).
		1500	Consolider et développer le «Fonds de solidarité numérique».
2000	Organiser l'accueil et des réceptions de qualité	2100	Améliorer l'accueil des hôtes du Conseil administratif.
VARIATION DE PERSONNEL			
Pas de nouveau poste au projet de budget 2005. Le demi-poste provisoirement occupé par le FISVP devra être restitué au SRE.			
VARIATION DE LOCAUX			
Le service a besoin d'un bureau supplémentaire.			

Autorités**Secrétariat général**
Ressources humaines**OBJECTIF 2005**

La mission du Service des ressources humaines est définie à l'art. 101 du statut du personnel de l'administration municipale et consiste en l'étude, le contrôle et l'exécution des décisions du Conseil administratif. Il s'occupe également de :

- coordonner, par des propositions, les mesures relatives au personnel;
- veiller à l'application du statut du personnel de l'administration municipale;
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel.

Le Service des ressources humaines est appelé à développer de plus en plus ses missions et ses prestations dans le cadre de :

- la mise en œuvre de diverses interventions du Conseil municipal et du Conseil administratif;
- la concertation avec les différents partenaires (Conférence des directeurs et les partenaires sociaux);
- l'évolution du concept de gestion des ressources humaines souhaitée par la Direction du service;
- la révision des statuts et des règlements;
- l'implémentation de l'E.R.P.

Ressources humaines

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Ressources humaines	1100.01	Favoriser l'engagement des apprenti-e-s en offrant aux services des prestations en matière de conseil, d'information, de suivi et d'aide à la sélection et au recrutement.
			Afin de faire de la formation un vecteur de changement, d'échange de savoirs et de mobilité professionnelle :
			a) développer une offre de formation ciblée et renouvelée pour répondre aux besoins exprimés par les services (formation pour les nouveaux cadres et collaborateurs, formations spécifiques pour les femmes),
		1100.02	b) développer les prestations de conseil et de suivi pour aider les collaborateurs à maintenir et développer leurs compétences par le biais des formations métiers et du perfectionnement professionnel,
			c) favoriser les formations sur mesure pour répondre de près aux besoins individuels ou collectifs (formations action, coaching individuel ou collectif) en développant la collaboration avec les services lors de la mise en place de ce type de prestations par une analyse des besoins avec les personnes concernées, une définition des objectifs de formation, une évaluation des résultats et compétences acquises à l'issue de la formation.
		1100.03	Mettre en place un système de mobilité des apprentis pour leur faire mieux connaître l'administration municipale.
		1200	Dans le cadre de la municipalisation de la petite enfance, participer aux séances de travail et aux différents travaux préparatoires.
		1300	Maintenir un délai de traitement de moins de trois mois dans le cadre de la procédure d'évaluation de fonction. Développer la "mémoire collective" dans ce domaine.
		1400	Définir une stratégie de valorisation de la mobilité du personnel en Ville de Genève et régler plus rapidement les cas qui posent problèmes.
		1500	Pour améliorer la visibilité des prestations délivrées par les chargées des relations humaines auprès des responsables hiérarchiques et des collaborateurs de l'administration: - publier deux plaquettes d'information sur un thème à déterminer, - évaluer la procédure de médiation.
		1600	Diminuer l'absentéisme par la sensibilisation, la clarification des rôles et des prestations auprès des chefs de service et du personnel (meilleure application du catalogue des procédures de médiation, de toxico-dépendances, du médecin du travail et des situations difficiles déjà mises en place). Etablir des tableaux de bord à ce sujet.

	1700	Pour diminuer la fréquence des accidents professionnels : - mettre sur pied des actions d'information, de sensibilisation et de formation du personnel et des correspondants de sécurité.
2000 Action chômage	2100 à 2200	Mise en oeuvre du projet d'arrêté PA 19 intitulé "Un règlement pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle" dont le but est d'instaurer un Fonds municipal de lutte contre le chômage de longue durée, ayant pour objectif de contribuer à la réintégration sociale et professionnelle des chômeuses et chômeurs de longue durée pour lesquels d'autres mesures cantonales ou fédérales de réinsertion n'ont pas abouti.
	3100.01	Pour répondre aux demandes des services de l'administration municipale en matière de gestion des ressources humaines et suite à l'implémentation du module RH du progiciel SAP (gestion des salaires et gestion administrative du personnel) :
3000 Gestion du personnel	3100.02	- définir des outils de pilotage et de reporting. Pour répondre aux demandes des autorités politiques en matière de gestion des ressources humaines et suite à l'implémentation du module RH du progiciel SAP : - établissement d'un bilan social annuel.
	4100	Procéder à une étude comparative des principaux axes de politique de gestion de ressources humaines de diverses administrations publiques romandes.
4000 Etudes	4200	Définir une stratégie (organisation et procédures) en vue de concrétiser la motion M-207 intitulée "Pour une politique active d'intégration professionnelle des personnes handicapées en ville ". Mettre en place des actions concrètes.

Ressources humaines

Contrôle financier **Autorités**

OBJECTIF 2005

Le découpage de son activité en missions et prestations permet au Contrôle financier d'affecter les ressources nécessaires à la réalisation de ses tâches. La fixation des objectifs détaillés ci-après, a pour but de mesurer d'une part, l'indice de satisfaction des bénéficiaires des prestations (contenu et lisibilité des rapports) et d'autre part, d'évaluer l'efficacité du traitement en ce qui concerne la qualité et les délais de réalisation des travaux.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Audit interne	1100 à 1200	Respect du plan de contrôle 2005 établi par la Direction en ce qui concerne : - l'exécution des travaux d'audit, - la qualité du rapport d'audit (fonds et forme), - les délais d'exécution des travaux.
2000	Révision externe	2100 à 2200	Respect du plan de contrôle 2005 établi par la Direction en ce qui concerne : - l'exécution des travaux de révision, - la qualité du rapport de révision (fonds et forme), - les délais d'exécution des travaux.
3000	Missions particulières	3100 à 3300	Respect des critères de qualité suivants, fixés par la Direction : - satisfaction du demandeur quant à la pertinence des prestations fournies, - délai de début d'intervention, - délai de communication du rapport.
		3400	Respect des critères de qualité suivants, fixés par la Direction : - satisfaction des demandeurs quant au contenu et au déroulement du cours, - délai de début d'intervention.

AGENDA 21

Le Contrôle financier participe indirectement à l'intégration de la philosophie dite du "développement durable" en Ville de Genève, notamment par ses études et ses recommandations destinées à améliorer l'efficacité et l'efficience du système de contrôle interne dans le déroulement des activités des services de l'administration.

Contrôle financier

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2005

DEPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION GENERALE

Direction et secrétariat du département

Département des finances et de l'administration générale

OBJECTIF 2005

Les principaux objectifs que le Département des finances et de l'administration générale entend suivre pour l'exercice 2005 sont dans la continuité de la précédente législature et conformes au discours de législature.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Direction et coordination		1100	Répondre à bref délai aux questions (nécessitant des réponses écrites) posées par les autorités politiques.
		1200	S'assurer en permanence de la qualité des prestations fournies par les Services du Département et vérifier la réalisation des objectifs assignés.
		1300	Garantir la coordination interdépartementale par l'intermédiaire de la Conférence des Directeurs et des divers Comités internes.
		2100	Proposer une stratégie financière garantissant l'équilibre budgétaire, l'auto-financement des investissements et le désendettement progressif.
2000 Gestion financière		2200	Participer à l'élaboration du programme financier des investissements (PF), élaborer le budget de fonctionnement quadriennal (BFQ), rédiger le rapport à l'appui du projet de budget (PB).
			Affiner la nouvelle procédure budgétaire.
		2300	Assurer le remboursement des emprunts arrivant à échéance et négocier leur refinancement. Optimiser les coûts actuels et futurs de la dette.
		2400	Optimiser le placement de la trésorerie en fonction des opportunités du marché des capitaux et en coordination avec le Service de la comptabilité générale.
		2500	Analyser les comptes annuels et rédiger le rapport à l'appui de ceux-ci.
3000 Relations externes		2600	Optimiser la gestion de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) en fonction de sa situation actuarielle et des conditions du marché.
			Assurer une actualisation du site Internet.
		3100	Fournir des informations techniques aux instances politiques et aux citoyens.
		3200	Participer en fonction des délégations aux diverses assemblées générales, conseils d'administration et de fondation et comités divers externes.

VARIATION DE PERSONNEL
Conserver une stabilité dans la composition du personnel de la Direction.
Préparer la succession du Directeur du Département et favoriser les stages en entreprise au sein du Département pour les étudiants.
AGENDA 21
La Direction du Département des finances continue de militer activement pour la diminution de la dette, afin de garantir l'indépendance financière des générations futures.
L'utilisation de la messagerie électronique pour la diffusion des documents reste une priorité.

Caisse municipale

Département des finances et de l'administration générale

OBJECTIF 2005

Hormis la gestion des espèces de la Ville de Genève, l'établissement des procédures sera complété. Par ailleurs, les instructions pour les Services seront disponibles sur Intranet.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1000 Gérer les liquidités (espèces) de la Ville de Genève

1100 Maintenir un niveau optimal des liquidités.

1200 Limiter le nombre d'apports de liquidités par les transporteurs de fonds.

AGENDA 21

Donner la préférence aux supports informatiques, ainsi qu'aux virements bancaires et/ou rassembler les versements.

Assurances

Département des finances et de l'administration générale

OBJECTIF 2005

Compte tenu du contexte économique et géopolitique actuellement incertain (marchés boursiers, actes de terrorisme, etc...) l'objectif prioritaire du service des Assurances sera de maintenir inchangé le niveau des primes pour les branches d'assurance dont le rendement est équilibré et d'atténuer l'effet des hausses pour les contrats dont la charge de sinistres est trop élevée.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Gérer le portefeuille des assurances	1100	Viser le maintien des taux de prime appliqués pour les contrats dont le rendement est équilibré et limiter la hausse de primes pour les contrats dont la charge de sinistres est trop élevée.
		1200	Viser la stabilité des primes relatives aux prestations 1220 (RC véhicules à moteur) par une gestion rigoureuse des sinistres et une négociation avisée des primes.
		1300	Viser une stabilisation des primes.
2000	Conseils en assurance	2100	Assurer la formation personnalisée et suivie des collaborateurs des services partenaires afin de garantir le respect des procédures administratives en cas de sinistres.
		2200	En collaboration avec les responsables des services concernés, procéder à une sensibilisation des chauffeurs des véhicules de la Ville de Genève afin de diminuer le nombre d'accidents de circulation.
		2300	Offrir toute notre disponibilité afin de prodiguer des conseils utiles aux administrés lorsque ceux-ci sollicitent notre service.

AGENDA 21

Par son action en transversalité complète avec les autres services de l'administration, le service des Assurances s'inscrit parfaitement dans la démarche visant un développement durable.

Assurances

Comptabilité générale et budget
Département des finances et de l'administration générale

OBJECTIF 2005

L'année 2005 sera consacrée à la stabilisation du système informatique SAP et à la formation des utilisateurs.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Elaboration, publication et suivi du budget	1100	Régler les détails de la nouvelle procédure budgétaire élaborée en 2004.
		1200	Renforcer tous les contrôles durant cette année de familiarisation avec SAP.
		1300	Affiner le paramétrage des documents budgétaires.
		2100	Assurer le traitement et le paiement des factures fournisseurs dans les délais contractuels (en général 30 jours).
2000	Tenue, clôture et publication des comptes	2200	Contrôler systématiquement les imputations.
			Gérer la trésorerie à flux tendu.
		2300	Effectuer régulièrement les virements correctifs afin d'obtenir une situation à jour des comptes.
		2400	Gérer les crédits d'investissements et autres biens de manière individualisée et permanente en tirant profit des fonctionnalités du système informatique SAP.
		2500	Affiner le paramétrage des documents comptable et financier.
3000	Formation, assistance, instructions	2500	Analyser et définir le degré de détail du reporting comptable et financier de la Ville de Genève.
		2600	Développer le plan comptable de la Ville de Genève selon les besoins.
		3100	Assurer le support SAP aux utilisateurs-clés des services de l'administration dans les domaines comptables et financiers.
		3200	Refondre globalement les procédures et directives comptables de l'administration suite à l'introduction de SAP.
AGENDA 21			
Diminuer la consommation de papier par un usage accru de la messagerie électronique.			

Gérance immobilière municipale

Département des finances et de l'administration générale

OBJECTIF 2005

En raison de la pénurie de logements qui perdure, la Gérance immobilière municipale intensifiera ses activités à forte connotation sociale en développant les possibilités d'échange de logement entre locataires. De même, le Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève sera adapté de manière à pouvoir mieux cibler les attributions et l'octroi de l'aide personnalisée.

Missions

Objectifs détaillés

N°	Missions	Objectifs détaillés
1000	Gestion et entretien des immeubles	1100.01 Revalorisation des loyers des locaux commerciaux et des parkings.
		1100.02 Analyse budgétaire par immeuble.
		1200.01 Elaboration du bilan social de la gestion du Patrimoine financier.
		1200.02 Terminer la mise à jour des dossiers des locataires et l'adaptation des loyers calculés sur la base de la méthode à points.
		1300.01 Contribuer à maîtriser les coûts de rénovation des logements lors des changements de locataires.
		1400.01 Consolider la maîtrise des dossiers droits de superficie et fermages.
		1500.01 Mettre en place la structure de gestion.
		2100.01 Développer les possibilités d'échange de logements entre locataires.
		2200.01 Adapter le Règlement fixant les conditions de location des logements de la Ville de Genève.
		2200.02 Abrogation des anciens Règlements antérieurs à celui de 2001.
2000	Application de la politique sociale de la V.G.	2200.03 Favoriser la réaffectation progressive des logements dont les occupants ne bénéficient plus d'une aide personnalisée.
		2200.04 Définir les règles de dérogations dans le cadre de solutions d'échanges d'appartements.
		2200.05 Compléter la liste des critères d'attribution.
		2200.06 Définir la proportionnalité de l'aide personnalisée.
		2200.07 Définir une limite de fortune liée à l'octroi de l'aide personnalisée.
		2300.01 Déterminer par immeuble les aides indirectes.

Gérance immobilière municipale

VARIATION DE PERSONNEL
Pas de variation en 2005. Toutefois le service souhaiterait engager des concierges professionnels pour substituer les entreprises de nettoyage et certains employés réguliers (temps partiels).
AGENDA 21
Mise en place des mesures de recyclage et récupération non seulement dans les locaux administratifs mais aussi dans les immeubles locaux (installation d'armoires à déchets notamment).

Taxe professionnelle		Département des finances et de l'administration générale			
OBJECTIF 2005					
Veiller, par souci d'égalité de traitement, au suivi constant de la tenue du rôle des contribuables; s'assurer, sur le plan cantonal, de l'application uniforme des principes de taxation; entretenir de bons rapports avec les contribuables et leurs mandataires; défendre la pérennité de la taxe professionnelle.					
Missions		N°	Objectifs détaillés		
1000 Appliquer les dispositions légales relatives à la taxe professionnelle communale (Articles 301 à 318 C LCP)		1100	Procéder à des recensements spécifiques de certains groupes professionnels.		
		1200	Détailler le guide de taxation par groupe professionnel.		
		1300	Formaliser les procédures internes en vue d'optimiser le recouvrement des créances fiscales.		
		1400	Réviser la méthode d'imposition du groupe professionnel des sociétés de services et des sociétés de base.		
		1500	Elaborer un projet de réforme de la nomenclature des groupes professionnels.		
		1600	Maintenir le contact avec l'ensemble des communes genevoises afin d'assurer une application uniforme de la loi.		
AGENDA 21					
		Généraliser le tri et la récupération des déchets.			

Division de l'administration générale
Direction de l'administration générale

Département des finances et de l'administration générale

OBJECTIF 2005

La Direction de l'administration générale supervise les activités des services qui lui sont rattachés et contribue à la coordination interdépartementale. Elle apporte son soutien au Conseiller administratif chargé du département municipal des finances et de l'administration générale.

Elle participe aux auditions des commissions spécialisées du Conseil municipal et suit ses objets (propositions de crédits de fonctionnement et d'investissement, réponses aux interventions parlementaires, etc.).

Au niveau des relations externes, la Direction de l'administration générale assure la diffusion d'informations touchant la gestion et l'organisation. Elle représente la Ville de Genève dans divers organismes.

L'unité "Contrôle de gestion" de la Ville de Genève assure les prestations suivantes:

- participation à la mise en œuvre des grandes procédures de la Ville de Genève, ainsi qu'à l'édition des documents généraux;
- conception et intégration des outils de pilotage;
- élaboration et déploiement du contrôle de gestion au sein des services;
- conciliation avec les états financiers et plausibilité des résultats analytiques;
- gestion des données de base du module analytique du progiciel SAP, gestion des évolutions des modèles de comptabilité analytique et déploiement de nouvelles fonctionnalités;
- réalisation de mandats ponctuels touchant le contrôle de gestion et l'organisation des services municipaux.

Pour l'année 2005, l'objectif majeur consistera à étendre et diffuser de nouveaux instruments de pilotage basés sur le progiciel SAP.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Direction et coordination		1100	Pour optimiser les acquisitions de biens mobiliers et de fournitures de bureau:
		a 1300	- analyser la répartition interdépartementale des tâches et les procédures existantes dans les services municipaux; - élaborer, proposer et mettre en œuvre une stratégie transversale à l'administration municipale, ainsi que les directives d'application y relatives.

2000	Contrôle de gestion	2100	Contrôle de gestion	Pour répondre aux besoins exprimés en matière de contrôle de gestion par les autorités politiques, les directions départementales et les services: - collaborer à l'amélioration des instruments de support aux grandes procédures; - développer les modèles de comptabilité analytique et les fonctionnalités offertes par le module analytique du progiciel SAP; - concevoir et déployer des outils permettant d'améliorer la transparence et le pilotage des services (finances, ressources humaines, logistique, etc.); - soutenir des projets de contrôles transversaux entre les départements municipaux; - réaliser des analyses sectorielles; - assurer la formation continue des collaborateurs de la Ville de Genève en matière de contrôle de gestion et sur le progiciel intégré SAP.
		à 2700		Pour coordonner l'utilisation des infrastructures de télécommunications existantes et soutenir leur développement: - représenter la Ville de Genève au sein du groupe de projet Télécom réunissant l'Etat, l'ACG et les SIG;
		3100 à 3200		Pour coordonner le développement du système d'information du territoire de la Ville (SITV): - représenter la Ville de Genève au Comité directeur du système d'information du territoire genevois (SITG).
9000	Gestion du service	9100	Gestion du service	Pour faire face à l'évolution des tâches confiées à l'unité "Contrôle de gestion": - adapter l'organisation de l'unité; - maîtriser l'utilisation du module analytique du progiciel SAP et des outils de reporting.
AGENDA 21				
Pour limiter les impacts négatifs sur l'écosystème: - coordonner les actions transversales des services de l'administration générale en matière de développement durable.				

Division de l'administration générale
Achats et impression

Département des finances et de l'administration générale

OBJETIF 2005

Le Service des achats prospecte et étudie les marchés. Lorsque cela est nécessaire, il lance des appels d'offres.

Il fournit à l'ensemble des services de la Ville de Genève, des prestations générales, fournitures ou services, afin de faciliter leur fonctionnement. Il conclut des contrats ou effectue des achats dans l'intérêt socio-économique de l'administration municipale.

Il conseille et assiste les services municipaux dans les différents domaines et actes d'achat. Il les informe des diverses sources d'approvisionnement possibles et des conditions financières négociées et accordées par les fournisseurs, eu égard à la qualité des prestations et conditions de livraison.

Les prestations assumées par le Service des achats sont essentiellement les suivantes:

- établissement de règles et standards d'achats pour la Ville de Genève, études de marchés et études techniques, déploiement de la politique d'achats;
- présidence de la Commission de gestion des véhicules, mise en œuvre des stratégies environnementales définies par les autorités, contrôle du respect de la Déclaration de Florence, analyse des solutions de partage ou location de véhicules;
- gestion des besoins des services en mobilier, machines de bureau, machines à nettoyer les bâtiments, véhicules et engins spécifiques;
- achats, gestion des stocks et distribution de fournitures de bureau, machines de nettoyage et de nettoyage;
- traitement des appels d'offres, attribution des marchés et suivi des contrats (photocopieurs, appareils multifonctions, télécopieurs et nettoyage des bâtiments);
- édition et publication assistée par ordinateur, impression en offset ou en numérique, par le Service des achats ou par des tiers, des documents administratifs destinés aux services et aux autorités municipales;
- impression numérique en masse de documents administratifs, travaux de reprographie et de mise sous pli automatique pour le compte des services municipaux;
- soutien et conseil aux services, mise à disposition de documentations et veille technique.

Pour l'année 2005, l'objectif majeur consistera à poursuivre la formation de l'ensemble des collaborateurs du Service des achats, aux dispositions relatives aux "marchés publics".

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Gestion achats, contrats et approvisionnement		Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable: - généraliser l'utilisation des demandes d'achats émises par les services avec le progiciel SAP; - poursuivre l'assainissement du parc de machines à nettoyer les bâtiments; - favoriser l'utilisation du cashing pour les transports et déplacements professionnels afin de rationaliser le parc de véhicules et engins spécifiques propriété de la Ville de Genève; - mettre en œuvre les mesures d'assainissement qui découleront de l'étude sur l'état du parc de véhicules et engins spécifiques; - augmenter les livraisons directes des fournisseurs auprès des services. Pour obtenir le meilleur rapport coût/qualité auprès des fournisseurs, en prenant en considération les facteurs de développement durable: - adjudger le lot 2005 relatif aux contrats de nettoyage des bâtiments, dans le cadre des "marchés publics"; - lancer un appel d'offres "marchés publics" pour l'ensemble des photocopieurs et télécopieurs, puis l'adjudger.
		1100 à 1900	
2000	Edition et reprographie	2100 à 2400	Pour faire face à l'évolution des besoins de la Ville de Genève, en prenant en considération les facteurs de développement durable: - moderniser les moyens destinés à la reliure et aux finitions des documents produits par l'unité "logistique".
3000	Information et communication	3100	Pour répondre aux exigences légales et obtenir le meilleur rapport coût/qualité selon les critères fixés: - soutenir les services de l'administration municipale, dans leurs appels d'offres "marchés publics" relatifs aux biens, services et marchandises.

9000	Gestion du service	9100	Pour optimiser le fonctionnement du service des achats et ses prestations: - limiter la circulation des documents papier, à l'aide du progiciel SAP mis en production en 2004; - informatiser la gestion des relations contractuelles (renouvellement de contrats, modification, annulation, résiliation), en collaboration avec la DSI; - redéfinir les tâches et responsabilités au sein de l'unité "marchés publics" et de l'unité "logistique"; - poursuivre la formation de l'ensemble des collaborateurs du Service des achats, aux dispositions relatives aux "marchés publics"; - assurer la formation continue des collaborateurs de l'atelier de reproduction à l'utilisation des équipements numériques.
AGENDA 21			
Pour limiter les impacts négatifs sur l'écosystème: - appliquer la politique d'achats de mobilier, de véhicules et de consommables intégrant des critères écologiques, ergonomiques et de durabilité; - poursuivre l'utilisation du papier recyclé et le recyclage systématique des cartouches de toner équipant les imprimantes et appareils à photocopier; - réutiliser les enveloppes pour le courrier interne et employer des enveloppes en papier recyclé pour le courrier interne ou confidentiel; - rechercher des solutions de réutilisation des équipements obsolètes (mobilier et machines de bureau); - diminuer les déchets issus de l'activité de bureau, organiser le tri sélectif et la récupération des déchets. Pour améliorer la qualité des postes de travail des collaborateurs: - renouveler progressivement les bureaux non adaptés à l'usage de la bureautique.			

Division de l'administration générale
Direction des systèmes d'information

Département des finances et de l'administration générale

OBJECTIF 2005

La DSI élabore la stratégie des systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève, et la met en œuvre.

D'une manière générale, la DSI gère les systèmes d'information et de communication de la Ville de Genève, ainsi que les budgets de fonctionnement et les crédits d'investissement y relatifs. Par une veille technologique et organisationnelle permanente, elle anticipe l'avenir. Pour l'année 2005, l'objectif majeur est de consolider les infrastructures informatiques et télécoms de l'Administration municipale.

	Missions	N°	Objectifs détaillés
1000 Exploitation		1100	Pour améliorer la disponibilité de l'information:
		à 1400	- poursuivre le déploiement de l'infrastructure de haute disponibilité; - adapter les dispositifs de sécurité pour prendre en compte de nouvelles contraintes.
2000 Microinformatique		1300	Pour augmenter l'offre de services accessibles sur l'infrastructure de communication de la Ville de Genève: - continuer le développement progressif du réseau de fibres optiques.
		2100 à 2200	Pour accroître la qualité du service aux utilisateurs, dans un contexte d'augmentation de leur nombre et des besoins qui en découlent: - planifier et assurer l'installation, ainsi que le renouvellement, des stations de travail et de leurs périphériques.
3000 Développement			Pour répondre aux demandes des autorités politiques en matière de tableaux de bord (pilote) et doter l'Administration municipale d'outils financiers et de gestion des ressources humaines conformes à l'état de l'art: - étendre, si nécessaire, le système d'information intégré (SISAP) et compléter les outils d'analyse y relatifs.
		3100	Pour que les autorités politiques puissent bénéficier d'outils performants à l'appui de leur mandat: - faire évoluer les systèmes d'information des conseillers municipaux (Intr@CM) et de l'Administration centrale (Candide).
			Pour doter les services de nouveaux moyens leur permettant d'améliorer la qualité de leurs prestations: - déployer au sein de l'Administration municipale les systèmes d'information prévus sur les Plans informatiques quadriennaux.

Direction des systèmes d'information

9000	Gestion du service	9100	Pour améliorer la qualité et l'efficacité des prestations offertes à l'Administration municipale - automatiser le traitement des demandes des services à la DSI.
AGENDA 21			
Pour limiter les effets négatifs sur l'écosystème: - appliquer la politique d'achat intégrant des critères écologiques, ergonomiques et de durabilité; - continuer le déploiement de la gestion électronique de documents (GED), du courrier électronique et des outils de pilotage informatiques; - poursuivre la récupération des équipements informatiques obsolètes et rechercher des solutions de réutilisation. Pour améliorer la qualité des postes de travail des collaborateurs: - continuer le renouvellement progressif des écrans à tube par des écrans de type TFT (écrans "plats").			

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2005

**DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT,
DES CONSTRUCTIONS
ET DE LA VOIRIE**

Direction et secrétariat du département

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

En 2005, la mise en place des mesures de réorganisation du département, le suivi et l'évaluation de ces mesures seront des objectifs essentiels. Il faudra également poursuivre l'évolution de l'organisation du département en vue d'un meilleur contrôle au niveau de la direction départementale des prestations logistiques, notamment gestion électronique des données, marchés publics, gestion comptable et planification financière.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1000 Direction et coordination	1100.01	Améliorer le fonctionnement de la direction du département, afin de poursuivre le processus consistant à décharger le magistrat des tâches et activités pouvant être déléguées.
	1100.02	Rendre plus régulières et efficaces les réunions du conseil de direction regroupant le directeur du département et les deux directeurs de domaines.
	1200.01	Simplifier les procédures de concertation sur les projets menés en commun par plusieurs services.
	1200.02	Poursuivre la concertation avec les représentants du personnel en relation avec l'organisation et les conditions de travail.
	1300	Mettre en œuvre des procédures permettant des réalisations plus rapides et plus performantes s'agissant de projets menés en commun par plusieurs départements (par ex. affichage public, rénovations d'immeubles, bouquet de transports, dépôts sauvages de déchets, plan de verdissement de la ville, problèmes variés liés à la gestion du domaine public).
2000 Aménagement, constructions et voirie	2100.01	Concrétiser l'objectif d'une réduction importante de l'affichage commercial.
	2100.02	Parvenir à une amélioration dument constatée de nos prestations en matière de propriété du domaine public.
	2100.03	Poursuivre l'élaboration d'un plan visant à améliorer la végétation en ville.
	2100.04	Continuer la mise en œuvre d'une politique d'acquisitions foncières pour la construction de logements sociaux.
	2200.01	Mieux maîtriser des pratiques juridiques communes à l'ensemble du département en matière de contrats et de marchés publics.
	2200.02	Elaborer un fichier informatique des dossiers du service juridique permettant un accès différencié (noms, sujets, adresses).

3000 Relations externes	2300	Etude des dossiers, préavis, analyse des rapports d'activité.
	3100.01	Poursuivre la pratique de la collaboration avec les groupements de quartier dans une optique de démocratie participative.
	3100.02	Poursuivre la pratique de la médiation et notamment concrétiser des expériences de rénovations d'immeubles en vue de la création de logements associatifs.
	3200	Préparation des prises de position et déclarations publiques du département, contacts avec la presse et les médias.
	3300	Représentation du magistrat pour les relations avec les tiers extérieurs à l'administration.

Conservation du patrimoine architectural

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Le service a mis en place, trois années durant, un mode de gestion de ses documents et des méthodes de travail adaptés à l'environnement du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie. L'accent portera pour 2005 sur l'affinement des procédures de collaboration avec les principaux services intéressés, notamment en développant une meilleure connaissance de leurs besoins. Il portera également sur la poursuite de l'amélioration de la forme des documents produits à leur attention et sur le développement des connaissances spécifiques des collègues du service afin de répondre de manière plus ciblée à nos partenaires.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Conseil		1100.01	Fournir les bases théoriques et documentaires nécessaires aux services représentants du maître de l'ouvrage, dans le cadre des travaux de restauration à entreprendre sur les immeubles protégés ou dignes de protection.
		1100.02	Anticiper les demandes en menant les études historiques.
		1100.03	Assurer les prestations de conseil et le support technique dans le cadre des chantiers en cours d'exécution. Améliorer le suivi des dossiers par une anticipation des demandes.
		1200	Préparer les arguments pour les préavis touchant à l'ensemble des dossiers relatifs aux problèmes de protection du patrimoine, en répondant aux demandes exprimées. Anticiper les demandes liées aux procédures rapides.
		1300	A la demande, fournir les conseils utiles, aux plans technique et déontologique, dans le cas des prestations fournies à des tiers par la Ville de Genève.
2000 Recherche		1400	Veiller à la cohérence entre les directives de conservation du patrimoine et l'application des principes du développement durable.
		2100	Produire et commander les études historiques, afin de répondre dans les délais aux demandes de prestations de conseil et poursuivre l'effort accompli pour les publier sous une forme aisée, tant pour la reproduction que pour la transmission.
		2200	Reprendre la réalisation de l'inventaire historique du patrimoine en intégrant le projet aux études menées par les autres services du département et en adaptant sa forme aux contingences actuelles.
		2300	Effectuer ou commander les investigations spécifiques selon les nécessités particulières liées aux dossiers en cours, en suivant de près les projets et les chantiers. Développer la diversification de l'offre de prestations.

2400.01	Assurer la mise à jour de l'index bibliographique des bâtiments situés sur le territoire de la Ville, en poursuivant les efforts engagés visant à adapter sa forme aux nouvelles techniques de traitement des données.
2400.02	Compléter et mettre à jour la documentation technique.
2400.03	Poursuivre et achever l'archivage des dossiers selon le modèle mis en place à l'occasion du transfert du service en 2001 (objectif dont la réalisation est en cours et se déroulera sur une période de 3 à 4 ans)
2500.01	Compléter la formation du personnel du service dans les domaines scientifiques et techniques (formation continue), développer la formation interne par transfert de connaissances.
2500.02	Poursuivre les échanges périodiques avec les instances homologues.
3100.01	Représenter la Ville de Genève auprès de la commission des monuments, de la nature et des sites, d'une part, au sein de la fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.
3100.02	Assurer la coordination par une participation régulière aux travaux de la commission des monuments, de la nature et des sites, d'une part, au sein de la fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, d'autre part.
3200.01	Programmer, organiser et coordonner les manifestations qui se dérouleront dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, édition 2005.
3200.02	Fournir les éléments nécessaires au développement des actions de communication menées par le département, pour ce qui a trait au domaine de la conservation du patrimoine.
9100	Coordination du personnel et distribution des tâches, planification horaire et définition des échéances, gestion financière et rapports, classement et archivage des dossiers relatifs au fonctionnement du service, gestion des fournitures de bureau et de la bureautique.
9000	Gestion du service
VARIATION DE PERSONNEL	
Pas de variation.	
La perspective d'accueillir un stagiaire est envisagée pour l'année 2005.	
VARIATION DE LOCAUX	
Les bureaux actuellement utilisés par le service ont bénéficié d'une augmentation de surface durant l'année 2004, par la mise à disposition de locaux annexes.	

Information et communication

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Au niveau de l'information et de la communication, l'accent portera sur la promotion et la coordination des différentes actions menées par le Département.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1100	Promouvoir, auprès de la population, les projets d'aménagement menés par la Ville de Genève par le biais de différents supports d'information et communication, tels que le périodique d'information, le site Internet, les conférences de presse, des affiches ou des expositions.
1200.01	Cordonner, de manière concertée, les différents supports d'information mis sur pied par les services du Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie.
1200.02	Gérer et promouvoir la ligne graphique du Département.
1300	Créer et développer des moyens de communication visuels (arcade d'information au Pont de la Machine, bâtiment d'exposition au 12, quai du Rhône, panneaux d'affichage, etc...).

1000 Information, communication et documentation

Organisation urbaine & constructions		Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	
Direction de l'organisation urbaine & constructions			
OBJECTIF 2005			
Assurer une meilleure prise en compte des priorités par les services et veiller au respect des délais impartis.			
Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Direction et coordination		1100	Coordonner, superviser et conseiller tous les services et entités chargés de l'élaboration de documents destinés au magistrat, aux conseillers municipaux et aux commissions.
		1200	Assurer la coordination entre les services et veiller à l'application des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal.
		1300	Veiller à la mise au point des projets entre les services utilisateurs et les services constructeurs afin de maîtriser les coûts de construction par la justification des programmes.
2000 Aménagements et constructions		2100	Assurer la cohérence en matière d'urbanisme et d'acquisition foncière dans le cadre du nouveau domaine de l'organisation urbaine.
		2200	Contribuer aux synergies nécessaires dans le domaine des constructions.
		2200	Inciter à la mise sur pied d'un observatoire des investissements nécessaires à la tenue à jour du plan d'investissement.
		2300	Veiller à rendre opérationnel la cellule de maîtrise des coûts en lien avec le domaine des constructions.
		2400	Assurer l'application de critères objectifs pour l'attribution des mandats, comme par les concours ou les mandats d'études parallèles.
3000 Relations extérieures		2500	Veiller à l'harmonisation des procédures en matière de marchés publics.
		2600	Synthèse des préavis communaux sur les autorisations de construire, recevoir et renseigner les requérants, en fournissant des explications et justifications, rechercher des solutions.
		2700	Réception des demandes, étude des dossiers, préavis, demandes de crédits pour les bâtiments culturels, installations pour handicapés, contrôle de l'exécution.
		3100	Présenter, discuter, participer à des séances de présentation de projets d'aménagement et de construction.

9000	Gestion du service	Participation à des groupes de travail avec le DAEL, particulièrement pour les dossiers de Sécheron et du projet de la gare des Eaux-Vives et de la liaison CEVA, ainsi que des stations sur le territoire communal (Eaux-Vives, hôpital, notamment), participation au comité directeur TC 2005, au groupe de travail interdépartemental, à la commission du Fonds d'énergie, à la commission des bâtiments universitaires.
		Membre du bureau d'Europasuisse et de l'Aspasuisse occidentale, membre de la FIHUTAT (Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement des territoires), rencontre avec les syndicats.
		Représentation du DACV, du Magistrat et de la Ville de Genève lors d'inaugurations, vernissages, colloques, conférences, etc.
		Veiller à la formation des collaborateurs et au renouvellement dans le cadre de la réorganisation du département.
VARIATION DE LOCAUX		
Poursuivre les efforts en vue d'une localisation fonctionnelle des services.		
AGENDA 21		
Poursuivre, dans le cadre des projets de construction et des concours d'architecture, à la prise en compte des critères liés au développement durable en testant notamment la liste des critères élaborés par le groupe de travail interservices.		

Organisation urbaine & constructions		Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	
Opérations foncières			
OBJECTIF 2005			
Conformément aux objectifs du Conseil administratif, nous allons poursuivre la politique d'acquisition foncière mise en place en vue de répondre à l'intérêt général en matière de mise à disposition de logements, d'aménagements piétonniers, notamment.			
1000 Opérations foncières	Missions	N°	Objectifs détaillés
		1100.01	Poursuivre la politique d'acquisition ou d'échange de terrains en vue de permettre la concrétisation de logements sociaux et l'aménagement d'espaces public, etc.
		1100.02	Participer de manière efficiente, au projet de liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives du point de vue des incidences foncières et de la consultation à mener avec la population concernée.
		1100.03	Garantir la création de cheminements piétonniers dans les quartiers par le biais de la procédure relative aux requêtes en autorisation de construire et/ou par le biais de négociations auprès d'opérateurs privés.
		1100.04	Gérer le crédit d'investissement de Frs 2,5 millions destiné à soutenir le logement coopératif en Ville de Genève (arrêté N° 448) et en assurer sa promotion.

Organisation urbaine & constructions
Urbanisme

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Objectifs courants : Assurer l'exercice de toutes les prestations attribuées au service.
Objectifs par opportunités : Saisir toutes les opportunités d'aménagement valorisant la Ville de Genève mais qui ne peuvent être planifiées ou anticipées.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1000	Evaluation des transformations du territoire communal et des besoins de la population	1100.01	Mettre en place un poste de consultation / extraction des données SITG au moyen du logiciel ArcView ou similaire.
		1100.02	Rendre opérationnelle une nouvelle base de données à partir des éléments d'URBA 2.
		1100.03	Enrichir le relevé COMOS des éléments et paramètres d'aménagement pour en constituer une base de données commune.
		1100.04	Etablir une photothèque du service répertoriant les photos d'aménagement.
		1100.05	Sur la base de l'exposition "Portrait d'une ville", actualiser la forme et le contenu de la méthode existante et réorienter l'Atlas Mémocié.
		1100.06	Créer une base de données sur le stationnement privé et public (en lien avec le service mobilité).
2000	Planification du territoire communal en application des lois et plans-cadre cantonaux et des principes du développement durable	2200.01	Elaborer un plan directeur de quartier pour le secteur Rosemont.
		2200.02	Elaborer un plan directeur de quartier de la Forêt (selon nouvelles dispositions légales) en lien avec la mise au point de plans localisés de quartiers.
		2200.03	Suivre dans la durée, l'impact du degré de sensibilité II dans la Vieille-Ville selon le nouveau plan d'attribution.
		2200.04	Elaborer au plan directeur de quartier du Mervelet (selon nouvelles dispositions légales) en lien avec la mise au point du projet de plan de site.
		2200.05	Poursuivre et mettre en oeuvre le plan directeur de quartier du secteur de la Gare des Eaux-Vives dans le cadre de la démarche des "plans d'aménagement concertés" et en coordination avec tous les services municipaux concernés.
		2200.06	Renforcer le réseau des promenades du Plan Piétons par la planification et la coordination de mise en oeuvre des jardins de poche.
		2200.07	Planifier et coordonner la mise en oeuvre d'opérations relatives au couloir de verdure Monbrillant / Châtelaine (en particulier Gallifruinaire et Îlot Lyon, Jura, Dasser).
		2200.08	Contribuer à promouvoir une solution viable d'aménagement pour l'îlot 6 des Grottes.

2200.09	Développer le concept du maillage vert en tant que volet du futur plan directeur communal.
2200.10	Contribuer au développement des projets Ville de Genève qui s'étalent dans la durée : Foyer, passerelle, parc Rigot, réseaux, et les expertiser en lien avec projets cantonaux (PAC Sécheron).
2200.11	Elaborer le plan directeur du secteur Rosemont.
2400.01	Mettre au point le projet de plan localisé de quartier de la Cité Universitaire en collaboration avec le DAEL.
2400.02	Encadrer l'aboutissement du plan localisé de quartier l'ot 5a et 7.
2500.01	Planifier et coordonner la mise en oeuvre de centralités vertes aux abords des points de transbordement du réseau de transports publics.
2500.02	Expertiser et contribuer activement aux projets d'infrastructure à fort impact communal dont le pilotage est soit cantonal, soit partagé : parking P+R (Sécheron notamment), parking OMC, CEVA.
2500.03	Contribuer à l'élaboration du volet déplacement du plan directeur communal (en lien avec le service mobilité).
3300.01	Conduire la concertation sur divers projets à enjeux : Pestalozzi, Jean-Louis Prévost, Cité Universitaire, Villa Biardone.
3400.01	Elaborer le dépliant de la promenade n° 10 du Plan Piétons et organiser son inauguration en lien avec le 60ème anniversaire des Nations Unies.
3400.02	Réaliser tous les oriflammes des promenades du Plan Piétons.
3400.03	Mettre à jour et rééditer les dépliant épuisés des promenades.
3400.04	Promouvoir le concept de jardins de poche comme éléments emblématiques de l'opération "maillage vert".
3500.01	Préparer le cadre thématique, organisationnel et financier du Congrès FHUAT qui aura lieu en 2006.
9100.01	Compléter le fonds d'archives du service.
9100.02	Réaliser la première application du plan de classement en vue de sa version définitive, basée sur les missions et prestations.
9100.03	Compléter la connaissance des rouages administratifs des collaboratrices administratives et renforcer leur coordination.

3000 Assistance, vulgarisation et échanges professionnels sur la connaissance du territoire

9000 Gestion du service

Urbanisme

VARIATION DE PERSONNEL
Stabilisation des 14,7 postes répartis sur 20 personnes.
- 1 remplacement de poste suite d'un départ à la retraite,
- 1 promotion,
- 1 évaluation de fonction,
- 1 confirmation par engagement.
AGENDA 21
Contribution active dans le cadre des projets d'aménagement, du Plan Piétons et du maillage vert.

Urbanisme

Organisation urbaine & constructions		Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie	
Energie			
OBJECTIF 2005			
Les objectifs principaux pour l'année 2005 sont:			
		- Poursuivre l'évolution engagée en matière d'organisation interne du service, en relation avec l'évolution de l'organisation engagée au sein du département, et plus particulièrement du domaine des constructions. Cette démarche doit aboutir à l'adaptation des missions et prestations du service. - Poursuivre l'intégration dans les projets de construction et de rénovation des nouvelles dispositions définies par la Loi sur l'énergie en matière de conception énergétique des bâtiments, se traduisant par la prise en compte systématique des confort thermique d'hiver et d'été. - Participation au développement de méthodes et d'outils de travail communs au domaine des constructions. - Poursuivre les objectifs stratégiques et opérationnels en matière de politique énergétique	
Missions		Objectifs détaillés	
		N°	
1000 Assurer la maintenance d'exploitation des installations thermiques du patrimoine immobilier de la Ville de Genève		1100	Poursuite de la mise en oeuvre du module de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur pour la maintenance d'exploitation des installations techniques.
		1200	Poursuite de l'évolution de l'organisation du fonctionnement de la section "exploitation". Poursuite du développement des systèmes de gestion à distance des installations.
		1300	Poursuite du programme de remplacement et d'adaptation des systèmes de réglage des chaufferies. Etude et mise en place d'un programme d'assainissement et d'adaptation des installations de ventilation.
		1400	Poursuite du programme de rénovation et d'adaptation aux normes OPAir des chaufferies du patrimoine bâti de la Ville.
		2100	Intégration dans les projets de construction et de rénovation des nouvelles dispositions définies par la Loi sur l'énergie en matière de conception énergétique des bâtiments, se traduisant en particulier par la prise en compte systématique des confort d'hiver et d'été, ainsi que l'intégration des énergies renouvelables. Développement de méthodes de travail communes au domaine des constructions.
2000	Application d'une politique énergétique basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des besoins, le développement et la valorisation des énergies renouvelables		

9000	Gestion du service	2200	Poursuite du programme de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti. Poursuite du programme de gestion durable de l'eau. Poursuite du programme de maîtrise de la demande d'électricité.
		2300	Poursuite de la recherche sur l'optimisation de régime de fonctionnement des moteurs électriques d'entraînement. Poursuite des essais d'intégration des systèmes de micro-cogénération couplés aux installations de chauffage.
		2400	Collaboration avec le ScanE dans le cadre de la mise en place des objectifs de politique énergétique au niveau cantonal.
		2500	Poursuite de la valorisation des activités du service à l'aide de publications et de l'exploitation du site Internet. Soutien et développement de projets didactiques relatifs à la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.
		9100	Redéfinition des missions du service, à travers notamment le développement, avec le Service des bâtiments, d'une réflexion visant d'une part, à clarifier les modalités d'intervention sur les installations électriques et sanitaires et d'autre part à s'assurer de la bonne prise en compte des obligations réglementaires en la matière. Clarification du mode de fonctionnement des compétences environnementales du service intervenant sur des problématiques externes au domaine des constructions, voire du département. Evolution du concept de comptabilité analytique et de contrôle de gestion au sein du service.

VARIATION DE PERSONNEL
Le service comprend 28 postes, pas de variation pour 2005. Toutefois, un poste supplémentaire serait nécessaire pour faire face à l'augmentation de la charge de travail induite par les nouvelles dispositions réglementaires de la loi sur l'énergie.
VARIATION DE LOCAUX
Le service va emménager dans de nouveaux locaux, dès la fin de l'année 2004 : au 25 de la rue du Stand pour la partie bureaux, au bâtiment 2B du site Artamis pour les ateliers.
AGENDA 21
Améliorer la visibilité des compétences environnementales du service, en cohérence avec l'organisation du département, mais aussi de celle relative à l'Agenda 21.

Organisation urbaine & constructions
Mobilité

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Mise en œuvre du Service de la mobilité voulu par le Conseil administratif avec ajustement des procédures administratives et des liens entre les différents services, tant de la Ville que de l'Etat. Poursuite de l'effort en matière de promotion des déplacements économes déjà développée au sein du Service d'aménagement urbain et d'éclairage public et du Service d'entretien du domaine public. Développement et mise à jour des plans thématiques relatifs aux modes doux. Développement des programmes d'assainissement du bruit routier pour répondre à l'OPB.

Missions		Objectifs détaillés	
	N°		
1000 Orientations	1100	La création du Service de la mobilité devra permettre de mettre en place progressivement des procédures administratives de contrôle et d'évaluation des activités selon les principes du développement durable.	
	1200	Application au niveau local des plans d'ensemble développés par le canton en matière de transports et de circulation. Un effort particulier sera apporté pour assurer la correspondance entre la hiérarchie du réseau routier et le plan directeur du réseau routier adopté par le Conseil d'Etat et les options de la Ville de Genève en matière d'aménagement en faveur des cycles, des piétons et d'espaces publics.	
	1300	Développement de nouveaux programmes d'assainissement du bruit routier sur les rues qui font déjà l'objet d'études d'aménagements urbains et sur les axes où les valeurs d'alarmes sont atteintes ou dépassées. Poursuite de la mise en œuvre du plan de mesures OP Air en collaboration avec l'Etat de Genève, dans le cadre notamment de la réalisation de nouvelles "zones 30 Km/h" sur le territoire communal.	
	1400	Mise à jour du plan directeur cyclable et développement de nouveaux plans sectoriels dans les quartiers qui en font la demande pour améliorer la sécurité des déplacements doux. En fonction des impacts des projets d'aménagements urbains sur le stationnement dans les quartiers, études de nouveaux plans de stationnement pour répondre aux besoins des habitants. Appuis aux entreprises qui souhaitent mettre au point un plan de mobilité pour les déplacements de leurs collaborateurs notamment les HUG et le BIT. Suivi du plan de déplacements de l'administration municipale.	

2000	Coordination et conseil	1500	Le service poursuivra sa participation à la planification dans le temps, en fonction de la politique d'investissements de la Ville de Genève. Introduction des projets localisés en matière de circulation et transports dans les programmes financiers, en coordination avec les concepts communaux et cantonaux, notamment d'aménagement des espaces publics.
		2100	Constitution et mise à jour de bases de données concernant la mobilité douce, relevés de vitesses, données relatives au stationnement dans les quartiers. Le service mènera une réflexion à l'aide d'une base de données sur les accidents de la circulation routière afin de contribuer à améliorer la sécurité.
		2200	Renforcement de la coordination des procédures techniques et administratives avec les services de la Ville et de l'Etat dans la mise au point des projets qui traitent de la problématique des transports, notamment dans le cadre du développement des transports publics et de la circulation, avec l'Aménagement des espaces publics, du Génie civil. Le service reprend l'activité de mise à l'enquête des projets d'arrêtés de circulation menée auparavant par le Service d'aménagement urbain et d'éclairage public.
		2300	Le service sera amené à renforcer son rôle d'expert auprès des autres services et départements ainsi qu'à la présidence, pour tous les domaines qui traitent de la mobilité. La mise au point des projets de modération du trafic ou de valorisation des modes doux demande des expertises environnementales dans les domaines des pollutions sonores et de l'air, et de sécurité dans les domaines des mesures de vitesses et de relevés des accidents. La recherche d'une meilleure adéquation entre l'offre et la politique volontariste souhaitée en matière de stationnement nécessite également des expertises en matière de comportement des usagers. Le service développera également son activité dans le conseil aux entreprises qui souhaitent mettre au point un plan de mobilité. Le Service représente la Ville de Genève dans les instances cantonales, régionales, nationales et internationales traitant de la mobilité.
		2400	La mise au point des projets nécessite obligatoirement une phase de concertation avec les associations locales et les services, puis d'information au public, afin de répondre aux attentes des citoyens et de bénéficier d'une adhésion la plus large possible.
3000	Organisation des modes de déplacements	3100	Le service poursuivra le développement du réseau cyclable jusqu'ici mené par le Service d'entretien du domaine public. De même, les différentes demandes issues des groupes de concertation dans les quartiers pour améliorer la sécurité des déplacements doux seront développées avec les services de la Ville et de l'Etat afin d'obtenir les autorisations de construire et les arrêtés de circulation, ainsi que le financement des aménagements. Une attention particulière sera portée sur le suivi de la réalisation, notamment des zones 30 Km/h, afin d'évaluer la qualité des mesures réalisées.

Mobilité

81

4000 Appui à l'aménagement des espaces publics	4100	La mise au point des projets d'aménagements d'espaces publics nécessite, la plupart du temps, de revoir l'organisation de la circulation et/ou du stationnement, afin de répondre aux demandes des différents usagers, améliorer la sécurité des plus faibles ou encore répondre aux exigences environnementales. Ces tâches, jusqu'à maintenant organisées d'une manière interne, nécessiteront une attention particulière de coordination avec le Service d'aménagement urbain et d'éclairage public et le nouveau Service du génie civil.
	5100	Le service reprendra l'organisation de la semaine de la mobilité et sa coordination au niveau cantonal et régional et reprendra ses campagnes de sensibilisation lors de nombreuses autres manifestations. Il assumera également l'ensemble de la promotion du vélo organisée jusqu'à présent par le Service d'entretien du domaine public. Il développera de nouvelles campagnes prophylactiques en faveur de l'écomobilité, en partenariat avec les instances cantonales et régionales. Les activités de promotion des plans de mobilités pour les entreprises seront accrues.
5000 Promotion de l'écomobilité		
VARIATION DE PERSONNEL		
Le service sera formé de 5 personnes venant du Service d'aménagement urbain et d'éclairage public et de 2 personnes du Service d'entretien du domaine public.		
VARIATION DE LOCAUX		
Selon toutes vraisemblances, le service devrait réintégrer la rue de l'Hôtel-de-Ville 4.		
AGENDA 21		
Le Service, par sa mission principale de promotion des mobilités douces, est au cœur des thèmes forts du développement durable. Au travers de la mise en œuvre progressive des procédures de contrôle et d'évaluation des activités d'organisation et de gestion, le Service de la mobilité contribuera à la définition de l'Agenda 21 communal.		

Espaces publics & voirie
Logistique et technique

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Les travaux de transformation des ateliers seront terminés et le transfert de l'unité de gestion des véhicules de l'administration (ancien garage municipal) effectif. En ce qui concerne les acquisitions de biens et marchandises, l'objectif est de poursuivre la collaboration avec d'autres services et groupes de l'administration (achats, commission de gestion des véhicules), afin d'élaborer des cahiers des charges applicables à l'ensemble de l'administration et de préparer, pour le projet de budget 2006, un budget sous la forme missions et prestations.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Gestion et maintenance du parc des véhicules et engins de l'administration, hors SIS	1100	Accentuer les interventions sur les véhicules afin d'en assurer un entretien conforme aux règles qui régissent le principe du développement durable. Mettre en place une structure de formation proposée à tous les utilisateurs de véhicules de la voirie, notamment en matière de conduite douce.
2000	Soutien logistique aux services de la voirie	2300	Maintenir le niveau actuel
3000	Matériel de fêtes et autres manifestations et interventions sur le territoire de la Ville de Genève	3100	Renouveler en partie le parc matériel de fête.
		3200	Optimiser l'entretien des WC publics et abribus.
		3300	Mettre en place une campagne d'information des prestations fournies.

Espaces publics & voirie
Génie civil

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Outre la maintenance courante de l'espace public et du réseau d'assainissement, les objectifs principaux restent la participation aux groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets importants d'aménagement de l'espace public, ainsi que les études techniques permettant la réalisation des travaux.
Mise en place de la nouvelle organisation, issue de la fusion des services études et constructions et entretien du domaine public.

Missions

N°

Objectifs détaillés

1000	Etudes	1100	- renforcer les prospections de l'état de dégradation de l'espace public et assurer les études de remises en état, en coordination avec les groupes d'études pluridisciplinaires chargés d'élaborer des projets d'aménagements neufs; - apporter l'appui technique dans le cadre de l'établissement de projets d'aménagements urbains; - renforcer l'anticipation lors d'interventions de maintenance, compte tenu de la nécessaire coordination avec tous les utilisateurs des infrastructures de l'espace public (SIG, les réseaux de fibres optiques, privés, etc.); - veiller à l'utilisation de matériaux recyclés et recyclables, ainsi que ceux répondant au mieux aux normes techniques et environnementales; - poursuivre les études liées à la dépollution des terrains sur l'espace public; - entreprendre les études liées au contrôle des leneurs HAP des enrobés bitumineux sur l'espace public; - poursuivre les études liées au contrôle de l'état de la structure des chaussées existantes.
			1200
1300			- finaliser les inspections et les contrôles statiques des ouvrages d'art. - finaliser l'établissement du plan régional et le plan général d'évacuation des eaux avec les instances cantonales; - poursuivre le développement des plans sectoriels d'assainissement s'inscrivant dans l'image directrice; - poursuivre les études visant à la réalisation et à la transformation des collecteurs, selon les principes définis par les plans sectoriels; - contrôler systématiquement l'état des réseaux d'assainissement et éléments liés; - poursuivre la récolte d'information permettant l'établissement du volet entretien du plan général d'évacuation des eaux.

Génie civil

85

1400	- contrôler systématiquement l'état du marquage routier et établir le programme d'interventions.
1500	- planifier les interventions en requérant les avis de la conservation du patrimoine.
1600	- planifier les études visant à l'installation de dispositifs de limitation de consommation, de recyclage et création de nouveaux points d'eau.
1700	- élaborer les dossiers destinés aux intervenants internes et externes; - planifier les études de restauration des bornes.
2100	- poursuivre la surveillance de travaux de tiers sur le domaine public; - définir avec les services cantonaux compétents, les mandataires et les entreprises, les plans et méthodes d'intervention en veillant à minimiser l'impact des chantiers sur les riverains et usagers de l'espace public; - renforcer l'information et le dialogue avec tous les intervenants, en particulier avec les riverains et usagers lors d'interventions dans l'espace public; - systématiser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite; - poursuivre l'enlèvement systématique des graffitis sur les ouvrages et installations pour lesquels le service est compétent.
2200	- hormis les travaux d'entretien courant, poursuivre les interventions de remise en état et éventuellement de renforcement ou de limitation de charges des ouvrages d'art compte tenu des nouvelles charges admises.
2300	- assurer l'entretien systématique du réseau d'assainissement afin d'éviter tout risque de dégradation accélérée et de pollution.
2400	- procéder aux réflexions systématiques du marquage routier; - mise en oeuvre de zones 30 Km/h 2ème étape (marquages et aménagements).
2500	- conduire et/ou participer à la direction des chantiers de maintenance et de rénovation des monuments.
2600	- poursuivre les travaux d'équipement des fontaines visant à diminuer les consommations d'eau;
2700	- assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des fontaines. - procéder aux remplacements et réflexions des barrières en recourant à des moyens internes et externes.
3100	- poursuivre l'information aux professionnels de la construction intervenant sur l'espace public.
3000	Système d'information du territoire

Génie civil

VARIATION DE PERSONNEL
Au 31 décembre 2004, ce service comprend 89 postes de travail (études et constructions = 15,5 postes, entretien du domaine public = 73,5 postes).
AGENDA 21
Le service veille à l'application des principes de l'Agenda 21 lors de l'exécution de travaux.

Espaces publics & voirie
Voirie - Ville propre

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Toujours dans le souci d'insérer les actions du service dans la perspective d'un développement durable, du plan cantonal de gestion des déchets, ainsi que de la mise à disposition d'une logistique performante au service des habitants, il sera nécessaire de renforcer et d'affiner l'organisation dans les domaines de la gestion des déchets et du nettoyage.

La présence du service sera accrue dans toutes les manifestations importantes organisées sur le domaine public, afin de sensibiliser au tri des diverses fractions de déchets et de mise à disposition de toutes les infrastructures nécessaires.

Cette année, se concrétisera le renforcement de cette organisation par la constitution d'une cellule spécialisée.

En matière d'information, les efforts seront poursuivis afin d'inciter la population à pratiquer les tri sélectifs.

En collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, les actions déjà entreprises au sein des écoles enfantines et primaires seront poursuivies et renforcées.

Poursuivre et consolider la synergie engagée avec les agents de sécurité municipaux dans la perspective de la résolution des problèmes liés à la sortie prématurée des réceptacles de collecte et des déchets encombrants.

De même, renforcer la collaboration sur les divers marchés.

Pour la part du lavage des rues, les efforts en vue de substituer l'eau potable par de l'eau de récupération seront poursuivis, en collaboration étroite avec les services du génie civil et de l'énergie.

Enfin, d'une manière générale, rendre plus interactives et plus mobiles les diverses équipes oeuvrant pour la propreté de la ville.

Missions	N°	Objectifs détaillés
1000 Collecte des déchets	1200	Poursuivre les efforts concernant le tri sélectif des déchets dans la perspective d'avoiser 30 % de la masse totale des déchets collectés. Poursuivre l'implantation de sites enfouis destinés à la récupération du verre usagé et doter ces espaces de récipients en surface pour les collectes destinées à l'aluminium, au fer blanc et aux piles.
	1300	Affiner la récupération des matières constituées issues des objets encombrants, afin de permettre l'accroissement des fractions recyclables. Renforcer l'organisation de la collecte de ce type de déchets par la création d'un poste de coordinateur ayant pour mission de gérer directement toute la problématique de terrain, en relation avec les équipages concernés et l'aire de déconstruction desdits déchets.
	1400	Poursuivre les campagnes de sensibilisation afin d'inciter l'habitant au bon geste, au bon réflexe. Participer, en collaboration avec le Service des écoles et institutions pour l'enfance, à la sensibilisation des élèves des écoles maternelles et primaires par une information de proximité.
		Intensifier les activités d'information au sein des manifestations se déroulant sur le domaine public. Conseiller les organisateurs sur l'utilisation de vaisselle biodégradable, ainsi que sur les divers tris sélectifs à mettre en oeuvre. Mettre en évidence toutes les actions effectuées par le service, afin de les rendre plus visibles face au public.
2000 Nettoyement du domaine public	2100	Accroître la mobilité au sein des diverses équipes. Renforcer les équipes oeuvrant dans les secteurs sensibles, notamment en fonction des fluctuations saisonnières. Continuer d'accroître le parc de corbeilles à déchets et de cannettes. Renforcer la vidange des corbeilles à déchets en créant un nouvel équipage.
	2200	Activer une grande synergie avec la cellule spécialisée créée dans le cadre du tri des déchets dans les manifestations, afin de soutenir celle-ci en matière de propreté des lieux festifs.
	2500	Mise en place d'une organisation mobile entre ces deux entités. Poursuivre et consolider la synergie engagée avec les agents de sécurité municipaux en matière de propreté, notamment dans le cadre de la problématique des déjections canines et sur les divers marchés de la ville.

Voirie - Ville propre

VARIATION DE PERSONNEL	
-	Création d'une cellule spécialisée dans la gestion des déchets pour les manifestations, comprenant 2 ouvriers, 1 chef d'équipe et 1 adjoint.
-	Création d'un équipement supplémentaire de collecte des déchets, comprenant 2 ouvriers et 1 chauffeur poids lourds.
-	Création d'un équipement de vidange de corbeilles à déchets, comprenant 2 ouvriers.
-	Création d'un poste de coordinateur concernant la problématique des déchets encombrants.
Soit :	
6	postes d'ouvriers
1	poste de chauffeur poids lourds
1	poste de coordinateur collecte des objets volumineux
1	poste d'adjoint dédié à la gestion des déchets lors des manifestations
1	poste de chef d'équipe dédié à la gestion des déchets lors des manifestations
Total 10 postes supplémentaires	

Espaces publics & voirie
Aménagement urbain

Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie

OBJECTIF 2005

Le service poursuivra ses efforts en faveur de la réalisation d'aménagements temporaires et éphémères ("Les Yeux de la Ville") avec la volonté d'associer les entités locales, culturelles et sociales dans des actions qui permettent de tester "grandeur nature" l'intervention finale. Il poursuivra les efforts d'aménagement et d'organisation des espaces publics en faveur des déplacements "doux" et des transports collectifs déjà engagés.

Missions

Objectifs détaillés

N°	
1000	Aménagement des espaces publics
1100	Poursuite de la conception du "Fil du Rhône" et des mesures d'accompagnement des transports collectifs (tramway Onex, CEVA). Développement de l'observatoire des transformations urbaines", mesure des conséquences en matière d'aménagement urbain et de transports, intégration dans le Programme financier d'investissement.
1200	Poursuite des conciliations initiées pour les projets de places piétonnes et zones de rencontre des cheminements piétons, pour les projets liés au développement des transports publics; poursuite du programme de mandats d'études parallèles engagé. Développement de l'expertise d'aménagement urbain dans les projets de mobilité liés à la modulation de la circulation et à l'application des mesures de protection contre le bruit.
1300	Poursuite du programme de mandats d'études parallèles de création de mobiliers urbains: récupération des déchets, abris-vélos, signalétique des arrêts TPG, signalétique du pôle d'échange de Cornavin; réalisation du plan d'affichage de la Ville de Genève.
1400	Poursuite de l'activité de "bons offices" du service dans la mise au point de projets qui engagent les domaines de l'aménagement, de la mobilité et du génie civil avec des institutions extérieures (Confédération, Etat de Genève, Organisations internationales, secteur privé). Poursuite de l'application des méthodes et des pratiques d'information, de concertation et de conciliation dans les projets menés avec des institutions extérieures (Etat de Genève, associations, secteur privé) et réflexion pour une supervision des processus.
1500	Suivant l'issue des réflexions en cours, participation à l'organisation des projets de réhabilitation de parcs actuels et nouveaux (Campagne Rigot, parcs urbains, espaces de Saint-François notamment).

Aménagement urbain

2000 Éclairage, illumination du domaine public et assimilé de la Ville de Genève	1600	Organisation du transfert de l'entretien des terrains de gravier à la Division de la voirie et poursuite du programme d'entretien et de complément de mobiliers urbains avec des institutions de reinjection professionnelle. Réponse aux demandes locales d'installation d'éléments urbains et insertion dans les projets d'aménagement urbain. Développement de l'activité d'aménagement "temporaire" vu les difficultés de conciliation des projets engagés; création d'aménagements "éphémères" et animation, suivant les résultats de l'édition 2004, en lien avec des créateurs indépendants, l'Université et les Hautes écoles spécialisées.
	1700	Développement d'opérations ponctuelles avec le Fonds municipal d'art contemporain et l'Agenda 21 (sols perméables, aménagements temporaires et éphémères, mise en lumière). Poursuite de l'activité de stages destinés aux diplômants des écoles universitaires et de postgrades, de la mise sur pied de concours pour étudiants des universités européennes, des Hautes écoles spécialisées et des études en postgrade. Poursuite des publications imprimées relatives à l'aménagement urbain, aux projets locaux, aux aménagements éphémères, au mobilier urbain et de leur diffusion avec les services municipaux compétents. Essai et promotion d'autres supports d'information : CD-ROM, DVD, site Internet.
	2100	Réaliser l'échange des données entre les SIG et le service, de façon rationnelle, en tenant compte du changement de logiciel de la base de données des SIG. Mise à jour des cartes et des schémas lumières. Poursuite de la tenue à jour des statistiques.
	2200	Poursuite de la campagne de rénovation des installations en tenant compte de l'évolution des nouvelles technologies dans le respect du développement durable, permettant une diminution de la consommation. Dans ce cadre, obtention des subventions cantonales.
	2300	Planification de l'éclairage public et des illuminations. Projets d'éclairage public et réalisation. Projets d'illumination et réalisation. Application de projets en cours (monument Brunswick, Notre Dame, Ile Rousseau) et développement de projets en lien avec ceux d'aménagement urbain, création de mises en lumière éphémères en lien avec ceux d'aménagements du même type.
	2400	Mise en sécurité des installations, veille du maintien d'un seuil minimum d'éclairage, réparations, réponse aux besoins des manifestations et chantiers.
	2500	Pérenniser la mise en valeur du patrimoine et les projets de mise en lumière. Passage progressif de l'horaire d'illumination de certaines installations à toute la nuit.

Aménagement urbain

VARIATION DE PERSONNEL
5 membres rejoignent le nouveau Service de la mobilité. Aucun engagement nouveau n'est prévu. Le service poursuivra l'accueil de stagiaires en emploi, en cours de diplôme ou postgrade et d'une apprentie de commerce.
VARIATION DE LOCAUX
Regroupement engagé de l'ensemble du service à la rue du Stand 25.
AGENDA 21
Par la mise à disposition de ses spécialistes et de stagiaires, sa contribution aux thèmes étudiés, le service est toujours actif dans la définition progressive de l'Agenda 21.

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2005

DEPARTEMENT DES AFFAIRES CULTURELLES

Direction et secrétariat du département

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

En 2005, le principal objectif de la Direction est de finaliser sa restructuration, afin que ce service soit adapté aux demandes du magistrat et à ses objectifs culturels.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Assistance et conseil à la présidence du département		1100	Finaliser les restructurations au sein de la Direction afin que celle-ci soit un outil adapté aux demandes du magistrat.
		1200	Travailler à la réalisation des axes formulés par le magistrat dans la brochure «Genève, ville de culture».
		1300	Clarifier et adapter les dépenses des services en fonction de la mise en œuvre de la politique culturelle définie par le magistrat.
		1400.01	Procéder aux premières évaluations des conventions de subventionnement (OSR, LOCG, La Bâle, Théâtre de Carouge), en vue de leur renouvellement.
		1400.02	Négocier de nouvelles conventions de subventionnement.
		1500.01	Réaliser une étude sur l'absentéisme.
		1500.02	Mener une politique proactive des ressources humaines.
		1600.01	Planifier les investissements nouveaux en fonction des choix politiques.
		1600.02	Poursuivre les efforts pour la mise à niveau et l'entretien des équipements culturels.
		1700	En collaboration avec les départements 2 et 5, coordonner les manifestations liées à la mobilité et à la vie de quartier.
2000 Direction et coordination		2100.01	Améliorer la transversalité et la transparence des services.
		2100.02	Analyser l'utilisation des ressources humaines et financières dans les services.
		2200.01	Terminer l'introduction du contrôle de gestion dans tous les services du DAC.
		2200.02	En collaboration avec le Contrôle de gestion, optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières disponibles.
		2300.01	Recadrer les objectifs.
		2300.02	Superviser les budgets et les cahiers des charges.
		2300.03	Adapter l'offre culturelle aux ressources humaines et financières disponibles.
3000 Relations extérieures		2400	Renforcer la cohésion du département et la coordination des divisions.
		3100.01	Terminer la relente de l'image du DAC.

3100.02	Mettre en service le nouveau site Internet.
3100.03	Developper la communication avec les partenaires du DAC, en particulier les subventionnés.
3200.01	Représenter le DAC lors des inaugurations, vernissages et autres manifestations culturelles qui auront lieu en 2005.
3200.02	Représenter la Ville de Genève dans différents conseils de fondation et dans les groupes de travail Ville - Etat - ACG.
3300.01	Developper la Conférence culturelle genevoise en associant la Ville d'Annemasse et le Canton de Vaud.
3300.02	Renforcer les collaborations avec le DIP, en particulier concernant l'accueil des écoles dans les musées.
3300.03	Mettre en place une offre touristique combinée «hôtel+exposition» avec l'Office du tourisme et la Société des hôteliers genevois.
3300.04	Developper une stratégie de communication au-delà de Genève.

AGENDA 21

- adopter un programme qui a pour objectif d'inscrire les critères du développement durable dans tous les domaines d'activité du département. Un bilan au 31.12.04 fixera les indicateurs A21 sur l'ensemble du département.
- finir l'inventaire du projet "accès facilité aux lieux culturels des personnes handicapées et à mobilité réduite". Planification des travaux de réhabilitations en collaboration avec le département n°2.
- coopérer avec le Service de l'énergie pour attendre une diminution de 10% des charges énergétiques du département.
- éditer des mesures encourageant une gestion plus écologique des énergies. Réaliser des petites interventions techniques dans les bâtiments culturels en vue d'une diminution de la consommation des énergies (ampoules basses énergies, détecteurs de personnes pour la lumière, thermostats, chasses d'eau à double volume).
- continuer l'avancement des travaux dans le processus de démocratie participative du plan d'aménagement "pour que pousse coquelicot".
- continuer l'évaluation A21 des divisions du département et de leurs services. Veiller à la cohérence des objectifs et modalités A21 adoptées par les divisions du département. Soutien à tous les services du département, pour la réalisation de leurs objectifs A21.
- généraliser, à l'ensemble du département, l'utilisation du papier recyclé.

Division art et culture
Service administratif et technique

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

Poursuite de la restructuration interne du service, notamment par la création d'une unité de Recherche et d'études fonctionnelles (Réf). Analyse des 428 propositions formulées lors du séminaire du service en 2004 et mise en application des solutions retenues parmi les 213 proposées. Intégration et pérennisation de la gestion partielle des 2 nouvelles salles (Théâtre Pitoëff et Salle communale de Plainpalais) mises à disposition du DAC.

Missions

N°

Objectifs détaillés

1000 Logistique	1100.01	Adaptation des workflows SAP à la structure de fonctionnement de la Division art et culture.
	1100.02	Poursuite du déploiement du PIQ par le renouvellement partiel du parc informatique (écrans plats).
	1200	Rédéfinition du cahier des charges de chaque fonction.
2000 Subventionnés	1300	Mise en place d'une comptabilité analytique orientée spectacle/manifestation.
	2100	Amélioration du suivi des subventionnés notamment par la mise en place d'un monitoring sur le site Internet.
	2200	Pérennisation de la réforme du fonctionnement des Ateliers de décors de théâtre introduite en 2004 et adaptation des besoins en main-d'oeuvre temporaire.
	3100.01	Adaptation des structures de fonctionnement pour répondre à l'augmentation de l'occupation des salles de spectacles, notamment par l'augmentation de la mobilité des équipes.
	3100.02	Uniformisation des procédures de gestion des agendas de salles, décentralisation de la tenue des agendas et centralisation du contrôle des contrats.
3000 Scènes culturelles	3200	Rationalisation du déploiement du personnel de salle.
	3300.01	Développement du réseau de billetterie.
	3300.02	Renforcement de la capacité d'intervention des équipes de régisseurs nomades.
4000 Conseil	3300.03	Réalisation d'exercices d'évacuation des salles de spectacles.
	4100	Sécurisation de l'accès à la Maison des arts du Grütli par la redéfinition de la responsabilité et du rôle des utilisateurs, afin d'éviter les dégradations.
	4200	Mise en place d'une structure opérationnelle de remplacement en cas d'absence.
	4300	Réalisation d'indicateurs de fonctionnement et de tableaux de bord.

9000	Gestion du service	9100	Mise en place de mesures garantissant la qualité des prestations du service, notamment en évitant les surcharges permanentes et le maintien d'un état d'urgence chronique.
VARIATION DE LOCAUX			
Dépôts et ateliers supplémentaires pour le matériel technique (241m2) à la rue Blanche (locaux libérés par le Musée d'ethnographie).			
AGENDA 21			
- Généraliser, à l'ensemble du service, l'utilisation du papier recyclé.			
- Coopérer avec l'Agenda 21 DAC afin d'atteindre une diminution de 10 % des charges énergétiques.			

Service administratif et technique

Division art et culture
Promotion culturelle

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

Conformément aux objectifs du Département des affaires culturelles, le service de la promotion culturelle entend maintenir la qualité de ses prestations :

- poursuivre ses missions d'information auprès des publics en renforçant la communication institutionnelle,
- maintenir les mesures prises afin de faciliter l'accès des publics aux manifestations culturelles.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Missions de promotion		1100.01	Créer une signature Département des affaires culturelles pour les grandes manifestations.
		1100.02	Mettre en ligne le nouveau site Internet du Département des affaires culturelles.
		1100.03	Produire un court film promotionnel Genève, ville de culture.
		1100.04	Installer des écrans de diffusion dans de nouveaux lieux.
		1100.05	Editer la plaquette présentant les travaux d'artistes plasticiens des ateliers du Grütli 2002-2003.
		1100.06	Promouvoir Découvrir-Redécouvrir, une exposition d'artistes actifs à Genève au Musée Rath.
2000 Missions en faveur du public		1200	Organiser un concours de graphistes pour la nouvelle identité visuelle de La Fureur de lire et assurer la promotion de la manifestation.
		1300	Promouvoir Danses en été.
		1500	Actualiser et rééditer la brochure de présentation des salles de spectacle à Genève.
		2400	Faire réaliser une enquête sur les publics d'une institution du Département des affaires culturelles.
9000 Gestion du service		9200.01	Tenir à jour les cahiers des charges et réaliser les évaluations.
		9200.02	Développer les compétences professionnelles et humaines du personnel par la formation.
		9200.03	Accueillir et former deux stagiaires.

AGENDA 21
- continuer le développement des actions afin de favoriser l'accès des personnes âgées, des jeunes et des bénéficiaires d'organismes sociaux à la vie culturelle genevoise : cinéma des aînés, achats de représentations pour personnes âgées, billets subventionnés pour aînés et jeunes, cartes 20 ans/20 francs, invitations aux spectacles destinées aux bénéficiaires d'associations et d'organismes sociaux. - généraliser l'utilisation du papier recyclé. - coopérer avec l'Agenda 21 DAC afin d'atteindre une diminution de 10 % des charges énergétiques.

Promotion culturelle

Division art et culture
Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC et FMAC)

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

Le Service fournit des prestations à la présidence du Département pour l'application de sa politique culturelle dans toutes ses relations directes avec les artistes et avec les associations, institutions et fondations actives à Genève. Il intervient dans les secteurs de l'art musical, des arts de la scène, de la littérature et de l'art contemporain. De plus, il participe activement à la conception et à la réalisation de plusieurs manifestations. Enfin, il assure un suivi de l'activité artistique. Dans cette perspective, il observe l'évolution des demandes des artistes et des publics et propose des mesures budgétaires, des attributions de locaux, des rénovations de bâtiments, etc.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Mise en place de la politique culturelle	1100.01	Formaliser les liens avec les autres départements pour les manifestations transversales (Yeux de la ville, Marchés des quatre saisons, Semaine de la mobilité, La Ville est à vous).
		1100.02	Créer un groupe de réflexion sur les enjeux liés au projet Bibliothèque de Genève.
		1100.03	Développer la mise en valeur des bourses.
		1100.04	Stimuler les projets Maison de la danse, Nouvelle Comédie et Bac+3.
		1100.05	Evaluer les mesures prises en faveur du théâtre populaire (Casino Théâtre, Théâtre Plécoff).
		1100.06	Revoir les règlements, commissions de préavis et jurys dans le domaine des arts vivants.
		1100.07	Suivre le projet d'œuvre d'art «Blenvenue à Genève» à la gare Cornavin.
2000	Application de la politique culturelle	1200.01	Participer à la mise en œuvre des collaborations transfrontalières ou régionales (Ville d'Annemasse, Etat de Vaud).
		1200.02	Suivre le second procès intenté contre la Ville concernant l'indemnisation suite aux prétendues nuisances de l'Usine.
		2100.01	Améliorer l'information sur les procédures de subventionnement.
		2100.02	Soutenir de nouveaux comités de quartier dans le cadre de la Ville est à vous.
		2100.03	Créer des outils d'appréciation pour les manifestations subventionnées.
		2100.04	Renforcer la visibilité du Département sur les supports de communication des subventionnés.
		2100.05	Conforter la prise en considération et le soutien des musiques actuelles.
		2100.06	Augmenter dans le fonds général pour la musique la part des subventions dévolues aux musiques émergentes.
		2100.07	Procéder aux premières évaluations des conventions de subventionnement (OSR, L'OCG, La Bâtie, Théâtre de Carouge), en vue de leur renouvellement.

Service aux artistes et acteurs culturels (SAAC et FMAC)

2100.08	Négocier de nouvelles conventions de subventionnement.
2100.09	Préparer le renouvellement des directions du Théâtre du Grütli et du Théâtre de l'Orangerie.
2100.10	Evaluer les premières expériences de la « Maison de la danse » aux Eaux-Vives.
2200.01	Suivre les dossiers immobiliers : Victoria Hall, salle Ernest-Ansermet, Alhambra, bâtiment d'art contemporain, Théâtre de l'Orangerie et Maison du Grütli.
2200.02	Etudier le projet d'affectation du mazot et de l'ancienne "gare" au Parc des Eaux-Vives à un espace dévolu au conte et à la poésie.
2200.03	Evaluer le mode d'attribution du troisième studio de danse du Grütli.
2200.04	Veiller, conjointement à d'autres services de l'administration, au respect des normes de sécurité.
2300.01	Etudier l'hypothèse d'un déplacement du site de la Fête de la musique.
2300.02	Rattacher la Coordination de la Fête de la musique au SAAC.
2300.03	Adapter et appliquer à certaines manifestations les outils développés pour la Fête de la musique.
2300.04	Doter les manifestations organisées par le Département d'éléments d'identité visuelle reconnaissables.
2300.05	Organiser la Fureur de lire 2005.
2300.06	Mettre en place un cycle de lectures « transcantonal » Vaud-Genève.
2300.07	Développer le concept animations - expositions autour des Prix de la Ville de Genève pour la bande dessinée.
2300.08	Organiser et effectuer le suivi logistique (concours, jurys, promotion, ...) de la manifestation Découvrir-Redécouvrir, exposition d'artistes actifs à Genève au Musée Rath.
2300.09	Collaborer avec l'Ecole supérieure des beaux-arts (ESBA) et les HES dans le cadre des « Yeux de la Ville ».
2400.01	Créer un catalogue des films subventionnés disponibles.
2400.02	Faire évoluer la collaboration avec le Service des écoles pour la surveillance des œuvres du Fmac situées dans les préaux et dans les bâtiments scolaires.
2500.01	Mettre en place un dispositif de diffusion des films genevois à Genève et à l'extérieur.
2500.02	Réaliser une brochure de présentation des acteurs et des activités liés au livre à Genève.
2500.03	Mettre en production le gestionnaire informatisé des prêts des œuvres du Fmac.
2500.04	Etudier et proposer une nouvelle signalétique des œuvres du Fmac dans l'espace public.
2500.05	Editer la publication du catalogue Fmac 1991-2004 imprimé.
2500.06	Publier une plaquette des travaux des artistes plasticiens au bénéfice des ateliers du Grütli.

2500.07	Intensifier les actions de médiation culturelle autour des œuvres d'art contemporain (collection Fnac).
2500.08	Réaliser une exposition d'œuvres choisies de la collection Fnac à la Villa du Parc à Annemasse.
2500.09	Participer aux Journées Européennes du Patrimoine (visites guidées de la collection Fnac).
2500.10	Participer au programme de l'ASPIC (promenades guidées à vélo dans la ville) dans le cadre de la Semaine de la mobilité.

AGENDA 21

- organiser les manifestations publiques du département en suivant les directives de l'Agenda 21 DAC afin de rendre ces manifestations exemplaires.
- publier un guide aussi pragmatique que possible pour tous les subventionnés, afin de rendre les préceptes de l'Agenda 21 du département plus évidents.

Division des musées
Conservatoire et jardin botaniques

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

Les CJB sont un institut dont la mission est la conservation à long terme des savoirs et des collections. Ces missions de permanence n'apparaissent pas obligatoirement dans les objectifs ci-dessous, qui ne rendent plutôt compte que d'événements marquants.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Exploration	1100	Travaux sur le terrain en Europe, à Madagascar et en Amérique du sud.
		1200	Travaux d'expertises par l'Unité de Conservation dans la région.
		1300	Collecte de graines en vue d'échanges, principalement dans les Alpes.
2000	Conservation	2100.01	Bibliothèque: rattrapage du retard pris sur l'entretien des reliures d'ouvrages anciens et de périodiques récents.
		2100.02	Traitement et classement des collections.
		2200.01	Mise en place d'une structure permanente gérant le catalogue informatisé des types de l'herbier et mise à disposition du catalogue sur Internet.
		2200.02	Réfonte du catalogue informatisé des collections vivantes, dans le but de faciliter la gestion des collections vivantes et de rendre certaines de ces données accessibles au grand public.
		2300	Travaux sur les collections par des experts extérieurs au service.
3000	Recherche	3100.01	Travaux d'édition dans le cadre du projet Flore de Corse.
		3100.02	Travaux sur la check-list des plantes à fleur du Paraguay: fin des monocotylédones et début des dicotylédones.
		3200	Participation des scientifiques au congrès international de botanique de Vienne, Autriche (congrès ayant lieu tous les 6 ans).
		3300	Enseignement universitaire selon la convention passée avec l'Etat.
4000	Communication	4100.01	Nouvelle signalétique du Jardin botanique et interprétation des sites "serre tempérée", "rocaïles" et "école de systématique".
		4100.02	Inauguration de la 4ème voie CFF.
		4100.03	Réfection du sol de la place de jeux.
		4200.01	Exposition botanique commune avec le Jardin botanique de Lyon.
		4200.02	Organisation des expositions de la Salle du Chêne.
		4200.03	Participation aux Journées du développement durable.

Conservatoire et jardin botaniques

4200.04	Participation à la Marche de l'Espoir.
4200.05	Présentation d'un stand aux Florilès 2005.
4300	Organisation de visites guidées et d'ateliers pour le grand public et les formateurs (DIP).
4400	Participation à la gestion de la Fondation Aubert, de la Fondation Auxiliaire et du Centre du Réseau Suisse de Floristique.
5100.01	Protection de la Nature en Suisse: développement d'une application gérant la couche végétale dans le cadre du Système d'Information du Territoire à Genève et dans la région, en collaboration avec la DSI et le SEVE (Patrimoine Vert).
5100.02	Coopération au développement: suite du programme de formation de botanistes et de médiateurs du Sud.
5200	Suite de la collaboration avec le service des Forêts, de la Protection de la Nature et des Paysages.
5000	Protection

VARIATION DE LOCAUX
Les CJB restent dans l'attente de l'organisation du concours d'architecture pour la construction de Bot V et du projet de rénovation de la Console.
AGENDA 21
Deux axes sont prioritairement soutenus dans un effort qui se déroule sur plusieurs années:
1. Facette régionale et de proximité Le projet «Patrimoine Vert», Système d'information à Référence Spatiale (SIRS) de la Biodiversité régionale, est réalisé aux CJB, dans le cadre de son Laboratoire de système d'information géographique et de télédétection. L'objectif principal est de mettre en œuvre un Système d'information à référence spatiale (SIRS) de la biodiversité de la région genevoise. L'objectif 2005 est l'élaboration des structures de la base de données du SEVE, des CJB et du canton dans le cadre du Patrimoine Vert. Ce projet est coordonné par un comité directeur formé des directeurs de la DSI et des CJB, et du chef du service du SEVE.
2. Facette Genève internationale Amérique du Sud: - à Asunción, amélioration et suivi de la collection de plantes médicinales du Jardin botanique, collaboration au programme Tesáreka de la Croix Rouge Suisse, édition d'un guide des plantes médicinales pour les promoteurs de santé, nombreux cours et ateliers, etc. - à La Paz, utilisation socio-pédagogique des «Jardins ethnobotaniques» de La Paz, programme socio-pédagogiques liés au commerce équitable; - dans le Nordeste brésilien, création, suite à la visite du magistrat P. Mugny, d'un nouveau pôle du programme cadre des CJB. Afrique: - à Dakar, suivi et programmation d'un centre d'éducation environnementale du Parc de Hann, interprétation du carré botanique du Parc de Hann, publication d'un guide pédagogique du Jardin ethnobotanique; - à Ouagadougou, avec la formation d'agents environnementaux et de botanistes locaux au Centre de documentation environnementale de Bangr-Weogo; - à Abidjan, l'axe ivoirien du programme est poursuivi de manière très satisfaisante par nos partenaires locaux malgré les événements politiques récents dans ce pays.

3000	Recherche	2300	Photothèque - gestion des images numériques : révision et adaptation des procédures de stockage, de gestion et de diffusion des fonds en fonction de l'évolution technique.
		3100.01	Dans le cadre du programme de remplacement des instruments d'analyse vélos, procéder notamment à l'achat d'un vidéo-endoscope, appareil permettant l'inspection intérieure des objets creux.
		3100.02	Réaliser la deuxième phase du programme de recherche sur les matériaux et techniques des peintres des anciens Pays-Bas en vue d'une exposition programmée en 2006 au MAH.
		3100.03	Développer un nouveau projet de recherche en vue d'appliquer les méthodes électrochimiques pour le traitement des objets en plomb aux ateliers de restauration des MAH. Mise en œuvre et usage de cette méthode pour nettoyer et stabiliser une collection importante de monnaies et médailles en plomb du Cabinet de numismatique.
		3200	Publier divers catalogues accompagnant les expositions temporaires.
		4100.01	Planifier la réalisation par étapes du concept de présentation des collections du Musée de l'horlogerie et de l'énallerie en vue de sa réouverture.
		4100.02	Musée d'histoire des sciences : poursuivre la nouvelle présentation des collections engagée en 2004 avec l'ouverture de 2 nouvelles salles (l'une sur la mesure, l'autre sur les cabinets de curiosité et de démonstration). Installation de nouvelles répliques d'instruments dans le Parc de la Perle du lac dans le cadre des "flâneries scientifiques".
		4100.03	Département des arts appliqués : aménager une nouvelle salle consacrée à l'art byzantin au MAH en vue de l'installation d'une très importante collection privée (donation).
		4100.04	Département d'archéologie : définir le concept de la salle d'archéologie régionale au MAH et lancer les travaux de réalisation.
		4100.05	Département d'archéologie : définir le concept de la salle du Soudan ancien au MAH et lancer les travaux de réalisation.
4000	Communication et diffusion	4200	Réaliser le programme des expositions temporaires des MAH : 5 d'importances différentes au MAH (Charles-Galland), 3 au Musée Rath, 4 au Cabinet des estampes, 3 à la Maison Tavel, 2 au Musée Ariana, et 3 présentations temporaires au Musée d'histoire des sciences.
		4400.01	Accueil des publics - Ecole-Musée : adapter les pratiques aux lignes forces établies par la commission Ecole-Musée et, en particulier, recenser le travail sur l'information et la formation des formateurs.
		4400.02	Accueil des publics - Ateliers d'éveil culturel : sceller la formule de programmation "in and out" basée sur l'établissement de partenariats entre musées et partenaires extérieurs (artistes et ateliers indépendants, écoles d'art).

9000	Gestion du service	9100.01	Réinstaller la collection du Cabinet des dessins dans ses nouveaux locaux, suite au déménagement du CcD de la Villa la Concorde.
		9100.02	Examiner avec le Service de l'énergie l'état des installations de climatisation des réserves du CIG et faire le point sur les mesures à prendre à brève et moyenne échéance.
		9100.03	Participer à l'étude initiée par le Service de l'énergie sur l'état des installations de la Maison Tavel, en prévision d'un programme de travaux de maintenance et de renouvellement desdites installations.
		9100.04	Elaboration par le secteur inventaire et documentation scientifique d'un plan de classement des archives en vue de préserver et d'organiser la documentation générée par les activités des MAH en vue de leur archivage.
		9100.05	Elaboration, par le secteur inventaire et documentation scientifique en collaboration avec les secteurs de la conservation, d'un plan de documentation destiné à fixer les normes et les procédures applicables en ce domaine à l'ensemble des MAH.
VARIATION DE LOCAUX			
Location d'une partie du dépôt libéré par le Musée d'ethnographie à la rue Blanche pour le Musée d'histoire des sciences.			
AGENDA 21			
- généraliser à l'ensemble des Musées d'art et d'histoire, l'utilisation du papier recyclé.			
- coopérer avec l'Agenda 21 DAC afin d'atteindre une diminution de 10 % des charges énergétiques.			

Division des musées
Musée d'ethnographie

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

En 2005, le Musée d'ethnographie rouvrira les portes de Carl-Vogt au public après rafraîchissement des espaces d'accueil et d'exposition et avec la création de nouvelles présentations déployées dans toutes les salles d'exposition disponibles. A Corcilles, le programme d'exposition continuera avec de nouveaux thèmes. En ce qui concerne la conservation, le personnel continuera d'aménager et d'installer les collections dans leur nouveau dépôt aux Ports Francs. D'une manière générale, le musée continuera sa réorganisation. L'ensemble de ces efforts devrait notamment contribuer à faire avancer le projet de création d'un nouveau musée.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Conservation		1100.01	Suite au déménagement des collections dans son nouveau dépôt aux Ports Francs, le Musée continuera le classement et le rangement des objets.
		1100.02	Poursuite du travail de surveillance de l'état des collections avec les traitements et restaurations ponctuelles pour préserver la qualité des collections.
		1100.03	Poursuite de la réorganisation des collections et des procédures de travail selon la nouvelle structure des dépôts.
		1100.04	Poursuite de la mise en place de la politique de conservation préventive, notamment pour le nouveau dépôt des Ports Francs. Une attention particulière sera portée à la surveillance et à la maîtrise des conditions climatiques des nouveaux dépôts.
		1200.01	Affinement et complément de l'inventaire informatique des collections, notamment dans le cadre des nouvelles procédures de travail.
		1200.02	Démarrage de l'inventaire de toutes les collections non 3D (gravures, photos, films, cartes, ...) en vue de leur inventaire et de leur exploitation dans la future médiathèque du Musée.
		1300.01	Accueil de dons d'objets pour l'enrichissement des collections selon les opportunités et conformément à la politique d'achat et d'augmentation des collections.
		1400.01	Achats pour la bibliothèque en fonction des recherches des conservateurs. Enregistrement des achats et dons dans la base de données du réseau des bibliothèques romandes. Service de prêts interne, publics et interbibliothèques.
	2000 Recherche	2100	Recherches pour documenter la préparation des nouvelles expositions prévues pour la réouverture de Carl-Vogt (expositions de réouverture) et Corcilles (Kerala), et les publications en relation.

Musée d'ethnographie

2200.01	Rédaction de documents de synthèse des recherches en vue de la documentation des expositions et publication des catalogues accompagnant les expositions.
2200.02	Organisation et/ou participation à divers congrès et comités de travaux en relation avec les activités scientifiques du musée. Rédaction et publication des rapports de synthèse y relatifs.
2300.01	Préparation des enseignements donnés dans les universités de Genève et Lausanne. Suivi des étudiants, diplômants et stagiaires pour leur formation, les examens et la correction de leurs travaux.
2300.02	Mise sur pied d'un enseignement intégré en ethnologie au Département d'anthropologie et écologie de l'Université de Genève.
2300.03	Mise sur pied d'un laboratoire de recherche en didactique de l'anthropologie.
3100.01	Travaux de rafraîchissement de toutes les salles d'exposition de Carl-Vogt en vue de leur réouverture courant 2005 (sols, murs et création de plafonds techniques).
3100.02	En vue de la réouverture de Carl-Vogt, étude et réalisation des nouvelles expositions pour les salles "permanentes".
3200.01	Réalisation et inauguration de l'exposition temporaire "Kerita" à Conches.
3200.02	Réalisation de l'exposition de réouverture de Carl-Vogt. Titre de travail "Nous autres".
3200.03	Recherches, conception et réalisation d'un "Musée des petits d'hommes".
3200.04	Définition d'un programme d'accueil d'expositions itinérantes.
3300.01	Poursuite de l'étude, de l'organisation et du suivi du programme d'accueil des classes et autres publics. Mise sur pied, organisation et poursuite du programme d'animation.
3300.02	Poursuite de la redéfinition de la politique éditoriale pour le Musée sous le contrôle du comité de rédaction.
3300.03	Changement de l'identité graphique de l'institution.
3400.01	Promotion générale des activités du Musée.
3400.02	Promotion d'un nouveau Musée d'ethnographie : le Musée des cultures.
9100.01	Poursuite de la restructuration interne du Musée selon le nouvel organigramme.
9100.02	Poursuite du programme de formation permanente pour le personnel d'encadrement du Musée.
9100.03	Poursuite du programme de formation permanente pour le personnel d'accueil et surveillance, en collaboration avec les autres musées de la Ville de Genève.

VARIATION DE LOCAUX
Dans le cadre de la réouverture de Carl-Vogt, le Musée contribuera aux travaux de rafraîchissement des espaces d'exposition à Carl-Vogt (sols, murs et plafonds techniques) à l'étude des projets de rafraîchissement des combles et sous-sols à Carl-Vogt en vue de leur réaffectation, à la redistribution des bureaux, et aux travaux pour un projet de nouveau musée d'ethnographie. Les locaux libérés à la rue Blanche seront réattribués à d'autres services du DAC.
AGENDA 21
Le Musée d'ethnographie est amené à considérer les cultures sur un pied d'égalité et à établir des liens entre porteurs de cultures différentes. Parmi les projets en cours, on en relèvera deux qui sont directement reliés à la question des rapports sociaux entre humains dans la perspective du développement durable fondée sur la démocratie, la justice et les droits humains. - La création d'un laboratoire de didactique de l'anthropologie Dans la situation de mondialisation et de dissolution des liens sociaux traditionnels que nous vivons, dans une collectivité multiculturelle, dans laquelle les cultures – des sexes, des générations, des classes, des immigrés de diverses provenances – s'affichent, interagissent, se mélangent, évoluent vite par emprunts, contaminations, nouvelles synthèses, réactions et créations, il est impératif de faire comprendre comment les choses fonctionnent. On le fera en popularisant les acquis les plus récents de l'ethnographie et de l'anthropologie culturelle, en cherchant à faire comprendre à un large public les mécanismes humains (biologiques, psychologiques, etc.) et sociaux de la création culturelle (historiques, culturels, linguistiques, esthétiques, religieux, politiques, économiques, etc.). Des chercheurs créeront un laboratoire de didactique de l'anthropologie, qui fera également appel à des intervenants extérieurs, en vue de réaliser ces objectifs et fournir des matériaux, des méthodes, un langage commun aux responsables des expositions, publications, manifestations, etc. - Projet d'exposition « Nous autres » La première de ces expositions s'ouvrira en mai 2005. Il s'agit de montrer que les cultures, qui sont des constructions humaines, et les humains qui les incarnent, ont été de tout temps marquées par les détenteurs des pouvoirs. Ceux-ci ont défini la civilisation contre la barbarie, les hommes cultivés contre les hommes sauvages et primitifs, la culture du nord contre celle du sud, en enfermant les autres dans des définitions insoutenables. Il s'agit de montrer que les cultures ne connaissent pas d'état substantiel, immuable, sans histoire ni échange.

Division des musées
Muséum d'histoire naturelle

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

Le Muséum déploie ses efforts dans trois domaines formels (missions) :

- la conservation des collections de référence (Conservation),
- l'étude de la biodiversité (Recherche),
- la transmission des connaissances (Vulgarisation),

et dans un quatrième domaine plus transversal, la protection des espèces et des milieux.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Conservation		1100.01	Protéger les collections conservées à sec (insectes, mammifères, oiseaux) des parasites.
		1100.02	Favoriser la conservation des collections de tissus et de spécimens par la conservation à basses températures (moins de 80°), ainsi qu'en alcool isopropylique.
		1200.01	Poursuivre l'identification des collections par des chercheurs confirmés externes au Muséum.
		1200.02	Informatiser les anciennes collections de poissons et de certains groupes d'arthropodes.
		1300	Compléter les collections de spécimens et de tissus.
		1400.01	Fournir aux scientifiques et au public une documentation actualisée répondant à leurs besoins.
		1400.02	Gérer la bibliothèque « Nos Oiseaux ».
2000 Recherche		2100	Poursuivre les projets de recherche et publier les résultats en mettant en valeur la richesse des collections.
		2200.01	Promouvoir la présence du Muséum au sein de la communauté scientifique internationale.
		2200.02	Publier la Revue suisse de Zoologie (4 fascicules), la Revue de Paléobiologie, et Le Rhinophile, vol. 17 de Instrumenta biodiversitatis.
		2200.03	Organiser au Muséum deux colloques de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève et débiter en automne l'organisation de l'assemblée annuelle de la Société suisse de zoologie qui aura lieu en février 2006.
		2300.01	Garantir le bon déroulement des travaux de diplôme et de thèse réalisés au sein du Muséum.
		2300.02	Participer à la formation universitaire.

3000	Communication	3100.01	Actualiser certaines vitrines de la « Faune régionale » et/ou de « L'Aventure de la Terre » (Histoire de l'Homme).
		3100.02	Entamer la modernisation des vitrines d'exposition permanente des invertébrés.
		3100.03	Rénover et moderniser l'animation "Relief de la Suisse".
		3200.01	Suite et fin de l'exposition temporaire "Migrations et barrières".
		3200.02	Ouverture d'une exposition temporaire consacrée à l'entomologie.
		3200.02	Accueillir deux expositions de photos, une exposition de tableaux entomologiques et le Festival du film documentaire.
		3300.01	Soutenir l'animation pédagogique, en s'assurant la collaboration du DIP.
		3300.02	Organiser des animations et des événements ponctuels de sensibilisation : les « Animations du mercredi » présentées par les scientifiques du Muséum, le « Film du samedi », le « Film du dimanche », « Traces des dinosaures d'Emosson », « Migration des oiseaux au Col du Jaman », la « Nuit des chauves-souris » et la « Nuit de la science ».
		3300.03	Editer des brochures ou ouvrages didactiques : le « Carnet du Muséum » (2 numéros) et d'autres brochures si l'occasion se présente.
		3300.04	Encourager les activités du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris.
		3400.01	Promouvoir le Muséum en informant efficacement le « grand public » de ses manifestations et activités (6 campagnes d'affichage par an, présence régulière dans les médias, site Internet, etc.).
		3400.02	Assurer l'accueil optimal des visiteurs, ainsi que la sécurité et la surveillance des galeries.
		3400.03	Rentabiliser les infrastructures du Muséum: ventes de publications scientifiques, de brochures de sensibilisation, recettes de visites commentées et de conférences, expertises réalisées pour des tiers, locations de salles, etc., ainsi que les prestations offertes à d'autres services ou organismes.
		3400.04	Entretien des rapports de qualité avec les interlocuteurs privilégiés du Muséum.

VARIATION DE LOCAUX
Location d'une partie du dépôt libéré par le Musée d'ethnographie à la rue Blanche. Mise en place de la solution retenue pour la réouverture de l'exposition de gemmes Pamela Sherek, projet lié à l'aboutissement du projet de rénovation des façades et d'agrandissement de l'entrée.
AGENDA 21
Nombreuses sont les activités du Musée qui répondent aux recommandations de l'Agenda21. Parmi les plus importantes: 15: Conserver la diversité biologique; 35: La science au service du développement durable; 36: Education, sensibilisation du public et formation: élaboration d'inventaires faunistiques, publications d'ouvrages de synthèse, expositions temporaires ("Migrations et barrières").

Division des bibliothèques
Bibliothèques et discothèques municipales

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

Les Bibliothèques municipales sont un lieu privilégié d'accès à l'information, à la connaissance et à la culture. Elles sont un instrument essentiel du développement culturel de l'individu ; elles fournissent à chacun les moyens d'évoluer de manière autonome et créative. En parallèle au maintien d'une collection encyclopédique de haut niveau, les BMU souhaitent élargir le dialogue interculturel en favorisant les contacts avec les communautés étrangères et en développant des collections à leur intention. Les actions en partenariat avec le Service de la Petite enfance seront intensifiées afin de participer à la prévention de l'illettrisme. Un espace d'accueil, une collection et des animations spécifiques pour les personnes âgées seront proposés. Des actions hors les murs permettront aux BMU d'aller à la rencontre de certains publics sur leur lieu de vie, ceci en collaboration avec d'autres services et des associations.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Mise à disposition de collections sur tout support, adaptées à tous les publics, touchant tous les domaines de la connaissance, accessibles et renouvelées		1100	Accueillir, informer, former les usagers du réseau des Bibliothèques afin de répondre à leurs besoins d'information et de les fidéliser.
		1300.01	Mettre en place une procédure d'accueil - information - formation des publics et former les collaborateurs à cette procédure.
		1100.02	Poursuivre la formation des collaborateurs à la gestion des situations difficiles et aux questions de sécurité des personnes et des biens.
		1100.03	Poursuivre l'offre d'information documentaire en ligne.
		1100.04	Poursuivre la promotion des services spécifiques sur le site Internet des BMU.
		1100.05	Renouveler et renforcer les équipements informatiques afin d'assurer aux publics un service fiable et de qualité.
		1100.06	Offrir aux usagers des postes d'accès public aux ressources numériques.
		1100.07	En collaboration avec des partenaires, mener des actions de bibliothèques hors les murs, notamment : - animations dans les clubs des aînés, - bibliothèque de rue pour les enfants dans le quartier des Pâquis en été, - prêt d'ouvrages et lectures dans les centres d'accueil, tels que le Square Hugo et le prochain centre pour les familles (nouvelle collaboration avec le service social).
		1100.08	Déterminer l'orientation qui sera retenue pour le renouvellement du logiciel documentaire.
		1100.09	Déterminer l'orientation qui sera retenue pour le renouvellement des équipements de gestion du prêt et des étiquettes des documents.
		1100.10	

Bibliothèques et discothèques municipales

1200.01	Poursuivre les travaux de gestion de la collection par objectifs par la mise en place du groupe de gestion des domaines des sciences humaines et histoire, établir les protocoles de sélection.
1200.02	Formaliser la politique d'acquisition et les procédures de gestion pour le domaine religion. Analyser et évaluer les contenus du domaine, analyser la demande, établir le programme annuel d'acquisition.
1200.03	Maintenir la cohérence et l'équilibre général de la collection. Remplacer les classiques fondamentaux abîmés, réactualiser ponctuellement certains domaines en fonction de la demande.
1200.04	Développer l'offre de journaux et revues en langues étrangères afin de favoriser l'intégration de communautés étrangères.
1200.05	Sélectionner les documents pour les "paniers livres" qui seront mis à disposition des crèches afin de toucher un maximum d'enfants et ainsi favoriser leur contact avec le livre et la lecture tout en sensibilisant les parents à l'importance du livre pour le développement des enfants.
1200.06	Sélectionner des documents pour les petits (4-5 ans) pour le lancement du Prix "P'tit même" projet mené en collaboration avec le Service de la petite enfance dans le cadre de la prévention de l'illettrisme.
1200.07	Poursuivre l'acquisition de documents "large vision" et des textes lus dans le cadre de la collection destinée aux "espaces senior".
1200.08	Renforcer le secteur apprentissage des langues par l'acquisition de nouveaux documents (audiovisuels, imprimés) et la sélection de sites Internet.
1200.09	Enrichir le fonds multimédia réseau secteur musical par de nouveaux modules thématiques.
1200.10	S'abonner à de nouveaux sites Internet liés à des bases de données nécessaires pour la mise en place de la collection de liens Internet à destination des publics.
1200.11	Poursuivre la rétroconversion du catalogue des discothèques domaine du jazz.
1200.12	Editer une bibliographie thématique dans le domaine du sport pour relancer la mise en valeur de la Bibliothèque des sports.
1200.13	Editer des bibliographies thématiques en relation avec la mise en valeur des collections, secteur imprimés adultes, secteur imprimés jeunesse, secteur audiovisuel et numérique.
1300.01	Développer les partenariats avec les associations de communautés étrangères afin de favoriser le dialogue interculturel, en partenariat avec le Bureau de l'intégration.
1300.02	Élargir la 6e édition de la "Dctée de la Jonction" aux autres bibliothèques du réseau.
1300.03	Réaliser l'exposition "Illustrateurs russes contemporains".

1300.04	Lancer le cycle de conférences du "Salon musical" qui se déroulera chaque 1er mercredi du mois à la Discothèque de Vieuxseux.
1300.05	Réaliser le cycle de lectures "C'est pour lire" à la bibliothèque de Saint-Jean.
1300.06	Participer activement à la préparation de la Fureur de lire (coordination et programmation).
1300.07	Participer activement aux différentes manifestations culturelles de Lettres frontière. Préparer toute la documentation nécessaire lors de l'accueil du jury. Préparer la sélection des ouvrages, dont la lecture par le jury permettra de sélectionner les lauréats.
1300.08	Organiser le prix Enfantaise qui s'adresse à plus de 2000 enfants de 7 à 10 ans, en partenariat avec le journal M magazine, des bibliothèques de suisse romande et des librairies.
1300.09	Participer au prix Chronos, dont le jury est composé d'enfants et de personnes du troisième âge.
1300.10	Lancer le prix "Ptit môme" afin de multiplier et favoriser les contacts que les enfants qui fréquentent les crèches et les BMU peuvent avoir avec le livre et la lecture. Favoriser la rencontre parents/enfants autour du livre et la lecture. Ce projet est mené dans le cadre des collaborations avec le Service de la Petite enfance.
1300.11	Favoriser l'accueil de groupes spécifiques en dehors des heures d'ouverture (crèches, groupes solidaires, membres d'associations telles que Lire et écrire ou l'AVIVO).
1300.12	Promouvoir les activités des BMU dans les différents quartiers de la Ville, notamment par : - la présence régulière dans les journaux de quartier, - la distribution de papillons d'information et d'affiches auprès d'antennes répertoriées (associations, lieux de rencontres, maisons de quartier, centres sociaux ou médicaux, librairies, écoles, ...). - la présence lors des animations "La ville est à vous" ou lors d'animations dans les rues piétonnes.
2100.01	Assurer plusieurs enseignements réguliers: Certificat en information documentaire (CESID), HES, Association des bibliothèques suisses (BBS), Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP).
2100.02	Maintenir les BMU comme lieu de formation pour les apprentis, les étudiants HES/CESID. Accueillir des étudiants qui viennent de l'étranger pour des stages de formation.
2200.03	Promouvoir la présence des BMU au sein de la communauté des bibliothèques en Suisse et à l'étranger par des articles et des conférences, accueil de visiteurs étrangers.

2000 Formation, recherche et mandats

Bibliothèques et discothèques municipales

9000	Gestion du service	2300.01	Maintenir une présence active des BMU au sein des Associations professionnelles afin de favoriser les débats et s'enrichir mutuellement (BBS, Association genevoise des bibliothécaires diplômés - AGBD-, CLP, Association romande de littérature pour la jeunesse -AROLE-).
		9100.01	Poursuivre l'automatisation des activités administratives.
VARIATION DE PERSONNEL			
5 postes de bibliothécaires répartis entre les services imprimés jeunesse et les services audiovisuels.			
Médiathèque et Discothèques : Service de prêt des documents et renseignements aux usagers dans les discothèques et la médiathèque (augmentation régulière des prêts de plus de 10% par an depuis plusieurs années). Ces Bibliothécaires-Discothécaires participeront également régulièrement au traitement des documents afin d'activer la préparation des documents mis à disposition des usagers et aussi pour bien connaître la collection. Ces postes seront vraisemblablement pourvus à 50% chacun afin de pouvoir mieux répartir les forces sur le service aux usagers.			
Bibliothèques sections «jeunesse» : Service de prêt des documents et renseignements aux usagers dans les bibliothèques section jeunesse dont la fréquentation et le prêt sont en augmentation constante. Suite à son déménagement la Bibliothèque de St Jean section jeunesse a vu son prêt plus que doubler. Ces Bibliothécaires participeront également régulièrement à la sélection et au traitement des documents afin d'activer la préparation des documents mis à disposition des usagers et aussi pour bien connaître la collection. Ces postes seront vraisemblablement pourvus à 50% chacun afin de mieux répartir les forces sur le service aux usagers			
AGENDA 21			
- collaborer avec le service social, des associations de quartier, les maisons de quartier pour favoriser une bonne intégration de chacun à la vie de son quartier. - effectuer des dons d'ouvrages à des associations caritatives en particulier à des associations en contact avec des pays en développement. - mettre à disposition dans certaines bibliothèques de quartier des documents musicaux sélectionnés dans les fonds des discothèques afin de permettre à ces dernières d'accueillir des nouveautés, et créant ainsi un nouveau fonds, « les nostalgiques ». - généraliser l'utilisation du papier recyclé. - coopérer avec l'Agenda 21 du DAC afin d'atteindre une diminution de 10 % des charges énergétiques.			

Division des bibliothèques
Bibliothèque publique et universitaire (BPU)

Département des affaires culturelles

OBJECTIF 2005

La BPU dirige son action dans plusieurs directions réunies par un même souci, ouvrir sa richesse le plus largement possible par des moyens adaptés aux exigences actuelles. L'informatisation et la poursuite de la rétroconversion, opérations essentielles, font l'objet de plusieurs projets touchant diverses collections. L'importance et l'ancienneté des fonds de la Bibliothèque nécessitent des soins toujours plus importants dans le domaine de la conservation. L'état de certains ensembles de documents demande des interventions urgentes. Le service au public doit se développer dans le sens d'une ouverture toujours plus large du prêt à domicile, d'une simplification des formalités de consultation, notamment dans les salles de lecture, et d'une meilleure formation et information. Afin de se faire mieux connaître de la population, la BPU prépare une série de manifestations, « Les trésors de la BPU ». Deux expositions et des conférences verront le jour dans ce contexte. Le projet de numérisation des fonds Genevensis@ continue avec une nouvelle tranche. La BPU met en œuvre toutes ses actions en tenant compte du projet « Bibliothèque de Genève ».

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Constitution et traitement des collections		1100	IMV : Constitution d'un fonds d'archives sur l'histoire des Délices, en relation avec des institutions sœurs (Archives d'Etat, CIG, etc.).
		1200.01	Engagement de l'étape finale de rétroconversion du catalogue alphabétique pour le vingtième siècle.
		1200.02	Etude préliminaire concernant la rétroconversion de l'ancien catalogue alphabétique des matières.
		1200.03	Mise en œuvre de la nouvelle base de données « Odyssée » du Département des manuscrits.
		1200.04	Examen de la question de la conversion des données de l'ancien catalogue informatisé des affiches dans le Catalogue collectif suisse et lancement de l'opération.
2000 Conservation des collections 3000 Services au public		1200.05	IMV : Finalisation du plan de classement des ouvrages non spécifiquement voltairiens, constitution d'un système de cotation adapté au fonds de manuscrits, catalogage de toute la correspondance de Voltaire présente dans les fonds, catalogage et numérisation du fonds Gerlier.
		2100	Réalisation d'un plan des magasins et de l'emplacement des cotes.
		3100.01	Extension des heures d'ouverture du prêt à domicile entre 12 et 14h.
		3100.02	Informatisation des opérations de consultation des ouvrages en Salle de lecture.
		3100.03	Extension du guichet électronique de la BPU.
		3100.04	Bibliothèque musicale : ouverture du libre-accès (y compris les travaux préparatoires).

Bibliothèque publique et universitaire (BPU)

4000	Mise en valeur	3200.01	Etablissement d'un nouveau programme des formations, des visites ou des cours offerts par la BPU («Les trésors de la BPU»).
		3200.02	Bibliothèque musicale : publication d'un guide du lecteur ou d'un dépliant sur la bibliothèque.
		4100	Publication d'un numéro double de la "Bibliographie genevoise".
		4200.01	Mise en œuvre du programme de manifestations «Les trésors de la BPU» avec notamment l'exposition d'affiches «Il y avait un rêve qu'on appelait la Suisse», à la Maison Tavel, avec publication.
		4200.02	Exposition à la Salle Lullin "Le pasteur, le saint et le roi. Conflits, parallélismes et compromis", avec publication («Les trésors de la BPU»).
		4200.03	Cours publics «Histoire de la reliure à travers les collections de la BPU» («Les trésors de la BPU»).
		4200.04	IMV : Exposition retraçant l'histoire des Délices («Les trésors de la BPU»).
		4300	Projet Genevans@ : mise en œuvre du plan de numérisation «Auteurs genevois» de façon significative (Femina, poètes, scientifiques).
VARIATION DE PERSONNEL			
1 poste de bibliothécaire pour la constitution et la gestion des documents numériques dont le rôle est désormais vital dans la diffusion de l'information universitaire.			
1 poste de comptable pour faire face à l'augmentation des travaux de gestion et d'encadrement.			
1 poste de bibliothécaire à la Bibliothèque musicale pour le service au prêt à domicile et pour l'ouverture du libre accès.			
AGENDA 21			
Renforcer la politique de tri des ordures, notamment à la cafétéria.			
Généraliser l'utilisation du papier recyclé.			
Coopérer avec l'Agenda 21 DAC afin d'atteindre une diminution de 10 % des charges énergétiques.			

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2005

DEPARTEMENT DES SPORTS ET DE LA SECURITE

Direction et secrétariat du département

Département des sports et de la sécurité

OBJECTIF 2005

Les restrictions budgétaires nécessitées par la situation financière de la Ville ont remis en cause les objectifs des services. La direction du département devra par conséquent veiller attentivement à la reprise d'activités ajournées, afin d'en faciliter la réalisation dans un prochain exercice budgétaire.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1200.01	Répondre aux motions, questions et interpellations anciennes du Conseil Municipal dans le courant de l'année.
1200.02	Coordonner les tâches impliquant plusieurs services du Département (ex. lors de championnats internationaux, de manifestations diverses telles que l'été de la Musique, Fêtes de Genève, etc.).
1200.03	Maintenir et développer le sport populaire, tant par les contacts réguliers du magistrat avec les responsables des associations et des clubs, que par le subventionnement indispensable aux activités sportives, en tenant compte des changements intervenus tant sur le plan sportif que par rapport au nombre des membres.
1200.04	Développer la communication et les rapports humains au sein du Département par l'organisation de séminaires, déplacements, groupes de réflexion, etc. en élargissant le groupe des participants (actuellement direction du département et chefs de services et leurs adjoints).
1200.05	Développer l'approche des ressources humaines dans les services, par - l'élaboration de cours spécifiques en faveur des responsables en tenant compte de l'évolution des services, - la création ou le développement d'entités spécifiques capables de déterminer les besoins futurs en matière de personnel afin d'effectuer des choix de personnel adaptés à l'évolution tant de la technique que des besoins nouveaux.

1000 Direction et coordination

VARIATION DE PERSONNEL
- 1/2 poste en raison d'un transfert au Département des Affaires Culturelles.
VARIATION DE LOCAUX
+ 2 bureaux au rez-de-chaussée de la Cour Saint-Pierre 2.

Sports
Département des sports et de la sécurité

OBJECTIF 2005

Compte tenu des impératifs d'économies, le service ne sera pas en mesure de développer ses prestations de manière significative. Il veillera cependant à maintenir le niveau de qualité des installations sportives et des activités offertes au public.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Exploitation d'installations sportives	1100	Gérer de manière optimale la planification des installations pour répondre aux besoins croissants du public et des clubs.
		1200	Opérer des choix en matière d'entretien des équipements permettant de sauvegarder le patrimoine technique et faire valoir les priorités de maintenance dans les domaines liés à la sécurité des personnes et des biens.
		2100	Elaborer le programme des activités proposées en hiver et étendre nos prestations d'écoles de sports au samedi matin.
2000	Organisation de prestations sportives offertes au public	2200	Moderniser le concept de l'Insigne sportif genevois.
		2300	Veiller au renouvellement de l'encadrement des moniteurs des activités Loisirs et Sport et tendre vers plus de professionnalisme.
3000	Organisation de manifestations (soutien aux clubs)	3100	Répondre aux demandes des fédérations et associations sportives organisatrices de manifestations.
4000	Soutien et encouragement au Sport	4100	Offrir un accueil irréprochable, développer l'écoute, participer à la vie des clubs.
VARIATION DE PERSONNEL			
Le poste supplémentaire de peintre, proposé pour 2005, a été retiré pour raison d'économie.			
VARIATION DE LOCAUX			
Dans l'hypothèse de la réalisation des travaux à la patinoire, les locaux du bureau d'études situés à l'arrière de la patinoire devront être transférés.			
AGENDA 21			
Les critères écologiques sont pris en considération dans les projets de constructions d'infrastructures sportives et les prestations offertes au public s'inscrivent dans la perspective de l'Agenda 21.			

Incendie et secours (SIS)

Département des sports et de la sécurité

OBJECTIF 2005

En 2003, le Service d'Incendie et de Secours est intervenu à 9674 reprises. Ce résultat constitue un nouveau record du nombre d'interventions assurées au profit de la collectivité genevoise. La majeure partie de l'augmentation enregistrée est principalement due, une fois de plus, à l'intensification des missions confiées dans le domaine du transport ambulancier et des opérations de sauvetage dans le cadre sanitaire. Comme évoqué dans les objectifs 2004, le nombre d'interventions dans le domaine du transport sanitaire continuera à évoluer dans les mois et les années à venir. Ce phénomène est consécutif à la réorganisation des secours sanitaires et à l'augmentation des besoins genevois en la matière.

Les effets liés à l'augmentation, année après année, du nombre des interventions "pompiers" sont l'accélération de l'usure des moyens et matériels mis à la disposition ainsi qu'un vieillissement accéléré du matériel roulant.

Le secteur ambulancier doit absolument être renforcé en personnel formé et ayant le droit de pratique. En effet le nombre de collaborateurs du service assurant la double fonction pompier et ambulancier est en constante diminution, car la formation en cours d'emploi, qui durait 6 mois, a été abandonnée au profit d'une formation à temps complet durant 3 ans, à laquelle ne peut évidemment pas souscrire le service.

Missions

Objets détaillés

N°	
1000 Interventions	
1100.10	Garantir l'effectif opérationnel des forces d'intervention en organisant une école de formation pour 12 sapeurs-pompiers professionnels et 3 sapeurs-opérateurs sur les exercices 2005 et 2006.
1100.20	Assurer le renouvellement du matériel de désincarcération (2ème tranche) afin de garantir l'intervention dans ce domaine. Poursuite du programme d'acquisition échelonné entre 2004 et 2006 initialisé l'an passé.
1100.30	Assurer la dernière tranche d'acquisition du programme de renouvellement des extincteurs du service. Nombre d'extincteurs en usage dans le service ne sont plus conformes aux normes en vigueur. Initialisé en 2003, le renouvellement du parc des extincteurs sera totalement effectué en 2005.
1100.40	Garantir la protection feu des collaborateurs dans le cadre des interventions chimiques par l'acquisition de 2 tenues lourdes de protection chimique anti-feu (Flashover).
1100.50	Assurer la deuxième et dernière tranche de renforcement et renouvellement des équipements de protection feu. Programme initialisé sur l'exercice 2004.

Incendie et secours (SIS)

1100.60	Acquisition de nouvelles vestes de protection feu pour les sapeurs-pompiers volontaires. Cette acquisition est échelonnée sur les exercices 2005 et 2006. Les vêtements de protection actuellement utilisés sont en activité depuis près de 15 ans. L'échange progressif sur deux exercices est nécessaire afin d'assurer la protection personnelle de nos sapeurs volontaires.
1200.10	Garantir l'effectif opérationnel en sapeurs-sauveteurs (ambulanciers) par la création de 4 postes supplémentaires.
1200.20	Prévoir les changements induits par la modification du tarif unique relatif aux transports sanitaires sur l'ensemble du territoire cantonal qui devrait intervenir à brève échéance.
1200.30	Remplacer l'unité flottante légère permettant l'accessibilité aux plans d'eau en toutes situations sans l'aide d'un épuisoir. Cette embarcation est fréquemment utilisée dans le cadre des sauvetages de personnes désespérées.
1400.10	Renouveler les 6 tenues de protection chimique des groupes de sécurité. Le matériel actuellement utilisé est en fin de vie et son équivalent ne peut plus être trouvé sur le marché.
9100.10	Garantir la tenue de la comptabilité et la gestion des opérations financières du service conformément aux règles en usage, par la création d'un poste de comptable.
9100.20	Garantir un effectif opérationnel à la centrale d'engagement et de traitement des alarmes par la création de 3 postes de sapeurs-opérateurs. L'effectif actuel ne permet plus de garantir une gestion saine et sans risques lors d'interventions simultanées nombreuses. L'augmentation récurrente du nombre d'interventions engendre régulièrement des situations critiques dans la gestion des opérations de secours.
9000	Gestion du service

VARIATION DE PERSONNEL
2 postes de sapeurs-sauveteurs sont proposés.
L'augmentation de la charge sur l'exercice précédent et celle à venir imposerait la création de:
4 postes de sapeurs-sauveteurs afin d'absorber l'augmentation de la charge de travail dans le secteur du transport ambulancier.
3 postes de sapeurs-opérateurs à la Centrale d'Alarme afin d'assumer l'augmentation de la charge de travail. A certains moments, la charge est telle que les risques d'erreur et de perte du suivi des opérations deviennent trop importants.
1 poste de comptable. L'augmentation du volume de travail (Par ex: facturation et contentieux), le transfert de charges sur les services et les nouvelles missions attribuées au service (Par ex: contrôle de gestion) ne permettent plus aux deux collaboratrices du service affectées à ces tâches d'effectuer leur travail dans les normes et règles en usage dans la matière.
VARIATION DE LOCAUX
L'intégration du complexe de l'actuel garage municipal aux installations du SIS n'a pu, une fois de plus, se réaliser au cours de l'exercice écoulé. Ce délai est à nouveau dû au retard accumulé dans le cadre des travaux de transformation des locaux de la voirie devant accueillir les installations ainsi libérées. Conformément aux dernières planifications des travaux d'aménagement devant être réalisés à la voirie, le SIS devrait pouvoir prendre possession des locaux de l'actuel garage municipal (après rénovation) durant le deuxième semestre 2005.
AGENDA 21
Poursuivre les démarches internes visant à garantir le tri et la récupération des déchets pouvant être recyclés.

Service d'assistance et protection de la population

Département des sports et de la sécurité

OBJECTIF 2005

Le service a pour objectif global l'assistance et la protection de la population de la Ville en cas de situation d'urgence. A ce titre, il assume l'instruction des miliciens de la commune lors des cours de répétition annuels obligatoires. Il assure la formation des équipes de sécurité des bâtiments de la Ville de Genève (1ers secours et évacuation). Il dispense des cours pour développer la sécurité à domicile et sur la place de travail. Il entretient les constructions et le matériel nécessaire à la protection de la population et des personnes astreintes à servir dans la protection civile. Il assure le logement et l'assistance des personnes sinistrées, voire des intervenants. Le S.A.P. pilote l'organe de coordination et de conduite des services de l'administration municipale en cas de situation d'urgence (ORCOC). Dans le cadre du développement durable, il développe un partenariat avec l'Organisation Internationale de la Protection civile (OIPC) et il coopère avec les pays étrangers en matière de prévention et de lutte contre les catastrophes. Le S.A.P. collabore à la formation des délégués du Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Il établit des plans d'évacuation des biens culturels. Il favorise le développement des mouvements associatifs en mettant à disposition de la collectivité ses dortoirs et certains de ses moyens matériels.

Missions

N°

Objectifs détaillés

1000	Protection des personnes, des biens et de l'environnement dans des situations d'urgence	1100	Finaliser la restructuration de l'organisation communale de protection civile, suite à la phase de transition (année 2004). Informer les miliciens de la nouvelle structure de la protection de la population et les répartir dans les nouvelles formations. Assurer l'instruction lors des nouveaux cours annuels de répétition obligatoires pour l'ensemble des miliciens (art.36 LFPFC) + art. 10 al.2 loi d'application cantonale). Gérer le fichier des astreints, gérer et entretenir le matériel (art. 9 + 17 loi d'application cantonale). Créer une nouvelle procédure d'alarme pour l'engagement des formations en cas de sinistre. Gérer l'information et l'alarme de la population. Mettre en place la nouvelle application informatique de gestion des miliciens. Créer de nouvelles formations d'intervention rapidement engageables.
			Définir la répartition des constructions dans la nouvelle structure de protection civile communale. Préparer certaines constructions à une mise en service rapide. Contrôler les abris privés. Gérer une application de mise à l'abri de la population respectant la cellule familiale. Assurer l'entretien technique des installations destinées aux formations de protection civile et mises à la disposition de la population (ventilation, électricité, chauffage, sanitaire, etc...).
1200			

Service d'assistance et protection de la population

2000 Formation en prévention, assistance, sauvetage et protection	1300	Organiser une campagne d'information au niveau des quartiers pour faire connaître les 8 centres de distribution de l'office communal de l'approvisionnement économique. Organiser des cours de répétition pour les 250 volontaires. Collaborer à la formation des responsables des offices des autres communes, à la demande de l'office cantonal de l'approvisionnement économique.
	1400	Intensifier la création des plans de protection et d'évacuation des biens culturels en cas de sinistre de la vie de tous les jours (création de 6 dossiers choisis en collaboration avec le Département des Affaires Culturelles). Poursuivre la planification de la mise à l'abri des biens culturels pour les cas de sinistres majeurs.
	2100	Assurer la reprise des cours de répétition annuels obligatoires compte tenu de l'augmentation du nombre global de jours de service qui en découle (9000 jours attribués par la Sécurité civile cantonale). Instruire les cadres et le personnel de la protection civile dans les 5 domaines d'activité (appui, assistance, logistique, aide à la conduite et protection des biens culturels). Préparer un nombre croissant de repas compte tenu de l'augmentation des effectifs dans les cours. Donner une instruction spécialisée aux formations d'intervention rapide pour porter aide et assistance à la population (sur la commune, dans le canton ou hors du canton).
	2200	Promouvoir la sécurité à domicile et sur la place de travail, par des cours "tout public" et des cours pour diverses entités, administrations et associations.
	2300	Former et contrôler les équipes de sécurité des bâtiments de la Ville de Genève en collaboration avec le service des bâtiments (suite à la nouvelle mission selon décision du CA du 12 novembre 2003). Organiser des cours de formation (feu, sanitaire) et des exercices d'évacuation en collaboration avec la Sécurité civile (F4.05 art 9 - F4.05.01 art 8).
3000 Coopération internationale	3100	Donner des cours de formation à l'étranger financés par l'OIPC. Mener des actions à l'étranger à la demande du Conseil administratif (projets d'entraide ou opérations de soutien lors d'une catastrophe). Former les bénéficiaires à l'utilisation et à l'entretien du matériel éventuellement livré.
	3200	Collaborer à la formation des délégués du CICR. Assurer la série annuelle de cours en français ou en anglais au profit de l'OIPC dans le domaine de la prévention et de la gestion des catastrophes. Echanger un savoir-faire avec les pays étrangers au service de la solidarité internationale et du développement durable.

4000 Prestations au profit de la collectivité ou de l'administration	4100	Faire l'inventaire des moyens des services de l'administration municipale mis à disposition de l'organe communal de coordination et de conduite. Assister et reloger les personnes sinistrées, en collaboration avec le SIS, l'Hospice Général et l'Unité Mobile d'Urgence Sociale (UMUS). Offrir un soutien aux services d'intervention en cas de sinistre important. Perfectionner le personnel du SAPP assermenté au service de piquet. Collaborer avec le service social à l'encadrement des personnes en situation précaire (sans-abri). Collaborer avec le SIS pour la diffusion du Guide Orange (guide des Sapeurs-Pompiers).
	4200	Mettre à disposition des véhicules au profit de l'administration ou de groupements sans but lucratif. Contrôler l'entretien du nouveau parc de véhicules. Fournir des moyens de transports en cas d'événement particulier ou de crise. Offrir des prestations de transports au profit de l'Administration centrale et du Conseil municipal.
	4300	Mettre à disposition le matériel et les locaux du service (salles de classe, auditorium, cafétéria) pour favoriser la vie associative et les services. Stocker des habits au profit de la Croix-Rouge genevoise.
	AGENDA 21	
Echange de savoir-faire par le biais de cours en faveur de délégations étrangères en matière de protection des populations au service de la solidarité internationale et du développement durable. Sensibilisation de la population à la nécessité d'adopter un comportement adapté (par des cours de prévention des accidents ménagers). Gestion attentive des déchets générés par les activités du service. Ils sont triés et acheminés vers les centres appropriés: les déchets de cuisine sont récupérés par un éleveur de porcs, les déchets ménagers sont pris en charge par la commune de Versoix, les huiles, peintures et lubrifiants sont traités par une maison spécialisée, les restes de ferraille sont vendus et les tubes néon sont pris en charge par le service de l'Energie.		

Agents de ville et domaine public

Département des sports et de la sécurité

OBJECTIF 2005

Maintien d'un excellent niveau des prestations en intensifiant la rapidité de la délivrance des autorisations. Respect du budget notamment des recettes liées aux amendes et diverses utilisations du domaine public.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1000	Gérer l'utilisation accrue du domaine public et du domaine privé perceptible du domaine public	1100.01	Établir un règlement ou une directive afin de gérer la pose de distributeurs de journaux sur le domaine public.
		1100.02	En matière de géomatique, développement et modernisation des procédés de visualisation.
		1100.03	Mise en place de moyens pour permettre la préparation d'une nouvelle convention d'affichage (la soumission devant intervenir au moins 18 mois avant l'échéance de la convention avec la SCA) selon des procédés modernisés.
		1100.04	Adaptation de la structure traitant des procédés de réclame aux besoins nouveaux.
2000	Mener des actions de prévention, de surveillance et de repression afin d'assurer la sécurité, la tranquillité et l'ordre publics	2100.01	Développement de l'itinéraire, notamment intensification de la collaboration avec la voirie et les écoles.
		2100.02	Meilleure implication des ASM dans le travail du domaine public (rôle complémentaire des ASM et des employés du domaine public).
		2100.03	Revoir la définition des priorités des ASM et établir des lignes directrices. Actions préventives en matière de salubrité (dépôts sauvages).
		2200.01	Mettre en place une structure capable de convertir les amendes d'ordre en contraventions si la loi est votée au Grand Conseil, ce qui implique tant une liaison constante avec les Service des automobiles que des contacts avec les entreprises (qui fournissent les noms des conducteurs), ainsi qu'une formation adéquate des collaborateurs.
		2200.02	Assurer un transfert des AM dans les nouveaux locaux sans diminution des activités.
9000	Gestion du service	2200.03	Sur la base d'un nouveau règlement municipal, mener, de concert avec la Division de la voirie, des actions préventives en matière de salubrité (dépôts sauvages).
		9100.01	Définir les métiers-clés afin d'établir le niveau de compétence à attendre pour assumer la fonction (ex. informatique, géomatique).
		9100.02	Formation de tout le personnel à l'informatique, plus particulièrement à la bureautique (Word, Excel).

Agents de ville et domaine public

133

9100.03	Fixation de normes ou d'exigences de qualité afin de procéder à des engagements mieux ciblés.
VARIATION DE LOCAUX	
Occupation par les Agents Municipaux des locaux sis au Boulevard James-Fazy (ex Girard Musique).	
AGENDA 21	
Optimiser la circulation des ASM en bicyclette.	

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2005

DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES, DES ECOLES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Direction et secrétariat du département

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005

La direction veille à la préparation et à la mise en œuvre des options politiques du Magistrat et s'assure de l'application de ses décisions.

Missions

Objectifs détaillés

N°		
1000	Direction et coordination	1100 Soutien et conseils au Magistrat notamment dans la préparation et le suivi des dossiers du CA et du CM.
		1200 Direction départementale et gestion courante du service.
		1300 Coordination interdépartementale.
2000	Développement des liens sociaux et cohésion sociale	2100 Participation à la définition de la politique sociale et évaluation et développement des prestations offertes à la population.
		2200 Planification des activités et actions du Département.
		2300 Gestion et analyse financière de chaque organisme subventionné.
		2400 Conception et soutien à l'organisation de manifestations.
		2500 Développement de nouvelles actions de sensibilisation notamment dans les domaines des espaces verts et de l'environnement et autres, liés à l'Agenda 21.
		2600 Délégation à la coopération et à l'aide humanitaire, examen des dossiers de coopération au développement selon les critères et les priorités fixés par le CA.
		3100 Relation et collaboration avec des institutions publiques ou privées pour la mise en route de nouveaux projets.
		3200 Assurer la circulation de l'information au plan interne et externe.
3000	Relations publiques	Assurer une information de proximité en poursuivant la publication de Lettre 5, lettre d'information du Département, de petite-enfance 5, lettre d'information de la délégation à la petite enfance, d'école 5, lettre d'information du service des écoles et institutions pour l'enfance et du SEVE 5, lettre d'information du service des espaces verts et de l'environnement. Elaborer de nouvelles lettres d'information pour les autres services du Département.
		3400 Représentation de la Ville et du Département au sein de divers organismes et comités

Délégation à la petite enfance

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005

Assurer le développement quantitatif et qualitatif de l'offre de places pour les enfants de 0 à 4 ans, afin de mieux prendre en compte les demandes des familles.
Assurer, dans de bonnes conditions, l'extension du service public dans le domaine de la petite enfance.
Améliorer les conditions d'intégration des enfants dans la Cité.

Missions

Objectifs détaillés

N°

1000	Création et développement de structures d'accueil petite enfance	1100	Mise à jour du travail de recherche sociologique et analyse des indicateurs d'offre et de demande.
		1200	Création d'environ 300 nouvelles places d'accueils supplémentaires. Mise en place de nouvelles institutions petite enfance par quartier, en fonction des opportunités du marché.
2000	Supervision, contrôle et assistance de structures d'accueil petite enfance	2100	Poursuite du processus d'extension du service public. Optimisation des moyens de communication pour une gestion performante des IPE dans une perspective de sectorisation.
		2200	Recensement et évaluation, avec la participation des services concernés, de tous les aspects financiers et administratifs en vue de l'extension du service public de la petite enfance. Projection budgétaire nécessaire au développement de nouvelles structures d'accueil petite enfance.
		2300	Suivi, avec l'aide des coordinatrices pédagogiques du service, de l'application du "Guide de qualité". Organisation d'un colloque sur l'espace et le jeune enfant avec d'autres collectivités. Concrétisation du programme culturel pour les tout-petits (journée du livre, etc.).
		2400	Présentation des prestations à la population. Poursuite et amélioration du concept informatique et de ses outils à l'intérieur des institutions petite enfance. Réalisation de travaux et acquisitions d'équipements en vue de l'exploitation de nouvelles structures d'accueil petite enfance.

Délégation à la petite enfance

AGENDA 21

Elaborer des projets transversaux avec les autres départements de la Ville de Genève.
Poursuivre le développement, en qualité et en nombre, des institutions petite enfance en réponse aux besoins variés en matière de garde de la population genevoise.

Services des écoles et institutions pour l'enfance

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005

Globalement, le budget demandé par le service des écoles et institutions pour l'enfance pour l'année 2005 doit lui permettre de poursuivre la modernisation de sa mission à travers les trois axes suivants :

Accentuer l'attention portée à la propreté et à la sécurité des sites scolaires et des places de jeux afin de contribuer à la qualité de vie dans les quartiers;

Développer les liens de partenariat avec le corps enseignant en l'associant aux choix des priorités en matière de travaux d'entretien, d'équipement et d'aménagement dans les bâtiments;

Ouvrir les bâtiments scolaires à la vie de quartier et renforcer les équipes de conciergerie afin de couvrir toutes les prestations exigées par l'utilisation polyvalente des locaux.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000 Mettre à disposition du Département de l'instruction publique les bâtiments, infrastructures et équipements nécessaires pour les besoins de l'enseignement enfantin, primaire et spécialisé		1100.10	Assurer l'ouverture de la nouvelle école des Ouches en août 2005.
			Achever le câblage informatique de 900 locaux scolaires afin que toutes les classes soient reliées au réseau cantonal 2 et disposent d'un accès Internet.
		1200.10	Poursuivre, avec la division des constructions, la planification de travaux d'entretien et de rénovation dans les 36 groupes scolaires construits ou rénovés il y a plus de 15 ans.
			Augmenter les prestations de nettoyage et de surveillance des sites scolaires afin de garantir des espaces sûrs et salubres.
			Doter les conciergeries des groupes scolaires de postes supplémentaires pour mettre la fonction de "responsable de bâtiment scolaire" en conformité avec l'article 71 de la loi sur le travail (nouvelle teneur dès le 1.1.2005) en ce qui concerne le temps de repos et l'horaire hebdomadaire. Ces postes supplémentaires devront couvrir la plupart des prestations qu'effectuent actuellement les responsables de bâtiments scolaires en supplément de leur horaire de base. Leur couverture financière est assurée en grande partie par des transferts de budget dans le groupe 30.
		1200.30	Tester un nouveau type de mobilier scolaire dans la perspective du renouvellement futur des chaises et pupitres usagés.

Services des écoles et institutions pour l'enfance

2000 Mettre à disposition les structures pour le déroulement des activités périscolaires	1200.40	Étendre à 8 écoles l'expérience pilote du budget participatif, dotation financière permettant à l'école et à ses partenaires de décider de manière consensuelle d'affecter des ressources à des réalisations permettant d'améliorer le confort, l'esthétique et/ou la convivialité dans l'école.
	2100.10	Soutenir les associations de parents d'élèves désireuses de mettre sur pied un service pédius dans leur quartier.
	2100.20	Augmenter les moyens consacrés à l'entretien des places de jeux à un niveau approchant le 4 % de leur valeur, estimée à 18 millions. Développer une approche d'analyse des risques permettant d'intégrer les normes européennes de sécurité sans renoncer aux places de jeux originales et inventives.
	2200.10	Évaluer l'expérience des repas scolaires biologiques conduite à St-Gervais depuis mai 2003 et, en cas de bilan positif, l'étendre à d'autres restaurants scolaires. Évaluer l'expérience pilote de professionnalisation de deux ludothèques lancée en avril 2004 et, en cas de bilan positif, l'étendre à d'autres ludothèques.
	2200.30	Mise en production d'un logiciel de gestion de locaux permettant de revoir la classification des salles en fonction d'une typologie plus précise et de couvrir toutes les transactions de gestion des locaux, de la réservation à la facturation.
VARIATION DE PERSONNEL		
9 postes supplémentaires d'auxiliaires d'entretien et une augmentation de l'enveloppe budgétaire affectée au personnel temporaire sont demandés pour rendre la fonction de "responsable de bâtiment scolaire" en conformité avec l'article 71 de la loi sur le travail (nouvelle teneur dès le 1.1.2005) en ce qui concerne le temps de repos et l'horaire hebdomadaire. Une diminution de Frs 500.000,- des lignes budgétaires affectées aux indemnités et au personnel régulier est proposée en contrepartie.		
VARIATION DE LOCAUX		
Depuis le début de l'année 2004, les postes administratifs de l'unité logistique ont été transférés au 128 rue de Lausanne. Cette solution ne répond que partiellement aux besoins du service, lequel reste dans l'attente de la mise à disposition de nouveaux locaux permettant d'accueillir une trentaine de postes de travail.		
AGENDA 21		
Tout en poursuivant son action de fond dans le domaine de la qualité et sécurité alimentaire dans les restaurants scolaires, le service s'attachera à évaluer l'expérience pilote de restaurant scolaire servant des repas biologiques. Il sera tenu compte du surcoût des produits et de la capacité du réseau de fournisseurs à couvrir un quota de produits bios atteignant au minimum 80 % des aliments servis. Dans l'hypothèse d'une évaluation positive, d'autres restaurants scolaires seront incités à suivre cette voie qui s'inscrit dans une perspective générale de développement durable en favorisant un mode de production favorable à l'environnement.		

Espaces verts et environnement (SEVE)

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005	
Le SEVE s'efforce d'entretenir et de conserver intégralement les grands parcs légués à la Ville par de généreux mécènes, de développer les massifs floraux et d'améliorer les espaces verts de quartier. L'accent sera mis sur la continuité de la revalorisation des parcs Gourgas et Acacias ainsi que l'illumination du Parc des Eaux-Vives et du Jardin anglais. Le service va poursuivre sa politique "Genève propre" en développant les moyens internes tout en mandatant en parallèle des entreprises pour l'entretien des espaces verts, plus particulièrement les week-ends et après certaines grandes manifestations. Les objectifs du service s'intègrent parfaitement à la politique "Agenda 21" voulu par le Conseil administratif.	
Missions	N°
1000 Planification, entretien, aménagement, parcs aux animaux, décorations florales	1100.01 Poursuite de l'innovation paysagère des massifs floraux.
	1100.02 Revalorisation progressive des parcs Gourgas et Acacias.
	1100.03 Illumination du Parc des Eaux-Vives à la suite de l'expérience au Jardin anglais.
	1100.04 Renforcement de la politique "Genève propre" par le développement de moyens internes (création d'un poste de chauffeur affecté à la conduite d'une deuxième balayeuse) et la poursuite des mandats auprès des entreprises dans le cadre de la remise en état des parcs en dehors des heures administratives et lors de certaines manifestations.
	1100.05 Poursuite de la politique de santé et de sécurité au travail par une formation continue des employés du service (taille hivernale, élagage, travaux forestiers, traitements phytosanitaires, manipulation des produits chimiques etc.).
	1100.06 Dépôt d'un crédit extraordinaire pour l'installation de 400 bancs publics supplémentaires.
	1100.07 Dépôt d'un crédit d'étude en vue de l'exploitation d'une station de pompage sur la rive droite (collaboration avec Serono).
	1100.08 Dépôt d'un crédit d'étude en vue de rationaliser les activités du service par le regroupement des 3 établissements horticoles.
	1400.01 Suivi détaillé du coût des prestations du SEVE effectuées pour le Service des pompes funèbres et des cimetières en vue de refacturation interne.
	1600.01 Révision et contrôle des coûts relatifs à l'entretien des espaces verts facturés à des tiers.
	1600.02 Mise en place d'une facturation des prestations du service relative à l'entretien des espaces verts.

	1600.03	Mise en place d'un système de suivi informatique en vue de simplifier et rationaliser le suivi et la facturation des décorations florales effectuées tant pour des tiers que pour des services de la Ville de Genève.
	2100.01	Poursuite de la politique en matière de biodiversité et de renaturation. Large application de la lutte biologique, tant dans la production horticole que dans l'entretien des espaces verts. Emploi de fumure raisonnée ainsi que diminution l'utilisation d'engrais.
2000 Environnement	2100.02	Patrimoine vert :
	2200.01	finalisation de la première phase du projet pour mise en production-exploitation. Développement du carburant écologique pour certains véhicules du service.
	9100	Les grands projets pour améliorer la gestion interne sont : la mise à jour du projet de développement de la pépinière des Bornaches en remplacement partiel des contrats de culture (acquisition/échange de terrain); le crédit d'étude en vue du regroupement des établissements horticoles aux Bornaches; le remplacement de véhicules, machines et engins; la rénovation urgente de certains locaux des jardiniers par le service des bâtiments.
9000 Gestion du service		
		VARIATION DE LOCAUX
		Devant la multiplication des petites structures dans de nombreux lieux en Ville, une rationalisation des locaux est nécessaire. Le SEVE recherche activement des locaux pour améliorer les conditions de travail de ses collaboratrices et collaborateurs.
		AGENDA 21
		Poursuite de la rédaction de fiches Agenda 21.

Etat civil
Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005

Le service de l'état civil a pour but principal de maîtriser l'ensemble des procédures liées à la pleine exploitation du système informatique fédéral (InfoStar). Nouvelle désignation des postes de secrétaires d'état civil suite à l'analyse de fonction prévue dans le courant 2005. Ceci entraînera une nouvelle réglementation interne concernant les prérogatives des nouveaux officiers/lères d'état civil "supplémentaires". Vu la fréquentation croissante de l'arcade des passeports et cartes d'identité, une attention particulière sera portée à l'accueil.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Gestion des événements d'état civil	1100 à	Application et maîtrise de l'ensemble des procédures liées à la pleine exploitation du
		1700.01	système informatique fédéral.
		1100 à	Mise en pratique des connaissances acquises lors des formations.
		1700.02	

VARIATION DE LOCAUX

Amélioration des locaux face au besoin de confidentialité inhérent à la mission du service.

Pompes funèbres et cimetières

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005

Pourvoir dans la dignité aux obsèques, inhumation et incinération des personnes décédées à Genève, en Suisse et à l'Etranger.
Assurer la gestion des différentes installations funéraires municipales et y maintenir l'ordre et la décence.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Gestion des Pompes Funèbres Officielles	1100 à 1200	Suite au lancement d'un marché public en 2004 pour la fourniture des cercueils et des capionnages, il faudra procéder aux modifications administratives découlant de ce changement.
2000	Gestion des centres funéraires, chapelles et crématoire	2100 à 2400	Afin de pouvoir équiper les fours crématoires de filtres pour respecter les normes de l'OPAIR, continuer la mise en conformité des pupitres de commandes des fours 2 et 3.
3000	Gestion des cimetières	3100 à 3300	Des emplacements ont été réservés au cimetière de St-Georges en vue de la création de carrés confessionnels pour les communautés juives et musulmanes. Remplacement des bassins pour le remplissage des arrosoirs par des bornes de distribution d'eau, ceci en collaboration avec le service de l'Energie. Cimetière de St-Georges : 3300 renouvellement d'un secteur du réseau d'eau et réfection des allées dudit secteur. Cimetière de Plainpalais : renouvellement et aménagement d'un nouveau réseau d'eau et prises d'arrosage. Profilage des chemins avec dépose et repose des pavés existants.
9000	Gestion du service	9100	Informatisation du centre funéraire de St-Georges.

VARIATION DE PERSONNEL	
Pour autant que le service reprenne l'activité des levées de corps auprès du Département de justice et police, 3 postes seront nécessaires pour assumer cette prestation.	
AGENDA 21	
Continuer par diverses actions à la protection de l'environnement.	

Social

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005

Les objectifs principaux du service social sont : consolider la mise en place, sur la rive droite, d'une deuxième structure, à l'image du Square Hugo, étudier la mise en place d'une centrale alimentaire avec les partenaires de la plateforme de coordination contre l'exclusion. Finaliser la réorganisation du service par la mise en route de l'ensemble des Unités d'action communautaire.

Missions		N°	Objectifs détaillés
1000	Aide financière aux personnes ou familles de condition modeste et aux associations sociales	1100	Etudier la refonte globale du règlement des aides financières; en tenant compte de l'évolution des aides sociales cantonales et fédérales et développer une application informatique de gestion pour ces aides. Etendre l'examen des dossiers "aides financières ponctuelles" à certaines institutions sociales genevoises et améliorer l'information.
		1200	Poursuivre le développement du soutien social et financier aux locataires, notamment ceux de la Gérance immobilière municipale se trouvant en difficulté sociale.
			Améliorer la procédure existante d'aide aux familles en matière de prise en charge de frais de repas impayés dans les restaurants scolaires.
		1300	Etudier le processus d'attribution des subventions accordées aux associations par le canton et la commune.
2000	Lutte contre l'exclusion sociale	2100	Finaliser la réorganisation de la plateforme de coordination contre l'exclusion. Etudier la mise en place d'une centrale alimentaire destinée à optimiser la collecte de denrées alimentaires.
		2200	Ouverture d'une deuxième structure d'accueil et d'hébergement d'urgence sur la rive droite (Square Hugo II) et gérer l'augmentation des bénéficiaires du Square Hugo I en redéfinissant les objectifs et les procédures, en particulier celles concernant les logements.
3000	Maintien à domicile de personnes à autonomie réduite	3100	Poursuivre la réorganisation en cours, en développant une politique de santé publique dans les quartiers sur la base de l'expérience acquise par les trois immeubles avec infirmerie.
			Développer et mieux communiquer les informations sur les animations en faveur des aîné-e-s en collaboration avec les Unités d'action communautaire de chaque quartier pour leur donner plus de visibilité.
4000	Animation pour personnes âgées	4100	Développer des ateliers spécifiques "Nouvelles technologies" pour les aîné-e-s.
		4300	Poursuivre les soutiens accordés aux clubs d'aîné-e-s en tenant compte de leur évolution.

Social

Aide sociale polyvalente accessible à l'ensemble de la population dans le cadre du dispositif CASS et de manière décentralisée	5100	Orienter et développer la permanence chômage en tenant compte des recommandations du rapport externe sur "L'aide sociale en faveur des chômeurs de la Ville de Genève". Mettre en application la législation cantonale sur les CASS.
	5200	Poursuivre le développement des interventions par projets menées par les Unités d'action communautaire localisées dans les huit secteurs du dispositif cantonal des CASS. Mettre en place une politique de communication des projets menés par les UAC, notamment en développant un système d'information spécifique. Poursuivre le développement des partenariats internes à l'administration municipale, entre les différentes institutions dans les CASS, et externes à la Ville de Genève. Acheter la formation en approche communautaire des collaborateurs/trices concernés-e-s. Répondre aux demandes d'extension des locaux et de nouveaux équipements, conformément aux dispositions législatives cantonales, en fonction des besoins annoncés par l'Hospice général et la Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD).
	5300	
VARIATION DE LOCAUX		
Augmenter le nombre de surfaces locales pour répondre aux besoins des CASS.		
AGENDA 21		
Poursuivre et développer des projets en action communautaire de proximité qui tiennent compte des recommandations de l'Agenda 21.		

Délégation à la jeunesse

Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement

OBJECTIF 2005

La Délégation à la Jeunesse désormais bien implantée dans le milieu socio-culturel genevois, gagne en rapidité et efficacité.
L'objectif principal est de raffirmer les liens avec les jeunes, par des actions concrètes et conviviales, et de permettre ainsi le renforcement du dialogue intergénérationnel avec tous les partenaires concernés.

Missions

Objectifs détaillés

N°		Objectifs détaillés
1100	Mettre à profit les multiples compétences de l'équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux pour améliorer le travail en réseau.	
1100.01	Animation et gestion de l'immeuble Lyon 99 avec les autres services impliqués de l'administration.	
1200	Signature des conventions entre les Centres de Loisirs et les Maisons de Quartier et la Ville de Genève.	
1200.01	Dépot de crédits pour la rénovation de la Maison de quartier de la Jonction, la Ferme Menut, la Maison de quartier de Montbrillant/Baulacore.	
1200.02	Animation et cogestion des espaces nouvellement créés à la Place Chateaubriand / Paquis.	
1500	Crédits extraordinaires à déposer pour des nouveaux lieux d'hébergements pour les jeunes.	
1600	Rechercher des collaborations avec l'Etat de Genève.	
1600.01	Mises aux normes européennes des installations, suite à la visite du BPA.	
1700	Poursuite des études pour un skate-park couvert et un bowl. Aménagement, en collaboration avec le service des écoles, de locaux de musique dans les sous-sols de l'école des Eaux-Vives.	
2200.01	Collaborations interdépartementales à renforcer, notamment dans le cadre de " la Ville est à vous"	
2200.02	Organisation d'événements selon mandats du Conseil administratif.	
2300	Extension de l'action Midnight-Basket. Recherche de nouvelles salles. Etude pour trouver des activités sportives pour filles.	

Délégation à la jeunesse

2300.02	Collaboration avec le Service des sports pour des manifestations de sport urbains, et avec le BPA pour une meilleure prévention dans les sports de rue.
2100.01	Nécessité de changer la formule des Promotions citoyennes et le lieu de la manifestation suite aux travaux de rénovation du Victoria-Hall.
3200	Création d'un Observatoire de la jeunesse.
3200.01	Mise sur pied d'un Forum sur la démocratie participative et de quartier en collaboration avec les autres services du département.
3300	Redéfinir l'ensemble des prestations des uns et des autres.
VARIATION DE LOCAUX	
Recherche de nouveaux locaux pour les bureaux administratifs et pour les jeunes (locaux musicaux, skate-park couvert, etc.).	
AGENDA 21	
Un effort particulier continuera d'être effectué auprès des jeunes, notamment lors des fêtes, pour un tri intégral des déchets et une consommation douce de l'énergie.	

Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 2005

PROJETS D'ARRÊTÉS

PROJETS D'ARRETES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les articles 30, lettres a), b), c) et g), 74, alinéa 5, et 77 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
sur proposition du Conseil administratif,

arrête :

Arrêté 1. - Budget administratif et mode de financement

Article premier. - Budget de fonctionnement

	Fr.
Les charges du budget de fonctionnement de la Ville de Genève sont arrêtées à	1'020'206'547
sous déduction des imputations internes de	71'813'483
soit un total des charges nettes de	<u>948'393'064</u>
et les revenus à	1'020'416'691
sous déduction des imputations internes de	71'813'483
soit un total des revenus nets de	<u>948'603'208</u>

L'excédent de revenus présumé s'élève à 210'144 francs.

Article 2. - Budget des investissements

Le budget des investissements se présente de la manière suivante :

	Fr.
a) patrimoine administratif	
dépenses	85'000'000
recettes	0
investissements nets	<u>85'000'000</u>
b) patrimoine financier	
dépenses	25'000'000
recettes	0
investissements nets	<u>25'000'000</u>
c) total	
dépenses	110'000'000
recettes	0
investissements nets	<u>110'000'000</u>

Le budget des investissements est approuvé à titre de plan de trésorerie pour la part des crédits résultant d'arrêts particuliers votés et sous réserve de ceux qui doivent l'être.

Article 3.- Mode de financement

Les investissements nets sont autofinancés comme suit :

	Fr.	Fr.
a) patrimoine administratif		
investissements nets	85'000'000	
amortissements ordinaires		67'508'283
amortissements complémentaires		0
excédent de revenus de fonctionnement		+210'144
autofinancement	67'718'427	
Insuffisance de financement	<u>17'281'573</u>	
b) patrimoine financier		
investissements nets	25'000'000	
amortissements (autofinancement)	1'027'685	
Insuffisance de financement	<u>23'972'315</u>	
c) total		
investissements nets	110'000'000	
amortissements ordinaires		68'535'968
amortissements complémentaires		0
excédent de revenus de fonctionnement		+ 210'144
autofinancement	68'746'112	
Insuffisance de financement	<u>41'253'888</u>	

Article 4. - Compte de variation de la fortune

L'augmentation présumée de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 210'144 francs correspondant à l'excédent de revenus du budget de fonctionnement.

Article 5. - Dérogation

Ce budget comporte une dérogation au principe de spécialité temporelle pour les crédits budgétaires relatifs aux dépenses d'acquisitions de collections.

Arrêté 2. - Centimes additionnels

Article premier

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux de l'exercice 2005, en conformité de la loi générale sur les contributions publiques du 9 novembre 1887, article 291 et suivants, est fixé à 45,5.

Article 2

Le nombre de centimes additionnels à appliquer en supplément à l'impôt sur les chiens dû en 2005 par les personnes domiciliées ou séjournant plus de 3 mois dans la commune, en conformité des art. 291 et 293, lettre C, de la loi générale sur les contributions publiques, du 9 novembre 1887, est fixé à 100.

Article 3

Le Conseil administratif est chargé de s'adresser au Conseil d'Etat pour le prier de prendre un arrêté approuvant, en ce qui concerne la Ville de Genève, le nombre de 45,5 centimes additionnels à appliquer en supplément des impôts cantonaux et de 100 centimes additionnels à appliquer en supplément de l'impôt sur les chiens pour l'exercice 2005.

Arrêté 3. - Emprunts*Article premier*

Pour assurer l'exécution du budget administratif de la Ville de Genève, le Conseil administratif peut émettre en 2005 des emprunts publics ou d'autres emprunts à long terme, à concurrence du montant prévu par l'arrêté 1, article 3, arrondi à 41'000'000 francs, dans le cas où ce dernier montant ne serait pas couvert par l'excédent de trésorerie au 31 décembre 2005.

Article 2

Le Conseil administratif est également autorisé à faire usage des nouveaux instruments financiers dans un but de protection et de réduction des coûts des emprunts.

Article 3

Le Conseil administratif peut également renouveler sans autre, en 2005, les divers emprunts qui viendront à échéance et procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émission lui sont favorables.



Ville de Genève

Projet de budget 2005

TABLE DES MATIERES

1	PRESENTATION GENERALE
1.1	PRESENTATION GENERALE SCHEMATIQUE DU PROJET DE BUDGET 2005
2	STRUCTURE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE
2.1	RESUME DES REVENUS PAR DEPARTEMENT
2.2	STRUCTURE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE (GRAPHIQUE)
3	STRUCTURE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE
3.1	RESUME DES CHARGES PAR DEPARTEMENT
3.2	STRUCTURE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE (GRAPHIQUE)
3.3	RESUME DES CHARGES PAR DEPARTEMENT (GRAPHIQUE)
3.4	CHAPITRE 30 PAR DEPARTEMENT (CHARGES DU PERSONNEL)
3.5	CHAPITRE 31 PAR DEPARTEMENT (BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES)
3.6	CHAPITRE 36 PAR DEPARTEMENT (SUBVENTIONS)
4	EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LEUR AUTOFINANCEMENT 1998-2005 (GRAPHIQUE)
5	EVOLUTION DE LA VALEUR DU CENTIME ADDITIONNEL 2000-2005 (GRAPHIQUE)
6	DETTE CONSOLIDEE DE LA VILLE DE GENEVE 1991-2005 (GRAPHIQUE)

TABLEAU N° 1

PRESENTATION GENERALE

Projet de budget 2005

Budget 2004

Comptes 2003

Compte administratif

Charges	Revenus	Charges	Revenus	Fonctionnement	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8647071413.27	886516208.60	887623585	960277546	Revenus	879857096	9486037208	Revenus	9486037208
55733048.01		60287985		Charges	68555968		Charges	
9198047461.28	886516208.60	947911570	960277546	Amortissements	948393064	9486037208	Amortissements	9486037208
97229737.05	97229737.05	73685265	73685265	Total net des charges et revenus	71813483	71813483	Total net des charges et revenus	71813483
1017034198.33	983745945.65	1'021'596'835	1'033'962'811	Imputations internes	1'020'206'547	1'020'416'691	Imputations internes	1'020'416'691
	33288752.68 *	12365976		Total brut des charges et revenus	210'144		Total brut des charges et revenus	
1017034198.33	1017034198.33	1'033'962'811	1'033'962'811	Excédent de revenus (*de charges)	-1'020'416'691	-1'020'416'691	Excédent de revenus (*de charges)	-1'020'416'691
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Investissements	Dépenses	Recettes	Investissements	Recettes
127415064.43	4623017.07	80'000'000	0	Investissements du patrimoine administratif	85'000'000	0	Investissements du patrimoine administratif	0
32956789.70	1088232.09	20'000'000	0	Investissements du patrimoine financier	25'000'000	110'000'000	Investissements du patrimoine financier	110'000'000
160371'854.13	160371'854.13	100'000'000	100'000'000	Investissements nets	110'000'000	110'000'000	Investissements nets	110'000'000

Financement des investissements

122792047.36	80'000'000	80'000'000		Investissements nets du patrimoine administratif	85'000'000		Investissements nets du patrimoine administratif	
31868557.61	20'000'000	20'000'000		Amortissements nets du patrimoine financier	25'000'000	67'500'383	Amortissements nets du patrimoine financier	67'500'383
55142'170.89			5841'8956	Amortissements du patrimoine administratif		1'027'585	Amortissements du patrimoine administratif	1'027'585
500877.12			1'869'029	Amortissements du patrimoine financier		210'144	Amortissements du patrimoine financier	210'144
33288252.68 *			12365976	Excédent de revenus du couple de fonctionnement		68'746'112	Excédent de revenus du couple de fonctionnement	68'746'112
22444'795.33			72'653'961	Auto-financement		41'253'988	Auto-financement	41'253'988
132215809.64			27346039	Insuffisance de financement			Insuffisance de financement	
154'660'604.97	154'660'604.97	100'000'000	100'000'000		110'000'000	110'000'000		110'000'000

Variation de fortune

67649876.47	21581'044	21581'044		Augmentation du patrimoine administratif	47'481'717		Augmentation du patrimoine administratif	
31277680.49	18'130'971	18'130'971		Augmentation du patrimoine financier	23'972'315		Augmentation du patrimoine financier	
132215809.64	27346039	27346039		Insuffisance de financement	41'253'988		Insuffisance de financement	
33288252.68 *	12365976	12365976		Augmentation de la fortune (*Diminution)	210'144		Augmentation de la fortune (*Diminution)	
132215809.64	132215809.64	39712'015	39712'015		41'464'032	41'464'032		41'464'032

En tenant compte des résultats des années 2004 et 2005, la fortune au 31 décembre 2005 est estimée à Frs. 350'325'075

TABEAU N° 1.1

PRESENTATION GENERALE SCHEMATIQUE DU PROJET DE BUDGET 2005

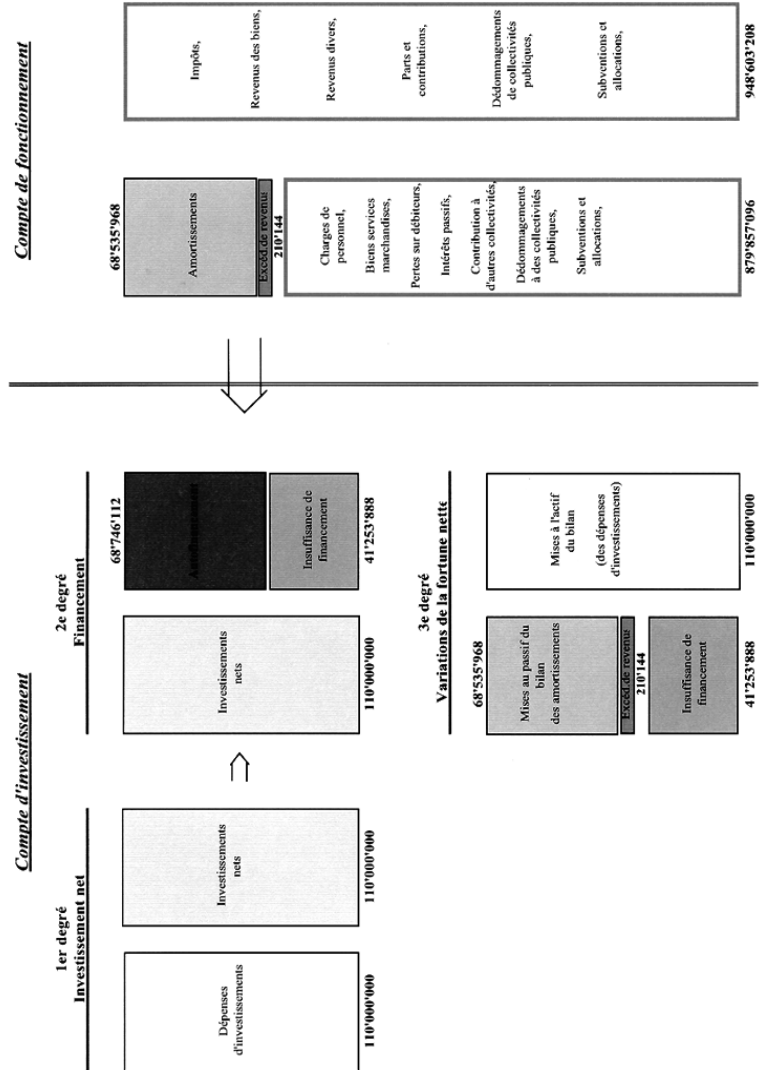


TABLEAU N° 2

STRUCTURE DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

(en millions de Fr.)

Classification spécifique

CHAPITRE	DESIGNATION DES NATURES	PROJET DE BUDGET 2005		BUDGET 2004		COMPTES 2003		ECARTS P82005-2004	
		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
40	Impôts	709'900.0	74.9	723'406.6	75.4	638'192.3	72.0	-13'506.6	-1.9
42	Revenus des biens	144'338.7	15.2	145'394.6	15.1	152'338.6	17.2	-855.9	-0.6
43	Revenus divers	60'112.8	6.3	58'314.6	6.1	64'079.4	7.2	1'798.2	3.1
44	Parts et contributions	2'249.0	0.2	2'640.0	0.3	2'369.5	0.3	-391.0	-14.8
45	Dédommagements de collectivités publiques	24'124.9	2.6	24'386.2	2.5	25'791.6	2.9	-2'69.3	-1.1
46	Subventions et allocations	7'675.8	0.8	6'135.5	0.6	3'704.7	0.4	1'540.3	24.3
47	Subventions à redistribuer	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	-
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	0.0	0.0	0.0	0.0	39.3	0.0	0.0	-
Total revenus nets		948'043.2	100.0	960'277.5	100.0	886'516.2	100.0	-11'674.3	-1.2
49	Imputations internes	71'913.5		73'685.3		97'229.7		-1'871.8	-2.5
Total revenus bruts		1'020'416.7		1'033'962.8		983'745.9		-13'546.3	-1.3
Répartition du chapitre 40									
	Impôts personnes physiques	481'400.0		497'494.2		427'389.1		-16'094.2	
	Impôts personnes morales	114'308.0		110'137.3		91'491.9		4'162.7	
	Péréquation personnes morales	9'000.0		10'575.1		8'691.6		-1'575.1	
	Impôts s/Chiens	200.0		200.0		191.3		0.0	
	Taxe professionnelle	105'000.0		105'000.0		110'428.4		0.0	
		709'900.0		723'406.6		638'192.3		-13'506.6	

TABLEAU N° 2.1

RESUME DES REVENUS PAR DEPARTEMENT

(Sans imputations internes)

	Comptes 2003	Budget 2004	Projet de Budget 2005	Ecart PB2005/ Comptes 2003	Ecart en % PB2005/C.2003	Ecart PB2005/ Budget 2004	Ecart en % PB2005/B.2004
<i>Ensemble de la VGE Total Revenus nets</i>	886'516'208.60	960'277'546	948'603'208	62'086'999.40	7.0%	-11'674'338	-1.2%
AUTORITES	18'155'482.74	18'532'442	18'906'696	751'213.26	4.1%	374'254	2.0%
FINANCES ET ADMINIS- TRATION GENERALE	758'154'655.86	836'691'506	822'468'779	64'314'123.14	8.5%	-14'222'727	-1.7%
AMENAGEMENT, CONS- TRUCTIONS ET VOIRIE	7'156'656.16	4'959'900	5'797'500	-1'359'156.16	-19.0%	837'600	16.9%
AFFAIRES CULTURELLES	21'128'960.70	13'923'443	14'422'709	-6'706'251.70	-31.7%	499'266	3.6%
SPORTS ET SECURITE	61'607'236.97	64'165'382	64'916'499	3'309'262.03	5.4%	751'117	1.2%
AFFAIRES SOCIALES, ECOLIS ET ENVIRONNEMENT	203'313'216.17	22'004'873	22'091'025	1'777'808.83	8.8%	86'152	0.4%

TABEAU N° 2.2

PROJET DE BUDGET 2005
STRUCTURE DES REVENUS PAR NATURE
(en millions de francs)

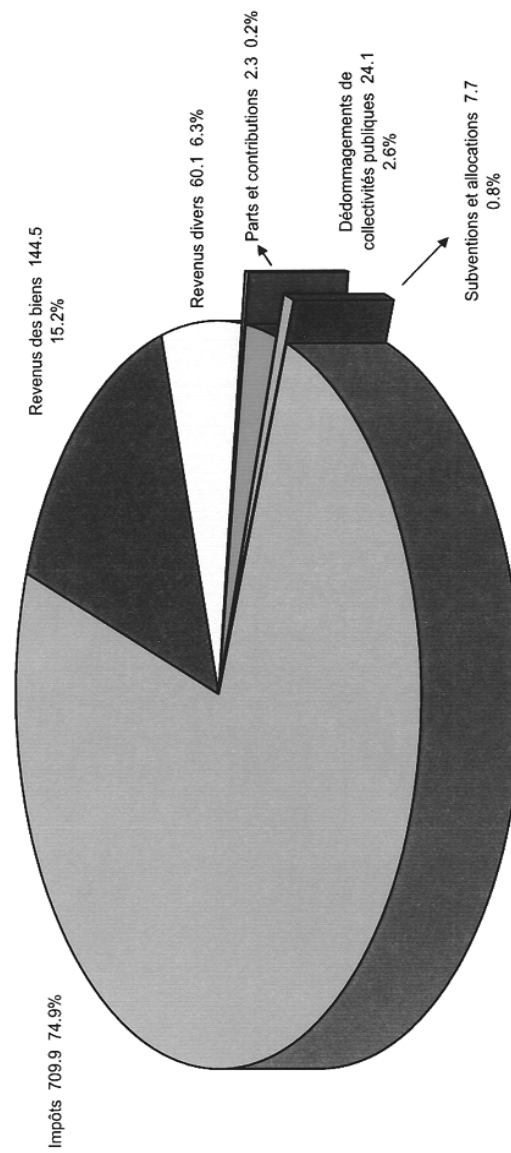


TABLEAU N° 3

STRUCTURE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

(en millions de Fr.)
Classification spécifique

CHAPITRE	DESIGNATION DES NATURES	PROJET DE BUDGET 2005		BUDGET 2004		COMPTES 2003		ECARTS PR2005-2004	
		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
30	Charges du personnel	388'860.7	41.0	387'954.8	40.9	362'480.7	39.4	945.9	0.2
31	Biens, services, marchandises	165'316.6	17.4	175'040.3	18.4	175'425.1	19.1	-9'723.7	-5.6
32	Intérêts passifs	66'511.0	7.0	70'047.9	7.4	69'214.6	7.5	-3'536.3	-5.0
33	Pertes sur débiteurs	11'162.0	1.2	12'172.0	1.3	28'294.9	3.1	-1'010.0	-8.3
34	Contribution à d'autres collectivités	19'400.0	2.1	18'863.5	2.0	16'688.3	1.8	536.5	2.8
35	Dédommagements à des collectivités publiques	39'783.5	4.2	40'449.4	4.3	37'499.0	4.1	665.9	1.6
36	Transferts à des tiers: subventions et allocations	188'823.2	19.9	183'095.6	19.3	174'434.2	19.0	5'727.6	3.1
37	Transferts à des tiers: subventions redistribuées	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	0.0	0.0	-
38	Attributions à des financements spéciaux	0.0	0.0	0.0	0.0	33.8	0.0	0.0	-
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		879'857.0	92.8	887'623.5	93.6	864'071.4	94.0	-7'766.5	-0.9
33	Amortissements	68'536.0	7.2	60'288.0	6.4	55'733.1	6.0	8'248.0	13.7
Total charges nettes		948'393.0	100.0	947'911.5	100.0	919'804.5	100.0	481.5	0.1
39	Imputations internes	71'813.5		73'685.3		97'229.7		-1'871.8	-2.5
Total charges brutes		1'020'206.5		1'021'596.8		1'017'034.2		-1'390.3	-0.1

TABLEAU N° 3.1

RESUME DES CHARGES PAR DEPARTEMENT
(Sans imputations internes)

	Comptes 2003	Budget 2004	Projet de Budget 2005	Ecart PB.2005/ Comptes 2003	Ecart en % PB.2005/C.2003	Ecart PB2005/ Budget 2004	Ecart en % PB.2005/B.2004
Ensemble de la VGE							
Charges courantes	864'071'143.27	887'623'585	879'857'086	15'785'682.73	1.8%	-7'766'489	-0.9%
Amortissements	55'733'048.01	60'287'985	68'535'988	12'802'919.99	21.0%	8'247'983	13.7%
Charges globales	919'804'461.28	947'911'570	948'393'064	28'588'602.72	3.1%	481'494	0.1%
AUTORITES							
Charges courantes	66'609'755.39	52'530'197	42'860'231	-23'649'524.39	-35.5%	-9'569'966	-18.2%
Amortissements	754'280.64	740'919	888'166	133'885.36	17.8%	147'247	19.9%
FINANCES ET ADMINIS- TRATION GENERALE							
Charges courantes	200'448'824.04	212'869'266	206'065'950	5'617'125.96	2.8%	-6'803'316	-3.2%
Amortissements	9'921'840.12	13'578'004	13'121'785	3'199'944.88	32.3%	-456'219	-3.4%
AMENAGEMENT, CONS- TRUCTIONS ET VOIRIE							
Charges courantes	132'700'073.08	116'292'847	118'692'478	-13'807'595.08	-10.4%	2'599'631	2.2%
Amortissements	7'765'918.35	9'136'803	15'021'404	7'255'484.65	93.4%	5'884'801	64.4%
AFFAIRES CULTURELLES							
Charges courantes	183'999'798.32	192'684'300	194'565'602	10'565'803.68	5.7%	1'881'302	1.0%
Amortissements	9'117'592.31	9'028'310	7'710'486	-1'407'106.31	-15.4%	-1'317'824	-14.6%
SPORTS ET SECURITE							
Charges courantes	98'489'242.79	114'785'246	113'770'653	15'281'410.21	15.5%	-1'024'593	-0.9%
Amortissements	8'428'773.87	8'995'154	9'163'001	736'227.13	8.7%	167'847	1.9%
AFFAIRES SOCIALES, ECOLIS ET ENVIRONNEMENT							
Charges courantes	181'823'719.65	198'451'729	203'602'182	21'778'462.35	12.0%	5'150'453	2.6%
Amortissements	19'748'641.72	18'808'795	22'631'126	2'884'484.28	14.6%	3'822'331	20.3%

TABEAU N° 3.2

PROJET DE BUDGET 2005
STRUCTURE DES CHARGES PAR NATURE
(en millions de francs)

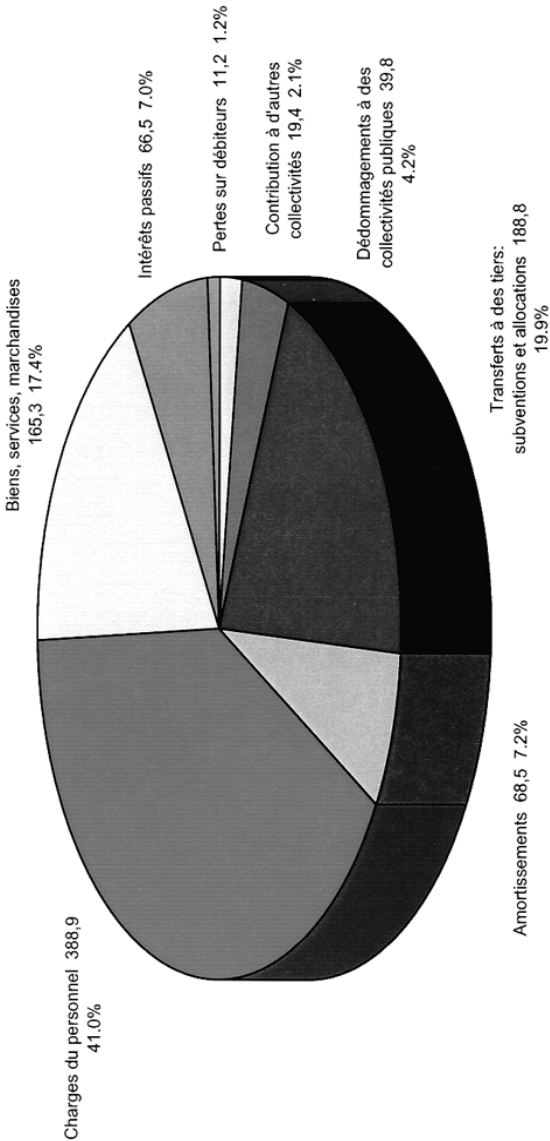


TABLEAU N° 3.3

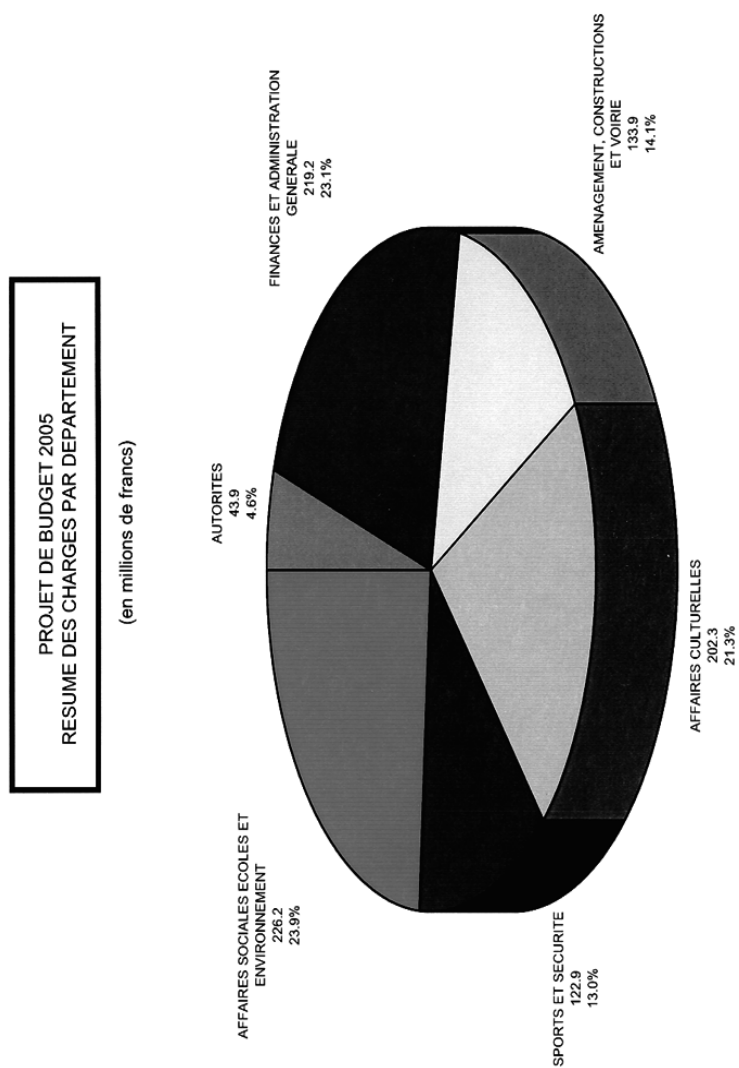


TABLEAU N° 3.4

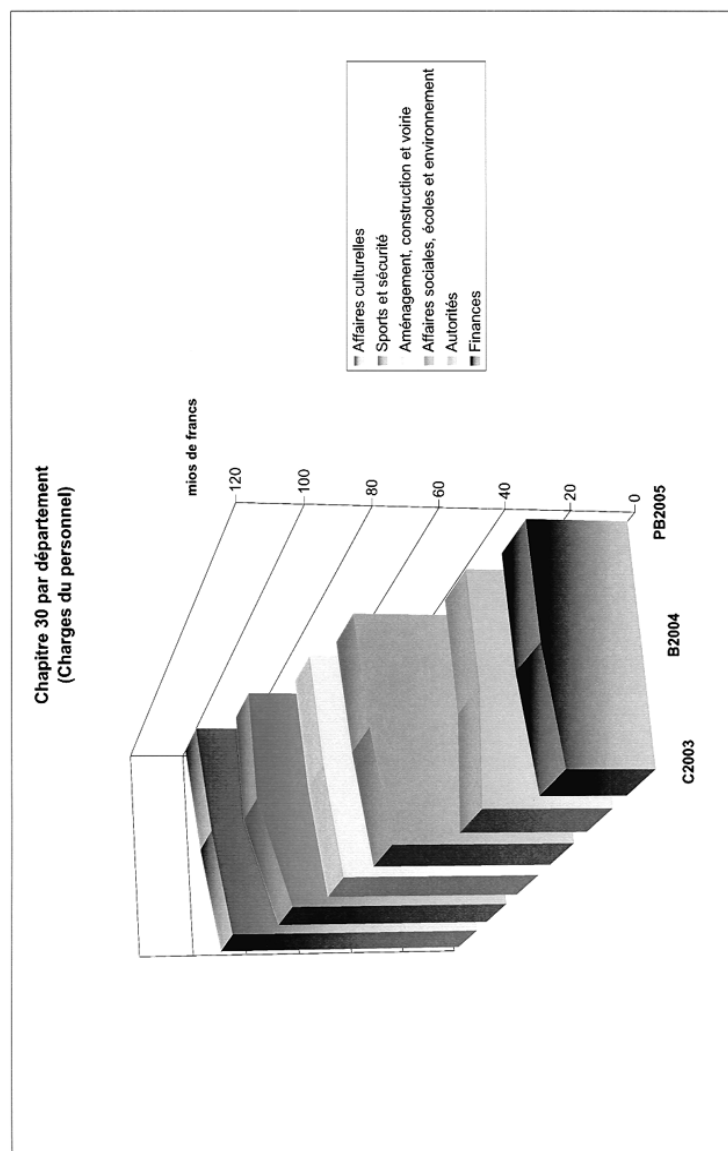


TABLEAU N° 3.5

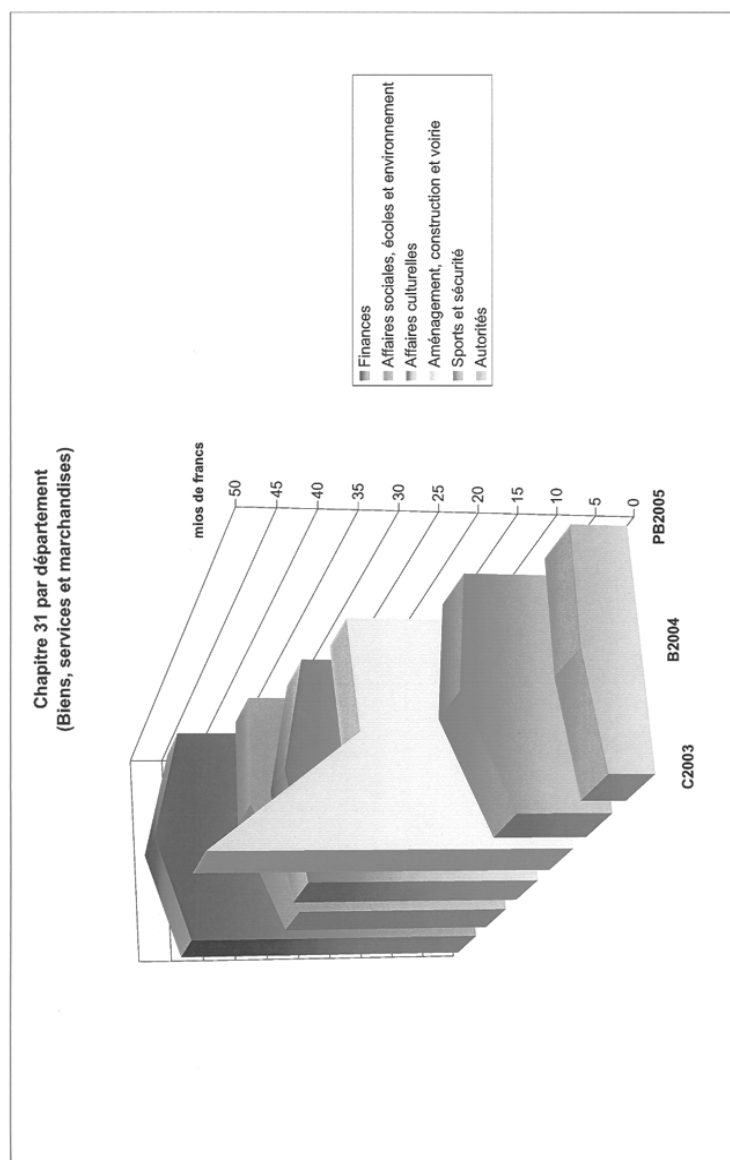


TABLEAU N° 3.6

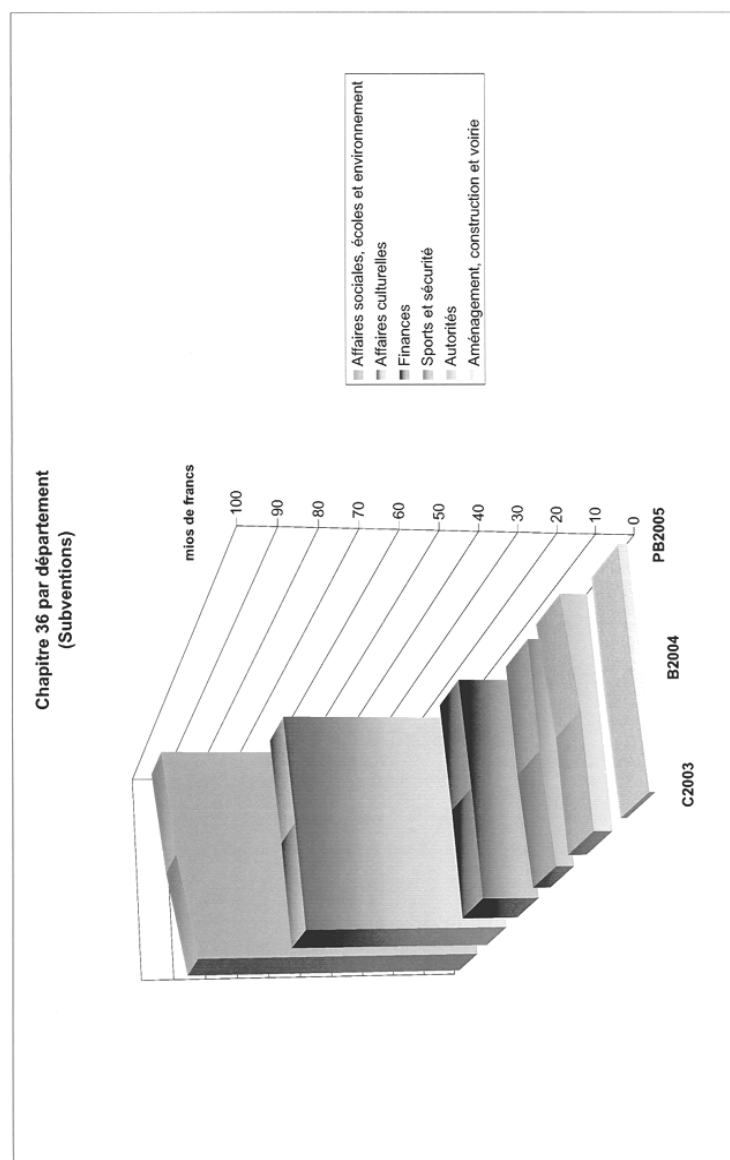
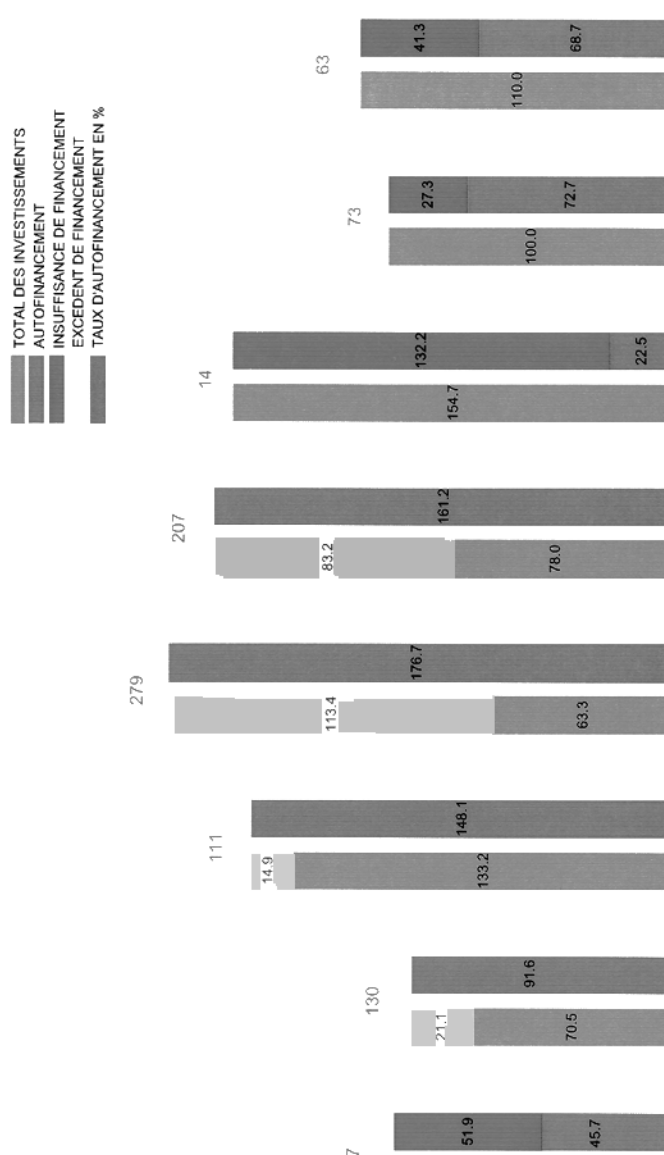
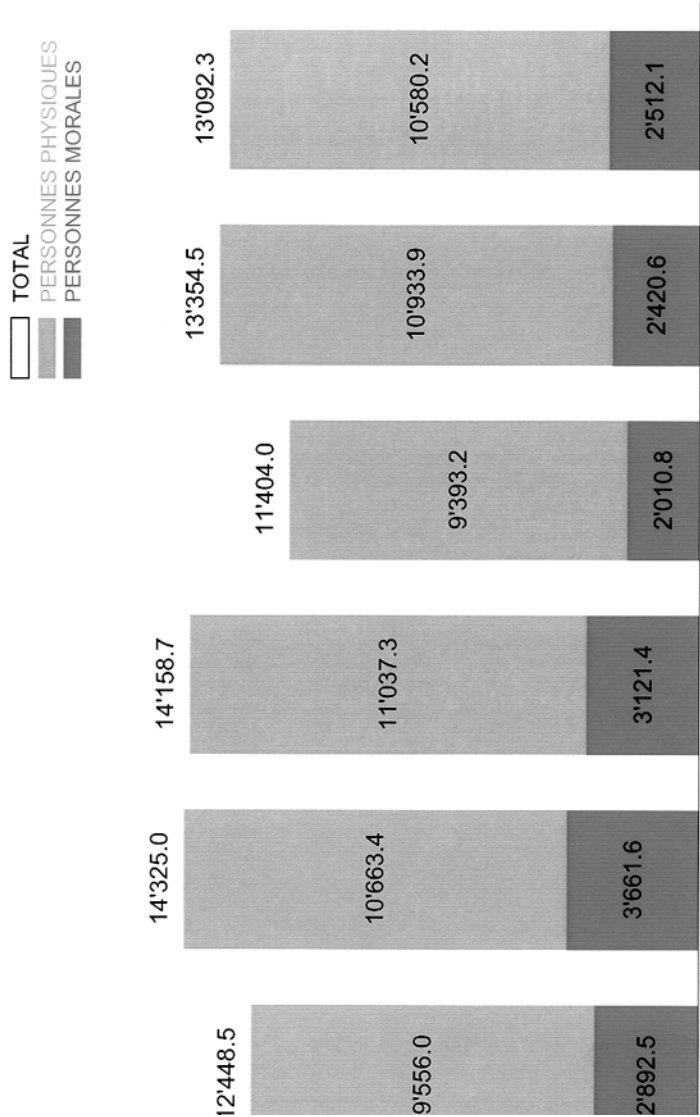


TABLEAU N° 4

**ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LEUR AUTOFINANCEMENT
-2005 EN MILLIONS DE FR.**

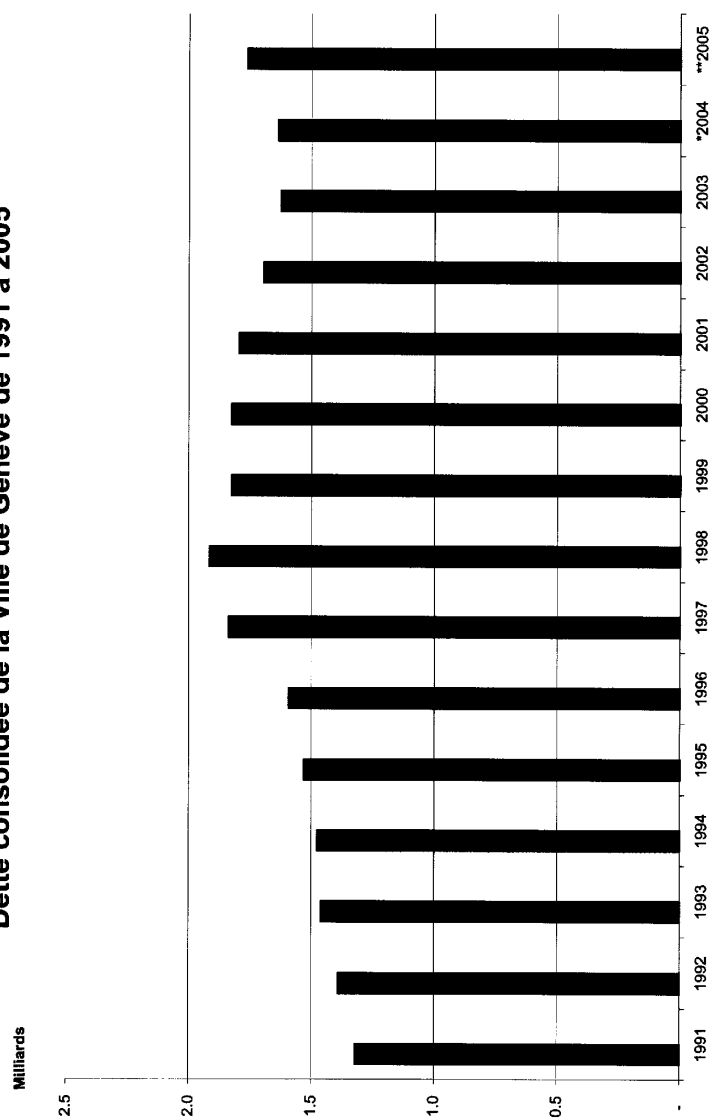


VOLUTION DE LA VALEUR DU CENTIME ADDITIONNEL 2000-2005 TABLEAU N° 5



TABEAU N° 6

Dette consolidée de la Ville de Genève de 1991 à 2005



*Budget / **Projet de budget



Ville de Genève

**23^{ème} budget financier
quadriennal
de la Ville de Genève**

**couvrant
les années 2005 à 2008**

I. PREAMBULE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter

**le 23^{ème} budget financier quadriennal
de la Ville de Genève**

couvrant les années 2005 à 2008

En ce qui concerne le programme des investissements (PFI) de la Ville de Genève, celui-ci concernera dorénavant 12 ans. Le premier PFI couvrira les années 2004 à 2015.

A. Budget de fonctionnement

1. Objectifs du Conseil administratif

Etant donné l'évolution des rentrées fiscales, et son incidence sur la situation financière de la Ville de Genève, le Conseil administratif a été contraint de limiter ses objectifs politiques. A cet effet, seuls les domaines de la petite enfance, Genève « ville propre » et les bibliothèques ont été privilégiés.

2. Hypothèses d'élaboration du budget de fonctionnement

Les hypothèses d'élaboration du budget de fonctionnement 2005 et du 23^{ème} BFQ 2005 - 2008 reposent sur une analyse des prévisions économiques formulée par divers instituts spécialisés, à savoir le KOF¹, le CREA²,

¹ Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETH), centre de recherches conjoncturelles.

² Institut « Créa » de macroéconomie appliquée, Université de Lausanne.

le BAK³, l'UBS, le Crédit Suisse, la Banque Cantonale de Genève et Pictet & Cie, confirmée par les travaux du groupe de perspectives économiques, a permis de procéder aux estimations budgétaires 2005 - 2008 sur la base des trois paramètres fondamentaux suivants :

- évolution des impôts Personnes physiques et personnes morales de 2,2 % en 2005, de 3,0 % en 2006 et 2,5 % en 2007 et 2008.
- taux d'inflation de 0,9 % en 2004 à 1,2 % pour le reste de la période.
- taux d'intérêts des emprunts de 1,5 % à 3,8 %.

La variation de l'un ou de l'autre de ces taux influencera inévitablement les budgets futurs.

Les tableaux N^{os} 2 et 3 présentent les budgets prévisionnels des années 2005 à 2008 calculés conformément aux objectifs politiques du Conseil administratif et aux hypothèses économiques décrites ci-dessus.

3. Résultats prévisionnels des budgets 2005 - 2008 (tableau N° 1)

Pour les années 2005 à 2008, les résultats prévisionnels sont les suivants :

<u>Année</u>		<u>Résultat</u>		<u>% des charges (sans les amortissements)</u>
2005	excédent de revenus	0,2 mio	de francs	n.s.
2006	excédent de revenus	0,0 mio	de francs	n.s.
2007	excédent de revenus	1,3 mio	de francs	n.s.
2008	Excédent de revenus	0,5 mio	de francs	n.s.

³ BAK Recherches économiques Bâle S.A.

B. Autofinancement et endettement (tableaux N^{os} 4 et 5)

Les tableaux 4 et 5 de ce rapport présentent, d'une part, le plan de trésorerie prévisionnel 2005 - 2008 et, d'autre part, le financement présumé des investissements.

Pour les quatre prochaines années, l'autofinancement prévisionnel s'élève à 63 %.

Si les prévisions se réalisent, il sera malheureusement nécessaire d'augmenter l'endettement de 163 millions, celui-ci s'élèverait à 1'885 milliard de francs.

Quant à la fortune nette, elle passerait à 352,1 millions de francs au 31 décembre 2008.

II. CONCLUSIONS

Ce 23^{ème} budget financier quadriennal couvrant les années 2005 à 2008 démontre un équilibre financier précaire en ce qui concerne le fonctionnement de notre administration municipale. En outre, il n'est malheureusement pas possible de stabiliser la dette.

Le Conseil administratif souhaite que ce nouveau budget financier quadriennal, qui se veut un plan d'intentions, soit favorablement accueilli par le Conseil municipal et que le soutien de celui-ci permette sa réalisation.

Tableau 1

23ème BFG 2005 - 2008 - Résultats globaux (en millions de francs)						
	Comptes 2003	Budget 2004 révisé	P.B. 2005	B.F.Q. 2006	B.F.Q. 2007	B.F.Q. 2008
Revenus	886.5	933.8	948.6	973.9	994.4	1015.3
Charges	919.8	947.9	948.4	973.9	993.1	1014.8
Excédents de revenus	-33.3	-14.1	+0.2	+0.0	+1.3	+0.5

Tableau 2

23ème BFQ 2005 - 2008 - Revenus budgétaires par groupes spécifiques
(en millions de francs)

Gr.	Désignation des natures	COMPTES 2003		BUDGET VOIE 2004		BUDGET 2004 rectifié		PB 2005		B.F.Q. 2006		B.F.Q. 2007		B.F.Q. 2008		Variation c03/c08	
		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
40	Impôts	638.2	72.0	723.4	75.3	697.0	74.6	709.9	74.8	732.3	75.2	750.4	75.5	768.9	75.7	130.7	16.7
42	Revenus des biens	152.3	17.2	145.4	15.1	145.4	15.6	144.5	15.2	146.2	15.0	147.7	14.9	149.2	14.7	-3.1	-2.2
43	Revenus divers (*)	64.1	7.2	56.3	6.1	56.3	6.2	60.1	6.3	60.8	6.2	61.4	6.2	62.0	6.1	-2.1	-3.5
44	Partis à des recettes	2.4	0.3	2.7	0.3	3.0	0.3	2.3	0.2	2.3	0.2	2.3	0.2	2.4	0.2	-0.0	-0.9
45	Dédom. collect. publ.	25.8	2.9	24.4	2.5	25.8	2.8	24.1	2.5	24.4	2.5	24.6	2.5	24.9	2.5	0.9	3.4
46	Subventions et alloc.	3.7	0.4	6.1	0.6	4.3	0.5	7.7	0.8	7.8	0.8	7.9	0.8	7.9	0.8	4.2	98.8
47	Subventions à redistribuer	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48	Prélèvement sur les financements spéciaux	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	TOTAL REVENUS	886.5	100.0	940.3	100.0	933.8	100.0	948.6	100.0	973.9	100.0	994.4	100.0	1 015.3	100.0	128.8	13.8
	Impôts personnes physiques	427.4		497.5		471.0		481.4		495.8		508.2		520.9			
	Impôts personnes morales	91.5		110.1		111.8		114.3		117.7		120.6		123.6			
	Pénalisation personnes morales	8.7		10.6		9.0		9.0		9.0		9.0		9.0			
	Impôts sur les clients	0.2		0.2		0.2		0.2		0.2		0.2		0.2			
	Taxe professionnelle	110.4		105.0		105.0		105.0		105.7		112.4		115.1			
		638.2		723.4		697.0		709.9		732.3		750.4		768.9			

Tableau 3

23ème SFO 2005 - 2008 - Charges budgétaires par groupes spécifiques
(en millions de francs)

Gr.	Désignation des natures	COMPTES 2003		BUDGET 2004		PB		B.F.Q. 2005		B.F.Q. 2006		B.F.Q. 2007		B.F.Q. 2008		Variation C33/C08	
		Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
30	Charges de personnel	362,5	39,4	388,0	40,9	388,9	41,0	407,2	41,8	421,4	42,4	436,2	43,0	436,2	43,0	73,7	19,0
31	Biens, services et marchandises	175,4	19,1	175,0	18,5	165,3	17,4	167,3	17,2	169,0	17,0	170,6	16,8	170,6	16,8	-4,8	-2,7
32	Intérêts passifs	69,2	7,5	67,9	7,2	66,5	7,0	68,2	7,0	68,4	6,9	70,5	6,9	70,5	6,9	1,3	1,9
33	Pertes sur débiteurs	28,3	3,1	14,2	1,5	11,2	1,2	11,4	1,2	11,8	1,2	12,1	1,2	12,1	1,2	-16,2	-114,2
34	Contributions à d'autres collectivités	16,7	1,8	18,9	2,0	19,4	2,0	19,9	2,0	20,4	2,1	20,9	2,1	20,9	2,1	4,2	22,2
35	Dédommagements à des collectivités publiques	37,5	4,1	40,5	4,3	39,8	4,2	40,3	4,1	40,7	4,1	41,1	4,0	41,1	4,0	3,6	8,9
36	Subventions et allocations	174,5	19,0	183,1	19,3	188,8	19,9	191,1	19,6	193,0	19,4	194,9	19,2	194,9	19,2	20,4	11,1
37	Subventions redistribuées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
38	Attrib. aux fin. spéciaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Charges de fonctionnement	864,1	93,9	887,6	93,6	879,9	93,0	905,4	93,0	924,6	93,1	946,3	93,3	946,3	93,3	82,2	9,3
33	Amortissements	55,7	6,1	60,3	6,4	68,5	7,0	68,5	7,0	68,5	6,9	68,5	6,7	68,5	6,7	12,8	21,2
339	Amortissements complémentaires																
	TOTAL CHARGES	919,8	100	947,9	100	948,4	100	973,9	100	993,1	100	1014,8	100	1014,8	100	95,0	10,0

Tableau 4

23ème BFG 2005 - 2008 - Plan général de trésorerie						
(en millions de francs)						
	2004	2005	2006	2007	2008	Total 2005-2008
A. Encaissements						
1a. Amortissements réglementaires	60	69	69	69	69	276
1b. Amortissements complémentaires	-	-	-	-	-	-
2. Excédent de fonctionnement	14	-	-	1	-	1
3. Autofinancement net	46	69	69	70	69	277
4. Utilisation trésorerie existante	62	0	0	0	0	0
5. Emprunts à émettre	587	211	236	460	241	1'148
Total encaissements	695	280	305	530	310	1'425
B. Décaissements						
6. Remboursement dettes consolidées	490	170	195	420	200	985
6a. Remboursement Etat	105					
Total des remboursements	595	170	195	420	200	985
7. Investissements (crédits votés ou déposés)	20	25	25	25	25	100
8. Investissements (projets)	80	85	85	85	85	340
Total des investissements	100	110	110	110	110	440
Total des décaissements	695	280	305	530	310	1'425
Excédent - Déficit de financement	- 54	- 41	- 41	- 40	- 41	- 163
Dettes provisionnelles 31.12	1'722	1'763	1'804	1'844	1'885	

Tableau 5

23ème BFQ 2005 - 2008 - Financement des investissements		
(en millions de francs)		
	<u>Montant</u>	<u>%</u>
1. Investissements		
1a. Investissements dans le patrimoine financier	100	23
1b. Investissements dans le patrimoine administratif	340	77
	440	100
2. Autofinancement et excédent de trésorerie	277	63
3. Insuffisance d'autofinancement nécessitant une augmentation de l'endettement	-	37
4. Total financement	400	100

M. Pierre Muller, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ce projet de budget 2005 comporte, comme vous le savez, un certain danger, pour deux raisons principalement. D'abord, il arrive après les résultats définitifs de l'exercice 2003 qui s'est soldé, faut-il le rappeler, par un déficit du compte de fonctionnement de plus de 33 millions de francs. Ensuite, il reste conditionné à la pertinence des chiffres fournis par l'administration fiscale cantonale s'agissant des rentrées fiscales, les importants correctifs que nous avons connus ces dernières années plaçant pour une prudence de Sioux lors de toute estimation dans ce domaine. Pour cette raison, nous avons cherché à vous proposer un budget bien construit, solide, comme pourrait le décrire mon collègue bâtisseur Christian Ferrazino...

Pour aboutir au document qui vous a été présenté le 30 août dernier, de nombreux arbitrages ont été nécessaires au niveau du Conseil administratif. Sur ce point, je me réjouis de la nouvelle procédure d'élaboration budgétaire mise en place au sein des services de l'administration, puisqu'elle permet à tous les départements et, par la suite, à notre Conseil, de jouer la même partition, unisson qui ne doit pas déplaire au musicien qu'est Patrice Mugny... Les principes d'élaboration budgétaire prévoient en effet que tous les nouveaux éléments soient clairement identifiés et non plus englobés dans le budget initial. Cette transparence est une aide à la décision fort appréciable. C'est donc en toute connaissance de cause que le Conseil administratif a pu identifier ses trois priorités pour l'exercice 2005, compte tenu de l'ensemble des paramètres – notamment économiques – qui sont apparus au cours de l'élaboration budgétaire.

De fait, en 2005, l'effort portera sur le concept «Genève ville propre», sur le développement de l'offre des bibliothèques municipales et, dans le prolongement de la politique déjà suivie depuis de nombreuses années, sur la petite enfance. Vous l'aurez constaté, les objectifs politiques pour 2005 que nous vous avons énoncés au début de cette année ne se retrouvent que très partiellement dans le projet de budget qui vous est finalement proposé. C'est l'exemple concret d'une évidence que je martèle depuis de nombreuses années: il n'est pas possible de réaliser l'ensemble des prestations qui germent dans l'esprit de tout un chacun sans vision critique du caractère indispensable ou de simple confort de celles-ci. Dans le cas qui nous occupe, seules les activités nouvelles ont véritablement fait l'objet d'une inspection attentive. Il conviendrait désormais de porter notre attention sur des activités historiques figurant «filialement», pourrait-on dire, dans notre budget. Je souhaite ardemment qu'un tel travail de fond soit entrepris lors du prochain exercice budgétaire, étant convaincu qu'une utilisation plus ciblée de nos deniers publics est possible et souhaitable.

Sans vouloir plagier André Hediger, malheureusement absent ce soir, et en reprenant un parler jeune bien connu de Manuel Tornare, je dirai que la mise sous toit de ce budget a été «sport»! Pour ne rien vous cacher, Mesdames et Messieurs

les conseillers municipaux, après l'expression de leurs besoins par les services, un déficit de près de 47 millions de francs était enregistré. Des mesures drastiques ont été prises et des choix ont été opérés – on nous reproche parfois de ne pas faire de choix, mais oui, nous en avons effectué – par exemple l'infléchissement des hausses successives du chapitre 31 de ces quatre dernières années.

Le résultat provisoire, vous le connaissez: c'est un budget équilibré, présentant un excédent de revenus de l'ordre de 200000 francs, avec le maintien des mécanismes salariaux en faveur du personnel et quelques subventions en hausse. Sur le plan des revenus, les informations que nous venons de recevoir du Département cantonal des finances – elles sont vraiment toutes récentes, nous en avons parlé ce matin au Conseil administratif – confirment la justesse des prévisions que nous avons introduites dans le projet de budget. Une correction défavorable de 800000 francs est malheureusement déjà annoncée. Le Conseil administratif reviendra donc en décembre avec des économies supplémentaires équivalentes si ces chiffres se confirment d'ici là – mais je le répète, ils ne sont pas encore tout à fait certains.

L'ombre au tableau la plus importante est constituée par le déficit de financement auquel nous devons faire face, compte tenu du niveau d'investissement que nous avons plafonné à 110 millions de francs par année. Avec un autofinancement prévisionnel de 69 millions de francs, c'est à une aggravation de notre endettement de 41 millions de francs que nous devrions assister au terme de l'exercice 2005.

Je ne m'attarderai pas plus longtemps sur ce projet de budget, puisque nous aurons tout le loisir d'en débattre en commission, puis au mois de décembre, lors du vote en séance plénière. Je vous propose donc formellement, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, de renvoyer cet objet en commission, où mes collègues du Conseil administratif et moi-même nous ferons un plaisir de vous le commenter de manière très détaillée. Je vous remercie de votre attention.

Préconsultation

M. Jean-Marie Hainaut (L). L'examen budgétaire étant l'un des actes les plus importants du Conseil municipal, je crois qu'il vaut la peine, au moment de nous y atteler pour l'année 2005, d'en dire quelques mots. Il est évidemment beaucoup trop tôt pour savoir si ce budget est bon ou pas car, si nous étions déjà en mesure de le savoir, les travaux que nous allons engager seraient purement et simplement inutiles. En l'occurrence, les uns et les autres, dans cette enceinte, nous allons chercher à déterminer, à évaluer si oui ou non le budget 2005 est un bon budget, si nous pouvons le voter ou pas.

Alors, qu'est-ce qu'un bon budget? Si c'est un budget équilibré, le projet de budget qui nous est soumis ici, malgré ce que vient de nous dire M. Muller, n'est pas tout à fait mauvais, puisque les comptes sont équilibrés. Toutefois, il faut remarquer que cet équilibre est extrêmement fragile. Sans préjuger des autres annonces qui pourraient nous être faites dans les mois à venir par le Département cantonal des finances, nous nous apercevons qu'il n'y a absolument aucune réserve, aucune marge de manœuvre. En effet, nous sommes en équilibre et nous n'avons pas de boni, de coussin où puiser, dans l'hypothèse où les rentrées fiscales seraient inférieures à ce qui a été prévu.

Par conséquent, si d'aucuns, dans cette enceinte, souhaitent se montrer plus généreux que le Conseil administratif, nous serons obligés, dans le cadre des travaux budgétaires, d'avoir une discussion sur les priorités à adopter. Par rapport aux années précédentes, il me semble qu'il sera extrêmement difficile de vouloir alourdir telle ou telle ligne.

Par ailleurs, il me semble que le critère déterminant pour qu'un budget soit bon, ce n'est pas seulement l'équilibre – qui en est pourtant un, comptable, chiffré, mathématique. Sur le plan politique, un bon budget est celui qui répond aux besoins de la collectivité et qui est adapté aux ressources de celle-ci. De ce point de vue là – et cela n'est pas uniquement dû à l'exercice 2005 – nous ne pouvons évidemment pas être satisfaits de ce projet de budget, puisqu'il contient toute une série d'éléments repris des budgets des années précédentes et que nous avons combattus.

Des efforts manifestes en matière de choix de priorités ont été faits par les conseillers administratifs dans le cadre de l'élaboration de ce projet de budget, et nous ne pouvons que nous en féliciter. «Enfin ils ont choisi quelques priorités!», serions-nous tentés de dire, même si nous avons l'impression que la leçon pour y arriver était quand même très chère, puisqu'elle a coûté en tout cas 33 millions de francs!

Cela étant, il faut dire que nous payons aujourd'hui, dans ce budget, un certain nombre d'excès du passé, et nous aurons certainement l'occasion d'y revenir plus précisément. A cet égard, quand on se penche sur la question du personnel et les déclarations qui ont d'ores et déjà été faites lors de la présentation du budget par le Conseil administratif, on s'aperçoit que l'on se trouve exactement dans la situation que nous avons décrite à l'époque, à savoir qu'engager du personnel à tour de bras, de manière un peu aveugle, durant les années excédentaires, restreint nécessairement notre marge de manœuvre durant les années où les finances sont moins florissantes. Aujourd'hui, on peut très sérieusement s'interroger sur la pertinence de certains engagements massifs de personnel qui ont eu lieu au cours des années précédentes. Pour être clair, je fais allusion ici, de manière tout à fait

explicite, aux engagements qui ont eu lieu au Service des agents de ville. Ceux-ci nous handicapent aujourd'hui pour engager d'autres personnes probablement plus utiles à la collectivité, ou dont le besoin se fait sentir fortement.

Sachant qu'il nous faut tenir compte des excès du passé, nous nous apercevons – mais ce n'est pas une surprise, et ce ne devrait l'être pour personne – que les priorités sont difficiles à définir, que les choix sont difficiles à faire, quand on a de telles contraintes qui nous viennent du passé.

L'élément le plus inquiétant dans ce projet de budget 2005 – et nous pouvons d'ores et déjà souligner qu'il nous préoccupe beaucoup, comme par le passé – c'est que, pour la deuxième année consécutive, la tendance en matière d'endettement a résolument repris un sens que nous souhaitions voir abandonné pour longtemps. Actuellement, la dette augmente comme elle a augmenté l'année passée. Je ne reviendrai pas sur les difficultés que cela engendre, car nous aurons le temps d'en parler en commission, mais je dirai que, pour nous, c'est un signal extrêmement négatif. En effet, au-delà de l'équilibre fragile dont je viens de parler, un fort endettement est le signe d'une précarité des finances publiques à moyen terme et, probablement, à long terme aussi.

Voilà ce que je souhaitais dire à l'heure de l'entrée en matière sur ce projet de budget 2005. Tout comme les magistrats, nous nous réjouissons de pouvoir aborder un peu plus en détail ces questions budgétaires. Malheureusement, nous ne nous faisons pas d'illusions démesurées quant à la capacité des bancs d'en face de comprendre les arguments que nous développerons pour les convaincre de retravailler un certain nombre de postes budgétaires. Nous ferons cependant notre travail avec l'acharnement qui nous a caractérisés durant les années précédentes.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, il est 19 h. Nous suspendons nos travaux pour les reprendre après la pause dînatoire, à 20 h 30. Je vous souhaite un excellent appétit à tous.

9. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

10. Interpellations.

Néant.

11. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	998
2. Communications du bureau du Conseil municipal	998
3. Questions orales	998
4. Rapport de la commission des travaux chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 4 février 2004 en vue de l'ouverture de quatre crédits pour un montant total de 7 573 900 francs:	
– un crédit de 7 146 700 francs destiné à l'aménagement d'un restaurant scolaire, d'une crèche et d'espaces d'accueil pour habitants et associations dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;	
– un crédit de 160 000 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel informatique des espaces pour habitants dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;	
– un crédit de 228 500 francs destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel informatique de la crèche dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex;	
– un crédit de 38 700 francs destiné à l'équipement en mobilier du restaurant scolaire dans l'immeuble situé au 99, rue de Lyon, parcelles 4381 et 4390, feuille 49 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex (PR-330 A). Troisième débat	1000
5. Présentation du 1 ^{er} plan financier d'investissement 2004-2015 (D-39) ...	1009
6. Proposition du Conseil administratif du 23 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 314 000 francs destiné à l'établissement du plan général d'évacuation des eaux de la Ville de Genève (PGEE) (PR-354)	1134
7. Proposition du Conseil administratif du 30 juin 2004 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 492 000 francs destiné à la rénovation partielle des courts du Tennis Club Drizia-Miremont situé 6, route de Vessy, sur les parcelles 2289, 2078, 2079 et DP 3707, feuilles 82 et 85 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais (PR-355)	1144

8. Rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget de la Ville de Genève pour l'exercice 2005 (PR-356)	1155
9. Propositions des conseillers municipaux	1334
10. Interpellations	1335
11. Questions écrites	1335

La mémorialiste:
Marguerite Conus